
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

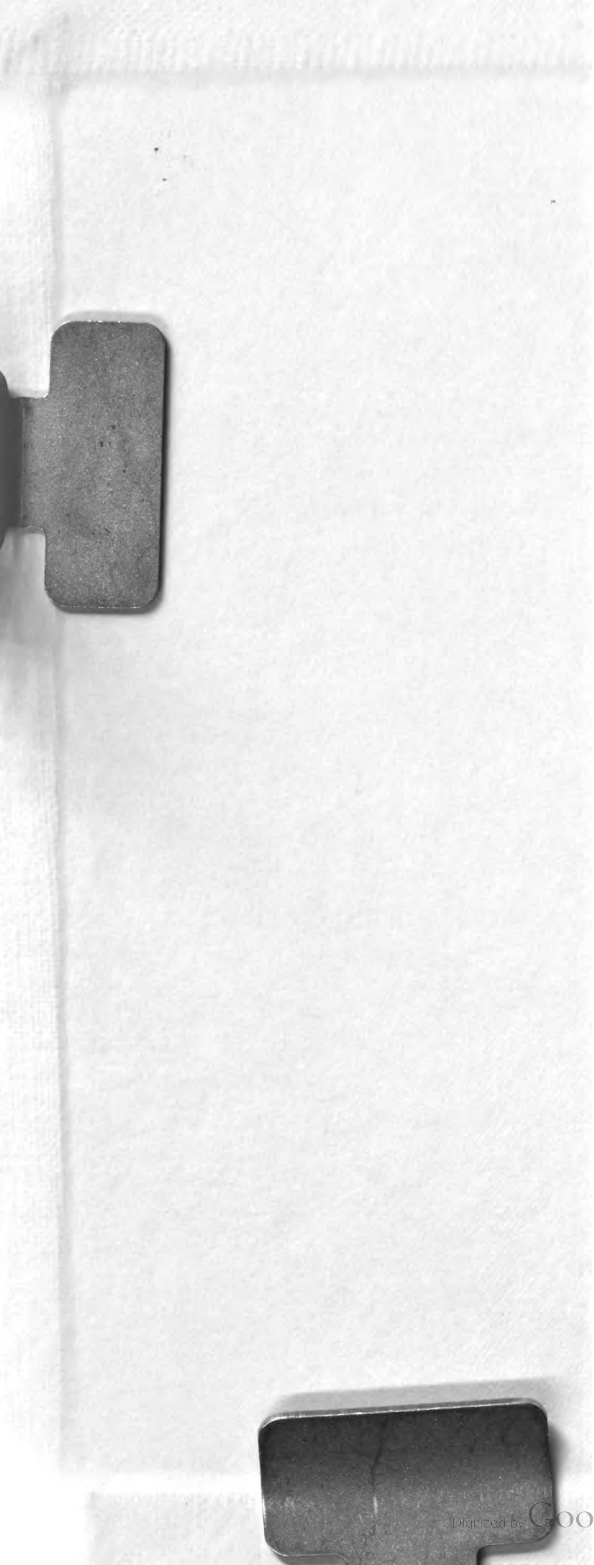
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







950424



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

(AGRICULTURE, LETTRÉS ET ARTS)

DE L'AIN.



1872.

CINQUIÈME ANNÉE.



BOURG,
IMPRIMERIE ADOLPHE DUFOUR.

—
1872.

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DU SIÈCLE DERNIER.

Néricault Destouches, poète comique, mourut en 1754. Les lettres, assez nombreuses, qu'il avait reçues d'écrivains et de personnages connus, furent conservées et réunies : on y joignit plusieurs fragments de sa correspondance avec son fils, et nous pouvons en conclure que le recueil fut fait par les soins de celui-ci (1).

Presque toutes ces lettres sont postérieures à 1740 : plusieurs se rapportent à de petits incidents académiques, ou sont de simples *politesses* ; elles n'ont pour nous d'autre mérite que celui de leur signature, comme celles de l'abbé Gédoyne, de l'abbé d'Olivet, de l'abbé de Saint-Cyr, de l'abbé de Voisenon, de Danchet, Dupré de Saint-Maur, etc. Les autres correspondants de Destouches sont plus obscurs pour la plupart, mais leurs relations avec lui étaient suivies ; aussi leurs lettres offrent-elles plus d'intérêt.

C'est à ce recueil inédit que sont empruntés la plupart des détails qui vont suivre.

(1) C'est à M. Favier, de Bourg, que ce manuscrit appartient. Nous tenons à le remercier encore une fois de l'obligeance avec laquelle il a bien voulu nous le confier.

DESTOUCHES ET SA FAMILLE.

Peu de poètes furent en même temps diplomates ; l'alliance de ces deux qualités a toujours été rare, même à notre époque, où tant d'écrivains sont devenus des hommes politiques ; mais au siècle dernier, elle devait étonner bien plus. Les lettres ne menaient guère à la fortune ; aux honneurs moins encore, et pour tenir une place dans l'Etat, il fallait autre chose que du talent.

Destouches débuta à vingt ans, dit-il, comme secrétaire d'ambassade, sous M. de Puysieux, qui était ministre de France auprès du Corps Helvétique, et remplit ces fonctions de 1700 à 1707. Les dates nous sont fournies par la minute d'un mémoire qu'il adressa plus tard au comte d'Argenson, et il est difficile de les contester. Cette partie de la vie du poète n'est pas connue : sa famille, sans doute pour effacer la trace de quelques erreurs de jeunesse, n'en parla jamais ; aussi les biographes ne peuvent-ils nous offrir sur ce point que des suppositions contradictoires. Selon les uns, Destouches s'enrôla et fit, comme volontaire, la guerre d'Espagne en 1703. Ceci est démenti par la date citée plus haut, et qu'il ne peut guère avoir inventée. S'il faut en croire les autres, à la suite d'une aventure, on ne sait laquelle, il s'engagea dans une troupe de comédiens errants et arriva ainsi jusqu'en Suisse. Là, il joua devant M. de Puysieux, qui le remarqua et le fit entrer dans ses bureaux. Cette conjecture est plus vraisemblable, et pour la concilier avec ce que nous apprend Destouches lui-même, il suffit de lui attribuer au début des fonctions plus modestes que celles de secrétaire d'ambassade : ce titre ne serait vrai que pour les dernières années qu'il passa en Suisse.

Puis il publia quelques comédies, dont le succès attira sur lui la bienveillance du duc d'Orléans. En 1717, le Régent l'envoya à Londres avec l'abbé Dubois, le futur cardinal, pour conclure le traité de la Quadruple Alliance. Lorsque Dubois fut rappelé et nommé ministre des affaires étrangères, Destouches resta seul, en qualité de ministre plénipotentiaire de France auprès de la cour d'Angleterre. A son retour, il obtint comme récompense une pension de 6,000 livres, réduite à 4,000 deux ans après.

Il s'était marié pendant son séjour à Londres ; une de ses lettres, datée de 1724, nous donne à ce sujet quelques renseignements.

Sa femme était une anglaise catholique, orpheline et sans grande fortune, paraît-il, miss Dorothee Johnston, alors âgée de 23 ou 24 ans. Le mariage fut célébré le 6 décembre 1722, en présence d'une sœur aînée, seule parente de la demoiselle, d'un marchand de Londres, ancien ami de sa famille, et d'un Français, professeur de clavecin, depuis longtemps établi dans le pays. Cette union fut tenue secrète jusqu'au retour en France. Pour quel motif ? Voici celui qui est allégué par Destouches : « J'étais chargé des affaires du roi en Angleterre, et je ne pouvais déclarer mon mariage sans m'exposer à de grandes dépenses que je n'étais pas en état de faire. » En 1724, il obtint pour sa femme des lettres de naturalisation.

A partir de ce moment, il ne songe plus qu'au théâtre. Ses deux meilleures pièces, le *Philosophe marié* (il y a dans cette comédie un mariage secret) et le *Glorieux*, sont l'une de 1727, l'autre de 1732.

Passons maintenant quelques années ; nous allons le retrouver au milieu de sa famille, et grâce à sa correspondance, nous pourrons voir plus en détail son intérieur.

Les gens de lettres, au siècle dernier, menaient pour la plupart une vie assez mondaine. Seul, ou presque seul, Rousseau cherchait souvent, loin de toute société, le recueillement et la nature ; aussi fut-il appelé misanthrope. Les autres préféraient les salons et les soupers, où ils trouvaient, avec le plaisir, une célébrité que n'auraient pas toujours méritée leurs ouvrages.

Destouches, lui aussi, peut être cité comme exception. Longtemps avant l'époque où Rousseau fut connu, il s'était fait sa retraite, malgré lui peut-être, car il n'était pas assez riche pour bien vivre à Paris, et ses dernières comédies n'avaient pas réussi ; il boudait le public. Mais il sut se résigner au moins, et jouir de cette existence paisible et simple, dans laquelle s'écoulèrent ses vingt dernières années. Il habitait une campagne, décorée par ses amis du nom de château, à Fortoiseau, près de la ville de Melun, dont il était gouverneur (gouverneur presque honoraire, ce n'était guère qu'un titre) et il vivait là avec sa femme et ses deux enfants, partagé entre les affections de famille, ses études de poète et les soins de sa campagne ; car l'académicien, l'ancien ambassadeur, ne rougissait pas de faire le fermier au besoin.

« Je voudrais, écrit-il à un ami, que vous m'eussiez vu excitant les moissonneurs, les grondant de ce qu'ils ne coupaient pas assez bas, réveillant mes charretiers pour les faire partir dès la pointe du jour, abrégeant leur sommeil de l'après-dinée, et jurant aussi pathétiquement qu'eux pour les mettre en mouvement, revenant des champs à la grange, quittant la grange pour courir aux champs, affrontant la pluie, les coups de soleil, suant, haletant, m'enrouant à force de crier. Oh ! que vous auriez eu de plaisir ! »

Plus d'un bel esprit, en effet, plus d'un petit-maître de la cour ou de la ville aurait souri ou rimé une épigramme sur cette ardeur rustique. Il est cependant bien naturel de

soigner ses intérêts et de songer à l'avenir de ses enfants : c'est le plus grand souci de Destouches, et nul ne peut l'en blâmer. Sa fortune est médiocre, les droits d'auteur sont peu de chose alors, et ses comédies, si applaudies à un moment, lui ont valu plus d'honneur que de profit. Son revenu principal, sa pension de 4,000 livres, doit disparaître avec lui. Et pourtant il faut marier sa fille, il faut établir son fils ; aussi prêche-t-il l'économie. Le fils est mousquetaire, et a suivi l'armée en Flandre ; il s'est battu à Fontenoy, à Raucoux, à Lawfeld ; mais le service est fort onéreux, et un jeune homme, quand il est en bonne compagnie, se laisse parfois entraîner à la dépense : 600 livres ne lui ont pas suffi en deux mois de campagne. On croirait, à entendre son père, qu'il en a dépensé bien d'autres. Une lettre sévère lui arrive, et voici un échantillon des reproches qu'elle contient :

« Pour moi, je sais bien qu'à votre place j'aurais mangé des croutes et bu de l'eau secrètement, plutôt que de me mettre dans le cas d'être abimé de dettes et d'épuiser ma famille. »

Ce n'est pas sur cet exemple qu'il faudrait juger notre poète : ses autres lettres nous donnent de lui une idée moins morose. Quand il écrit à son fils, et lui parle raison, il ne gronde pas d'ordinaire ; il conseille, il est affectueux et digne. Mais pourquoi chercher à peindre son caractère ? il est tout entier dans ces lignes :

« Plus vous serez bon fils et bon frère, plus vous trouverez de ressources dans notre cœur. Soyez sage, économe, vertueux, bon chrétien, et vous attirerez sur vous et sur nous la protection du ciel, cette protection toute puissante qui vaut infiniment mieux que les plus hautes protections de ce monde, et qui même nous les attirera quand elles nous seront nécessaires. La Providence ne manque point à ceux qui l'implorent et qui tâchent de mériter ses soins par leur conduite. »

Et le fils suivait ces conseils, en renonçant à ses droits pour établir sa sœur. Tannevot (1), un vieil ami de son père, après l'avoir félicité de ce généreux procédé, ajoutait alors ces mots du fond du cœur : « Vous êtes tous de braves gens, Dieu vous bénira. »

Ce vœu fut exaucé. Lorsque Destouches mourut, quelques années après, plus que septuagénaire, le sort de ses enfants était assuré, et le succès lui était revenu. Ses derniers moments furent heureux. Il n'eut pas la douleur si cruelle au cœur d'un poète, de survivre à ses ouvrages. Il était retourné seul à Paris, pendant quelques mois, en 1750, pour revoir ses amis, et se montrer encore une fois au public et à la cour. Il fallait obtenir en faveur de sa fille une pension de 1,000 livres qui lui tint lieu de dot ; il fallait aussi, et ce n'était pas le moins pénible, pousser l'épée dans les reins des comédiens. Ces derniers étaient alors puissants et pleins de morgue ; ils prenaient de grands airs avec ces pauvres auteurs, et se faisaient prier, solliciter comme des ministres, avant de consentir à jouer une pièce. Destouches réussit en tout : la pension fut accordée, la comédie fut jouée, c'était déjà beaucoup ; elle fut applaudie, ce qui était plus heureux encore, si l'on songe aux caprices orageux du parterre, aux passions et aux cabales qui faisaient alors de toute représentation nouvelle une bataille longtemps disputée, souvent désastreuse.

(1) Tannevot était secrétaire du contrôleur général, M. de Boullogne, et versifiait, lui aussi, à ses moments perdus ; il fit paraître une réfutation de l'*Épître à Uranie* de Voltaire, une tragédie d'*Adam*, un poème sur l'Eucharistie ; en 1752, il fut nommé censeur royal. L'homme valait mieux que le poète ; il y a dans ses lettres un ton d'honnêteté vraie. Tannevot était un ami dévoué, toujours empressé pour rendre service ; aussi Destouches le chargeait-il de ses négociations avec les comédiens, tâche pénible et souvent infructueuse.

Une des scènes les plus heureuses de la *Métromanie* est celle où nous voyons les transes du jeune auteur tandis qu'on joue sa première pièce. Il n'a pas osé entrer dans cette salle terrible où son sort se décide, il doute de lui-même, il a la fièvre, il ne vit plus.

Je ne me connais plus aux transports qui m'agitent...

Voici l'heure fatale où l'arrêt se prononce !

Je sèche, je me meurs. Quel métier ! J'y renonce...

Mais mon incertitude est mon plus grand supplice :

Je supporterai tout, pourvu qu'elle finisse.

Chaque instant qui s'écoule, empoisonnant son cours,

Abrége au moins d'un an le nombre de mes jours.

Cette peinture si vraie, si touchante, nous la retrouvons ici ; mais ce n'est plus l'auteur qui tremble, c'est sa famille qui est au supplice. Voici une lettre du fils, resté à Fortoiseau avec sa mère, pendant ce voyage de Paris :

« Après trois jours des inquiétudes les plus cruelles, envisagez vous-même, cher papa, notre situation en ouvrant votre lettre de lundi dernier. Je trouvais notre courrier d'une lenteur exécrable ; j'allais à la porte à chaque bout de champ. Enfin il arrive : j'ouvre en tremblant votre lettre, je vois en gros votre triomphe ; je cours vite à la salle pour l'annoncer à la chère maman. Elle s'était enfuie dans sa chambre, et là, attendait les larmes aux yeux la décision. J'entre en sautant de joie, je saute à son cou et n'ai que le loisir de lui crier victoire. Je veux lui lire votre lettre, mais j'avais la vue si troublée, le cœur si saisi, que je n'en pus venir à bout. Cependant nos sens se calment petit à petit, et nous lisons et relisons quatre fois votre lettre pour nous dédommager de sa brièveté. »

Telle était cette famille si unie, si simplement honnête. Pour apprécier ces sentiments à leur valeur, songeons aux scandales du temps ; rappelons-nous qu'elles étaient les idées et les mœurs des classes qui donnaient le ton à la société. Pour bien des gens, le mariage était devenu ridicule.

Une comédie de La Chaussée nous apprend quel est alors le Préjugé à la mode : quand, par malheur, on est marié, il est honteux d'aimer sa femme. Un jeune seigneur, Durval, adore la sienne ; mais il craint de le laisser voir, et la traite fort mal, toujours par peur du ridicule. Que devenait la famille en pareil cas ? Il fallut Rousseau et sa voix éloquente pour remettre en honneur les sentiments de nature, et Rousseau, en même temps qu'il prêchait le bien, donnait l'exemple éclatant du mal. Songeons aussi à la vie peu édifiante et plus ambitieuse de la plupart des écrivains du siècle, et nous donnerons notre sympathie à un poète un peu ignoré maintenant, malgré son mérite réel. Nous venons de pénétrer dans son intérieur, et nous y avons trouvé cette pureté morale que les contemporains remarquaient dans ses ouvrages.

ROI, POÈTE LYRIQUE.

C'est alors un grand personnage que Pierre Charles Roi, dont la postérité conserve à peine le nom, et dont elle se garde bien de lire les œuvres. On l'appelle le lyrique, non qu'il ait rien d'un Pindare ou même d'un J.-B. Rousseau, le pauvre homme ; mais il a écrit un grand nombre d'opéras, de ballets et de divertissements. C'est le poète en titre, le fournisseur des fêtes de la cour. Quand on célèbre une naissance de prince, les seigneurs lui demandent des devises, des inscriptions latines pour les illuminations de leurs hôtels : M^{me} de Pompadour lui commande des vers pour le roi, le roi lui en commande peut-être pour

M^{me} de Pompadour. Il est même aussi, dit-il dans ses lettres, poète du Parlement, titre que Voltaire n'a pu lui disputer. Quel besoin le Parlement avait-il besoin d'un poète, et quelles étaient les fonctions de ce poète ? il oublie de nous le dire. De plus, il est trésorier de la chancellerie de la Cour des Aides de Clermont. Inutile d'ajouter qu'il a une pension du roi.

Mais sa plus grande gloire est d'être chevalier de Saint-Michel ; en cela, il est supérieur à tous ses confrères. Chevalier, ne l'est pas qui veut. Saint-Michel est un ordre noble, avec son généalogiste, chez lequel les candidats doivent d'abord faire leurs preuves, et qui exige, ou d'anciens parchemins, ou des lettres de noblesse. Ni Montesquieu, ni Buffon, ni même Voltaire, si bien en cour à un moment, ne sont chevaliers ; en revanche, Roi est plus que chevalier ; il est secrétaire de l'Ordre, ce qui est, dit-il, la première distinction.

Voici une ombre au tableau ; un honneur manque à notre poète : il fait des vers depuis quarante ans, et il n'est pas de l'Académie, quel oubli ! ou, si on ne l'a pas oublié, quelle sottise ! Pour nous, la raison en est bien simple : l'Académie ne peut guère recevoir un homme qu'elle a fait jadis enfermer à Saint-Lazare, puis exiler à Tours (1734), pour avoir publié contre elle une méchante satire, intitulée *le Coche*. Il est vrai que bien des auteurs, avant de siéger parmi les immortels, les ont maltraités en vers ou en prose, et que leur talent a fait tout pardonner. Roi s'imagine, sans doute, qu'il a, lui aussi, mérité son pardon, et il s'empresse de trouver à cette exclusion un autre motif. Selon lui, l'Académie n'est pas assez difficile. Qui reçoit-elle, en effet ? un Marivaux, un La Chaussée, un Gresset, un Piron, que le roi est forcé d'exclure ; des

savants, physiciens ou géomètres, Buffon par exemple, comme si on voulait fondre l'Académie des sciences avec l'Académie française ; tout se fait par cabale, et ces choix indignes ruinent l'Académie dans l'esprit des gens de goût. Roi est son ennemi, il la crible d'épigrammes, mais il ne peut s'empêcher de la plaindre, d'en avoir pitié. *Miseranda vel hosti*, dit-il souvent.

Ces plaisanteries reviennent à chaque lettre, et Destouches ne doit pas les trouver de son goût. Pour y mettre fin, il conseille au lyrique de se présenter ; mais celui-ci n'y consentira jamais, par égard pour ses confrères de Saint-Michel. « Un particulier isolé, dit-il, peut essayer l'opprobre d'un refus ; un membre d'un ordre, et secrétaire, est comptable de sa réputation et de ses démarches à tous les chevaliers. » Il va même plus loin. « Je sais, dit-il, que le refus serait offensant pour le roi même. Un homme que Sa Majesté a décoré et pensionné est-il un objet de rebut ? »

A la bonne heure, voilà du dévouement : le poète se sacrifie pour épargner au roi un affront. Mais, répond Destouches, si vous faisiez parler le roi lui-même ? nul n'oserait lui déplaire. Ce conseil est heureux et séduisant. La lettre de Destouches est montrée à un maréchal de France, qui s'écrie : — Je le répète, dit le lyrique, sans ostentation. Voici les paroles du maréchal : « Un Montmorency demande-t-il au roi des lettres de jussion et des dispenses des degrés pour être chevalier du Saint-Esprit ? — Je ne sais s'il se moquait de moi, ajoute le poète, tant l'hyperbole est outrée. Une dame qui était là me dit : « Eh ! quel petit auteur devra se mettre sur les rangs quand vous vous montrerez ? Ont-ils jouté contre Voltaire, qui avait des taches que vous n'avez pas ? »

Le maréchal a raison ; notre lyrique ne fera pas parler le roi et ne se présentera même pas ; sa dignité s'y oppose. Il dirait presque : L'Académie a plus besoin de moi que je n'ai besoin d'elle. S'il ne le dit pas, il le pense, et voudrait le faire croire.

Puisqu'il en est ainsi, il devrait se résigner et attendre ; mais, comme dit Piron, « c'est un chien qui va toujours battant queue autour des portes de l'Académie. » Il use de stratagème ; il voudrait faire croire que le public et la cour sont désireux de l'y voir entrer. Le public est malin, connaît sa haine pour Fontenelle, et trouverait plaisant de donner au lyrique cet héritage, pour lui faire prononcer l'éloge d'un ennemi. La cour pense de même : « Les malicieux de la cour, dit-il, un duc d'Ayen, un Souvray, un duc de la Vallière, me condamnent déjà ou à mort, ou à succéder à Fontenelle, pour m'embarrasser du panégyrique. Il est vrai que cela serait curieux. Ils me menacent d'armer leurs amis, le roi même . . . » La menace n'effraie pas ; elle réjouit, au contraire, comme une promesse. Par malheur, Fontenelle n'est pas mort et ne mourra pas de si tôt ; il n'a que 94 ans. « Ce Mathusalem, dit Roi, n'est pas au bout de sa carrière ; il mange, boit et dort comme à 20 ans. » L'héritier en est désespéré.

Une autre succession aussi séduisante est celle de Voltaire, que Roi déteste plus encore que Fontenelle. Le bruit de sa mort a couru à son retour de Prusse ; si la nouvelle, pour cette fois, est fausse, elle ne peut tarder d'être vraie, avec un homme de 59 ans, toujours malade. « Attendons, dit-il, la mort de Voltaire ; la singularité, la malice du public, et la curiosité de m'embarrasser dans un sujet aussi scabreux me fera peut-être appeler. » C'est là une chance bien incertaine ; aussi, malgré ses belles résolu-

tions et ses promesses, Roi essaie-t-il quelques démarches. Il ne se présente pas formellement ; mais il sonde le terrain, il entreprend des visites et fait connaître son désir, sous le sceau du plus grand secret. Duclos, le président Hénault, Mairan, l'abbé Sallier, l'abbé d'Olivet, M. de Saint-Aignan et plusieurs autres reçoivent sa confiance, il est poliment éconduit. « Les deux à qui j'ai parlé, dit-il (l'archevêque de Sens et l'abbé de Saint-Cyr, qu'il avait été voir à Versailles) ont débuté par l'étonnement de me voir aspirer, à l'âge où je suis, et avec ma réputation, à un titre qui m'a été quarante ans si indifférent. Cela est-il compliment ou reproche ? » Il s'était même adressé à la duchesse de Luynes, dont il espérait la protection : on sait qu'à cette époque plus qu'à toute autre, les femmes faisaient les élections académiques. « Elle m'a dissuadé tout net de faire un pas, quoique mes talents et mes mœurs parlent pour moi plus que pour personne. J'ai entrevu qu'elle intriguait pour un autre. »

Ainsi finit cette candidature qui ressemble à tant d'autres, mais avec plus de vanité et de ridicule. Convoitise perpétuelle, indifférence affectée, dédain simulé, démarches timides, ou bien guerre ouverte, railleries et épigrammes, rien ne manque à cette petite comédie, qui est la meilleure pièce de l'auteur. Le lendemain de l'élection de Voltaire, Piron, autre candidat malheureux, mais non ridicule, écrivait à Destouches :

« Vous venez d'y recevoir un terrible homme pour lui (pour Roi). Avez-vous jamais vu des chats courir ensemble à une même porte fermée ? Le premier qui enfile la chatière ne manque pas de se retourner aussitôt et de se mettre en sentinelle pour attendre l'autre et lui faire face à son arrivée. M. Roi n'a encore qu'à se montrer avec son St-Michel, cette fois-ci, ce sera le diable qui chassera l'ange du Paradis. Je le trouvai assez gai pour le lendemain

d'une si mauvaise journée ; cela lui fit honneur dans mon esprit. C'était une grande force d'âme à lui de ne se pas laisser aller à de tristes rêveries, car pour de gaies, il en eut, ne fût-ce que celle qui sans doute contribuait fort à le consoler ; j'entends l'idée où il est que j'enrage autant que lui d'être aux Limbes. Il me reproche sans fin sans cesse que j'ai eu le baptême et que j'attends la confirmation ; si je n'avais craint d'offenser Dieu et mon prochain, en suivant ce petit abus du nom des sacrements, je lui aurais bien rendu sa plaisanterie en lui disant que si j'ai eu le sacrement de baptême, vous lui avez tous conféré celui de pénitence ; mais je n'étais pas bien sûr que cela l'eût fait rire, etc. »

Celui-là, du moins, savait prendre gaîment son parti.

Mais puisque l'Académie française a si mauvais goût, pourquoi le poète ne se présente-t-il pas à celle des Inscriptions et Belles-Lettres ? Il mériterait d'y entrer, dit-il, tout comme un autre. Ce n'est pas qu'il ait fait le moindre ouvrage d'érudition, on n'en demande pas tant alors ; mais il est élève de Dacier, et il sait du latin comme Vadius savait du grec, autant qu'homme de France. L'on s'en douterait, du reste, au nombre prodigieux des citations dont il émaille sa correspondance, et à l'affectation pédantesque de son style : il ne dit pas : « mon cher ami », il dit *amice colendissime* ; il ne dit pas adieu, il dit *vale*, et ainsi du reste. Il sait même le grec, dit-il, et il en profite pour décorer M^{me} Destouches de je ne sais quel nom mythologique qui essaie d'être galant et qui n'est que grotesque. Ici encore, nous ne pouvons mieux faire que de citer Piron, dont la malice est toujours en verve quand il découvre un ridicule : nous voyons dans une lettre écrite à Destouches :

« Oh ! que M. Danchet (autre lyrique) vous ferait ici pleuvoir de beaux passages d'Horace que vous sauriez aussi bien que lui ! Mais il me semble que M. Roi donne étrangement aussi dans le

Danchet. Ils s'arrachaient hier tous deux Virgile, Horace et Ovide de la bouche. Cela est plaisant que l'érudition soit passée aux faiseurs d'opéras, pendant que nous autres, beaux faiseurs de poèmes à la grecque et à la romaine, nous rampons dans le grand chemin du bon sens et des vaches. »

Nous venons de voir la vanité du poète ; il a y autre chose en lui, c'est l'envie, la critique haineuse d'un homme mécontent de sa destinée. Et pourtant, à part l'Académie, que peut-il désirer ? il est riche et en faveur ; son ambition devrait être assouvie, mais quelques gens sont ainsi faits ; toute gloire les offusque, tout succès est une injure pour eux. Tel est notre homme. Fréron est le seul contemporain dont il fasse un peu l'éloge ; les autres sont indignement jugés et maltraités.

Les deux lyriques célèbres du siècle, J.-B. Rousseau et Lebrun, étaient d'humeur méchante et excellaient dans l'épigramme ; on en peut dire autant du nôtre, au talent près. Il fut un des créateurs du fameux Régiment de la Calotte, pour lequel il expédia bon nombre de brevets, et sa raillerie, bonne ou mauvaise, lui porta plus d'une fois malheur ; quand on parle de lui maintenant, ce n'est guère que pour rappeler les bastonnades qui ont rendu son nom légendaire, car il en avait reçu un peu de tout le monde, et nul ne le plaignait ; on disait plutôt avec Voltaire : « C'est un homme qui a de l'esprit, mais ce n'est pas un auteur assez châtié. » Ces leçons multipliées ne l'ont pas rendu plus sage. Il fait encore des épigrammes, et ses lettres en sont remplies ; c'est un besoin de sa nature. Inutile de reproduire ces épigrammes, aucune n'en est digne ; les plaintes éternelles qu'il fait entendre sur la corruption du

goût, les injures qu'il prodigue indistinctement à tous les auteurs contemporains, nous le feront mieux connaître. Pour lui les comédies de La Chaussée ne sont que des jérémiades, Marmontel est un intrigant, Gresset, un pédant de collège et un glouton, Rameau, le grand musicien, est un hurleur et un barbare ; ainsi des autres. Tout cela n'est que ridicule, et l'exemple de Roi peut montrer mieux que tout autre combien l'envie rend aveugle, quels sots jugements elle fait porter en dépit de l'évidence.

Ainsi, en 1753, Buffon, déjà célèbre, était reçu à l'Académie ; aux yeux de Roi, c'était un crime. Son discours fut un événement. Il ne parla guère, malgré l'usage consacré, du cardinal de Richelieu, du chancelier Séguier, de Louis XIV, de Louis XV, ou de l'académicien peu intéressant qu'il remplaçait (1). Au lieu d'un éloge banal, il osa composer une œuvre utile ; lui, homme de science, ne craignit pas de parler littérature ; il choisit pour sujet de son discours *le style*, et donna d'excellents préceptes sur un art où il excellait. Sa harangue eut un grand succès, et elle est restée classique. Mais ce pauvre Roi en fait des gorges chaudes, il la trouve pitoyable. « Le discours de Buffon, dit-il, est fort berné, ainsi sera de ceux qui le suivront. » Autre part il dit : « La harangue de Buffon est huée dans la ville et à la cour, elle est même au-dessous de celle de Moncrif (qui lui avait répondu). »

Une autre fois, il est encore plus mal inspiré. L'acteur Lekain, on le sait, eut au siècle dernier une réputation prodigieuse, et même après sa mort il a été longtemps cité comme l'artiste le plus tragique qui eût paru sur la scène

(1) Languet de Gergy, archevêque de Sens, fougueux ennemi des Jansénistes, auteur de *Marie Alacocque*.

française. C'était notre Garrick, et Talma l'a égalé sans le surpasser. Il débutait en 1750 ; son histoire est curieuse. Fils d'un orfèvre, il jouait la comédie avec ses amis sur un théâtre particulier, comme il y en avait beaucoup alors. Voltaire le vit par hasard, et à la fin de la soirée, se fit présenter le jeune premier, dans lequel il avait deviné le grand tragique. Quelque temps après, Lekain, soutenu, lancé par lui, se montrait au vrai public, sur la scène du Théâtre-Français, non comme un débutant, mais déjà comme un maître. Roi se garde bien de reconnaître du mérite à un protégé de Voltaire. « Il est, écrit-il, déplorable dans le tragique ; mais dans le comique il est capable de remplacer Granval. » C'est jouer de malheur ; mais voici qui est plus fort : « Ce Lekain, aussi difforme que Beaubourg, outré dans son jeu, se démenant comme un possédé, convainc le public d'avoir eu Voltaire pour maître. Il déclame d'après ce modèle de sagesse, de retenue et de bienséance : sa voix est rauque et maigre comme celle de l'original qu'il copie. » L'envie se montre, et un autre ami de Destouches, l'honnête Tannevot, auquel la lettre est communiquée pour être expédiée en son nom, sans frais, est obligé d'écrire en marge : « Ce Lekain toutefois réussit prodigieusement. Il n'y a qu'une voix pour lui, même parmi les acteurs : son action, sa déclamation, est une image vive de la nature. Il faut toujours, ajoute-t-il, appeler un peu des jugements de notre ami. »

Cette haine de Voltaire, qui l'inspire si mal, ne ressemble pas à une autre. Ce n'est plus une passion, c'est une folie, c'est une maladie : elle complète le portrait. Quels étaient ses griefs contre Voltaire ? étant donnée sa nature, ils sont faciles à découvrir. Tous deux avaient débuté vers la même époque ; mais l'auteur d'*Œdipe*, à 24 ans, s'était déjà

placé au premier rang des poètes contemporains, tandis que Roi végétait encore, obscur et pauvre ; il ne lui en faut pas davantage. Plus tard, Voltaire accapare le théâtre et occupe tous les esprits : nouveau grief. Joignez à cela quelques plaisanteries et un échange d'épigrammes ; enfin, et c'est là son plus grand crime, Voltaire a la cruauté de chasser sur les terres du pauvre lyrique. Ne devrait-il pas se contenter de la faveur publique ? Non, il lui faut les applaudissements et les grâces de la Cour. On joue à Versailles la *Princesse de Navarre*, et les honneurs pleuvent sur lui.

Nous comprenons la haine de Roi. Il s'est ligué avec l'abbé Desfontaines, avec Fréron : et il attaque sans relâche celui qu'il croit son rival. Citons, parmi ses principaux libelles, le *Discours prononcé à la porte de l'Académie par M. le Directeur à M****, où il raille l'échec de Voltaire en 1743, une *Satire sur le poème de Fontenoi* (1745), et surtout le *Triomphe poétique*, composé par lui en 1736 et publié de nouveau en 1746, pour empêcher l'élection de son ennemi. Ce dernier ouvrage fit scandale et valut de la prison à plusieurs libraires ou colporteurs. Quand la haine est aussi forte, tous les moyens paraissent bons. A la première représentation de *Mérope*, Roi était avec son confrère Cahusac (encore un lyrique) chef de la cabale qui voulait faire tomber la pièce, et lorsque le succès fut décidé, malgré leurs efforts, lorsque le public transporté demanda l'auteur avec mille cris d'enthousiasme, tous deux pensèrent, disent les contemporains, tomber en syncope, ce qu'on jugea par la pâleur mortelle dont leurs visages étaient couverts.

Faut-il s'étonner, après cela, que ses lettres soient pleines d'invectives, de médisances, et venimeuses comme

des pamphlets ? Il s'est bien promis, à un moment, de ne plus parler de Voltaire, mais on sait ce que vaut un pareil serment. Il n'écrit plus ce nom détesté ; mais il le remplace par d'aimables synonymes : l'*Écervelé*, le *Scélérat*, le *Prodigieux*, quelquefois il l'appelle *Cotin*, ou bien encore le *Cartouche du Parnasse* ; un Nicolardot ne dirait pas mieux. En maint endroit, il le nomme *Prédicateur d'athéisme*, ce qui prouve ou qu'il le calomnie sans l'avoir lu ; ou qu'il l'a lu sans le comprendre. Il voudrait voir l'Académie l'exclure pour punir sa désertion (son séjour en Prusse), il voudrait l'enterrer et lui succéder. Enfin que ne voudrait-il pas !

On voit quel était ce caractère de poète, que sa correspondance intime nous montre à nu, avec son incroyable vanité et son envie ridicule. Destouches, malgré toute son amitié, ne pouvait ignorer ces défauts, et nous savons en effet par Tannevot que l'un et l'autre n'étaient pas toujours disposés à croire le lyrique sur parole. Quant à essayer de le corriger, c'eût été peine perdue : ils le laissaient dire, et ne pouvaient mieux faire. De pareilles maladies sont incurables.

LA SORINIÈRE.

Comment la Sorinière entra-t-il en relations avec Destouches ? l'origine de cette liaison est toute littéraire ; à ce titre, elle mérite d'être rapportée.

Il y avait deux camps à cette époque, deux armées toujours en bataille : les philosophes, nombreux, ardents,

agressifs, et les défenseurs de la tradition politique ou religieuse. La lutte dura tout le siècle, sans trêve ni relâche, et ne laissa personne indifférent. Destouches, peu belliqueux, ne s'engagea pas dans la mêlée ; mais il aimait rompre à l'occasion quelques lances avec les novateurs. En 1743, il avait publié dans le *Mercurie galant* des vers contre Bayle, le précurseur des philosophes, l'auteur du fameux Dictionnaire qui était l'arsenal des incrédules. La réponse ne se fit pas attendre : c'était une mauvaise épître en style marotique, toute à la louange de Bayle, et, comme on le pense bien, peu aimable pour Destouches, qui riposta dans le *Mercurie* d'octobre 1743. Ainsi finit l'escarmouche. Mais la lettre marotique était anonyme, et fut attribuée à plusieurs. Beaucoup d'ouvrages couraient de la sorte sans signature, et il ne faut pas s'en étonner ; le procédé était si commode ! L'auteur pouvait ainsi éviter le premier scandale, taquiner la censure, se dérober aux poursuites, désavouer au besoin, et même attribuer à un ennemi, pour le perdre, l'ouvrage menacé par la police. Les dénonciations ne manquaient point en pareil cas.

Ici, la police n'avait rien à voir, mais Destouches devait être curieux de connaître son adversaire. Un jour, il reçoit une lettre mystérieuse, datée d'Angers : l'écriture est déguisée, les précautions prises sont minutieuses. On le prie de ne point répondre avant trois mois, pour ne rien trahir ; on craint même que la présente ne soit interceptée, car « l'homme dont il s'agit est terrible, et a partout des émissaires. » Bref, on ne prendrait pas plus de soins pour cacher le secret d'un complot. De quoi s'agit-il donc ? de lui faire connaître l'anonyme : c'est « un homme très-faux, très-malin, et de plus très-fou, M. de la Sorinière, demeurant à la terre de ce nom, six lieues au delà d'Angers. » Il

est coupable, à n'en pas douter, car il a acheté les œuvres de Bayle et celles de Marot, voici déjà quelque temps. Destouches est prié, en conséquence, de lui faire sentir la pointe de ses épigrammes.

L'auteur de cette belle dénonciation était-il de bonne foi, ou n'était-ce pas plutôt un mauvais plaisant, qui, en attirant ainsi sur La Sorinière la vengeance du poète, vengeance qu'il espérait terrible, voulait faire rire toute sa province aux dépens du pauvre homme ? Quoi qu'il en soit, le calcul fut déjoué. Prévenu on ne sait comment, La Sorinière écrivit à Destouches pour se justifier, prouva son innocence, et devint, sinon l'ami, du moins le correspondant de celui dont il avait failli être la victime. Ses ennemis ont beau dire, il n'a rien de terrible, au contraire, ses lettres nous donnent l'idée du meilleur et du plus candide des hommes : il est en admiration devant Destouches, et se met en frais pour lui ; ce ne sont que protestations de reconnaissance, que déclarations passionnées.

Mais puisque ses ennemis lui ont rendu le service de lui faire connaître un académicien, il en profite pour envoyer ses vers et consulter sur leur mérite, car il est bel esprit, « et dans cette misérable province, dit-il, on ne trouve pas un seul homme qui sache quasi lire. A qui communiquer mes ouvrages ? aux échos de mes bois. » C'est un génie incompris. Les vers sont détestables, cela va sans dire, et les précautions qu'il prend pour les communiquer sont aussi amusantes que celles d'Oronte quand il va lire son sonnet au Misanthrope : « Ma trop grande vivacité me fait produire avec une rapidité étonnante les petites choses dont je suis capable, mais de revenir sur mes pas, la chose m'est absolument impossible. » Il confie même ses projets d'ouvrages : pour bien prouver qu'il n'est pas homme à

prendre la défense de Bayle, il va composer une épître de cent vers contre les incrédules ; et ne pouvant créer un long poème, il voudrait traduire, le livre de Job, par exemple, ou celui de la Sagesse. Mais il finit par y renoncer, par laisser, comme il dit, Job sur son fumier. Il avait aussi pensé, — mais il a bien fait de ne pas entreprendre un pareil travail, — il avait pensé autrefois à mettre en vers les *Maximes et Réflexions morales* de la Rochefoucauld, idée bizarre si jamais il en fut ! « mais que deviendrait, dit-il, la précision de l'original ? » c'est ce qu'il aurait dû se dire avant d'y penser.

C'est une figure à part que celle de ce correspondant naïf ; Destouches devait en rire souvent. Qui sait s'il n'aura pas tiré bon parti de cet original ? Une de ses dernières comédies, la *Fausse Agnès*, s'appelle en second titre : *le Poète campagnard*, et l'un des personnages, des Mazures, bel esprit de province, ressemble furieusement à la Sorinière ; celui-ci aura peut-être, sans le vouloir, servi de modèle. C'est un moyen comme un autre de passer à la postérité.

LÉON FONTAINE.



LES JÉSUITES ET LE COLLÈGE DE BOURG.

(Suite et fin.)

II.

Nous avons laissé les Jésuites aussi peu avancés après dix années d'efforts qu'ils l'étaient en 1623 : tout conspirait contre eux, le zèle maladroit du Conseil de ville, les boutades du bonhomme Seyturier, l'inertie passive d'une partie des bourgeois et l'hostilité marquée de quelques-uns d'entre eux. En dépit de leurs travaux, les Pères étaient humblement restés au nombre de deux, mais ils se multipliaient louablement : retraites, sermons, confessions, port des Sacrements les occupaient entièrement et on était sûr de les trouver partout où leur ministère les pouvait faire désirer. Jusqu'en 1633, ils vaquèrent silencieusement à ces saintes occupations, voulant, sans nul doute, faire oublier les maladresses des derniers syndics, la lettre au Révérendissime archevêque de Lyon et les pétitions de bénéfices possédés par des gens pleins de vie et de santé.

En 1634, les papiers des Pères nous permettent de les suivre de nouveau : nous le ferons soigneusement. En cette même année et le 11 avril, le vieux Seyturier les troublant toujours, ils firent consulter deux avocats de Dijon sur la possibilité d'attaquer avec fruit ce vieillard

obstiné et rageur. Maitres Dechevance et Maleteste, signataires de la consultation, après avoir pris pleine et entière connaissance des testaments de Jacques et de Louise de Monspey des années 1579 et 1621, se livrèrent à une docte et puissante dissertation tantôt latine, tantôt française, puis conclurent enfin (sauf meilleur avis) que la dame de Monspey n'étant que fideicommissaire des biens de Jacques dont elle devait, en l'absence de mâles, jouir sa vie durant, était dans la stricte obligation de passer ces biens intacts et non touchés à son fils Melchior, sans aucune distraction. Donc la donation de la dame de Monspey était abusive, illusoire et non fondée. Les demandeurs se le tinrent pour dit et gardèrent le silence.

Le 19 septembre de la même année, dans la réunion du Conseil de Ville, il fut de nouveau parlé du Collège. Les sieurs syndics Hugon et Dugad firent part en ces termes de leurs projets à l'assemblée :

« L'érection et établissement d'un Collège de Jésuites seroit » grandement prouffictable à cette ville pour diverses considéra- » tions, particulièrement pour l'instruction de la Jeunesse et l'exer- » cice de la Religion catholicque, apostolicque, romaine, piété, dé- » votion et culte divin, dont le prouffict pourroit reuenir tant au » général qu'au particulier, ce qui est layssé à chascun à compren- » dre et qui seroyt long à déduire. » — « Sur la quelle proposition » fut arrêté et délibéré, à la pluralité des voix, qu'on songerait à un » établissement des Pères Jésuites en ceste ville, et qu'à ces fins » les Supérieurs sont priés et requis de vouloir bien accorder » pourveu qu'il ploise à Mgr le Prince de moyenner le Breuet et » permission du Roy. Et sous l'espérance de pouvoir obtenir le » dict brevet et le consentement des dicts Pères Jésuites, l'Assem- » blée résout que les syndics et aulcuns du Conseil, et par la parti- » cipation de ceux qu'ils jugeront à propos, traiteront avec le Pro- » vincial ou autres ayant pouuoir et promectront fournir et paier » annuellement la somme de 1,200 livres, et pour tous bâtimens, » logemens et ameublemens la somme de 1,000 livres, à la charge

» que les PP. bastiront où et comment leur semblera, sur les places
» et lieux appartenans à la ville, cinq classes jusqu'à la rhétorique
» inclusivement, et seroyt advisé avec eux de modérer la somme et
» revenu de 1,200 livres, au cas que cy après les dicts Pères puils-
» sent obtenir bénéfices suffisants à leur entretien. »

On voit que par cette délibération le Conseil reculait et proposait un rabais sur les 1,500 livres qui avaient tant fait crier jadis : était-ce par crainte, était-ce par économie ? Voilà ce que je ne puis dire. J'aime mieux voir dans ce marché une sage gestion financière. D'ailleurs, la réduction des 1,200 livres, à mesure que les Pères pourront cueillir héritages, pensions ou bénéfices, est une preuve de mon dire.

Mais les héritages, pensions ou bénéfices semblaient se jouer à l'envi des combinaisons du Conseil et des vœux ardents des Jésuites : pensions et bénéfices fuyaient comme de vains mirages. Après les fâcheux échecs éprouvés en poursuivant les bénéfices de Villereversure, de Saint-Antoine, de Jasseron, de Villette, je n'en veux donner qu'un exemple.

Il y avait dans le voisinage de Bourg une proie bien tentante, belle, commode et peut-être accessible : c'était le prieuré de Villemotier, une des plus vieilles fondations de la Bresse. Une conférence eut lieu à ce sujet, le 21 mai 1635, entre des personnages bien informés, mais qui n'ont pas jugé à propos de laisser leurs noms. Je trouve, sur cette conférence, un petit papier, soigneusement plié et agrémenté de cette écriture fine, liée, abrégative qu'avaient à cette époque les gens qui, pour une raison ou pour une autre, écrivaient beaucoup : l'écriture de Guichenon est le type du genre. Ce papier est ainsi marqué au dos : « Retenu de la conférence du 21 mai 1635 et ce qui s'en est ensuyvy ». Ce « *Retenu* » est d'autant plus précieux

que le prieuré de Villemotier appartenait alors à deux Seyturier, proches parents du vieux mari de la feue dame de Monspey. On y apprend ceci : « La paroisse de Villemotier contient deux villages : leurs dixmes valent, année commune, 70 quartaulx moitié froment, moitié seigle. Le domaine du prieuré vaut environ 20 quartaulx de bled et on y passe, d'ordinaire, six vingts chars de foin. En plus on perçoit toutes les dixmes sur Courmangoux en bled et vins, ce qui vaut pour le bled 40 quartaulx et pour le vin de 80 à 100 quartaulx ; plus la dixme de Verjon, 25 quartaulx de bled et 20 tonneaux de vin ; puis les dixmes de Salavre, Saint-Remy, Dingier et Nantel qui valent 70 quartaulx de blé et 30 de vin ; plus la dixme de Vaccagnole qui vaut 40 moitiers de seigle, et celle de Cologna louée 200 livres. La rente de Villemotier vaut 1,000 coupes de tout bled, plus les corvées, droits de justice moyenne et basse et autres droits seigneuriaux. »

Obtenir pareil bénéfice était tentant, surtout si on pouvait l'enlever à des Seyturier. Aussi suit une note sur les possesseurs de tant de quartaulx de froment et sur les formalités par eux accomplies pour jouir de si belles rentes. Voici cette note :

(Est prieur Alexandre de Seyturier : Jean de Seyturier est pensionné sur le bénéfice.)

3 décembre 1625 : Signature apostolique pour le prieuré de Villemotier en faveur de noble Alexandre de Seyturier en cas de décès de Jean le puisné.

11 janvier 1626 : Procuration du dit Alexandre à M^e Jean Durod pour prendre possession en son nom.

18 janvier 1626 : Acte de mise en possession ; à quoi Jean l'aîné s'est opposé.

7 avril 1626 : Insinuation du dit acte de prise en possession et opposition formée.

13 may 1626 : Insinuation de la dite signature apostolique.

Septembre 1626 : Provision apostolique dudit prieuré impétrée par M. Roland, curé de Villemotier, tant sur les dits Jean de Seyturier qu'Alexandre.

14 may 1627 : Procuration en blanc de Jean de Seyturier *ad resignandum*, entre les mains de S. S. en faveur d'Alexandre, sous la réserve de la moitié des fruits francs de toutes charges.

30 may 1627 : Signature apostolique en faveur d'Alexandre.

9 février 1628 : Prise de possession par le dit.

25 janvier 1632 : Bail à ferme du prieuré passé à Jean Rosset et Claude Pommier, moyennant 2,850 livres, toutes charges payées.

Les renseignements sont sûrs et complets : voilà la simple liste des légères formalités à remplir pour jouir en paix de 3,000 livres de rente et de droits seigneuriaux. Il ressort, en somme, de l'étude de ce papier, que les Seyturier auraient eu vent d'ambitions quelconques dirigées contre eux : c'est ce qui explique pourquoi Jean passe le bénéfice à Alexandre et pourquoi il se réserve la moitié des fruits. Les deux frères s'unissaient aussi contre l'ennemi commun : si l'un mourait, l'autre était prêt et apte à recueillir la succession totale.

Quoi qu'il en soit, les Pères ne purent obtenir l'objet de leur ambition. Ce bénéfice leur tenait cependant bien au cœur, puisqu'ils le poursuivaient encore en 1735, époque où l'abbaye de Saint-Claude, mère de Villemotier, fut érigée en évêché, et le prieuré attaché à jamais à la nouvelle manse épiscopale.

Voilà une bien longue digression, mais je l'ai crue nécessaire. Elle donne à mon avis de curieux détails sur un monde éteint et une administration passée et presque inconnue. Hâtons-nous de revenir au Collège.

Les conditions nouvelles posées par le Conseil de ville aux Jésuites, dans sa séance du 19 septembre 1634, furent immédiatement communiquées au Père Boniel, provincial

à Lyon, par le Chef de la mission de Bourg, le Père Pierre Bullioud.

Ce Père Bullioud n'est point le premier venu : il est un des ornements de son Ordre et une gloire du vieux Lyon. La présence à la mission de Bourg de ce savant est une preuve de l'obéissance passive des membres de la Compagnie sans distinction. Bullioud, mort en 1661, passa sa vie presque entière à fouiller les archives des églises et des monastères pour y recueillir des titres relatifs à une histoire du Lyonnais. Il a laissé un manuscrit en 9 volumes in-4° intitulé : *Lugdunum Sacroprophanum*, qui contient un grand nombre de documents importants pour notre pays : il a déchiffré et copié les martyrologes, les obituaires, les actes capitulaires, les cartulaires de St-Jean, de St-Irénée, de St-Just, de St-Paul, de l'Île Barbe, d'Ainay, de Savigny, documents originaux, qui, sans ses copies, seraient à jamais perdus. Il était en relation avec tous les chercheurs de son temps (1), ami de Guichenon : les manuscrits de ces deux historiens sont à Montpellier (2).

Le Père Boniel, de Lyon, après avoir pris connaissance des conditions de la Ville, fit tenir, le 6 novembre, la lettre suivante au P. Bullioud :

(1) Il était en correspondance avec les frères Sainte-Marthe, Dubouchet, les PP. Chifflet, Colonia, Ménestrier, avec Dupuy, Guichenon, Duchesne, etc., etc.

(2). Les manuscrits de Guichenon forment 38 volumes in-4°. Achetés après sa mort par M. de la Valette, président des trésoriers de France en la généralité de Lyon, transférés plus tard par ses héritiers au château de Thorigny, près de Sens, ils furent saisis par la Nation en 1792, transportés à Sens puis à Auxerre, et c'est de là que, sous le Consulat, un délégué du ministre de l'intérieur les expédia à la bibliothèque de la Faculté de Montpellier, où, après tant de vicissitudes, ils ont enfin trouvé un port assuré.

Mon Révérend Père,

Pax Christi.

J'ay les deux de Votre Révérence dont la dernière est du second de ce mois. Je responds distinctement à tous ses poincts : 1^o qu'il est véritable que N. Révérend Père Général a accordé une résidence à Bourg sur la demande que je luy en ai faycte, alléguant les bonnes obligations que nous avons de longtemps à ceste bonne ville, le mérite et importance d'icelle et le fruit qu'on y peut faire. 2^o N. Révérend Père Général a accordé deux Régents tout fraîchement par la sienne du 6^{me} octobre, dont ie suys bien ayse. 3^o S'il est nécessaire d'avoir un Brevet du Roy : Je réponds que si l'on n'en a point assurément il en faut un. Votre Révérence s'enquere de ces Messieurs, Mgr le Prince avait promis toute assistance pour ce sujet. 4^o Votre Révérence peut donc parler de ma part et de mes successeurs pour ladite résidence et commencement de Collège et ensuite prendre les moyens pour la fondation d'icelle, car il se faut soubvenir qu'elle a été *accordée soubz des autres conditions* qui ne sont celles que ces Messieurs proposent, comme ils savent bien, *car ils donnaient beaucoup plus*. 5^o Votre Révérence les peult assurer qu'ils auront les Régents à Pâques ou plustôt s'ils veulent : Votre Révérence toutefois fera bien de dilayer un peu. 6^o Elle peut sur leurs responces et conclusions faire ses provisions et conditions et les assurer en un mot que nous ne lâcherons jamais le pied, puisque nous désirons de tout notre cœur de les très servir et jugeons leur bonne ville digne par plusieurs titres d'être bien servie et nommément par nous qui leurs sommes fort obligés pour le regard de notre frère Bouyer (?). Je ferai ce que je pourrai pour le contentement de V. Révérence de qui je suys, me recommandant à ces MM. les P. P. Saint-Aubin et Constantin,

Votre très-humble très-affectionné serviteur en Jésus-Christ.

CLAUDE BONIEL.

De Lyon, ce 6^{me} novembre 1638.

On voit par cette missive que le rabais n'était pas du goût du Provincial. Aussi autorise-t-il seulement le P. Bullioud à faire des promesses sans rien arrêter définitivement. Il « *dilaye* » selon son expression et peut-être à

regret, car notre bonne ville est digne à tant de titres d'être bien servie !

Le P. Bullioud, cette lettre reçue, ne la communiqua à personne officiellement. Les élections municipales annuelles du 2 novembre venaient d'avoir lieu, et il attendit sagement que la nouvelle administration fût installée et en plein exercice pour faire sa communication.

Or, en cette bienheureuse année 1638, les syndics étaient les sieurs Samuel Guichenon, avocat, et Claude-François Beauregard : ce dernier parfaitement annihilé par son collègue.

On a narré, ici même, et bien mieux que je ne le pourrai faire, le caractère et le rôle de Guichenon à Bourg. (Jarrin, *La Bresse au XVII^e siècle*). Je me contenterai de rappeler le miracle qui d'un calviniste fit un catholique et le heureux hasard qui voulut que le parrain de la nouvelle brebis fût le cardinal de Richelieu, archevêque de Lyon, et surtout frère du grand cardinal.

Quand j'aurai dit que le jeune néophyte fit rapidement un brillant mariage, qu'à 32 ans il était syndic, et qu'à cet âge, étranger au pays, ce fut lui qui eut l'honneur d'engager et de résoudre l'autorisation définitive des Jésuites, ce sera suffisant.

Le P. Bullioud, fort des instructions de son Provincial sur le brevet à obtenir, les conditions de la résidence, le nombre des régents et la somme à fixer, parla au seul syndic Guichenon. Celui-ci, autant pour obliger son savant ami que pour faire œuvre louable de bon catholique, promit tout son concours et se hâta de réunir ses collègues. C'est à cause de cette conduite, de son abjuration du calvinisme et de son zèle à servir les Jésuites, que fut déversée sur lui cette coupe amère d'injures que ses anciens

coreligionnaires et ses adversaires politiques ne lui épargnèrent pas (1).

Le Conseil entra en séance le 19 novembre 1638 : la lettre du Provincial est du 6 du même mois. Guichenon prit la parole et exposa le fait : « Les Rév. P. P. Jésuites de la mission de Bourg ont fait entendre qu'en exécution des délibérations qui ont été cy-devant faites pour l'establissement de leur Collège et pour tesmoignage de leur bonne volonté en attendant que les moïens se puissent présenter de pouvoir establir icy un Collège entier, qu'ilz fourniront aux festes de Pasque prochain deux Pères de leur ordre pour faire une classe d'humanité et de rhétorique, moyennant 400 livres par an et aultre pareille somme pour l'entretien de la mission, ce qui fera une Résidence dont ils auront approbation de leur Général. Sur quoy le Conseil résoudra s'il est utile d'accepter cet offre en faisant encore faire les deux aultres classes par des Régents séculiers, — et ce qu'on aura à dire aux Révérends Pères Dominicains qui ont offert d'entreprendre ledit collège. »

Le Conseil, peu préparé à cette communication et à la nouvelle combinaison financière qu'elle offrait, garda le silence et réfléchit.

Il entrevit la forte somme qu'il faudrait payer aux Pères pour n'avoir que deux classes en plus de la mission, il soupesa les traitements de trois régents laïques et voyant

(1) Voir le livre du pasteur Jean Léger : *Histoire des églises évangéliques des vallées de Piémont* : Leyde, 1669, in-f°. — Dal Pozzo, dans son *Essai sur les anciennes assemblées nationales du Piémont et de la Savoie*, Paris, in-8°, 1829, a réuni un dossier complet des attaques contre Guichenon. — Saint-Genis, *Histoire de Savoie*, Chambéry, 3 vol. in-8°, 1867, préface.

que la dépense serait considérable pour ne pas arriver au but, le Conseil fut prudent et fit ainsi réponse : « Le Conseil a résolu qu'il en serait délibéré au premier Conseil généralissime. »

Cette manière à la fois honnête et habile de ne pas donner son avis en invoquant la sagesse des voisins et des absents ne fut du goût ni de Guichenon ni du P. Bullioud. Aussi ce Père s'empressa de rédiger et de faire parvenir au Conseil une note claire et courte sur les conditions demandées par son Ordre :

« Le R.-P. Claude Boniel, y est-il dit, à présent Provincial de la Compagnie, sachant les très-grandes obligations qu'Elle a envers la ville de Bourg dès longtemps, le mérite et importance d'icelle et le fruit qu'on y peut faire à l'avenir, a obtenu du Rév. Père général à Rome, comme appert par la lettre dudit Provincial, pouvoir d'accepter sous le bon plaisir de S. M. et de S. A. Mgr le Prince gouverneur, le Collège de Bourg à la forme qui sera plus commode à la ville, ou de Collège parfait si la ville le peut faire, ou bien de Collège commencé et non encore parachevé, qu'on appelle Résidence, offrant deux, trois, quatre et autant de régents qui seront nécessaires, le tout selon l'honorable et religieux entretien et logement qui sera arrêté par contrat entre MM. de la Ville et le dit P. Provincial.

A Bourg, ce 29 novembre 1638.

Pierre BULLILOUD, supérieur de la Mission. »

Cette fois, Guichenon voulut avoir une solution à tout prix et éviter un second échec : le zélé syndic se piqua au jeu et l'Assemblée généralissime, annoncée au son des cloches et du tambour, eut lieu immédiatement, c'est-à-dire le 30 novembre 1638. Ce jour-là, l'Hôtel de ville regorgea de monde, toutes les influences étaient mises en avant et dès lors on pouvait prévoir une solution.

On vit d'abord arriver MM. les Ecclésiastiques de tous ordres et dignités, puis vint le Corps de la Noblesse, puis Messieurs du Présidial, ensuite MM. de l'Élection. Les

soixante prirent place à côté, trainant derrière eux une cinquantaine de petits bourgeois, gens de rien, marchands, manœuvres, etc., etc. MM. Charbonnier de Crangeat, lieutenant général, M. de Langes de Choin, bailli de Bresse, et le sieur Polliac, châtelain, prirent place à un rang spécial comme représentants du Roi.

Le sieur syndic et avocat, Guichenon, se leva et développa sa proposition : la longueur de cette délibération me force à l'abréger. Il exposa tout d'abord l'historique de la question, rappela quand et comment les Jésuites étaient venus à Bourg et quels prix les anciennes Assemblées avaient fixés pour leur établissement. Mais les ressources communales empêchaient toute solution, et dernièrement on s'était arrêté à offrir aux Pères 1,200 livres qui avaient été refusées sous prétexte que cette somme était trop minime.

Un autre projet se présente, ajoutait le syndic, les Révérends Pères de Saint-Dominique s'offrent aux lieu et place des Jésuites à un prix abordable. Il faut donc examiner les offres des deux Ordres et opter pour l'un ou pour l'autre. Si l'Assemblée penche pour les Jésuites, il faut créer des ressources, et la Ville en a la possibilité, puisque temporairement le Père Provincial accorde une résidence avec deux régents scolastiques, deux missionnaires et trois laïcs : l'instruction momentanément pourrait y perdre, mais le Collège une fois solidement établi, il y aura grande et suffisante compensation...

On recueillit les voix des assistants et voici ce qui fut délibéré : « L'on remercie les Religieux de Saint-Dominique de la bonne volonté qu'ils témoignent à la ville. Les PP. Jésuites seront continués pour la direction du Collège et priés de passer contrat avec les sieurs syndics et autres notables qu'ils aduiseront. Les dits Pères promectront de faire

le Collège entier jusqu'à la Rhétorique inclusivement moyennant la somme de 1,500 livres qui seront diminuées à proportion qu'ils seront pourvus de rentes et reuenus par bienfaicts quelconques et provisions de bénéfices. Et en attendant promectent fournir deux régents de leur Ordre pour la Rhétorique et humanité dans Pasques prochain par forme de résidence pour lesquels la Ville païera 400 liures. Se pouruoieront les syndics au Roy par l'intercession de Mgr le Prince pour obtenir le breuet et provisions requises. »

Pour le coup l'affaire, au moins en principe, était définitivement réglée : il n'y avait plus besoin de « dilayer » selon le mot du Provincial.

On comprend facilement la colère des Dominicains en voyant leurs rivaux en passe d'arriver à leurs fins. Leur Père Gardien, Cochet, dépité de l'aventure, expulsa du couvent le Père Wart qui était, chez eux, professeur de philosophie, et qui dès lors était inutile. Les jeunes Bressans se trouvèrent donc brutalement privés du flambeau de la sagesse, aussi les sages parents présentèrent requête au Conseil en disant : « Les supplians ne scauent du tout où enuoïer leurs enfans pour acheuer leurs cours, puisqu'ils sont commencés depuis la St-Luc en tous les Colléges, qu'ils n'ont pas achevé la Logique et que ce seroit grand frais que les enuoïer à Lyon, Clugny, Châlons ou ailleurs. » Le Conseil ne tint nul compte de cette requête et, dit une note jointe, « la dicte requeste a esté guardée sans en rien uouloir dire et auroyt esté mise sous le tappiz pour ne foire préiudice aux droits (?) de la Ville. »

Il y eut encore d'autres victimes du changement de régime pour l'instruction publique. En voici un exemple :

Un malheureux pédagogue, Pierre Rey « prebstre et régent » remontra humblement aux syndics qu'il enseignait

depuis huit ans le latin pour 100 livres par an « ce qui n'est pas pour luy auoir un habit », et que par suite de la transformation du Collège il se trouve sans condition. Il dit que « c'est la nécessité qui luy a dicté ceste requeste pour représenter la vérité qu'avec 100 livres par an on ne se peut nourrir et habiller; deux cents liures ne suffiroient pas. » — Le Conseil apostilla ainsi cette demande : « Il y sera pourueu. »

Mais les jours et les mois s'écoulaient et la délibération du Conseil généralissime restait lettre morte. Guichenon qui voulait couronner son œuvre alla à Lyon trouver Louis XIII et le Cardinal pour obtenir « le breuet et provisions requises », mais ce fut en vain. L'éloquence de l'avocat Bressan se brisa devant la froideur et la politique du puissant ministre, et l'ex-syndic revint à Bourg les mains vides.

De 1638 à 1644, le Collège marcha « temporairement » sur les anciennes propositions du P. Boniel : c'est-à-dire qu'on y envoya deux missionnaires, deux régents et trois laïcs.

Enfin Richelieu mourut et le 19 mars 1644 arrivèrent l'arrêt du Conseil d'Etat et la lettre du Roi portant établissement définitif du Collège des Révérends Pères Jésuites en la ville de Bourg-en-Bresse. Le dispositif de l'arrêt du Conseil dit : « Ouy le rapport du sieur de Machault, commissaire à ce député, et tout considéré, le Roy, estant en son Conseil, la Reyne régente, sa Mère, présente, a ordonné et ordonne que les délibérations du Conseil général de la ville de Bourg du 12 décembre 1623 et 30 novembre 1638 seront exécutées selon leur forme et teneur : les Pères Jésuites seront mis en possession du Collège et toutes lettres nécessairees leur seront expédiées. Signée : PHELYPEAU. »

La lettre du Roy répète les mêmes phrases, les mêmes considérants : elle est signée LOUIS. Plus bas : Par le Roy en son Conseil, sa Mère présente : PHELYPEAU. — Dûment scellée et contre-scellée du grand scel en cire jaune. Ecrite sur parchemin.

Après l'obtention si désirée, et cependant si tardive, de ces lettres qui mettaient le comble aux vœux de Guichenon, après l'entérinement de ces lettres pour lesquelles « M. le Prince avoyt promis toute assistance » arriva au conseil une missive d'un genre tout différent, dont le style prolix et flatteur dut plonger les syndics dans la joie et la reconnaissance. Voici ce qu'écrivait de Rome, le Général de la Société, Vitelleschi :

Très-Honorés et très-Illustres Seigneurs (1),

Rien ne m'était plus à cœur que de répondre aux vœux de vos Très-Honorées et Très-Illustres Dominations et au zèle de votre très-aimable Cité au sujet de l'ouverture du Collège. Mais quelques obstacles s'y opposaient. J'ai écrit à notre Provincial qui en conférera avec vous, afin que nous ne nous avancions à rien, que nous n'admettions rien qui ne puisse découler de vos délibérations. J'espère grandement, grâce à votre bienveillance, à votre secours et à votre patronage que ces obstacles seront rapidement détruits. Dans cette affaire, tout ce que nous demandons, c'est que nos Pères libres des soucis et des embarras de la vie journalière qui, dans beaucoup d'autres endroits, les oppressent beaucoup, puissent se livrer tout entiers en Dieu à la bonne volonté des bourgeois et à l'instruction de votre jeunesse. Je continue à souhaiter à vos Très-Célèbres Dominations et à votre Très-Florissante Ville toutes sortes de choses heureuses et à me réjouir de son humanité et de sa bienveillance.

Trop heureux syndics ! trop heureuse ville ! Se voir traiter par Vittelleschi, par le général de l'Illustre Compagnie de « Très-Illustres et Très-Célèbres Seigneurs », entendre

(1) Voir le texte latin, page 56, pièce B.

Bourg nommée « la Très-Aimable Cité, la Ville Très-Flo-rissante !..... » Il y avait une ombre au tableau : les coups de bâton dont Ferdinand de la Baume caressait les illustres épaules syndicales. Quant à la très-florissante Cité, le Père général ignorait nos vieilles murailles, nos marais pesti-lentiels, le cloaque des fossés, le Cône, la boucherie puante, les libres errements des vaches et porcs et mille autres détails.

Dans le mois de juillet de la même année 1644, fut passé le traité définitif entre la Ville et les Pères : Voici la subs-tance des articles admis et signés de part et d'autre :

1° La Ville s'engage à payer annuellement aux Pères la somme de quinze cents livres pour faire cinq classes jus-qu'au jour où les dits Pères par bénéfice ou autrement au-ront 3,000 livres de revenu. A l'époque où le revenu du Collège sera de 4,000 livres, les Pères devront entretenir un sixième régent qui fera la classe de philosophie.

2° La Ville donne aux Jésuites l'ancien Collège avec la place vide qui est devant, trois maisons qui la bordent et 600 livres une fois payées pour agencer les salles, niveler le terrain, creuser un puits.

3° La Ville donne 1,200 livres pour une fois comme achat du matériel des classes et des meubles pour loger les régents.

4° Pendant 16 ans, à partir de la date de la présente, la Ville compte aux Pères, en plus des 1,500 livres annuelles, une somme supplémentaire de 600 livres pour bâtir un collège neuf.

5° Moyennant lesquels dons, sommes et avantages, les dits Pères se disent contents et satisfaits et s'engagent à ne rien faire contre le bien de la Ville, ni contre ses pri-vilèges, ni contre ses revenus.

Ce contrat passé en triple expédition par-devant de nombreux témoins fut approuvé en assemblée générale des bourgeois et une lettre du général de l'Ordre, Goswinus Nickel, y apporta la suprême sanction (1).

Un des premiers soins des Pères, enfin sérieusement installés et dotés, fut de régler à tout prix avec les Seyturier le legs de la dame de Monspey, cause de leur arrivée à Bourg. Le règlement paraissait facile puisque le vieux et farouche Seyturier venait de mourir. Mais le bonhomme s'était remarié ainsi qu'il l'avait fait entendre autrefois au Père Nicolas Dupont et laissait un fils, du second lit, jeune, officier et insouciant. Les parties débutèrent tout d'abord par un bon procès. Le Parlement délégua un commissaire qui fit rapport sur rapport et écouta tranquillement les dits et contredits. Provisions, requêtes, écritures et productions, tout y passa et fut inutile. Les Jésuites demandaient simplement à entrer en jouissance du legs de Louise de Monspey, l'officier répliquait que les Pères n'avaient aucun droit. Les Jésuites concluaient à voir le jeune homme condamné à relâcher les deux tiers de tous ses droits sur les terres de Béost, Chastenay, la Verjonnière, Cornod et Montfalcon; l'héritier répondait que la dame de Monspey n'avait rien pu léguer aux Jésuites, puisque par le testament de Jacques de Monspey de 1579, elle n'était que simple usufruitière passagère et accidentelle, faute de mâle, mais que les enfants mâles nés ou à naître de légitime mariage recueillaient *ipso facto* ce fidéicommis, etc., etc. En somme cette querelle dura trois ans au grand plaisir du Conseiller délégué comme commissaire par le Parlement. Au bout de ce temps, les Jésuites lassés proposèrent une transaction « tant pour l'incertitude des Rév.

(1) Voir la pièce A, p. 55.

Pères aux droits qu'ils ont que par leur adversion qu'ils ont aux procès par une vertu digne de leur Ordre. » La transaction porte ce qui suit :

.....« Cède, remet, transporte et délaisse purement, simplement irrévocablement ledit sieur baron de Béost au Père Recteur dudit collège desdits Pères Jésuites de Bourg sa dite terre et Seigneurie de la Verjonnière consistant en une maison noble, basse-cour, écurie et autres édifices. Item en une rente noble portant laods et vente imposés tant ez villages de Verjon, Roissiat, Cormangoux, Cuisiat, Chevignat qu'autres, avec le droit de Justice dépendant de ladite maison. Item en près appelés Cotenent, Jean Vincent, Moussière, Pré-Neuf, Carroz, Grosse Grange, Codurier, Chanel, Didon, des Douore, Petite Grange, contenant environ 113 meaux de foin, outre un pré nouvellement défriché appelé Deley contenant en semailles six vingts coupées. Item en deux domaines appelés la Grande et la Petite Grange contenant ensemble 360 coupées de terre avec le bétail, applis et autres meubles d'agriculture. Item en un moulin et battoir situé à Villemotier, maisons et vignes à Roissiat d'environ 60 coupées ensemble les queues et tonneaux destinés pour les dites vignes. Item en une tuilerie avec ses halles et fourneaux; une forêt de haute futaye de la contenance environ 600 coupées, autres bois taillis, champéages et hermitures et toutes dépendances quelconques sans ledit baron de Béost y rien retenir ni réserver que le droit et office du bailliage de Coligny ainsi que tous les droits honorifiques de la maison de Seyturier, patronages de chapelles et sépultures, et pour dorénavant les dits Pères jouir en paix et plénitude de ladite Seigneurie de la Verjonnière. » 7 juin 1651.

Cette affaire importante, heureusement terminée, les Pères ne songèrent plus qu'à leurs classes et à acquérir des rentes et des revenus pour dégrever la Ville des sommes qu'elle leur payait.

En 1653, Catherine Gonon leur laisse sa maison de la Verchère.

En 1656, M. de Choin promet un legs de 2,500 livres pour aider à fonder la chaire de philosophie.

Le 12 juin 1660, les syndics Guillot et Nallet exposent

au Conseil l'utilité de faire la philosophie au Collège et combien il est onéreux d'aller l'étudier dans les collèges voisins. Ils disent que les Pères ont presque des fonds suffisants et qu'un petit sacrifice de la ville les aidera beaucoup. On délibère alors qu'on leur donnera 300 livres pendant quatre ans. Le 17 juin, le recteur du Collège remercia le Conseil de son bon vouloir, mais il refusa le secours de 300 livres prétendant que les règles de son Ordre défendaient de commencer un cours dont les ressources n'étaient pas stables et assurées. La Ville promet en vain de continuer plus longtemps le paiement de cette somme, le recteur refusa toujours.

Le 16 juillet 1661, le P. de Viry, jésuite, laissa à son oncle M. de Choin une somme de 2,500 livres que ce dernier abandonna aux Jésuites pour la chaire de philosophie, à condition qu'il aurait le titre de fondateur. Le Corps de Ville alla rendre grâce à M. de Choin et pour marquer davantage sa reconnaissance, ledit Corps de Ville, dans sa séance du 21 août 1661, donna pareillement le titre de fondatrice de la chaire de philosophie du Collège de Bourg à M^{me} de Choin, la mère.

Le 22 août de la même année, le P. Mercier présenta requête au Parlement pour obtenir inhibition et défense aux Cordeliers et Dominicains de Bourg d'enseigner chez eux la philosophie. Les Cordeliers se soumirent, mais les Dominicains se révoltèrent et affichèrent dans la ville un appel aux élèves. Nous verrons cette querelle s'envenimer et durer jusqu'à la suppression des Jésuites qui s'empresèrent en voyant les prétentions des Dominicains, de fonder au Collège leur classe de philosophie : le capital fut de 3,000 livres. Le P. Gravot, provincial, envoya des lettres d'approbation (1).

(1) Voir les pièces C, page 57.

Continuons à parcourir les acquets successifs du nouveau Collège.

24 mai 1664 : Achat d'une maison au prix de 1,000 livres pour bâtir la chapelle.

26 août 1664 : Constitution d'une rente sur Revel et Curtil au principal de 1,025 livres et au revenu de 64 livres 1 sol.

30 juin 1665 : Constitution de rente sur la Ville au principal de 700 livres et au revenu de 43 livres 15 sols.

26 décembre 1665 : Achat au prix de 400 livres d'une maison pour bâtir la chapelle.

15 mars 1670 : Prix fait de la chapelle, reçu la Bastie, notaire, passé par le P. Mercier, recteur, à Antoine Ridon, entrepreneur.

Pour donner une idée complète, quoique rapide, des bonnes aubaines qui étaient venues seconder le zèle de la Ville et des Pères, voici le relevé, dressé par ces derniers, de leur fortune mobilière en 1693 :

Roole des fonds et maisons que les Pères Jésuites de Bourg-en-Bresse ont acquis depuis leur établissement dans ladite ville jusqu'en 1693.

1^o A Bourg :

1^o Une petite maison acquise d'Etienne Bernard le 15 décembre 1663.

2^o Un dessous d'une autre petite maison acquise de la même à la même époque.

3^o Une maison acquise de Jean-Claude Réaton par contrat du 30 juin 1664.

4^o Une maison acquise des hoirs d'Abraham et Arnaud Defer 26 août 1665.

5^o Une partie du jardin acquise de Catherine de Montgrilliet du 4 février 1665.

6^o Une maison acquise des sieurs Antoine et Balthazar Millet du 13 novembre 1656.

7° Une partie de maison acquise de Jean Leclerc du 13 février 1653.

8° L'autre partie de la susdite maison acquise de Georgette Poincet du 8 novembre 1657.

9° Une petite maison acquise de Claudine Nisson du 24 février 1653.

10° Une maison acquise de Philippe Herbet du 13 février 1653.

11° Une maison basse donnée aux Jésuites par demoiselle Catherine Gonon, veuve d'Aynard de Bachod.

12° Une partie de maison acquise de Denise Blanc du 23 août 1663.

13° Une maison acquise par échange de M. Jean Morel, peintre, du 17 mars 1670.

14° Une maison et dessus d'une autre petite acquises par échange de Jean Ravier du 12 décembre 1658.

15° Une maison acquise de Girard en la Petite Verchère du 20 juin 1692, et jardin.

16° Autre maison du sieur Bistac, joignant le Collège du 24 juillet 1693, et jardin.

17° Autre maison de Urard, peintre, avec jardin, acquise le 20 décembre 1692.

18° Maison de la veuve Brunet, joignant la précédente du 23 décembre 1692.

19° Maison des hoirs Orset avec jardin sous celle de Jean Ravier du 25 janvier 1693.

20° Maison des pupils de Rigand du 25 février 1693.

21° La rue en cul de sac depuis le vieux bâtiment du Collège jusqu'à l'école de M. Bordat accordée par la ville le 16 mars 1693.

2° Le fief de la Verjeonnière, dont le détail se trouve dans la transaction du 7 juin 1651 que j'ai citée.

3° Acquisitions ajoutées à la Verjeonnière : 17 pièces nouvelles consistant en bois et vernages, teppes, ayssards, vignes et prés.

4° Une donation de M. de Chateray du 17 mars 1693, consistant en 46 coupées de bois à Chevignat, 28 coupées de taillis audit lieu, un pré audit lieu et deux prés à Cuisiat.

Une pareille fortune nécessitait évidemment des armoiries. Aussi quand, par lettres du Roy, Charles d'Hozier, garde de l'armorial général de France, fut chargé de vérifier,

d'imposer et d'enregistrer tous les blasons du Royaume en délivrant un brevet aux ayants droit, les Pères de Bourg firent vérifier leur écusson, qui est d'azur avec IHS d'or en abîme entouré d'une couronne d'épines de même. On leur délivra un beau brevet où ces armes sont peintes et ils payèrent 30 livres de droit.

Si pendant le XVIII^e siècle, l'Ordre de saint Ignace fit beaucoup de bruit, mêlé qu'il était à des discussions théologiques ou politiques, la maison de Bourg vécut dans le silence et la paix, assise sur sa base solide et entièrement livrée à l'étude. Le temps de la lutte était passé, la fondation de la bonne dame Louise de Monspey a porté de nombreux et excellents fruits, et c'est à peine si, de temps à autre, un petit fait vient révéler la présence des Pères à Bourg.

Ainsi, en 1709, une petite guerre s'allume entre le Collège et les disciples de saint Dominique. On comprend facilement que ne s'entendant pas sur certains points de doctrine, interprétant différemment certains cas théologiques, ces deux Ordres rivaux devaient apporter dans leurs relations un peu de cet entêtement qui distingua quelquefois de vrais savants et de bons théologiens. Or, voici les faits : les Dominicains s'entêtaient à enseigner la philosophie et les Jésuites, ne cédant pas d'une semelle, leur signifiaient défense sur défense. Le P. Devaux, recteur du Collège, fatigué de la persistance de ses voisins de Saint-Dominique (1) présenta requête au Lieutenant général du bailliage contre la philosophie dominicaine qu'il appelait « injuste et préjudiciable au public. » Le P. Devaux base sa plainte

(1) A Bourg, la façade du Collège des Jésuites donnait sur les dépendances et les derrières du couvent des Dominicains.

sur de puissants arguments. Il gémit tout d'abord que les écoliers outrepassent une classe pour se jeter aveuglément dans le cours de philosophie des Dominicains qui reçoivent tous les auditeurs indistinctement. Cette conduite met le régent de philosophie du Collège hors d'état d'user de la moindre correction envers ses écoliers, « soit par raison de leurs mœurs, soit pour ce qui regarde les devoirs de leur classe, à cause de la facilité qu'ils ont à abandonner la dite classe pour se retirer en celle des P. Dominicains » et méprisant la rhétorique, « une science aussi importante », ces jeunes gens se jettent aveuglément dans la philosophie, sans avoir la latinité nécessaire pour y réussir... Le P. Devaux demande donc, à ces causes, que défense soit faite auxdits de Saint-Dominique d'enseigner davantage la philosophie. Cette requête est du 23 mars ; or, le 28 du même mois, Sambrier, sergent royal, allait signifier aux Dominicains qu'ils aient à cesser leur cours sous peine de 100 livres d'amende, et en cas de continuation secrète, cachée dudit cours, il y allait de la saisie de leurs biens temporels.

Devant une déclaration aussi catégorique, il n'y avait qu'à se taire, mais pour un temps seulement. Nous trouvons, en effet, en 1721, l'étendard de la révolte de nouveau mis au vent : cette fois, les Pères Cordeliers sont venus à la rescousse et font un cours de philosophie conjointement avec les Dominicains. Le P. Charles-François de Montplaisant, procureur des Jésuites, rechercha, en ses archives, l'arrêt de 1709 et le fit signifier de nouveau aux deux Ordres. Les Dominicains fermèrent leur école : ils savaient que, pour beaucoup de raisons, ils n'avaient rien à espérer de la clémence des Pères de Jésus ; quant aux Cordeliers, jusque là neufs dans la querelle, ils eurent la

maladresse de se fâcher et l'immense naïveté de se plaindre par lettre à M. de la Briffe, intendant de Bourgogne. Les infortunés Cordeliers n'avaient pas songé à remarquer que le subdélégué de l'intendant à Bourg était M. Duport de Montplaisant, proche parent du procureur du Collège; aussi jamais M. de la Briffe, à Dijon, ne fit réponse aux demandes des bons Cordeliers. Pour comble d'ironie, le P. de Montplaisant, lui-même, leur fit tenir la note suivante :

Copie d'une lettre écrite par M. de la Briffe, intendant en Bourgogne et Bresse, à M. de Montplaisant, subdélégué à Bourg.

A Dijon, le 14 mai 1724.

Sur le compte que j'ay rendu, Monsieur, à Monseigneur le chancelier de la difficulté qui estait entre les Pères Jésuites de la ville de Bourg et le P. Dulin, cordelier, au sujet du droit qu'il prétend avoir de tenir des écoles publiques pour y enseigner la philosophie et la théologie, il m'a expressément chargé de faire savoir à ces religieux, ainsi que je le fais par cette lettre, que je vous prie de lui faire remettre, de ne plus faire à l'avenir d'entreprise si mal fondée et de *s'abstenir d'écrire des lettres qui ne méritent aucune attention*. Vous aurez aussi, s'il vous platt, la bonté d'informer les Pères Jésuites de cette décision.

Je suis, Monsieur, très-parfaitement à vous.

DE LA BRIFFE.

Pour ampliation :

DUPORT DE MONTPLAISANT.

Peu après survint un arrêt du Roi qui confirmait entièrement les Jésuites dans le privilège exclusif d'enseigner la philosophie : tout le monde se tut et s'inclina. Les vellétés philosophiques des « conventuels » furent ainsi mises à néant et l'intendant de la Briffe assura personnellement les Pères de son zèle et de son dévouement à les servir. Il leur écrivit donc de sa main la lettre suivante pour accompagner l'arrêt du Roi :

A Dijon, le 1^{er} mai 1722.

J'apprends avec plaisir, mon Révérend Père, par la lettre que

vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que le Roy a confirmé le droit que vous avez d'enseigner aux séculiers la philosophie et la théologie et fait défense aux Cordeliers et tous autres religieux de la ville d'y apporter aucun trouble et d'ouvrir aucune classe publique sans la permission expresse de S. M.... Je serai toujours bien charmé lorsque j'aurai des occasions à faire plaisir à votre Collège et vous marquer en particulier qu'on ne peut être plus véritablement que je suis, mon Révérend Père, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DE LA BRIFFE.

Le Révérend Père de Clardan, jésuite au Collège de Bourg.

La querelle fut ainsi apaisée. L'enseignement un moment troublé reprit son cours et c'est à peine si, à de rares intervalles, quelques incidents viennent troubler les murs tranquilles du Collège.

En juillet 1723, par exemple, un violent orage s'abattit sur la ville de Bourg et endommagea fortement le Collège. Les dégâts furent évalués à 1,100 livres que la généralité de la province de Bresse paya généreusement.

Vers 1725, éclata un de ces événements, infimes en soi, mais qui font le bonheur des petites villes à cause des multiples commentaires que l'imagination des gens peut y ajouter. Il y avait à Bourg, en ce temps-là, une confrérie dite Confrérie des marchands qui possédait dans l'église du Collège, la chapelle du St-Esprit. Le P. Pierre Guichenon était le directeur de cette honorable corporation au spirituel comme au temporel. Que se passa-t-il entre les brebis et le pasteur? Je ne le saurais dire; mais un beau jour, sans articuler de grief sérieux, le P. Guichenon dresse requête au lieutenant au bailliage pour faire dissoudre la Confrérie. Le Père, dans son indignation, remontre que ne pouvant arrêter le scandale (?) causé par la Confrérie des marchands, il se voit forcé de se servir des pouvoirs accordés aux Rec-

teurs et Supérieurs de la Compagnie de Jésus par les Bulles émanées du St-Siège, notamment par la bulle de Sixte V commençant par ces mots : « *Supernâ dispositione* » du 5 février 1586. Il a donc, en vertu de ces pouvoirs, suspendu la scandaleuse Confrérie des artisans de Bourg.

Mais les obstinés marchands, faisant peu de cas des foudres du Père Guichenon « persistèrent en leur desobeysance accoustumée et voulurent, malgré ladite suspension, se porter encore comme confrères, assister sous ce titre aux processions, enterrements et cérémonies publiques. » Le Père naturellement fut vexé et recourut de nouveau au lieutenant du bailliage en lui faisant remarquer que pour éviter tout danger de vol d'espèces, de vases sacrés, de titres et de papiers, il le suppliait de lui permettre de supprimer la Confrérie, d'empêcher toute réunion, toute assistance aux cérémonies, de faire rendre les comptes au receveur et les clefs des armoires aux sacristains.

Quand les marchands virent l'entêtement du P. Guichenon, ils se firent, dirait-on, un malin plaisir de n'y point faire attention. Sans tenir compte des assignations du Jésuite, ils ne rendirent ni ornements, ni comptes, ni argent, et présentèrent simplement une cédule d'appel. Le jour d'une de leurs fêtes approchant, les bons marchands, pensant que les querelles expiraient à la porte du sanctuaire, se rendirent à l'église du Collège pour y faire la procession, mais le Père leur fit représenter qu'ils étaient suspendus par la Bulle de Sixte V et leur fit clore les portes au nez. Les marchands, quelque peu excités, s'empressèrent de faire constater l'affront dont ils venaient d'être l'objet ; procès-verbal du refus d'ouvrir l'église fut dressé et joint par eux à leur cédule d'appel.

Le 8 juillet, ils assignèrent le Père Guichenon qui fit défaut.

Le 22, l'avocat des marchands plaida. Il prétendit leur cause légitime pour cinq raisons : 1° parce qu'il y avait précipitation en l'ordonnance ; 2° parce que l'ordonnance accuse les marchands de scandales qu'elle ne saurait prouver ; 3° parce que le P. Guichenon n'a pas l'autorité qu'il se donne ; 4° parce que la Bulle de Sixte V est de nul effet en France, n'ayant jamais été enregistrée au Parlement ; 5° parce que le P. Guichenon ne peut, en aucun cas, connaître du temporel de la Confrérie.

Le Jésuite continua à ne pas paraître au procès qu'il avait engagé lui-même.

Les marchands, qui n'y allaient pas de main-morte, entassaient requêtes sur requêtes : Requête pour faire ouvrir la Chapelle de la Confrérie. Requête pour se munir d'un nouvel aumônier, autre qu'un Jésuite. Requête pour forcer le P. Guichenon à expliquer et prouver les scandales dont il accuse les marchands. Requête pour contraindre le P. de Clardan, recteur, détenteur des papiers et vases sacrés de la Confrérie à opérer prompte restitution, etc., etc. Cette avalanche de requêtes porta de bons résultats. Le 22 novembre, la Cour, dans son arrêt, donnait raison aux marchands, contraignait les Jésuites à relâcher à la Confrérie sa chapelle, ses ornements, ses papiers et ses deniers.

Quoique cet arrêt eût tout l'air d'une forte mortification imposée aux Jésuites, ceux-ci n'allèrent pas en appel et laissèrent tomber la chose.

Je trouve, à cette époque, et pour une période de 25 ans environ les rôles nominatifs des élèves du Collège ; là sont couchés tous les vieux noms de notre pays, déjà connus au siècle dernier ou qui devaient, plus tard, se faire connaître.

Je cite les noms suivants : Midam, Cabuchet, Bouveyron, Salazard, Jayr, Augerd, Peloux, Monnier, Obrien, Chevrier, Montburon, etc., etc. Lalande était au Collège vers 1744. Je n'ai malheureusement pas la liste des écoliers de ce temps.

En 1751, une grave question fut soulevée, traitée et discutée rapidement; il s'agissait d'une reconstruction totale du Collège.

Les Jésuites furent supprimés au moment où ils prenaient entière possession de ce grand bâtiment qui avait été toujours l'objet de leurs vœux et de leur sollicitude. Ce fut le 1^{er} octobre 1751 que la question fut tout d'abord posée au Conseil de Ville. M. Riboud, conseiller du roi, maire et lieutenant général de police, premier syndic général du Tiers-Etat de Bresse exposa que le Collège menaçait ruine, que l'intendant Joly de Fleury s'était assuré par lui-même de son piteux état et de l'impossibilité d'y faire des réparations partielles. D'un autre côté les Jésuites firent exposer que leur modique revenu les empêchait de songer à une telle reconstruction, mais que la Province tout entière, intéressée à l'instruction de ses enfants, devait prendre sur elle cette charge utile.

Voici ce qui ressort de la délibération finale : Pendant 10 ans, les Pères consentent que les 1,500 livres que la Ville leur paye pour traitement des régents soient employées à la construction. Outre ces 1,500 livres la Province prête aux Jésuites 24,000 livres, remboursables par annuité. Ce marché accepté, les Pères s'engagèrent à mettre instantanément la main à l'œuvre. MM. Riboud et Gromier pour la ville et la province et les PP. de Montessuis et de la Cottière pour le Collège conclurent les marchés et déclarèrent adjudicataire définitif le sieur Boutaric (30 mai 1752). Nous possédons toutes les pièces de dépenses de la construc-

tion dans lesquelles aucun détail curieux n'est à relever. Pendant la construction, les Jésuites logèrent chez leurs anciens adversaires les Cordeliers et ensuite chez les Dominicains qui réclamèrent à la ville 1,500 livres de loyer. En 1760, le plus gros de la construction était fait. Tous nous avons vu et fréquenté ce collège au fronton duquel est inscrit : « *Religioni et bonis artibus.* » — Une autre inscription cachée dans la première pierre de l'angle gauche du portail contient ces lignes :

COLLÈGE DE BOURG-EN-BRESSE

RECONSTRUIT EN 1752

SOUS LES AUSPICES DE M. JOLY DE FLEURY,

INTENDANT DE BOURGOGNE.

MM. RIBOUD, CABUCHET ET PERROD, SYNDICS
DE LA PROVINCE.

MM. RIBOUD, MAIRE, CHEVRIER ET DUHAMEL,
SYNDICS DE LA VILLE.

LE RÉVÉREND P. DE MONTESSUIS, RECTEUR DU COLLÈGE,
SAINT ANDRÉ, ARCHITECTE.

Le dernier acte d'administration des Jésuites et la première amélioration apportée au nouveau Collège fut l'installation d'un cours de physique et d'un second cours de philosophie. Pendant la construction, on avait supprimé deux régents qui furent aussi remis en place. Ce fut le 8 janvier 1761 que ces nouvelles créations furent ratifiées d'un côté par l'intendant Dufour de Villeneuve et de l'autre par le P. Valory, provincial. Le Tiers-Etat avait voté 200 livres et la Ville 100 livres pour acheter des instruments de physique (1). Le niveau d'instruction du Collège

(1) L'achat de ces instruments nous amène à citer ici la *Salle de physique*, salle immense, parfaitement meublée et ordonnée qui, jusqu'à sa destruction, lors de la construction du Lycée actuel, a servi de salle de conférence, de concert, etc., etc.

s'élevait donc sensiblement, quand, dans les premiers mois de 1762, la suppression de l'Ordre fut décidée et arrêtée.

Nous laisserons de côté toutes les réflexions que cette mesure peut suggérer et ne nous occuperons de la suppression que dans ce qui touche le Collège de Bourg.

Arriva tout d'abord de Dijon un huissier spécial, M. Jean-François Genolin, qui était chargé par le Parlement de mettre les scellés sur la généralité des effets, meubles, denrées, ornements, vases sacrés, titres, papiers, livres, revenus et fonds dépendant de chaque Collège de la province de Bourgogne, au nom des sieurs Jacques Gouffre et François Léoncey, de Paris, créanciers, principaux poursuivants de la Compagnie de Jésus.

Genolin remplit sa mission, mais la Ville et les Jésuites eux-mêmes y formèrent opposition. La Ville disait que tout ce que possédait le Collège en biens, meubles et immeubles, lui appartenait. Les Jésuites, dans leur acte d'opposition, allèguent que la mise des scellés leur est un grave préjudice, car, journellement et plus que jamais, ils ont besoin de linge, de vivres, et de la libre possession de tous leurs titres et papiers. La Ville chargea son procureur local de choisir à Paris tel procureur que bon lui semblerait pour mener la procédure de manière à faire revendiquer la totalité des biens du Collège.

Mais pendant qu'on tâchait de parer ainsi aux exigences des principaux créanciers civils de la Compagnie, arrivèrent les ordonnances royales et les arrêts du Parlement de Dijon prescrivant la conduite à tenir et la marche à suivre, relativement à la saisie et à la gestion des biens des ci-devant Jésuites. Je suis forcé d'abréger la longue âcreté et la violence de ces pièces.

Le Procureur du Roi à Dijon, en envoyant l'arrêt défi-

nitif sur ce sujet, dit : « Il y a abus dans les Bulles, Brefs, Constitutions, Décrets et Règlements de la société des soi-disants Jésuites, comme étant tous attentatoires à toute autorité spirituelle et temporelle, incompatibles avec les règles de tout Etat policé, destructifs de la subordination légitime envers le Souverain, répugnant aux libertés de l'Eglise gallicane et aux quatre articles de 1682, contraires aux canons de l'Eglise, aux lois fondamentales du Royaume, inconciliables avec le droit ecclésiastique et civil et irremédiables en leur essence..... »

En conséquence, tous les profès de l'Ordre, même ceux de trois ou quatre vœux, étaient déclarés impuissants à posséder bénéfice quelconque, à enseigner publiquement, à remplacer un prêtre séculier, etc., etc.

La Cour menace de ses rigueurs et « regardera comme ennemi du public et du Roi celui ou ceux qui oseront proposer le rappel des Pères ; délègue des commissaires dans chaque maison du ci-devant Ordre pour dresser des procès-verbaux de tous les prêtres et écoliers, pour prendre bonne note de leurs vœux, professions et affiliations, pour procéder à l'inventaire des titres, meubles et fonds des ci-devant maisons. La Cour veut qu'on saisisse l'argent des soi-disant Jésuites, que les commissaires ne leur délivrent que les fonds nécessaires à leur stricte existence, elle enjoint aux fermiers de payer leurs redevances, baux et fermages entre les mains desdits commissaires, et autorise la réquisition d'ouvriers pour forcer les portes, meubles et huis que les ci-devant Pères refuseraient d'ouvrir.... »
11 juillet 1763.

Un arrêt du 12 août du Parlement de Dijon nommait pour tout le ressort : commissaire aux saisies des biens des Jésuites le conseiller Fitz-James de Sainte-Colombe ;

curateur auxdits biens Joseph-Philippe Jarrin , notaire ;
économiste desdits biens, Adrien Mathieu, aussi notaire.

La ville de Bourg, et à son exemple, toutes les villes où l'instruction publique était entre les mains des Jésuites, continuait à faire prévaloir ses droits de substitution pleine et entière dans les biens, fondations, meubles et immeubles des ci-devant Pères.

Un arrêt spécial vint subitement régler cette question que soulevaient toutes les villes de France. Il fut décidé que les communautés des villes entreraient immédiatement en possession des terrains et bâtiments servant aux ci-devant Collèges des Pères de Jésus en y comprenant les bibliothèques, vases sacrés, ornements, autels, linge d'église, etc., etc. Injonction fut faite en même temps aux municipalités de s'adresser aux évêques diocésains pour obtenir des prêtres qui continueraient l'enseignement dans ces Collèges. Les Jésuites devaient abandonner ces maisons : ceux de ces Pères qui avaient plus de 33 ans toucheraient en partant 600 livres comme itinéraire et vestiaire ; ceux âgés de moins de 33 ans auraient 200 livres, et les coadjuteurs temporels 100 livres. — La Ville fut donc par ce moyen substituée en l'hoirie des Jésuites.

Quand elle entra en possession, la municipalité de Bourg fit faire un inventaire de tous les biens, meubles et immeubles, dont elle allait jouir. Cet inventaire verbeux ne contient pas moins de 300 pages et tout l'avoir des Jésuites y est indiqué. Après la liste complète des titres de propriétés arrive l'inventaire de la bibliothèque qui contenait 260 volumes in-folio, 92 in-4°, 412 in-8° et autres. La section de la théologie est la plus complète ; elle se compose surtout des œuvres des théologiens de la Société. Les Pères grecs et latins sont aussi largement représentés, puis

vient l'histoire depuis Tite-Live jusqu'à Guichenon. La partie mystique est fort riche et curieuse.

Tous ces livres font actuellement partie de la bibliothèque de la Ville.

Le mobilier n'est point luxueux. Le réfectoire possède 4 tables en chêne, 1 mauvaise chaire, 4 tableaux, 4 pots de faïence, 7 sallières, 20 couteaux, 20 fourchettes et 14 cuillers. La cuisine est plus que mesquine. La cave renferme 6 tonneaux de vin dont 4 de tourné. L'appartement du P. Recteur était ainsi meublé : 1 table en noyer, 8 chaises et 2 fauteuils en paille, 1 bureau de chêne, 1 étagère à 3 rayons, 1 armoire, 1 lit en cadis vert. Par contre les ornements de l'église sont riches et parfaitement tenus ; il y a cependant peu d'argenterie. Dans l'inventaire il est dit qu'on soupçonne les Pères d'avoir soustrait et caché dans certains couvents de la Ville des calices, croix, navettes et chandeliers en métal précieux. Des descentes de justice infructueuses eurent lieu à ce sujet chez les Ursulines, les Visitandines et les Chartreux de Seillon.

Lors de l'expulsion, il y avait au Collège le Père d'Emery, recteur, le P. Hugon, préfet des études, le P. de la Cottière, procureur, le P. de Vilette, prédicateur, les Pères : Peytel, régent de physique, Rombault, de rhétorique, Hubert, d'humanités, Escalier, de troisième, Villiers, de quatrième, et Catin, de cinquième.

La Ville fit tous ses efforts pour remplacer rapidement ces Pères qui tous partirent sans un mot de regret ou de plainte. Le 28 août 1763, M. Cabuchet, maire, représenta à son Conseil qu'il était indispensable de pourvoir le Collège de professeurs nouveaux. Il proposa de charger MM. de Saint-Antoine de faire momentanément les Cours. Un conseiller, M. Chambard, se rendit auprès de l'abbé, en Bour-

gogne, pour lui faire part de cette proposition, lui demander huit régents à 400 livres par tête et lui promettre la rapide obtention de lettres patentes qui confirmeraient cette nouvelle institution. MM. de Saint-Antoine refusèrent (1) et le Collège fut sur le point d'avoir de longues vacances.

Mais le 10 septembre 1763, la Municipalité, après entente avec Mgr l'Archevêque de Lyon, fit choix, en qualité de régents, de jeunes séminaristes, enfants du pays, dont voici les noms :

Régent de philosophie, M. Obrien, l'ainé, sous-diacre.

Id. rhétorique, M. Bouvier.

Id. humanités, M. Obrien, cadet.

Id. troisième, M. Moyret.

Id. quatrième, M. Giraud.

Id. cinquième, M. Couvat, et plus tard M. Charnaud dit Neuville.

Ces Messieurs prêtèrent serment et entrèrent immédiatement en fonctions sous la direction d'un vicaire de Bourg, M. Champion, qui fut nommé principal. Un arrêt de la Cour, du 17 octobre 1763, agréa les nominations de ces nouveaux régents et le principal prit alors possession de l'argenterie, des ornements, des classes, de la bibliothèque et des fonds des ci-devant Jésuites qui gagnaient l'exil après avoir séjourné et enseigné 140 ans à Bourg.

BROSSARD.

(1) Les Chanoines de Saint-Antoine de Viennois, pour secourir les infirmes, furent fondés en 1095 et autorisés en 1207 par Boniface VII. Ils suivaient la règle de St-Augustin.

NOTES.

A.

Lettres de ratification et d'approbation du Révérend Père Général au sujet du concordat définitif passé avec la Ville pour le Collège.

Goswinus Nickel Societatis Jesu prepositus generalis omnibus in quorum manus hæ litteræ venerint, Salutem in Domino sempiternam. Cum jam pridem Nobilis Civitas Burgensis in Sebusianâ Gallicæ provinciâ et illius D. D. consules ac cives generalis cujuslibet ordinis acto concilio, Nostræ Societatis Collegium fundari decreverint, et, ob eam rem, diè ultima maii 1644 quibusdam sancitis capitibus inter ipsos Dominos et Consules (presentibus Conciliariis suis ac nonnullis) et charissimum fratrem nostrum in Christo id temporis Provinciæ Lugdunensis Provincialem, accessione etiam facta ad firmiorem fundacionis hujusmodi stabilitatem facultatis Christianissimi Galliarum Regis ad deliberacionem venerint, ut autem firmitus institueretur Collegium die 5 septembris 1654 proxime elapsi, perillustres Domini Hieronymus Jayr et Claudius Jacquet moderni ejusdem civitatis consules, assistentibus illustribus D. D. magistris Augustino Saddet, Carolo Revel et Carolo Chambard consiliariis cum sententiâ perillustrium DD. magistrorum Scipionis Duport consilarii Regis, etc. et Joannis Corton ex unâ et Charissimi in Christo Fratres Nostri Paulus de Barry, Provincialis Provinciæ Lugdunensis, Thomas Court ejusdem Collegii rector, Hugo Guillielmus Provincialis Socius, et Joannes Renaud prefati Collegii procurator, ex alterâ, partibus, coram Illustrissimo Domino Guilliello Claudio de Joly Baronne de Choin Sebusianæ Provinciæ pretore, dictæque civitatis Regio gubernatore, quæ prius sine solennitate ullâ confecta fuerint, publicis tabulis conscriptis ac receptis a Dominis Derys et Guilliermin regiis tabellionibus commendaverint, in quibus iidem nostri in Christo fratres antedictas pactiones et conventa omnia servare sponponderint ac nostram imprimis ratificacionem, infra sex menses polliciti fuerint ut satius videre est in dictis tabulis ad quorum omnimoda habeatur relatio.

Nos eosdem in Christo fratres nostros a prefata promissione liberare quodque rite ac sancte actum est, ut ad plenum et integrum sortiatur effectum, nostra auctoritate stabilire volentes, actis prius nobili Burgensi urbi suisque D. D. Consiliariis ac civibus humil-

limis gratiis, omnia et singula in tabulis instrumentoriis prefatis expressa, a nobis bene et mature perpensa, potestate quâ fungimur ab apostolicis sanctionibus nostræque Societatis constitutionibus tributa, laudamus, approbamus ac rata habemus, omnique quo possimus meliori modo firmamus, interim Deum Optimum precantes ut cum ceperit opus bonum ad Ejus majorem Gloriam, civiumque compendium et emolumentum perficere pro sua benignitate dignetur.

Datum Romæ, 29 octobris 1654 :

GOSWINUS NICKEL.

B.

Lettre du Général Vitelleschi aux Syndics.

Clarissimi et Perillustrissimi Domini ,

Nihil mihi foret optatius quam egregiis Clarissimarum Vestrarum Dominacionum et Præstantissimarum nostrique pridem amantissimæ Civitatis votis ac studiis parere, ac de aperiendo Collegio statim respondere. — Sed obstant etiamnum quædam de quibus ad Provincialem nostrum scribo, ut ea, cum Dominacionibus Vestris Clarissimis conferat, ne alioqui festinantius a nobis et præmature admittatur quod ex animi vestri sententia explere non possimus. Spero autem majorem in modum, et singulari vestrâ erga nos Benevolentia, certo mihi futurum polliceor, ut ea quæ obstant, vestro præsidio ac patrocinio compleantur. Quicquidenim a nobis hac in re petitur, eo duntaxat animo petitur, ut Nostri ab curis liberi quæ quotidianæ seu vitæ seu incidencium casuum necessitatem spectant, quibus nunc, sane multis locis, gravius premuntur, totos se præstantissimorum obsequio Civium et urbancæ Juventutis eruditioni in Domino tradant. Vestris interea Dominacionibus Celeberrimis, Urbique Florentissimæ fausta omnia precari pergemus, earumque humanitate ac benevolentia lætari.

Romæ, 15 julii 1644.

Clarissimarum Dominacionum Vestrarum

Humillimus et Obligatissimus Servus

Mutius VITELLESCHUS.

Clarissimis et Perillustribus Civitatis

Burgobressiensis Consulibus.

BURGOBRESSIAM.

C.

*Lettres émanées de la Compagnie pour établir la classe de philosophie.*1^{re} Missive du Provincial de Lyon :

Aix, 30 novembre 1660.

Mon Rév. Père : *Pax Christi*. — Notre Père accorde une classe de philosophie au collège de Bourg pour la St-Luc, année mil six cent soixante-un. — Mon Révérend Père, votre très-humble et très-affectionné serviteur,

Laurent GRAVOT.

A mon Révérend Père le Père Sébastien Bartoquin, recteur de la Compagnie de Jésus à Bourg. — Grand cachet avec le nom de Jésus et autour : Provincialis Provinciæ Lugdunensis Societatis Jesu.

2^{re} Missive du Vicaire général de l'Ordre :

Rev. in Christo Patri Sebastiano Bartoquino, Rectori Collegii Societatis, Burgum.

Romæ XXVII decembris 1660.

Reverende in Christo Pater, Pax Christi. Et si in patentibus licetis quibus Reverenciæ Vestræ Commissæ est cura Collegii concessa sit potestas celebrandi contractus, tamen ad majorem firmitatem simulque ad integram contrahencium satisfactionem, concedo Reverenciæ Vestræ peculiarem facultatem contrahendi pro scolâ Philosophie Burgæ instituendâ, sub iis conditionibus quæ in informationibus continentur. Gratiâ Domini nostri Jesu Christi sit cum Reverenciâ vestrâ, cujus sanctissimis sacrificiis et orationibus me commendo.

Reverenciæ vestræ servus in Christo,

Christoforus SCHOERWIR.

Vicar-generalis.

Grand sceau de l'Ordre avec l'exergue : Vicar-generalis Societat. Jesu.

B.

SONNETS ET ROMANCES.

PRIMAVERA

Vous me demandez pourquoi je soupire,
Pourquoi je me sens besoin de pleurer ;
Quand je le saurais, n'oserais le dire,
Je l'ignore et veux longtemps l'ignorer.

Vous me demandez pourquoi je tressaille
Quand j'entends de loin sonner mes vingt ans ;
Le soir , entre amis , que chacun me raille,
Je l'ignore et veux l'ignorer longtemps.

Demandez pourquoi mon front se colore
Quand je vois passer fille au pied léger ;
Serait-ce l'amour ? Je ne sais encore,
Mais je ne saurais longtemps l'ignorer.

AU PRINTEMPS

Déjà le doux printemps s'éveille ;
L'ange des fleurs et des chansons
A vidé sa fraîche corbeille
Sur les prés et sur les buissons.

Entends-tu bourdonner l'abeille ?

Entends-tu germer les moissons ?

As-tu vu la fraise vermeille

Rougir sous les épais gazons ?

Mignonne, viens à la clairière

Où flottent l'ombre et la lumière.....

Là, sous la voûte du ciel bleu,

Nous joindrons nos mains et (sourie

Qui voudra !) sur l'herbe fleurie,

A deux genoux, nous prierons Dieu !

DÉDAIGNEUSE

J'avais rêvé de vous plaire... folie !

Lorsque chez vous, au salon, chaque soir,

J'entre tremblant, la figure pâlie,

Vous souriez, vous causez, — sans rien voir.

Eh bien, je pars. Je vais où l'on oublie.

Pour vous, gardez cet heureux nonchaloir,

C'est le moyen d'être toujours jolie.....

Fou, d'avoir cru lire dans ton œil noir !

Je vous attends à la première ride.

Saisie alors d'un immense regret,

Vous vous plaindrez que l'existence est vide,

Et vous direz, suivant d'un œil avide

Tel couple heureux glissant dans la forêt,

« Si j'eusse aimé, peut-être on m'aimerait ! »

EN SORTANT DU BAL

Clotilde et Maria, Berthe, Rose, Emma, Blanche,
Filles du vieux quartier, qui valsez le dimanche
Sous l'ombrage poudreux des lilas de Bullier,

Où sont-ils, où sont-ils, ces rêves fantastiques
Dont l'Espoir vous berçait, ainsi qu'un gondolier
Berce la courtisane aux flots adriatiques ?

Vous avez égrené les perles du collier
Qu'avait à votre cou suspendu la Jeunesse.....
Vierges folles, où sont vós lampes ?... Le jour baisse.

UN RÊVE

Un château féodal, refait sous Louis treize :
Aux flancs du pont-levis, depuis vingt ans baissé,
Vignes et liserons s'enroulent à leur aise ;
Deux cygnes indolents nagent dans le fossé.

Les murs en brique rouge au soleil étincellent ;
Un escalier gothique aboutit au perron.
Où la dame et son page en riant se querellent ;
L'un tient pour Boisrobert, et l'autre pour Scarron.

Un grand parc alentour, peuplé d'antiques marbres,
Egayé de bosquets, de grottes, de jets d'eau...
Etre deux, y graver son chiffre sur les arbres,
En relisant l'*Aminte* ou le *Pastor fido*,

Quel rêve !... mais voilà qu'un sifflement m'éveille.
Le train s'ébranle et court. J'ai pour tout horizon
La Dombes, les étangs, l'eau grise qui sommeille,
— Et pas un être humain, — et pas une maison !

A PRÉSENT

Le soir, entre la lampe amie et le tison,
 Je voudrais travailler, seul, sans lever la tête,
 Acharné. — Je ne puis. — Une folle indiscrete,
 L'Imagination, trotte par la maison.

Elle me dit : viens-tu ? — Mais un miroir m'arrête.
 A vous seuls, vieux bouquins, j'appartiens, vieux grison !
 Vous me consolerez du départ de Musette,
 Vous êtes les amis de l'arrière-saison.

Par vous on se relève et par vous on oublie.
 Adieu, nuits de Meudon, soupers sous les berceaux,
 Nuits d'été, nuits de chœurs joyeux, nuits de folie !

Votre tour est venu, solennels in-quartos.
 Je ne veux désormais m'enivrer qu'à vos fêtes,
 Philosophes, savants, historiens, poètes !

Maitres, chacun de vous est un rare génie.
 Je vous admire fort. Mais (j'en suis bien confus)
 Vos austères leçons ne me suffisent plus.

Si je penche mon front sur la page jaunie,
 Entre la page et moi glisse un fantôme aimé,
 Sur mon front alourdi passe un souffle embaumé.

Ce fantôme, ce souffle, est-ce toi, l'infidèle ?.....
 Non, tu m'as fui trop tôt pour revenir si tard.
 C'est une jeune femme au limpide regard
 Qui dans mes nuits d'étude apparaît, chaste et belle !

Une femme honorée, un cottage à l'écart.....
 O maitres, poursuivez la science éternelle ;
 Pour moi, je ne veux plus la chercher autre part :
 Vivre à deux, sous un toit où niche l'hirondelle.

HOMMAGE

A vingt ans, l'âge des chansons,
J'allais cueillant fleurs et fleurettes ;
Je dénichais, dans les buissons,
Primevères et violettes,
A vingt ans, l'âge des chansons.

Dans un vieux livre à tranches d'or
Je retrouve, après douze années,
— En cheveux gris, mais jeune encor, —
Un bouquet de ces fleurs fanées
Dans un vieux livre à tranches d'or.

Débris sans parfum, sans couleur,
Sous le doigt tombant en poussière.....
Où donc votre enivrante odeur
Et votre beauté printanière,
Débris sans parfum, sans couleur ?

Et de larmes mes yeux sont pleins
Devant ces reliques si frêles,
Et tous les souvenirs lointains
Reparaissent à tire-d'ailes,
Et de larmes mes yeux sont pleins !

O mes pauvres fleurs, dans vos plis
De mes beaux rêves d'espérance
Les plus beaux sont ensevelis !
Je revois mon adolescence,
O mes pauvres fleurs, dans vos plis !

En ce temps, je cherchais l'amour.....
A toi qui me l'as fait connaître,
Ces humbles vers, où chaque jour
J'ai mis le meilleur de mon être,
Au temps où je cherchais l'amour !

C. P.



L'HEURE DU BERGER.

Je suis un homme entre deux âges, d'humeur calme, d'un caractère doux, facile à vivre ; inoffensif, d'ailleurs, et adonné à l'étude. J'ai un goût très-vif pour les sciences exactes ; je les cultive en amateur, mais avec passion. Ne m'en tenant pas exclusivement aux résultats abstraits, il m'arrive de transporter dans la pratique les problèmes dont je cherche la solution. Ainsi, je possède un petit laboratoire de physique et une forge, ce qui m'a permis de fabriquer seul, sans le concours d'aucun collaborateur, deux objets dont je suis fier, parce qu'ils me survivront. C'est d'abord un couteau, qui n'a pas moins de 47 pièces, ayant chacune un mouvement indépendant, montées cependant sur un pivot unique, et dont l'ensemble ne pèse qu'un peu plus de 779 grammes. Ensuite, une carabine automatique, se chargeant d'elle-même et jouissant de toutes les propriétés du revolver. — Cette dernière est pour moi un sujet constant de soucis ; son poids la rend impropre à l'usage de la chasse, il est de 45 livres ; ma vie se passe à essayer des combinaisons nouvelles en vue de la perfectionner. J'ai la foi et j'espère fermement réussir, le ciel m'ayant créé tenace.

L'avantage que j'ai sur les inventeurs ordinaires est considérable, la Providence m'a accordé une modeste for-

tune. Sans avoir la sottise d'en tirer vanité, j'en suis bien heureux, car elle me procure l'indépendance et les loisirs nécessaires pour mener mon œuvre à bien. L'été, j'habite la campagne; autrefois, je ne la quittais jamais; depuis cinq ans, je m'établis à Paris de décembre à mai. Pendant longtemps la pensée du mariage ne m'est pas venue, l'amour de la science me suffisait. Vers ma quarantième année, j'ai fait comme tout le monde. Quoique mariés depuis un lustre, nous n'avons jamais cessé, ma femme et moi, de nous porter l'un et l'autre l'attachement le plus soutenu. Hermine, — un nom qu'elle porte dignement, — a bien voulu se plier à mes petites manies d'homme sédentaire, elle admire le couteau et s'intéresse à la carabine. Je lui sais un gré infini de ne pas se moquer de moi, car j'estime que celui qui consacre son temps, ses veilles et son intelligence à une chose quelconque, est, par cela même, digne de respect, le but qu'il poursuit fût-il insinifiant. Enfin, elle pousse le scrupule, lorsque je travaille auprès d'elle, jusqu'à ne faire aucun bruit. Je la considère comme la perle des épouses.

Je me mépriserais si j'avais la prétention de l'astreindre, elle qui est jolie et n'a que vingt-trois ans, à partager mon existence casanière. Je n'ignore pas que les femmes ont besoin de distractions, et qu'à leur refuser celles qui sont permises, on joue gros jeu. Je la laisse donc s'amuser, la conduisant dans le monde lorsque je peux le faire. Les jours où mes études me retiennent, je m'arrange de façon à ce qu'elle ne souffre pas de ce qui m'absorbe. En cela encore mon bonheur est peu commun, j'ose l'affirmer : j'ai pour me suppléer un ami qui est un autre moi-même.

Il s'appelle Touchard et nous sommes liés depuis l'en-

fance, ou à peu près. Je ne saurais dire à quelle époque remonte notre connaissance. Il me semble que j'ai toujours connu Touchard; je ne me représenterais pas la vie sans lui.

Nous sommes essentiellement différents de caractère, de goût et d'apparence extérieure; un seul point nous réunit, le cœur. En conscience, je crois que nous avons le même. Autant je suis tranquille, studieux, réservé, tout à l'intérieur, autant il est expansif, léger, vif, tout au dehors. — Il ne travaille jamais, seulement il voyage beaucoup. Ses idées de migrations le prennent à l'improviste, comme une rage de dents. Il est là le soir, causant avec nous au coin du feu; le lendemain il est en route pour Londres ou l'Amérique. Un mois après, le voici qui revient, pimpant, souriant, toujours content, toujours heureux de nous revoir.

Bien de sa personne et fort élégant, il attache un grand prix à des détails de toilette qui ne m'occupent guère moi-même. Généralement, il habite chez nous, à la campagne, pendant une partie de l'été et de l'automne, puis nous nous retrouvons à Paris, pour l'hiver et le printemps. En somme, à part ses voyages, qui absorbent environ trois mois sur douze, nous nous voyons très-souvent. Moi, d'abord, je ne puis me passer de lui.

Touchard est un homme d'un commerce sûr, et ses ressources sont prodigieuses, malgré la singulière futilité de son esprit. Il n'a pas son pareil pour improviser des distractions honnêtes. Sans lui, Hermine périrait d'ennui. Il lui a appris à monter à cheval, le tric-trac, que sais-je encore ! Dans les commencements, elle ne le voyait pas d'un très-bon œil. On m'a dit qu'il en était souvent ainsi, de la part des jeunes femmes, à l'égard des anciens camarades de leur mari; peut-être parce qu'elles les soupçonnent de

complicité dans les égarements antérieurs, ou bien qu'elles craignent de trouver en eux une puissance qui tiendrait leur influence en échec. Quoi qu'il en soit, je n'ai presque pas eu besoin d'intervenir, pour ramener Hermine à une plus équitable appréciation des qualités de mon ami. J'ai principalement laissé Touchard se révéler ; cela a suffi, comme je m'y attendais. Est-ce qu'on peut lui résister, quand il veut s'en donner la peine ! Nous formons ainsi le trio le plus uni qui se puisse voir. Et, si on veut se représenter l'allégorie du bonheur, on n'a qu'à nous regarder, Touchard, ma femme et moi.

Quand je songe que cette entente admirable, unique peut-être dans la bonne ville de Paris, a failli être troublée tout récemment, je ne puis me qualifier avec assez de sévérité. Car c'était ma faute ; quelque diable sans doute me poussant, mes stupides imaginations ont failli tout gâter. Je me suis promis, pour me punir, d'écrire le récit détaillé de ce qui s'est passé. Je le déposerai dans mes archives. On le retrouvera plus tard avec ce que je laisserai de plus précieux ; les épures du couteau et les dessins de la carabine. On peut compter que je ne m'épargnerai pas, attendu que je tiens à réhabiliter absolument, aux yeux des miens, mon excellente et chère femme.

Cela remonte à la fin de l'été dernier. Je me souviens de chaque incident comme s'il s'était photographié dans mon cerveau. Un soir, Touchard était parti dans la journée pour son excursion dans l'Oberland, il pleuvait, et le dîner avait été mélancolique. La soirée était triste, le vent chassait par rafales la pluie contre les vitres. Hermine brodait à la lueur de la lampe, qui éclairait mal. Moi, en bonnet grec et en robe de chambre, assis devant une ardoise dont je me sers pour chiffrer, je poursuivais mon éternelle combi-

naison, ôter quelques livres à la carabine, pour la rendre plus pratique.

Dieu sait que je ne pensais pas à mal et que je travaillais de bon cœur. Il m'arriva une chose très-ordinaire, mais qui m'émerveille toujours. — C'est un phénomène si commun qu'il ne vaudrait pas la peine d'en parler si, à lui, à lui seul, ne se rattachait, comme la poule à l'œuf, tout ce que j'ai à dire. Je sentis simplement le regard d'Hermine attaché sur moi. Même, au milieu de la profondeur de mes calculs, ce regard, que je devinais sans le voir, me parvenait. Je dirai plus, bien que ce soit peut-être mal pour un homme qui adore sa femme, il me gênait.

Tant il y a, qu'afin de rompre cette fascination mystérieuse, je levai brusquement les yeux. Hermine baissa immédiatement les siens et reprit sa broderie, mais son visage devint soudain rouge comme une cerise. Pas un mot ne fut prononcé. Je restai tout rêveur. Cette rougeur subite avait produit sur moi un effet prodigieux, parce qu'elle me démontrait que je ne m'étais pas trompé. Or, voici ce que j'avais surpris dans son regard : je ne l'avais vu qu'un imperceptible instant, c'était assez pour que je ne l'oubliasse pas.

Il avait une expression de pitié narquoise et de supériorité, qu'accusait un tout petit sourire niché au coin des lèvres. Pourquoi cette expression, si fugitive qu'elle avait disparu avant même que j'eusse fini de la remarquer, me frappa-t-elle à ce point et me causa-t-elle un émoi si profond ? Je n'en sais rien. Toujours est-il que c'en fut fait de mon travail pour ce soir-là. Ce regard étrange, doublé de ce sourire qui ne l'était pas moins, ne quittait plus ma pensée. Qu'est-ce que cela signifiait ?

Il est bien entendu que je ne laissai rien voir de ma

préoccupation. Je parus me remettre à la besogne ; mais tandis que, la tête appuyée sur ma main, on m'aurait dit plongé dans l'algèbre, je ne perdais pas des yeux ma femme, qui ne pouvait plus me voir, car je m'étais reculé sans affectation. Elle était bien tranquille et elle brodait avec assiduité. Comme elle est accoutumée à être auprès de moi, elle ne bougeait qu'avec circonspection ; elle était enfin dans son état normal.

Néanmoins, je confesse que je dormis médiocrement la nuit qui suivit. L'imagination travailla, et comme elle va toujours très-vite, la mienne enfanta une construction considérable en bien peu de temps. Je ne tardai pas à me demander avec un secret effroi, non pas si j'étais certain de l'affection d'Hermine, grâce au ciel, je n'en ai pas douté un seul instant, mais si son existence, telle qu'elle était arrangée, avait cessé de lui plaire. Si par exemple, elle n'était pas en proie à des chagrins ; si elle ne désirait pas autre chose. Quoi ? je n'en sais rien, elle non plus, probablement, mais enfin quelque chose. — Peut-être je ne m'occupais pas assez d'elle. Était-ce pour cela qu'elle me prenait en pitié, moi qui, m'égarant dans les domaines infinis de la science, ne m'apercevais point qu'à deux pas de moi j'avais à faire des découvertes d'une bien autre importance que celles dont je m'évertuais à pénétrer le secret !

Mes perplexités furent graves ; une femme qui s'ennuie ne tarde pas à se désaffectionner. Malheur à l'imprudent mari qui ne le voit pas à temps, il court des risques redoutables ; ce n'est pas difficile à deviner. Que faire ? — Pour comble de malheur, Touchard était absent. Ah ! s'il eût été avec moi, toute inquiétude se serait évanouie.

Après m'être bien effrayé et tourmenté, je ne tardai pas à me rassurer un peu ; d'abord, parce que cet incident n'eut

pas de pendant, ensuite par la réflexion que, si mon repos courait quelque danger, ce qui n'était nullement prouvé, il n'y avait rien d'imminent. Nous étions à la campagne, dans un pays perdu. J'avais, par conséquent, le temps d'aviser.

Notre saison s'acheva paisiblement ; mes observations, que je m'attachai à rendre minutieuses, ne me révélèrent rien sur Hermine. Elle était, comme à l'ordinaire, gaie, active, et surtout, symptôme caractéristique de calme d'esprit toujours occupée. Pas de ces rêveries qui énervent les âmes, pas de moments d'affaissement ou de découragement. Elle avait, d'ailleurs, un appétit excellent, d'une régularité qui faisait mon admiration et mon envie. Car, moi, je suis un dégénéré ; j'ai une gastralgie et je mange, comme une mule quinquese obéit, par accès.

Je jugeai plus prudent de ne toujours pas parler de ce qui me préoccupait, mais je n'abandonnai pas mes réflexions dont le champ était si vaste, je pourrais dire si épineux. Il me paraît superflu de les énumérer ici. Tout le monde peut se représenter celles que je fis, car elles ne m'appartiennent pas en propre, elles sont de tous les temps, et les mêmes pour tous les hommes en pareille situation. Je me bornerai seulement à indiquer la conclusion à laquelle j'aboutis, parce que celle-là ce fut bien ma propriété. Nous pouvons tous avoir les mêmes pensées, chacun a sa manière de raisonner. Or, le raisonnement, à moi, vieil X, comme dit Touchard, est ma faculté maîtresse.

Cette conclusion était plutôt un vœu, du genre de ceux qu'émettent les assemblées auxquelles on reconnaît le droit de délibérer, non celui d'agir ; la voici avec son théorème : Le problème ne présente pas plus de deux hypothèses ; je

me trompe, en attribuant à ce regard une portée qu'il n'avait pas, ou, au contraire, je suis dans le vrai. Dans le premier cas, mon devoir est de garder pour moi ces billevesées, et de les oublier le plus tôt possible; dans le second, je dois aviser, mais avec précaution; par conséquent, le silence absolu est toujours de rigueur. Etant donnée l'éventualité où ma femme aurait quelques tentations malsaines, en admettant même que sa bonne éducation, ses principes et son affection pour moi soient insuffisants pour la préserver à jamais, j'ai le devoir impérieux de la protéger, fût-ce contre elle-même. Mais, d'un autre côté, il serait aussi peu politique qu'inopportun d'intervenir ostensiblement. Car la première condition de réussite dans une affaire aussi délicate est de ne pas laisser supposer que j'ai l'éveil. Ma conduite doit donc être telle que, sans paraître m'apercevoir de rien, je parvienne à désarmer l'invisible ennemi que je pressens.

Par ces motifs, j'émets le vœu qu'il se présente, dans un avenir rapproché, telle circonstance que je ne saurais préciser, mais qui me permette d'assurer ma sécurité sans avoir eu l'air de me douter qu'elle fût sérieusement menacée; qui, surtout, démontre à ma femme, avec l'autorité indiscutable du fait, que mes calculs ne sont pas si absorbants qu'ils m'empêchent de déployer, pour veiller sur elle, le soin jaloux et la sollicitude que peut inspirer la plus tendre affection.

Lorsque ma pensée en fut arrivée à se formuler aussi distincte, j'éprouvai un grand apaisement, car j'avais fait tout ce qui était en mon pouvoir. Il ne s'agissait plus que de trouver cette fameuse occasion. Pour cela, j'avais besoin de l'expérience de Touchard, et cela n'était pas d'une urgence absolue.

A notre retour à Paris, je revis mon ami, et je lui exposai les secrètes angoisses dont j'étais agité. Je serai franc, il me regarda d'un air singulier; un instant, je crus voir dans ses yeux comme un écho affaibli de ce qui m'avait frappé dans ceux d'Hermine. Etrange hallucination d'un cerveau troublé; combien je méconnaissais cet ami excellent! Après que j'eus fini de tout expliquer, loin de rire, il me serra les deux mains, se mit de moitié dans mon chagrin et, finalement, traita la question avec tout le sérieux que comportait sa gravité.

— Je ne veux pas penser, me dit-il, que tu aies le malheur de douter de ta femme, mais, pour moi, cela ne fait pas question, tu es..... Ma foi, reprit-il, après avoir hésité, il n'y a pas deux mots pour exprimer cela; moi, du moins, je n'en vois qu'un, tu es jaloux. En ta qualité de savant, tu ne connais probablement pas Alfred de Musset; si tu avais lu une jolie comédie qu'il a intitulée *le Chandelier*, tu y aurais vu que les soupçons d'un mari ne peuvent pas toujours planer, ce ne sont pas des hirondelles; il faut qu'ils se posent tôt ou tard. — Eh bien, cher ami, la voie est toute tracée. Surveillance, examine, tâche enfin que ce que tu éprouves, et qui n'est autre chose que du soupçon à l'état rudimentaire, se précise, prenne un corps, se pose enfin. Mais ne va pas te battre contre des moulins à vent, ce serait ridicule; ni devenir méfiant, ce qui te rendrait malheureux et ne t'avancerait à rien.

Ouvrir les yeux, fermer la bouche, est ce que tu as de mieux à faire. A ta place, je voudrais avoir le cœur net de ce qui me tourmente, et j'évitais que ma jalousie passât à l'état chronique, ou bien, adieu la science; on ne sert pas deux maîtres à la fois. Je suis convaincu que tu en seras pour tes peines de surveillance; cependant je te conseille,

dans l'intérêt de ton repos et surtout de ta femme, de faire bonne garde pendant un temps déterminé, un mois ou six, selon que tu le jugeras nécessaire. Et, ce laps écoulé, tu recouvreras toute ta sécurité.

C'était ne répondre qu'à une partie de la question ; mon vœu, notamment, ne recevait aucune satisfaction. J'insistai auprès de Touchard pour qu'il m'aidât à faire naître l'occasion que je désirais. A ma grande surprise, je le trouvai froid. Il ne me blâmait pas précisément, il ne m'approuvait pas non plus.

— C'est un rêve, disait-il toujours ; ces occasions-là on les saisit au vol lorsqu'elles se présentent, on ne les provoque pas.

Touchard, je dois le dire avec la franchise absolue dont je me suis fait une loi avec lui, me sembla fort au-dessous de la réputation que je me plaisais à lui faire d'homme de ressource. Son esprit, trop léger, n'avait sans doute pas bien compris ce que je voulais. Je pris la peine de revenir plusieurs fois avec lui sur ce sujet, je l'abordai franchement, et me mis à sa portée par les explications les plus propres à établir nettement la situation. Je ne réussis pas à émousser son imagination au point de lui suggérer un expédient, je dis un seul. Ce fut la première déception qu'il me causa. Je l'excusai ; il se souvenait sans doute du proverbe qui défend de mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce.

Pour ne pas être ingrat, je reconnais qu'il m'avait parlé avec beaucoup de sens. — Alfred de Musset a raison, les soupçons ne sont pas des hirondelles. — Après tout, il m'avait donné un bon conseil, c'était quelque chose ; je pris la résolution de le suivre. Je n'ai nullement la pensée de me disculper, ce récit lui-même en fait foi ; c'est pourquoi on me croira lorsque j'affirmerai que, si je me mis

aussitôt en campagne, ce fut uniquement pour l'acquit de ma conscience. Pauvre petite femme, ne savais-je pas que ma confiance en elle était bien placée ! Mais hélas ! grande est la faiblesse humaine, et la science est fille du doute.

Je l'avoue donc à ma honte, à partir de ce jour je déployai une vigilance infatigable. Cela ne veut pas dire que je descendis à un espionnage aussi avilissant pour moi que pour celle qui en était l'objet, non ; mais je m'attachai à savoir toujours où était ma femme, ce qu'elle faisait, à quelle église elle allait pour ses dévotions et quel confesseur elle avait. Ce n'était pas un père jésuite, c'était un oratorien. Touchard me disait : « Puisque c'est un oratorien et pas un jésuite, moi, je me tiendrais pour satisfait dès à présent. »

Non, je ne me tins pas pour satisfait. Je suis un homme d'ordre et je me pique d'exactitude ; j'avais fixé à deux mois le terme de ma surveillance, je voulus que deux mois y fussent entièrement consacrés. C'était une affaire de conscience. J'ajoute que je fis bien et je le prouve.

Un de mes premiers soins avait été, tout naturellement, de porter mes investigations sur la correspondance ; ma femme en a une assez étendue. C'était au reste très-commode ; j'avais la facilité de me livrer à toutes les recherches possibles sous ce rapport sans qu'il y parut ; il y a à ma porte une boîte, dont seul j'ai la clé, et où le facteur dépose mes lettres et journaux ; j'en reçois beaucoup de mon côté. C'est donc toujours moi qui remets à ma femme ce qui lui arrive par la poste. Je connais l'écriture de tous ses correspondants, elle me montre toujours ses lettres. Je n'ai jamais pu lui faire perdre cette habitude. D'un autre côté, il y a tant de confiance affectueuse dans cette manière de procéder, que je n'ai pas trop insisté pour qu'elle y renonçât.

Voilà qu'environ trois semaines ou un mois après que je me fus mis à regarder de près ses courriers, je tombai sur une lettre qui attira mon attention. Elle était sous enveloppe rose, et portait le timbre de Paris. Mon cœur battait étrangement, tandis que mes yeux la contemplaient avec une curiosité avide. Je ne sais si c'est l'effet de mon flair ou de ma surexcitation ; le fait est qu'à la première inspection je pressentis, comme si une seconde vue s'était soudain développée en moi, que cette enveloppe portait dans ses flancs mystérieux la justification de mes craintes vagues, tranchons le mot, de mes soupçons.

Cette persuasion me poussa à commettre une fort vilaine action : sans réfléchir autrement, je confisquai la lettre ; je ne la remis pas à Hermine. En cela, j'eus un double tort évident ; d'une part, j'ai fait une chose que je me reproche ; d'autre part, je perdis bénévolement l'occasion de constater si ma femme m'aurait fait voir d'elle-même cette lettre comme les autres. Je sais bien que celles qu'elle reçoit sont insignifiantes, tandis que celle-là..... Bref, j'en suis réduit à invoquer la raison d'Etat, sans me dissimuler que c'est généralement une mauvaise raison.

Criminel novice, et incapable de supporter seul le poids de mon forfait, je courus le faire partager à Touchard. Je comptais sur son approbation. Par une déception nouvelle, il me la refusa catégoriquement. J'avais eu tort, le plus grand tort d'intercepter une lettre, quelle qu'elle fût ; on ne doit jamais agir ainsi. Que ma femme vint à le savoir, c'était un sujet de discorde très-légitime, car j'avais manqué de confiance en elle sans aucune raison digne de ce nom. Il y avait d'ailleurs là un manque de procédés très-repréhensible et nullement justifié. Je le sentais si bien, que l'opinion de Touchard et ses appréciations de ma conduite m'irritèrent.

Il me rendit le service de briser le cachet, et de prendre connaissance de ce papier maudit. J'étais si troublé que je n'osais plus le faire moi-même. C'était bel et bien une déclaration, non signée, qui demandait une réponse poste restante. Le jeune homme, c'en était un, son style le trahissait, prenait des précautions, il ne voulait soulever le voile dont il s'enveloppait, qu'après avoir reçu l'assurance que la reine de ses pensées, à laquelle il ne se décidait à révéler l'état de son cœur qu'après de grandes lutttes, ne serait pas offensée de sa témérité, etc., etc.

Très-certainement il n'y avait pas là de quoi fouetter un chat. Hermine, blanche comme neige, n'avait pas cessé un seul instant de mériter son nom, symbole de pureté.

— En effet, fit observer Touchard qui, me voyant un peu ému, crut devoir plaider les circonstances atténuantes, s'il est vrai qu'on ne fait la cour qu'aux femmes qui le veulent bien, la plus honnête ne peut empêcher que le premier imbécile venu lui écrive. Il y a d'autant moins lieu, au cas particulier, de supposer la complicité ou seulement le consentement de ta femme, qu'elle sait que c'est toi qui lui remets sa correspondance, puisque tu as une boîte dont seul tu possèdes la clé. Elle n'aurait pas été assez maladroite pour te faire adresser, chez elle, une lettre fatalement destinée à tomber entre tes mains; surtout, lorsque son enveloppe compromettante la signale d'emblée à l'attention.

Tout cela était sans réplique; les présomptions les plus probantes étaient qu'Hermine ignorait tout à fait qu'elle eût inspiré une flamme si intense.

— Qu'elle l'ignore toujours! dit Touchard.

Nos avis différaient complètement à cet égard.

— Moi, je veux le lui dire ! répliquai-je avec énergie.

— En quoi seras-tu plus avancé, lorsque lui révélant ce secret, tu seras entraîné, par suite, à lui confesser l'indignité de ta conduite ? Tu ne connais même pas le coupable puisque la lettre n'est pas signée.

J'éprouvai un léger embarras ; pourquoi n'en pas convenir ? Il me répugnait d'avouer mon crime à ma femme. Néanmoins, je suis loyal, je l'aurais fait, parce que je sais reconnaître mes torts.

— Il faudrait au moins, reprit mon ami, savoir de qui vient la lettre ; ce qui ne serait peut-être pas impossible.

Voilà le point de départ de ce qui fut décidé entre nous. La discussion, ainsi qu'il arrive toujours, amena des échanges d'idées, des améliorations, des modifications au plan primitif. Nous en arrivâmes, Touchard et moi, à tomber d'accord que le dieu des maris m'envoyait, avec cette lettre rose, l'occasion que je cherchais pour la complète réalisation de mon vœu.

Effectivement, en y répondant j'avais le moyen de savoir rapidement quel en était l'auteur, de m'assurer par moi-même si Hermine le connaissait ou non, et, en poussant à fond l'expérience, de prouver à ma femme que je savais garder mon bonheur et la protéger elle-même. Enfin, il ne tenait qu'à moi de donner, du même coup, une leçon au séducteur qui voulait porter le trouble dans mon ménage.

Tout étant bien concerté, je fabriquai une réponse.

Ce ne fut pas peu de chose de déguiser mon écriture et de lui donner une apparence féminine, j'y parvins. Je déclarais pudiquement que je ne pouvais rien dire à un inconnu qui se défiait de moi au point de ne pas signer. Ce n'était pas encore là un acte très-pur au point de vue de la

morale. Mais on se défend comme on peut, et est bonne toute ruse de guerre qui réussit.

A ce compte, la mienne était excellente. Vingt-quatre heures après, nouvelle lettre rose. On se confondait en excuses; ce n'était pas par défiance qu'on s'était abstenu de signer, c'était par crainte de déplaire et de COMPROMETTRE. J'écris ce mot en capitales; il le mérite, parce que dix phrases ne prouveraient pas mieux que ce simple mot la complète innocence du soupirant; il signait : LÉONCE CHONGRUEL.

Pauvre garçon ! sa correspondance démontrait sans peine la non complicité d'Hermine. Il l'avait aperçue à l'Opéra-Comique, c'est le théâtre qu'elle préfère, en effet; il pensait bien n'avoir pas été remarqué par elle, quoiqu'il se fût dérangé pour lui faire place un jour d'affluence, mais il l'adorait et la suppliait de lui permettre de la revoir.

Maudits soupçons, qu'ils sont tenaces dans l'esprit d'un homme où ils s'aventurent pour la première fois ! Je ne fus pas encore bien convaincu que ma surveillance n'avait plus de raison d'être. Je voulus savoir, sans que ma femme se doutât de rien, si elle avait remarqué M. Chongruel, c'était très-facile, grâce à l'échange de lettres qui avait lieu entre lui et moi. Faisant droit à ses instances, je lui accordai un rendez-vous en plein air, un dimanche, place de la Concorde, au pied de l'obélisque. J'avais dit que je passerais là vers trois heures, mais qu'on se bornerait à se regarder, parce que le mari, qui était très-jaloux et ne laissait que peu de liberté, serait de la partie.

Lorsque, ce jour-là, je proposai à Hermine de faire une promenade avec moi, ce qui était fort rare, elle accueillit ma proposition avec des cris de joie. Bonne petite femme !

Et nous fûmes exacts ; mais M. Chongruel l'avait été plus que nous. Il était au pied du monolithe, étudiant les quatre points cardinaux, lorsque nous arrivâmes par les Tuileries. Quel charmant amoureux ! Blond, mince, grand comme ma canne, avec des joues roses et un soupçon de moustache. Je le reconnus du premier coup d'œil, pourtant je ne l'avais jamais vu. Il avait un bouquet de violettes, qu'il baisa avec passion en voyant sa dulcinée. Hermine n'avait pas fait attention à lui, j'en réponds. Je l'examinai à la dérobée avec le plus grand soin ; son bras ne trembla pas sur le mien, et elle ne jeta pas une seule fois les yeux de son côté. Point de rougeur, non plus que de sourire ; l'expérience était concluante.

La lettre rose du lendemain m'apporta des remerciements enthousiastes. Naturellement, là où, avec le sang-froid de l'observateur, je n'avais rien vu, M. Chongruel avait saisi un doux sourire et une flamme vertigineuse dont le regard, etc., etc. — Il ne restait plus qu'à donner ma leçon au jeune Léonce et, en même temps, à montrer à ma femme que rien n'échappait à ce regard qu'elle prenait pour indifférent alors qu'il était tout vigilance.

Voici à quoi je me décidai. Comme le jeune Léonce, mis en goût par ce premier rendez-vous, en sollicitait un autre où il lui fut permis de parler, parce qu'il avait à dire des choses de la plus haute importance, je répondis que le mari s'absenterait dans le courant de la semaine, et qu'on le recevrait mercredi soir, à huit heures, pourvu qu'il promit d'être sage.

Je ne parlai de rien à Hermine, mais je prévins Touchard.

— Tu as choisi un bien mauvais jour, dit-il aussitôt, mercredi, c'est le 18, juste la rentrée de Capoul ! Tu penses

que ta femme ne va pas manquer cela pour les beaux yeux de M. Léonce. J'ai précisément une bonne baignoire pour nous trois.

— Oh ! moi, impossible ; la musique m'endort et Capoul m'ennuie. Je suis en passe de gagner au moins une livre trois quarts pour ma carabine, et il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. A Dieu ne plaise que je veuille priver ma femme d'une solennité comme la rentrée de Capoul ; c'est bien assez d'avoir eu le malheur de la soupçonner, même un instant. Mais il y a temps pour tout. Elle ira avec toi et, pourvu qu'elle soit à l'Opéra-Comique vers huit heures et demie, c'est très-suffisant. Tu l'y conduiras après la petite leçon, qui ne prendra pas plus d'un quart d'heure.

J'eus une peine énorme à le décider, il ne voulait pas assister à la scène ; pourtant, sa présence était indispensable. Ne me fallait-il pas un ami éprouvé pour m'assister ?

Voici ce qui se passa chez moi ce mercredi mémorable.

A huit heures précises, un coup de sonnette timide annonça l'arrivée de M. Chongruel. Touchard et moi, nous échangeâmes un regard d'intelligence. Hermine, qui ne se doutait de rien, se chauffait les pieds ; elle était en grande toilette.

Je n'oublierai jamais la mine déconfite de cet infortuné, lorsque arrivé au seuil du salon et annoncé par ma domestique, il se trouva en présence de trois personnes et dans l'impossibilité de reculer. Il était tiré à quatre épingles, comme un bon jeune homme qui va à un rendez-vous galant et qui, depuis le matin, attend impatiemment l'heure du berger. Il s'était fait friser, sentait le patchouly et portait des gants jaunes ; ses moustaches cirées étaient relevées

en accroche-cœurs. Ma foi, il était très-gentil. Pour compléter le tableau, il tenait à la main un énorme bouquet.

— Je... Je me suis trompé, sans doute..., balbutia-t-il, rouge comme un homard; et, de saisissement, il laissa tomber son bouquet.

— Non, non, dis-je, en m'avancant auprès de lui. Ma chère amie, repris-je, m'adressant à ma femme, je te présente M. Léonce Chongruel, un garçon charmant, comme tu vois, qui, à ce qu'il paraît, a des choses fort importantes à te communiquer. J'ai pensé que je ne serais pas de trop, car je serais bien aise de connaître ces choses-là.

On peut se représenter l'ébahissement d'Hermine; mais celui de M. Chongruel, il faut l'avoir vu.

— Allez, jeune homme, nous vous écoutons, dis-je gravement.

Ici, ma femme qui commença à comprendre de quoi il s'agissait, fut prise d'un fou-rire. Touchard avait tenu bon jusque-là, il ne put résister plus longtemps, et moi-même, je fis chorus.

Le jeune Léonce recouvra assez de sang-froid pour voir qu'il était berné. Par un effort désespéré, il tenta de gagner la porte. J'avais prévu sa manœuvre, en sorte qu'il me trouva entre elle et lui.

Un speech était indiqué. J'en avais préparé un fort court; je le débitai simplement, avec bonhomie, comme il convenait, je crois.

— Monsieur Léonce, dis-je, vous me permettez, à moi qui pourrais être votre père, de faire remarquer que vous êtes très-imprudent. J'aurais pu me venger d'une manière plus redoutable, j'ai pensé qu'une petite leçon devait vous suffire. Sachez que tout bon pêcheur, avant de jeter sa ligne, prend soin de regarder où elle va tomber. En agissant

ainsi, vous auriez évité cette déconvenue. Ma femme est sage, nous sommes fort unis, et j'ai tout lieu de croire qu'elle est heureuse ; elle veut bien se contenter d'un mari comme moi et d'un ami comme Touchard. Vous voyez donc qu'il n'y a ici aucune place pour vous. Allez, et, une autre fois, croyez-moi, n'écrivez plus ; les paroles s'envolent, mais les lettres restent.

Je le laissai partir alors. Il paraît que, réellement, j'ai été à la hauteur des circonstances. Ma femme, en dépit de la présence d'un tiers, me sauta au cou.

— Tu es le roi des maris, me dit-elle en riant encore, animée de la gaieté la plus franche et la plus saine.

Touchard me serra la main.

— Bravo, s'écria-t-il, c'est supérieurement mené. Nous voici maintenant débarrassés d'un gros souci, ajouta-t-il avec sa rondeur accoutumée et son bon rire.

Ils s'en allèrent à Capoul ; moi, je repris mes calculs. Je m'y oubliai si bien, que je n'étais pas couché lorsqu'ils rentrèrent, vers minuit et demi.

Je me sentis tout fier en les revoyant, il me semblait que j'avais reconquis ma femme. Quelle illusion ! rien n'était changé, puisque je ne l'avais jamais perdue. Je fus amplement favorisé ce soir-là ; un autre souvenir est lié à celui dont je consigne dans ces pages les péripéties ; c'est celui de l'achèvement de l'arme à laquelle je laisserai mon nom. Car, ce fut pendant que Touchard et Hermine, . . . je ne prétends pas faire entendre que leur absence ait influé sur mes inspirations ; mais il est certain qu'elles furent exceptionnelles pendant les heures où je demeurai seul. De là date, en effet, l'application du mouvement hélicoïdal à compensateur, que je devais tenter moins de huit jours après et qui me fit gagner cinq livres.

C'est ce que j'essayai vainement de faire comprendre à Touchard, lorsque le lendemain, tout fier de ma découverte, je lui en donnai les prémices.

— Excellent garçon, mais il n'est pas fort. . .

Je ne pus résister, je le confesse, à l'envie de savoir l'effet qu'avait produit la petite scène de la veille, et si Hermine en avait parlé.

— Il n'a été question que de cela, me répondit-il ; Capoul y a même beaucoup perdu. Ta femme est très-frappée de ta perspicacité ; mais tu t'es alarmé à tort, elle ne songeait pas à mal. Au surplus, elle a un gardien plus vigilant encore que son mari ; ce gardien, c'est sa vertu.

FIN.

G. DE PARSEVAL.

Bourg, décembre 1871.



CROQUIS.

DEUX..... ET TROIS.

Jean était forgeron, Lise était couturière.

Ils avaient, quand l'hymen les unit tous les deux,

Lise, une aiguille neuve, une âme aimante et fière,

Jean, sa forge, un cœur droit et deux bras vigoureux.

La noce est faite à peine.... Au près de leur chaumière

Pauvreté passe, elle entre, et vient s'asseoir entre eux.

Elle geignait souvent; mais, la journée entière,

Rires, baisers, refrains charmaient nos amoureux.

Un jour, Jean vend sa montre...., il achète à la place

Un berceau.... « Pauvreté, ce n'est pas ta besace

Qui fera le chevet de notre gros garçon! »

Et depuis on les voit, plus tôt que de coutume,

Jean à coups redoublés faire sonner l'enclume,

Lise coudre plus vite en chantant sa chanson.

AU BAL.

Le salon resplendit d'un luxe merveilleux :
Là, sur les tapis verts l'or reluit et résonne ;
Ici, fleurs et parfums, perles et front joyeux,
Bras nus, seins palpitants que la gaze emprisonne.

L'air crépite froissé par les habits soyeux ;
Le rubis étincelle et le cristal rayonne ;
Le plaisir attendu fait briller tous les yeux
Soudain l'orchestre éclate et le bal tourbillonne.

J'aime ces chants, ces bruits, ces jeux ; eh bien ! souvent
Mon esprit s'en éloigne et s'oublie, en rêvant
A mon foyer paisible, à mon humble chambrette.

Un regret accompagne en moi ce souvenir,
Car c'est l'heure où là-bas je vous vois revenir,
Beaux rêves qui peuplez le grenier du poète !

SOUS LE CHAUME.

L'aïeule fait ronfler son rouet près du feu,
Et l'on entend sa voix criarde qui sermonne,
Quand les enfants lutins menacent dans leur jeu
La soupière fumante où le pain noir mitonne.

Les parents sont aux champs. Courbés sous le ciel bleu,
Ils sèment les trésors des jours où l'on moissonne.
L'homme tient la charrue et la femme aiguillonne ;
Le grain vole et retombe à la garde de Dieu.

Le jour meurt. Les bœufs las bien choyés dans l'étable,
On s'égaie au logis, les coudes sur la table ;
Puis, le sommeil revient sans trouble ni souci.....

Et le démon du mal et des passions viles
Qui rôde, quand minuit tinte aux beffrois des villes,
Se détourne pour fuir l'air pur qui souffle ici.

UN DIMANCHE DANS UNE MANSARDE.

Tu gémis et tes maux dépassent ton courage,
Marthe?.... Ton nourrisson fend l'âme de ses cris;
Ta fille dont le froid bleuit les bras maigris,
Ta fille pour pleurer te cache son visage.

Ni bois, ni pain, hélas!.... et tes seins sont taris!
Est-ce à toi de souffrir tout le poids du ménage?
Jacque est jeune, il est fort et vaillant à l'ouvrage,
Mais que te garde-t-il?.... Des coups et des mépris.

L'avenir t'apparaît plein d'une angoisse amère.
Ta fille sera belle à seize ans.... Pauvre mère,
Quel souci déchirant te torture en secret!

Hier Jacque a reçu son gain de la semaine.
C'est dimanche aujourd'hui : meurs de faim, meurs de peine,
Jacque a le cœur en joie et chante au cabaret.

P. BARBIER.



AMPÈRE

Membre de la Société d'Emulation de l'Ain.

BOURG SOUS LE CONSULAT (1).

I.

Un écrivain qui sait ce que les mots signifient et qui les compte, M. Littré, a dit : « Il arrivera une époque où notre science paraîtra petite... La postérité s'étonnera que nous ayons ignoré tant de choses. Nos volumes seront réduits à quelques lignes durables qui iront former le fond des livres nouveaux. Mais dans ces livres, si loin que soit portée la connaissance de la nature, une place sera toujours réservée au nom d'Ampère et à sa loi si belle et si simple sur l'électro-magnétisme... »

Et Arago, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, disait, lui, devant l'illustre corps : « On dira un jour les lois d'Ampère comme on dit les lois de Képler. » Nous pouvons nous en rapporter à ces témoignages-là, nous profa-

(1) A la fin d'une biographie de Lalande, tome II des *Annales*, page 276, j'invitais « les personnes qui savaient quelque chose du séjour d'Ampère à Bourg à vouloir bien me le communiquer ». La publication du *Journal et Correspondance de André-Marie Ampère*, par M^{me} E. C. Paris, Hetzel, un volume in-16°, ne me laisse guère à désirer sur ce sujet : j'y puise ici sans scrupule.

nes. Enfin, si les écrits d'André Ampère sont inabordables au gros public et même au petit, son œuvre principale, le télégraphe électrique, raconte sa gloire partout.

Sainte-Beuve a dit quel homme André Ampère a été : un inventeur de génie resté enfant par bien des endroits. Le grand et charmant portraitiste avait eu à sa disposition le *Journal et la Correspondance* qu'on peut publier aujourd'hui, qu'on n'eût pu publier du vivant de Jean-Jacques, fils d'André, sans causer quelque souffrance à celui-ci. Tout ce que Sainte-Beuve avait pu faire lui-même, c'était d'en donner deux ou trois passages, choisis avec réserve. Nous allons faire un peu plus dans notre petit cadre. Nous voulons montrer un épisode de la jeunesse d'Ampère, lequel nous appartient un peu. C'est chez nous que le savant a fait le pas décisif qui l'a conduit où il est monté ; et nous l'avons aidé à le faire. Ce n'est pas le moindre service que la Société d'Emulation de l'Ain ait rendu. Pour ajouter quelque chose à ce que nous apprend là-dessus le *Journal* d'Ampère, j'ai pu puiser dans nos manuscrits et dans nos souvenirs.

Un mot, avant d'entrer dans mon sujet, sur les origines d'Ampère. Il était né le 20 janvier 1775 à Poleymieux, où son père, négociant retiré, puis juge de paix à Lyon, avait un petit bien. Là fut élevé l'enfant bizarre qui, avant de connaître les chiffres, calculait avec des cailloux, qui lisait Euler et Bernouilli à onze ans et refaisait à dix-huit les calculs de la *Mécanique analytique* de Lagrange. Fait orphelin en 1793 par le bourreau, sans fortune, le jeune homme gagna sa vie en donnant des leçons de mathématiques qu'il interrompait souvent pour la botanique, la chimie et les vers. Il s'éprit d'amour à vingt-deux ans pour M^{lle} Julie Carron dont la famille habitait Saint-Germain-

du-Mont-d'Or, tout près de Poleymieux. Après trois ans d'assiduités, il l'épousa (1799) et à vingt-cinq ans il était père d'un petit garçon, qui fut Jean-Jacques Ampère.

Visitant naguères les pentes gracieuses du Mont-d'Or, leurs ombrages frais et leurs sources émues, l'envie de replacer dans ce cadre charmant l'idylle qu'on entrevoit m'est venue. Cela tiendrait trop de place ici. Qu'on me laisse du moins indiquer la douce peinture qu'Ampère a faite de ses amours aux amateurs (devenus rares) de l'ingénu et du primitif. Quant aux gens graves des deux sexes, ils entreraient avec un peu d'étonnement dans un intérieur comme notre austérité de mœurs n'en comporte plus, au milieu de charmantes jeunes femmes pieuses mais sensées ; fines, vives, naturelles ; ne se peignant pas la figure et ne s'alambiquant pas l'esprit ; se laissant voir en bonnet de nuit, aunant de la toile ou pliant des chemises et faisant des vers ; entendant la messe d'un prêtre insermenté dans une chambre et lisant les « *Pensées* de Cicéron » et Larochefoucault, et Lesage, et Voltaire, et l'Arioste très-bien. Cela scandaliserait les gens graves beaucoup ; que *leurs gravités* n'entrent point là !

Et ne nous y attardons nous-mêmes pas plus que de raison. L'Ampère de ce temps-là qui a « un chapeau de toile cirée, des culottes à la mode » et que Claudine, la servante de Saint-Germain, ne reconnaît plus parce qu'il est devenu « *muscadin* » est un Ampère invraisemblable, factice et qui ne saurait durer.

La naissance du fils avait accru les charges du petit ménage. Le revenu fondé sur les leçons « était bien incertain. » Grâce à d'actives démarches faites à Paris par un beau-frère (et peut-être à l'influence de Camille Jordan), Ampère fut nommé, au mois de décembre 1801, professeur

de physique et de chimie à l'Ecole centrale de l'Ain, à Bourg.

On ne comprendrait pas entièrement ce qui suit, si je ne disais ce que c'était que les Ecoles centrales.

La Révolution a tout détruit, on le répète souvent, il faudrait ajouter qu'elle voulait tout reconstruire et l'essayait résolument. Nous ne savons plus généralement ce qu'elle tenta de mettre aux lieu et place des vieilles Universités. L'Empire n'a presque rien laissé subsister de sa conception large et sensée, une de celles qui honorent le plus la Convention finissante. Entre les écoles primaires décrétées, non organisées, faute de maîtres, d'argent et de temps, et les institutions spéciales où elle distribua l'enseignement supérieur le plus fort que nous ayons eu jamais, la Convention avait mis les Ecoles centrales où elle dispensa ce que nous appelons aujourd'hui l'instruction secondaire.

Les Ecoles centrales, créées par un décret du 3 brumaire an IV (15 octobre 1795) étaient conçues sur un plan plus scientifique, plus approprié à l'esprit moderne que les Collèges qui leur ont succédé. Il y en avait une par département. Elles étaient divisées en trois sections: en la première on enseignait l'histoire naturelle et les langues; en la seconde les sciences exactes; en la troisième l'histoire, les lettres, la législation.

Les professeurs administraient républicainement la maison. Les cours étaient publics. Le législateur savait que les vieilles générations avaient autant besoin d'éducation que les nouvelles.

L'internat était supprimé. C'est une des pires inventions du moyen âge; on peut dire à la décharge de cette époque qu'elle ne se proposait pas du moins de faire, des enfants qu'elle séquestrait, des hommes libres. Ce qui est incon-

cevable, c'est qu'avec cette intention formelle, nous ayons pu continuer de les élever dans des couvents ou dans des casernes. Le moyen âge était logique; la Convention l'était; nous ne le sommes pas.

Nous allons voir la publicité des cours aider Ampère à se faire sa place ici. Et la suppression de l'internat à l'Ecole centrale rendra seule possible l'existence et le succès du pensionnat où Ampère va trouver des répétitions.

La jeune femme d'Ampère, souffrante depuis ses couches, et comptant que son mari ne séjournerait pas à Bourg bien longtemps, resta chez sa mère à Lyon ou à St-Germain. Dès l'arrivée ici du professeur commence une volumineuse correspondance. Les lettres d'André sont écrites sur un papier d'une épaisseur inconnue aujourd'hui, en gros caractères un peu pesants, fortement liés. « Il n'y faut pas chercher, dit l'éditeur de la *Correspondance*, l'attrait du style, mais le cœur et le caractère du savant, la bonhomie et la naïveté qui le font aimer. »

Point de dates autres que l'indication du jour. La première épître écrite un vendredi, le lendemain de l'arrivée, est brève. Le voyage a été long, « la voiture s'étant embourbée deux fois. M. Ribon (Riboud) m'avait invité à dîner avec un de mes collègues, jeune et qui me plaît fort, appelé Beauregard. Celui-ci m'a conduit chez nos confrères... J'ai distribué mes lettres de recommandation, d'abord à M. de Bohan, vieux militaire, chimiste et physicien distingué... »

Du surlendemain : « Je me suis mis en pension chez Beauregard à 40 francs par mois. On m'en demandait 60 à l'auberge de Renaud où il fallait manger avec les plus grands *sottisiers* que j'aie vus de ma vie. Je ne voulus pas retourner dans ce corps de garde... »

• J'ai vu le cabinet de physique, le laboratoire de chimie et l'unique petite chambre avec alcôve, petit débarras à mettre le bois. J'ai été fort content des machines, il y a assez de ressources pour les différentes expériences... La portière de l'Ecole, pauvre femme, mère de six enfants, qui fait le ménage et les commissions des professeurs, a déjà balayé et nettoyé l'appartement dont je viens de te donner la description. »

« Nous voilà séparés comme pendant ma rougeole... Tu pleures comme tu pleurais sous l'amandier quand tu craignais pour ma vie... Ces larmes me sont restées sur le cœur... »

Je continue à extraire en m'abstenant d'indications de quantième désormais absolument vague.

« Ma journée s'est partagée entre mes visites aux confrères et la lecture de tes lettres, dans le jardin de l'Ecole, au bord d'un canal où j'irai souvent rêver à toi... Tous mes moments vont être consacrés à l'arrangement des machines jusqu'à ce que je puisse commencer mon cours... Pour reposer mes yeux, en changeant de travail, je me suis amusé à tracer ce plan, tu y trouveras la place que j'occupe... » Au bas de la page est en effet un plan de Bourg tracé à la plume.

« J'aurai demain un nouvel élève, M. Gripière; il paiera 18 livres par mois. » Il faut savoir que le traitement fixe d'Ampère était de 2,600 francs par an. Il prit comme on voit des élèves, puis s'arrangea pour donner des répétitions à la pension Dupras et Olivier déjà existante. Ces expédients fournirent l'appoint nécessaire à l'entretien du jeune ménage que la séparation rendait plus onéreux.

J'extrais quelques mots des réponses de Julie : « Je te disais de partir, dit-elle, revenant sur un cruel moment ;

j'étouffais, je ne voulais pas te troubler... Après, j'ai été prendre notre petit pour me faire caresser. Il appelait son *pa* avec sa voix d'ange... Voilà ton mauvais habit ; aie soin de ne pas sortir avec... » La distraction proverbiale d'Amphère remonte haut, on le voit.

D'André : « J'ai donné hier ma première leçon, je crois m'en être assez bien tiré, tout en espérant faire mieux à l'avenir, car j'étais au commencement tremblant et embarrassé. M. Vernarel m'a envoyé un petit paquet contenant une cravate, c'est mon amie qui me l'a choisie ; je l'avais mise à ma première leçon pour commencer sous de bons auspices... Ce matin, je suis allé hors la ville chercher un endroit champêtre pour relire tes lettres, tout ce qui me reste de mon ancien bonheur. »

De Julie : « Je te trouve bien pastoral d'aller lire mes lettres dans les prés... j'ai peur que tu les sèmes dans ces prés et que ce que je t'adresse ne tombe sous les yeux des premiers venus... Si je te connaissais plus soigneux, je te confierais de jolies choses ! Tu saurais que je t'aime bien... que tous les soirs j'aurais mille choses à te conter, qui restent là... »

Est-ce qu'on est las de ce babil ! Et ceux assez nombreux ici qui se souviennent de la figure du savant sourient-ils ? Pourquoi donc ? Est-ce qu'il ne faut pas que chacun de nous ait une fois sa petite part de bonheur ?

Voilà qui n'est plus si pastoral et qui ira mieux à nos palais blasés. André fait des visites. On lui en conte « de toutes les couleurs » sur son hôtesse, M^{me} Beauregard.

« Elle est sage parce que personne n'en veut plus. J'en veux à M. Ribon (Riboud) de m'avoir fait faire connaissance avec son mari. Le meilleur est de ne faire semblant de rien et de dîner dans ma chambre sitôt le mois fini. Ce

qui est le plus désagréable, c'est que tout le monde à Bourg a su que j'avais quitté l'auberge de Renaud à cause des polissonneries qui s'y disaient, et l'on a bien ri de ma simplicité d'aller, comme ils disent, me mettre chez une catau...

« La nouvelle chambre qu'on m'a donnée au Collège consiste en quatre murailles grises, une cheminée et une fenêtre. Elle est séparée par un jardin de l'ancienne.... »

II.

Voilà Ampère installé. Il commence à regarder ce qui se passe autour de lui. Nous allons voir nous-mêmes un peu, avec son secours, où en était la société sous le Consulat.

Le carnaval (de 1802) est arrivé. Voici ce qu'André écrit du 1^{er} dimanche de février : « Après souper, je viens d'être poursuivi par des masques, comme Pourceaugnac (par) des lavements. Tu sauras que c'est ici la mode que toutes les honnêtes femmes se masquent aussi bien que les hommes; on donne des bals déguisés dans les meilleures maisons. Cet usage me paraît d'autant plus comique qu'on ne sait à Bourg ce que c'est qu'un carrosse et qu'ainsi ces belles dames costumées s'en vont à pied dans les rues... »

Nous cachons dans l'appendice un petit document indiscret sur les bals de ce temps et sur ses mœurs — et nous continuons d'extraire.

« En ce moment la grande préoccupation des demoiselles de Bourg est de se marier... Le reste des habitants trouve le carnaval moins animé que le précédent. Pour se consoler on se *martine*. C'est une fureur. On ne se donne pas le

temps de manger. Quand on s'est martiné depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, on allume des lampions tout le long de la rue qui descend des prisons à la Grenette et l'on continue jusqu'à deux heures du matin... l'usage des martinets est propre au peuple de Bourg... »

Ceci manque d'exactitude. Ce qu'on appelle ici *martinoire*, ramasse ailleurs, est usité dans tous les pays froids, les seuls où l'on puisse se livrer à ce plaisir un peu primitif, assez rude (moins monotone qu'Ampère le dit : les chûtes, compliquées, quand les deux sexes s'en mêlent, d'accidents aimables, y mettant quelque imprévu). Ici toute série d'hivers sans neige fait tomber cet exercice en désuétude ; si l'édilité dans l'intérêt de la meilleure viabilité le contraire, on l'abandonne. J'ai vu, un ou deux hivers, la petite description d'Ampère presque justifiée, à l'illumination près, mais il y a longtemps de cela.

Ceci est une étude biographique et une étude de mœurs. Nous sommes entrés d'abord dans l'intérieur d'une famille de la classe moyenne, absolument dénuée de fortune, vers 1800. Nous commençons à voir de plus comment cette classe qui venait de faire la Révolution et la laissait défaire dépensait sa vie ici.

Pour compléter le petit croquis ressortant des lettres d'Ampère, on pourrait puiser dans les *Anecdotes de Bresse* de Lalande, aux mêmes années 1801 et 1802. Là l'historiette folâtre foisonne et le nom propre abonde. La curiosité et malignité publiques se jetteraient sur cette pâture de prédilection avec avidité ; puis elles ne manqueraient pas, tout en se purléchant, de moraliser aux dépens de ceux qui leur auraient servi ces friandises. Notre époque a trouvé cet heureux moyen de concilier l'austérité de principes dont elle fait parade avec le goût pour l'ordure

qui enrichit sa petite presse et une partie de la grande. Je ménagerai comme toujours cette hypocrisie qui tient si peu à être ménagée. Et je ne dirai rien — de ce fameux bal « où la belle A... s'évanouit et où Moyria batfit le commissaire. » — Rien « de la belle B.... qui, cette année-là, quitta son mari; et de la belle C..... qui fut quittée par le sien. » — Rien des deux maîtresses que le préfet, M. de D..... prit dans la bonne compagnie. — Rien d'un mariage du meilleur monde qui fut un mariage *in extremis* et légittima les deux enfants qui l'avaient précédé... La mariée, après avoir décemment inhumé son conjoint, partit tout de suite pour Paris « avec un autre amoureux... »

Ces initiales sont inexactes. Ces quelques mots ne sont pas dits pour agacer la curiosité et provoquer des questions et des réminiscences indiscrètes, — mais pour montrer que la société était ici, vers 1800, ce qu'elle était partout en France, en Europe ; ce qu'elle devient toujours au lendemain de certaines crises terribles ou lugubres.

Quand, au retour d'Actium, Octave ferme le temple de Janus, Horace chante : « *Nunc est bibendum, nunc pede libero pulsanda tellus !* A présent buvons ! A présent d'un pied libre, frappons la terre ! » — Si la *peste noire* détruit un tiers des vivants, ceux qui lui échappent commencent la longue orgie du xv^e siècle (nos seigneurs bressans vont à Lyon dans les prés de Belle-Cour, les lices de la rue Grenette « manger leur fond avec leur revenu » : ne cherchez pas ceci en nos historiens, ils n'ont cure d'un si mince détail de mœurs). — Si le Premier Consul signe à Amiens une paix trompeuse, toute la France, la Bresse comprise, se remet à danser, et la « principale occupation » des filles ici et ailleurs est de se marier...

Les fiancées de 1802 furent trompées dans leur attente. Mais quand leurs époux les quittèrent, ce fut pour faire, dix ans durant, la conquête de l'Europe : cela consolait (à tort) les élèves des Ecoles centrales de la liberté politique perdue. La pensée et les mœurs restaient libres du moins. L'espoir ne manquait pas. Et cette joyeuse époque n'entrevoyait à aucun degré quel sinistre lendemain ses conquêtes nous ont préparé. Dans ce lendemain il y a de sa faute et il y a de la nôtre ; je ne songe pas à faire le départ. J'indique un ou deux changements qui ont contribué un peu à notre chute, parce qu'ils m'apparaissent ici d'eux-mêmes.

Les mœurs des hautes classes se sont amollies. Le goût de tout exercice corporel un peu laborieux s'est perdu ou se perd. On ne sait guère plus ce que c'est que le mail et que le jeu de paume. Le patin, le *martinet* sont oubliés. L'escrime, l'équitation, la natation, la marche sont abandonnées. La danse même, ce plaisir national, se meurt. Nous ne dansons plus ; comme les Turcs, nous regardons danser...

Nous avons des passe-temps inconnus en 1802. Quand les femmes du monde veulent s'amuser, elles prennent du thé faible et malmènent leurs pianos en poussant des cris lugubres. Si MM. leurs fils s'évadent, ce n'est plus pour *se martiner* avec les enfants du peuple, fi ! c'est pour fumer des londrès puants, un exercice qui développe leur disposition naturelle à l'idiotie. Si MM. leurs maris sont là, c'est pour gagner un *billet de mille* à quelque jeu de cartes qui ne demande pas de contention d'esprit. S'ils ne sont pas là, c'est qu'ils ont affaire à Lyon ; on les rencontre à l'Alcazar ; ils préfèrent n'être pas reconnus.

Les « demoiselles » se marient moins et se marient plus dif-

ficilement qu'en 1802. Les statisticiens ont noté un fait triste : c'est que les familles riches manquent, volontairement ou non, au premier précepte de la Genèse (croissez et multipliez). Je trouve dans un manuscrit curieux de la bibliothèque de Bourg les généalogies de vingt-quatre familles de la classe moyenne au siècle dernier. Leur fécondité était effrayante. Telles avaient douze enfants qui aujourd'hui en ont un ou n'en ont point. Un des résultats de ce fait constaté deux fois, c'est la concentration des fortunes sur un très-petit nombre de têtes et la reconstitution d'une aristocratie.

En tout, les hommes de 1802 auraient quelque peine à reconnaître ceux de 1872 pour leurs descendants. Cette classe moyenne amollie, appauvrie numériquement et enrichie, reste bien sombre, bien divisée, bien inquiète, bien lasse de tout ; doutant de tout malgré ses affectations ; se défiant de tout parce qu'elle sait que ces affectations ne trompent personne ; ne croyant plus en sa cause beaucoup ; incertaine du lendemain... Cependant elle gouverne encore, vaincue deux fois et déchue qu'elle est. La France, respectant en elle la Révolution même et quatre-vingts ans de services rendus, l'a remise au pouvoir une dernière fois. Elle voudrait y rester, cela dépend peut-être encore d'elle. Il faut pour cela qu'elle se souvienne davantage de son origine et de son passé, qu'elle sache vouloir et continuer virilement, sans hésitations et sans repentirs, l'œuvre commencée le jour de la prise de la Bastille, laquelle œuvre n'est pas finie.

Il y aura des naïfs pour m'avertir que je divague. C'est fort vrai. Et des formalistes pour me remontrer que je mélange tous les genres, que ceci n'est plus une biographie, ni une étude de mœurs, ni rien qui ait un nom...

C'est entendu. Je pourrais comme d'autres « accuser l'imagination, cette folle du logis. » Ce serait de l'hypocrisie; je divague très-sciemment. Il y a de bons auteurs, Rabelais et Montaigne, qui sont coutumiers du fait. Je n'entends pas me comparer à eux, mais me réclamer de leur méthode.

La société de Bourg en 1802 n'était pas trop futile cependant. Je lis dans Lalande : « Chapuis de Saint-Rambert (l'antiquaire) arrange la bibliothèque de la ville. — Le premier numéro du *Journal de l'Ain* (créé par MM. Dufour et Josserand) paraît le 5 germinal. — Le libraire Janinet fonde le premier cercle, on y lit douze journaux (*Moniteur, Débats, Publiciste, Bibliothèque britannique*, etc.); il y a une bibliothèque considérable. — *Ampère, professeur de physique, fait un cours d'astronomie qui est suivi.* — « Je rassemble sur la place Joubert les amateurs et donne des séances aux étoiles... » Me voici revenu à Ampère.

En ce même mois de février 1802 où elle se *martinait*, se déguisait et se mariait avec tant de fureur, la société de Bourg fut invitée à venir entendre le discours d'entrée du professeur de physique, André Ampère, et elle y vint. Ce discours fut par elle « bien accueilli, quoique mal entendu, la salle étant très-vaste. » — Cette salle construite par les Jésuites était belle, et bien appropriée aux réunions publiques de toute sorte; les deux clubs de 1848 y ont siégé, chacun avait son jour. Cela n'a-t-il pas contribué à la faire détruire? Je ne sais. Il est bien certain qu'en la construisant les bons Pères « ne savaient pas ce qu'ils faisaient. » Cela leur est arrivé quelquefois. Quoi qu'il en soit, cette salle dite *salle de physique* est regrettée et n'est pas remplacée.

Le discours d'entrée d'Ampère n'est pas fait avec « son

esprit de tous les jours. » Le début : « Jeunes gens intéressants, dont l'âme commence à chercher dans les vertus la route du bonheur » est écrit dans la langue emphatique et sentimentale de l'an X. Mais on y trouve cette phrase : « Quelle gloire attend celui qui mettra la dernière pierre à l'édifice de la physique moderne ! Quelle utilité ne doivent pas *en* espérer les arts les plus nécessaires à l'humanité ! » Elle n'est pas d'une correction irréprochable, mais elle est prophétique deux fois. Ampère semble pressentir là ce qu'il fera pour la science, et ce que la science fera pour notre civilisation.

III.

Le professeur faisait autre chose que des discours d'apparat. « Il y a sept ans, ma Julie, que je m'étais posé un problème que je n'avais pu résoudre.... Depuis quelques jours mon idée me suivait partout.... Je viens de trouver je ne sais comment la solution, avec une foule de considérations curieuses et nouvelles sur la théorie des probabilités... La publication me sera un bon moyen de parvenir... je corrigerai mon mémoire jusqu'à la semaine prochaine et te l'enverrai par Pochon avec le gilet à carreaux, les gros bas de laine, les six louis de ce mois... qui devront être employés à l'imprimer... il n'a dérobé qu'une huitaine à *mon livre de physique* que je vais reprendre avec ardeur...

» Je voudrais de petits linges à barbe pour le rasoir de mon perruquier, j'ai peur d'avoir fait des miens des luts pour mes expériences chimiques..... »

« Pochon » faisait le voyage de Bourg à Lyon en dix

heures, quand il ne s'embourbait pas. André et Julie lui confiaient pêle-mêle cornues, produits chimiques, thermomètres; bouteilles d'encre, de vin, de raisiné; argent caché dans la poche d'une culotte; lettres amoureuses, manuscrits constellés de formules algébriques. Le mémoire *sur l'application à la mécanique des formules du calcul des variations* fut égaré huit jours par Pochon.

Voici un paysage déjà cité par Ste-Beuve et dont Töpffer serait jaloux :

« J'ai voulu retourner avec tes lettres dans le pré, derrière l'hôpital... je suis resté jusqu'à deux heures sous un arbre; un joli pré à droite; la rivière où flottaient d'aimables canards à gauche. A deux heures j'ai voulu herboriser et me promener. J'ai remonté la Reyssouze dans les prés, et côtoyant le bord je suis arrivé à vingt pas d'un bois charmant que je voyais dans le lointain à demi-heure de la ville. Arrivé là, la rivière, par un détour subit, m'a ôté toute espérance d'y parvenir en se montrant entre lui et moi. Il a fallu y renoncer. Je suis arrivé par la route de Bourg à Ceysériat, plantée de peupliers d'Italie qui en font une superbe avenue. » On a reconnu l'itinéraire, je pense, et le bois de Bouvent.

Après cette bergerie une gaillardise si vous voulez bien. « Beauregard est le meilleur enfant du monde. M. Berger a exagéré le mal qu'il m'a dit de ce ménage. Mais, comme disait un Seigneur à une dame de la Cour, accusée d'avoir eu six enfants d'un évêque et s'en plaignant : Rassurez-vous, Madame; de ce qu'on dit à la Cour, on n'en doit croire que la moitié... »

Je continue à citer, sans chercher à pallier le décousu des citations. Un groupement méthodique donnerait de l'homme que je veux montrer une idée moins exacte.

« Voici l'emploi de mes journées. M. Clerc (son collègue et ami) travaille avec moi de six heures du matin jusqu'à dix. Gripière de onze heures et demie à une heure. De trois à quatre, ma leçon de physique. Le reste de mon temps je pense à Julie et aux ouvrages que je médite. Le décadi, M. Clerc fait avec moi des expériences de chimie ; hier, je ne soupai qu'à dix heures, bien las d'avoir pilé, broyé, porté du charbon et soufflé le feu douze ou treize heures, mais content d'avoir réussi quelque fois. Ah ! si tout cela me faisait arriver à Lyon !... »

« J'ai fait un arrangement avec la Perrin par lequel elle me fournira à déjeuner pour *trois francs par mois*... »

Cet homme-ci qui travaille douze heures le jour de repos et qui déjeune *pour* deux sols par jour est-il de la même race que nous ?

Voici deux mots de Julie : « Ferme ton bureau, ta chambre, toutes mes lettres ; je n'oserais plus t'écrire. — Envoie tes pantalons de drap (le printemps sera venu), pour que les rats ne les mangent pas... — L'impression de ton livre n'est pas payée ; j'ai tout donné pour les impositions, sans rien garder pour le loyer et ma dette au médecin... — « J'ai reçu les six louis. Pourquoi n'en as-tu gardé qu'un?... »

André écrit, peu de jours avant Pâques 1802 : « L'état de mon esprit est singulier ; il est comme un homme qui se noierait *dans un crachat*, et qui chercherait *inutilement* une branche pour s'accrocher. Les idées de Dieu, d'éternité dominant parmi celles qui flottent dans mon imagination : et après bien des réflexions... *je me suis déterminé* à te demander le psautier de la Harpe et un livre d'heures à ton choix... ! »

La mère d'Ampère était de famille noble ; son père était mort sur l'échafaud, il n'avait eu d'éducation que celle fort chrétienne, qu'il avait reçue de l'un et de l'autre. Forcé à dix-huit ans de gagner sa vie, il n'avait pu défaire ni refaire cette éducation. La ville où il avait grandi, la *Rome des Gaules*, Lyon était depuis six ans en pleine réaction religieuse. Si donc il y a quelque chose de remarquable dans ce passage, ce n'est pas la *détermination* d'Ampère, ce sont les hésitations qui l'ont précédée.

Il y avait des vacances de Pâques même en l'an X ; seulement en ce temps héroïque elles ne duraient que trois jours. Ampère alla les passer à Lyon, comme on pense bien. Rentré à Bourg, en sa première lettre, il recommence par le menu ces trois jours « qui ont passé comme un éclair. » En la seconde, il fait le récit de « ses petites aventures » pendant son voyage de Lyon à Bourg, un voyage de long cours en ce temps-là. « Tout fut bien jusqu'à Trévoux où je dinai chez M. Billioud... Je me décidai, à cause du mauvais état des chemins de traverse, à suivre la route de Châtillon tant que je pourrais aller. On me parla d'une carriole, je courus à l'auberge où on la prend : elle était partie. Pour mes 30 sols j'aurais épargné mes pieds et mes souliers. J'eus de la pluie jusqu'à Ville-neuve. Je voulais y coucher à la belle étoile, mais voyant le temps s'éclaircir, je continuai. La boue de Bresse passait par dessus les quartiers de mes chaussures. J'arrivai à huit heures à Châtillon. Le lendemain, un peu refait, je voulus passer au Chapuis pour y voir M. et M^{me} du Sablon. Cela allonge de demi-heure. J'espérais m'y reposer et déjeuner. Mais, arrivé là à sept heures du matin, on me dit que M. et M^{me} ne se levaient qu'à neuf. Je fus rejoindre le grand chemin à Neuville où j'achetai une demi-livre de pain que

je mangeai en marchant, avec du saucisson. Ayant encore à faire trois lieues pour arriver, je me sentis si las, si las, que je me couchai au pied d'un arbre. Les cinq lieues faites la veille dans la boue m'avaient, comme on dit ici, coupé les jambes... Incapable de continuer, j'attendais sur la route quand voici venir une carriole. C'étaient Cardon, Gripière qui revenaient de Sondron (Sandrans). Je montai. Ils ne voulaient pas que j'entrasse dans les frais, je m'en tirai pour 15 sous d'étrenne au conducteur... Rentré à midi, j'ai dormi jusqu'à deux heures et *donné ma leçon à quatre...* »

Qu'en pensent nos générations efféminées ? Mais nous allons voir tout à l'heure un collègue d'Ampère faire mieux.

Des nouvelles de Bourg à présent : « On a rendu Notre-Dame aux prêtres insermentés, les autres ont protesté inutilement. Le jour de Pâques, grande messe solennelle où le préfet assistait. Toutes les avenues de l'église encombrées de sept heures du matin jusqu'au soir... J'ai été enfin voir Brou. Je veux en envoyer une belle description à Elise (sa belle-sœur) et lui faire une lettre tragique, mélancolique et superbe; elle aime Young. Au fond, cette église n'a pas tout-à-fait répondu à mon attente... On m'a envoyé deux soldats que j'ai fait loger à l'auberge à dix sous chacun... Ma chimie a commencé. De superbes expériences ont inspiré une espèce d'enthousiasme à douze auditeurs. Il en est resté quatre après la leçon; je leur ai assigné des emplois... L'Ecuyer (Lescuyer), trésorier, fera les emplettes, préparera et lutera les vaisseaux. Dubost, *rangeur* en chef « mettra les choses en place. — Ribon (Riboud) aide-rangeur, tirera l'eau et fournira le sable, » etc. (Cet aide-rangeur est, je crois, l'ainé des fils de M. Thomas Riboud, mort jeune.)

« Tu recevras avec cette lettre dix louis pour aller à Charbonnières... »

Julie, de plus en plus malade, répond : « Prends garde à ta chimie ! Tes bas bleus sont perdus avec ce maudit acide qui brûle tout... si les eaux ne me guérissaient pas, je ferais par dépit une petite Julie pour essayer de tous les remèdes... On a sonné les cloches de St-Jean le 14 juillet... »

Et André : « J'ai appris que c'était le 14 juillet par M. le Maire qui m'invitait au *Te Deum* pour l'anniversaire de la prise de la Bastille... Les prêtres catholiques ont chanté le *Te Deum*; cela est tout comique... je n'avais que faire là.... »

Peu à peu ce consulat que je cherche à montrer en déshabillé, sans les manchettes, les manteaux et les toques dont l'affublait David, m'apparaît tel qu'il a été. Les jeunes filles se marient avec enthousiasme, car la paix est faite avec l'Europe, mais cette paix durera deux ans..... On a rétabli Rome et traité avec elle, mais les contractants sont peu épris l'un de l'autre et aux hostilités ouvertes d'hier va succéder la petite guerre sournoise qui n'est pas finie aujourd'hui, dit-on... On a concilié les partis, par ordre; qu'est-ce qu'une *réconciliation* faite *par ordre* peut valoir et doit durer ? Il en est des mœurs comme de la politique; on est en train de *combinaison* les contraires. Nous rendons l'église aux Insermentés, mais « toutes les honnêtes femmes se masquent... » M. le Préfet va à la grand' messe, mais il a deux maîtresses... Les cloches sonnent l'anniversaire de la prise de la Bastille et « les prêtres catholiques » le chantent, mais un jeune chrétien sincère trouve cela « tout comique... » D'ailleurs on se *martine* et on danse avec fureur; on fonde un cercle et un journal; le euré constitu-

tionnel dit des vers à la Société d'Emulation, Lalande enseigne l'astronomie sur la place Joubert; Ampère, la physique à l'Ecole centrale.

La *combinaison* a peu réussi. C'est un beau mot et une belle chose que la conciliation, mais le mot n'est qu'un leurre quand les partis se prêtent à la chose sans trop de conviction, sans grande sincérité, sans équité et par ordre. La chose devient alors un jeu sans bonne foi. Les plus habiles, les Talleyrand tricheront et lèveront les mises. Les autres leur arracheront les cartes. Et la France à ce jeu s'usera.

N'insistons pas. Voici venir l'incident qui va transformer cette existence de savant où la politique tient peu de place.

IV.

« M. de Lalande est arrivé ici. Il a désiré que je l'invitasse à une réunion d'élèves qui ont suivi mon cours d'astronomie, pour observer les astres ensemble... Oh ! mon amie, s'il me fait nommer au lycée de Lyon, je serai bien heureux... »

« M. Ribon (Riboud) a présenté une copie de mon mémoire sur le jeu (*Considération sur la théorie mathématique du jeu*) à la Société d'Emulation. J'ai été nommé membre à l'unanimité. »

En ouvrant les registres de nos séances, je trouve que la présentation est en date du 10 messidor an X; la nomination du 6 thermidor. A la séance suivante (20 thermidor), le nouvel élu put entendre Lalande faire le rapport sur son mémoire. Ce rapport existe encore dans nos archives, minuté de l'écriture serrée et quasi microscopique du

grand astronome ; il est très-court et très-simple, le voici :

« L'objet de ce mémoire est de prouver qu'un joueur doit se ruiner. Dussaux a fait un ouvrage où l'expérience et la raison sont employées à prouver que la passion du jeu est un des grands malheurs de l'humanité. Il en fallait un pour montrer par le calcul combien les raisons qui font illusion aux joueurs sont frivoles et combien leurs calculs sont trompeurs. Le mémoire détermine d'abord la probabilité qu'un joueur se trouvera ruiné après un certain nombre de parties, s'il joue à chacune une certaine portion de sa fortune. L'expression analytique est directe, générale, simple et élégante et donne la démonstration de la ruine certaine du joueur qui continuerait sur le même pied, comme de celui qui jouerait toute sa fortune à chaque partie, quoique à jeu égal.

« Tous les cas qui peuvent avoir lieu sont ensuite exprimés par une série récurrente qui est le développement d'une fraction rationnelle que l'auteur cherche par une analyse très-savante et qui prouve dans le citoyen Ampère des connaissances rares et un talent très-marqué...

« Fait à Bourg dans l'assemblée de la Société d'Émulation et d'Agriculture du département de l'Ain, le 20 thermidor an X, 8 août 1802.

LALANDE. CLERC.

Evidemment Lalande n'a pas voulu creuser. Est-ce seulement par ménagement pour l'auditoire ? Voici ce que je lis dans la *Correspondance* : « Je fis visite à M. de Lalande, il me donna de grands coups d'encensoir et finit par me demander des exemples de mes formules algébriques, nécessaires pour mettre mes résultats à la portée de tous *dans le rapport qu'il en ferait*. Sous la forme algébrique, plus élé-

gante et plus intéressante pour cinq à six mathématiciens de première classe, elles ne seraient appréciées que d'un très-petit nombre. Il doutait même que les gens de la force de M. Clerc me comprissent.

« J'ai conclu de tout cela que M. de Lalande n'avait pas voulu se donner la peine de suivre mes calculs qui exigent en effet de profondes connaissances en mathématiques. » Cette conclusion n'est ni bienveillante, ni charitable en vérité. Le jeune homme le sent, car il ajoute : « Je voudrais pourtant être sûr que j'ai raison contre M. de Lalande. Mais où trouver quelqu'un capable de décider ? » Ceci est une réparation incomplète. Au fond, si peu qu'Ampère fût homme de parti, l'homme de parti en lui ne pouvait goûter Lalande beaucoup. La bienveillance de celui-ci n'est pourtant pas douteuse, il assiste aux leçons du jeune professeur, témoin cette anecdote.

« M. de Lalande avait annoncé qu'il viendrait jeudi... je m'étais paré de mon mieux... je regardai dans les tubes de l'appareil les progrès de l'expérience, un bouchon sauta, je reçus *dans l'œil droit* un peu d'eau forte toute chaude. M. Sylvent (?), médecin, qui se trouvait là m'arrosa l'œil d'ammoniaque, ce qui m'ôta la plus vive douleur que j'aie éprouvée... Je pensais à mes habits que je couvris d'ammoniaque aussi ; il n'y aura que très-peu de dégâts... » Et Julie de maudire la chimie et d'envoyer « un gros torchon avec des attaches » pour ménager les beaux habits.

Mais André est incorrigible. « Je fus dîner chez M^{me} Beauregard avec des *mains noircies* par une drogue qui s'attache à la peau... Elle prétendit que cela semblait du jus de fumier et finit par se lever en disant qu'elle dînerait quand je serais parti. Je n'y retournerai plus. La

Perrin me sert à diner moyennant 18 francs par mois sans le vin... » Julie répond vertement : « Je t'approuve d'avoir quitté M^{me} Beauregard. Mais je voudrais que cela te fit faire un peu plus d'attention à ta personne. Tâche donc d'avoir un peu *l'air d'un honnête homme*... » Elle morigène, on le voit, aux occasions son grand enfant : elle a d'autres soins non moins maternels pour lui. Le voilà qui déjeûne à trois francs par mois, dîne à dix-huit francs, soupe à six francs « chez la Perrin ; » il dit se bien trouver de ces soupers, sans savoir comment la Perrin peut s'en tirer. » Julie soupçonnant qu'ils sont peu substantiels envoie « un saucisson et deux fromages pour les soupers... »

André a deux soucis : 1° Son avancement : on organise les Lycées ; il y en aura trente-deux à quarante ; autant de professeurs à choisir. « Le gouvernement nommera sur un tableau formé par trois membres de l'Institut d'après les examens. Il faut que je sois sur ce tableau un des premiers.... » — 2° La santé de Julie qui achève de se détruire ; un traitement coûteux et baroque n'y remédie pas. André envoie ses pauvres économies, ne gardant rien pour lui. Enfin il « va demander la guérison de sa Julie à une messe qu'il entend sonner... » Il pratique régulièrement : « Il a trouvé les Heures de sa femme qu'il avait prises pour aller faire ses Pâques et qu'elle réclame, dans sa poche ; il s'en sert habituellement. Il les lui rapportera aux vacances... » Rien n'y fera, hélas ! ni les remèdes, ni les prières.

Ces vacances de 1802 qu'ils passent à St-Germain ou à Poleymieux leur donnent quelques heures de bonheur dernier, qu'une lettre de l'ami Clerc vient troubler.

« Napoléon perçait sous Bonaparte. » L'Empire vient.

Les écoles centrales ont vécu. « Celle de Bourg sera remplacée par une école secondaire toute municipale dont la ville fera les frais. Cinq ou six cents francs, tel sera le traitement des régents du Collège futur, si toutefois on leur en assure un. »

Quelle chute ! Il faut rentrer pourtant. Ampère est chassé de « la diligence par une foule inouïe », c'est-à-dire qu'il arrive en retard. Il gagne Trévoux, et en part sur une charrette qui le conduit à Ambérieux. « J'étais assis sur un sac de paille, entre les deux endorses, le dos tourné vers la rossinante qui me conduisait dans cette marche triomphale à reculons... Je partis le lendemain à six heures un quart de Châtillon. M. Valensot (un professeur dont nous laissons le nom ici pour ses élèves encore vivants) m'atteignit à moitié chemin de Bourg et nous fîmes ensemble le reste de la route.

» Je n'ai pris qu'un repas et une couchée au Collège. Le vent avait cassé la fenêtre de ma chambre cet automne. La bise l'a achevée. Mes papiers, mes livres étaient couverts de trois doigts de neige... »

Il s'installe dans la pension Dupras et Olivier. « Je suis logé et nourri en prince... On allume mon feu à six heures; je m'habille en me chauffant. Je n'aurai que mon blanchissage à payer, des étrennes à la fille : *tout le reste de mon traitement ira à Lyon*. Tout va le mieux du monde du côté de la vie physique, mais mon âme jeûne... »

De ce logement de prince on peut aisément s'informer. Une des chambres de la maison Olivier (rue du Gouvernement) s'appelle encore *la chambre d'Ampère*.....

Voici comment le temps d'Ampère est partagé à cette date : trois heures et demie à la pension, trois heures de leçons particulières. Cours public au Collège de 4 à 6 heures. Correction le soir des copies de seize élèves.

Economie stricte : Julie recevra neuf louis. Pourvu qu'il reste à son *fil*s (elle l'appelle ainsi ; il n'est plus que son fils, en effet) 10 à 12 livres pour les besoins imprévus, il est content. Il se range tout à fait ; il ne brûle plus « *ses affaires* » ; il ne fait de chimie qu'avec son habit gris, son gilet de velours verdâtre et sa culotte ! Julie peut payer le médecin, un honnête homme, qui pour 65 visites ne veut accepter que deux louis.

On organise le Lycée de Lyon. Il y aura une chaire de mathématiques transcendantes. Ampère qui se sent en passe d'y arriver craint qu'il ne survienne des concurrents de Paris, parce que la chaire est mieux payée que les autres. M. Michalet, collègue d'Ampère à la Société et auditeur assidu de son cours, « marié à une sœur de Prony », l'ingénieur favori du Consul, lui donne une lettre de recommandation pour son beau-frère. De Jussieu (Laurent), le professeur au Muséum et à la Faculté, le protège. Lalande le protège. Mais voilà que dans un travail imprimé, adressé à l'Institut, il lui est échappé une faute de calcul ! Lacroix a lu, Laplace a lu, il a trouvé la faute, il la « reprend sévèrement. » Un carton ! vite un carton ! « ma réputation, ma fortune en dépendent... Que cette lettre va te causer de peine ! ma charmante amie. Mais peux-je te cacher cela ? comment sans toi réparer le mal ? » MM. Périsse, dont l'un avait épousé une sœur de Julie, firent le carton.

Ce Lycée ! ce serait le paradis terrestre. La gêne du petit ménage va croissant. On marchande, hélas ! les ports de lettre. Et André soumet à sa femme un compte de recette et dépense exact à *quatorze sols* près ! il en est fier. Ce n'est pas que le futur professeur de mathématiques transcendantes ne sache calculer ; mais il est si distrait ! Lors

d'une apparition qu'il fait à Lyon (vers Noël 1802, ce semble), il y laisse son habit bleu et dans son habit bleu sa bourse.

« Tu l'auras *sûrement* trouvée ; envoie Marie au bureau de la diligence, elle y remettra 40 sols pour ma place que je n'ai pas payée. » A Châtillon, il manque le courrier, court après lui, et le rattrape à la montée, au sortir de la ville, « heureusement » ; sans cela il serait resté « dans l'embarras, sa bourse étant *sûrement* dans l'habit bleu et lui « sans un sol... »

Au retour, il faut solliciter du Préfet des fonds pour les expériences de chimie, « les cent francs alloués sont mangés et au delà. » Le Préfet rit, dit à Ampère « qu'il en délibérera avec sa femme... » Les cent francs demandés arrivent le lendemain. Y fallut-il un virement de fonds ? M. Lanfrey, le dernier historien de l'Empire, ne manquerait pas de dire que cette administration naissante promettait tout ce qu'elle a tenu, soit. Mais à ses débuts on pouvait s'y tromper. Chaptal était ministre de l'intérieur. Les hommes de ce temps-là eussent rougi d'humilier la science, de la mettre en suspicion, de la bâillonner comme leurs successeurs ont fait, comme d'autres feraient encore volontiers, si mal que cela nous ait réussi.....

V.

Deux lettres, aux approches de Pâques 1803, traitent d'un sujet délicat. Julie attend de son mari « une chose qui exige des réflexions, qu'il ne veut pas faire au hasard, pour vivre ensuite comme s'il ne l'eût pas faite. » Elle parle « de la difficulté pour elle de persuader André de ce qu'elle

pense. » Elle lui parle de son enfant « qui lui demandera compte de ses opinions : pour les lui expliquer, il faudra bien qu'il en soit convaincu lui-même... André se dit finalement déterminé à faire ce qu'on attend de lui... mais décidément cela ne se peut que quand il sera à Lyon. »

Projetait-il d'y passer, comme l'an d'avant, les trois jours de vacance pascalle ! C'est à croire. Qui l'en empêcha ? Nous savons qu'il fut malade à Bourg un moment, bien que la *Correspondance* n'en sache rien. Contons ici cette indisposition doublement malencontreuse, car elle tombe à un instant où la pauvre Julie ayant quelque loyer ou imposition à payer faisait un appel de fonds à son caissier. Le caissier est au lit ; il charge Clerc, son Pylade, de chercher une *occasion* et de faire passer à sa femme ce qui peut rester d'argent en son tiroir. « Pochon » était-il empêché ? N'était-ce pas son jour ? Je ne sais. Mais il ne fallait pas songer à « Pochon ». Clerc cherche une autre *occasion*, ne trouve pas et revient dire à son ami qu'il a trouvé. Puis il vide le tiroir et part à pied.

C'était un samedi soir. Julie eut la somme le dimanche matin. Clerc ayant une leçon à donner le lundi repartit le dimanche soir, toujours à pied. Il arriva à temps. S'il passa par Châtillon et Trévoux, il fit bien en ces trente-six heures quelque chose comme trente-quatre lieues.... L'historiette a été contée à la Société d'Emulation par quelqu'un la tenant très-directement d'un des chefs de cette maison Olivier et Dupras qui aidait Ampère à vivre et qui a laissé ici de si honorables souvenirs.

Les deux jeunes professeurs étaient assidus aux séances de la Société ; ils l'occupaient de leurs travaux. Dans ses archives on retrouve d'Ampère 1° le début d'un travail sur *l'Application des formules générales du calcul des va-*

riations aux problèmes de la Mécanique. C'est ce travail qui a fait la fortune du jeune professeur ; — 2° une *Démonstration du principe des vitesses virtuelles dégagée de la considération des infiniment petits* ; — 3° une *Épître en vers à M^{lle} E. C.* (Elise Carron) qu'on pourra lire plus loin. On a ici deux copies de cette pièce. Dans celle de la Société un passage politique assez curieux manque. Si Ampère l'a ôté, c'est pour quelque raison à lui personnelle et non parce que la politique était interdite à la Compagnie, car l'*Épître à M^{lle} E. C.* est intercalée dans le volume qui la conserve entre une pièce sur la mort de Louis XVI et une ode sur le génie de Napoléon. Ces pièces ne sont pas des chefs-d'œuvre (non plus qu'une ode du P. Pacifique Rousset, curé constitutionnel de Bourg, qui les suit).

Un fragment de lettre qui est sûrement de ventôse an XI, et doit se placer ici, manque peut-être tout à fait de gravité ; on s'en prendra à André Ampère si l'on en a le courage. « Je te prie de m'envoyer mon pantalon neuf pour que je puisse paraître devant MM. Delambre et Villars. Je ne sais comment faire ; ma jolie culotte sent encore la térébenthine. Ayant voulu mettre mon pantalon aujourd'hui pour aller à la Société d'Emulation, j'ai vu le trou que Barat croyait avoir raccommodé s'agrandir et découvrir la pièce d'une autre étoffe qu'il a mise dessous... » Julie expédie le précieux vêtement avec prière à André « de ne pas découdre les manches de son habit, de tenir ses cravates propres », etc., etc.

Je demande pardon aux délicats de cette citation et de quelques autres. Peut-être vont-elles contre les *convenances* académiques ; je ne sais : « Diderot parle de ses bas de laine noire recousus par derrière avec du fil blanc ; » Béranger qui est un puriste « de son habit rapiécé. »

Cela me rassure. D'ailleurs ce qui *convient* ici par-dessus tout, c'est de montrer Ampère tel qu'il était.

L'astronome Delambre (que Lalande, son maître, nommait son meilleur ouvrage), inspecteur général des études, venait passer ici des examens. Il fit à Ampère, dont il devait savoir le mérite, « un accueil très-distingué. » Sa première visite est pour « la pension de MM. Dupras et Olivier... Les élèves n'ont pas mal répondu sur les mathématiques, mais ils avaient trop peu de leçons pour être forts ; ils l'ont été extrêmement sur tout le reste. Les inspecteurs enchantés, après l'avoir témoigné de mille manières, ont fini par dire à MM. Dupras et Olivier qu'ils n'avaient pas encore trouvé une pension qui valût la leur. »

Delambre et son collègue retrouvèrent Ampère à la Société d'Emulation où « on a préparé pour eux une séance brillante ». — (La Société en 1755 siégeait chez M. Bernard, conseiller au Présidial, — en 1783, chez son premier directeur, M. de la Beyvière, puis à l'Hôtel de Province, dans la salle du Clergé. — En 1801, la ville de Bourg l'hébergea d'abord dans les bâtiments de la Visitation, c'est là qu'elle reçut Delambre ; puis au Collège communal ; puis à la Bibliothèque qu'elle quitte pour retourner à l'Hôtel de Province devenu une dépendance de l'Hôtel de Ville.)

La séance du 11 ventôse an XI a décidé de l'avenir d'Ampère. M. de Coninck, second préfet de l'Ain, nommé à son arrivée ici membre résidant de la Société, plus tard Président, était au fauteuil. La Compagnie fit montre de toutes ses ressources. M. de Bohan débuta par un *Mémoire sur les haras*. — M. Clerc vint ensuite avec un travail sur *la recherche de racines des équations qui sont entr'elles dans un rapport quelconque connu*. — Puis M. Riboud avec des

Fragments de voyage dans le Département. — Ampère suivit avec ses *Formules du calcul des variations appliquées aux problèmes de la mécanique*. L'analyse de son travail est suivie dans le registre des délibérations par ces deux lignes :

» MM. Delambre et Villars ont fortement engagé M. Ampère à suivre cet intéressant travail et à le communiquer à Lagrange qui le verrait avec un grand plaisir. »

M. Chapuis continua une *Description de médailles trouvées à Bourg*. — M. Riboud revint avec la *Description d'une ente par approche*. — Enfin M. d'Apvrioux couronna une journée aussi... pleine par un *Discours moral sur le bonheur*, où il trouva « occasion de payer un juste tribut au chef du gouvernement français... » M. de Moyria avait intercalé trois fables entre ces lectures graves.

Les deux examinateurs « exprimèrent à la Société combien ses travaux inspiraient d'intérêt et lui donnèrent les marques les plus flatteuses d'estime et d'encouragement. » Sur quoi, après leur sortie, on les nomma membres correspondants. Delambre, parlant de la séance le lendemain, dit que « *Laplace et Lagrange ne désavoueraient pas le travail d'Ampère.* »

Au Collège, l'académicien dit au jeune professeur : « Tout ce que je vois de vous confirme l'idée que j'en avais conçue. Je vais à Paris porter mes observations sur ceux qui se présentent (pour les Lycées). *Votre place est à Lyon.* Le gouvernement n'a rien changé encore à ce que j'ai fait; il ne commencera pas à propos de vous. D'ailleurs je serai là et veillerai. »

Sur cette promesse décisive le grand enfant que nous connaissons se retrouve; il veut quitter la pension Dupras, courir à Lyon, terminer là un ouvrage promis à Delam-

bre, etc., etc.—Julie répond : « Tes espérances sont fondées, mais tu n'es pas nommé. Le Lycée n'est pas créé. Tu as 60 francs par mois chez M. Dupras... Nous aurons besoin de l'argent que tu peux gagner en nous mettant dans notre ménage... » Cette lettre est l'avant-dernière que la pauvre Julie ait écrite à *son fils*... Elle se mourait. Dans la dernière elle appelle « le temps où ils seront réunis. » Ils vont se réunir un jour pour le suprême adieu.

Le 13 avril 1803, Ampère remercie Delambre. Il est nommé à Lyon. Il quitte Bourg le 16 avril, et perd sa femme trois mois après. Il accepte cette perte chrétiennement, « comme un châtiment *de ses crimes*... » Ces crimes, sont-ce les doutes, l'hésitation, que nous avons entrevus deux fois ?

VI.

Quels qu'ils soient, il les a bien réparés. En retrouvant si aisément réunis sous ma plume ces noms illustres de Lalande, de Lagrange, de Laplace, d'Ampère (il y faudrait joindre celui de Bichat ; le citoyen Bichat a été reçu membre de la Société d'Emulation le 10 frimaire an X, un peu après Ampère), je repense au rôle de la science en notre temps. La Révolution a défait le vieux monde ; elle travaille depuis quatre-vingts ans à faire le monde nouveau. En voyant l'état dans lequel certains politiques mettent de temps en temps l'Europe, on désespère parfois de voir le travail de résurrection aboutir. Mais la science, auxiliaire sainte, travaille aussi. D'autres font halte, hésitent, rétrogradent. Elle marche, elle, d'un pas ferme et régulier vers le but commun. Chemin faisant, elle engen-

dre, elle accroit incessamment cette prospérité matérielle qu'on ose calomnier et qui nous sauve au lendemain de nos désastres.

En 1820, Ampère fait sa découverte capitale, celle qui a supprimé les distances. En 1822, il décrivait le futur télégraphe électrique à l'Académie des Sciences étonnée et qui ne croyait pas. En 1872, le fil victorieux rattache Paris d'un côté à New-York et à San-Francisco, de l'autre à Pétersbourg et à Pékin : il fera plus que toutes les prédications pour établir entre les hommes cette paix et cette unité définitives annoncées par les révélateurs, lointaines encore, dont nous sommes plus près pourtant que nous n'avons été jamais.

Il n'y a guère eu de carrière de savant plus belle et plus pleine que celle d'André Ampère. Il a écrit une fois à Balanche au milieu de cette noble carrière : « Oh ! je n'aurais jamais dû venir à Paris. Pourquoi ne suis-je pas resté toute ma vie professeur de chimie à Bourg et à Lyon ? Je n'ai jamais été si heureux que pendant ce temps si court... » Ce cri est échappé sans doute à un de ces accès d'humeur comme les déboires et les amertumes propres à la vie scientifique en procurent infailliblement même aux plus grands et aux meilleurs. Mais Ampère a été heureux ici. Qu'importe le petit collège morose, la chambrette aux murs nus dont la bise casse en novembre la fenêtre vermoulue ; cette vie accablée de travail, aux préoccupations mesquines forcément, qui a pour rafraîchissement unique une promenade dans les prés égayés par le soleil de printemps ? Qu'importe la pauvreté, les privations, à vingt-cinq ans, quand on a au cœur une affection saine et profonde et l'esprit dévoré de cet amour absorbant de la science qui ne sera assouvi que quand il aura atteint « les dernières limites, *s'il en est*, de l'esprit humain » ! (Ampère, préface

de l'*Essai sur la philosophie des sciences*.) Ceux qui sont ainsi pourvus sont heureux deux fois...

Encore dans la vigueur de l'âge, chargé de gloire et d'honneurs, fier d'un fils qui continuait et renouvelait l'illustration de son nom, Ampère est venu revoir la maison grise des Jésuites de Bourg, l'Ecole centrale de 1795, le Collège communal de 1802; cela en 1831. C'était toujours bien le même Ampère. Il arrivait avec M. Naudet, comme lui inspecteur général de l'Université. Chemin faisant, le traducteur de Plaute avait deux préoccupations incessantes : 1° Il avait à surveiller ses vêtements; Ampère au saut du lit prenait le premier pantalon venu et, sans s'apercevoir de la disproportion ni tenir compte de la résistance, il l'enfilait victorieusement; c'était quelquefois le pantalon de Naudet, lequel en restait irrémédiablement avarié. — 2° Il avait à surveiller Ampère lui-même. En Bourgogne, vers Saulieu, à une certaine montée, tous mettaient pied à terre pour ménager les chevaux. Ampère descend, s'établit avec un petit papier et un crayon sur un tas de pierres, disant qu'on cheminât et qu'il rejoindrait. On gravit la côte en causant. Quand il faut remonter en diligence, Naudet s'aperçoit qu'Ampère manque. Le conducteur veut marcher, il faut qu'il arrive à Saulieu, bon gîte, à l'heure du souper, heure sacramentelle pour les conducteurs : les voyageurs l'appuient à l'unanimité. A Saulieu, Naudet dut louer un véhicule quelconque et aller à la recherche de son collègue attardé pour sûr, égaré peut-être. Il le retrouva sur le tas de pierres, toujours chiffonnant et aux récriminations naturelles ouvrant de grands yeux ébahis... Il n'avait pas compté les heures ni vu la nuit venir.

A Bourg, le vieux camarade de l'Ecole centrale, Clerc,

resté professeur de mathématiques au lycée de Lyon, vient rejoindre Ampère. Ces deux hommes bons, qui s'étaient aimés jeunes, s'aimaient vieillies. De se revoir, cela leur réchauffait et leur ragaillardissait le cœur. Ils étaient peut-être venus en réalité raviver et recommencer ensemble un court moment les rêves d'autrefois... Ampère dut aller le matin, sans en rien dire, revoir le pré derrière l'hôpital où il lisait les lettres de Julie. N'y retrouva-t-il plus l'arbre sous lequel il s'asseyait... ou le rayon de soleil qu'il n'avait vu que là ?

Quand il entra dans la classe de physique où nous l'attendions curieux et émus, il nous sembla un peu fatigué et morose. Sa grande taille était courbée, son costume noir rapé, sa barbe et ses cheveux gris tout en désordre couvraient à demi sa figure d'une laideur amère et puis-sante. On appela au tableau le meilleur élève de la classe, il arriva tremblant et commença d'expliquer le fameux problème que, dans toutes les classes de physique de France, il fallait savoir un peu et expliquer tant bien que mal quand Ampère entra. L'élève balbutiait fort et n'expliquait rien du tout ; un mot bienveillant du savant qui eût dû le rassurer et le mettre sur la voie n'y réussit pas. Le professeur inquiet voulut intervenir, aider l'élève à son tour ; comme il s'y prit, je ne sais plus. Mais nous vîmes bientôt un peu de rougeur passer sur la figure blême du *découvreur* de l'électro-magnétisme ; il ôta avec quelque vivacité le bâton de craie blanche des mains de l'élève éperdu, et barbouillant nerveusement le tableau, nous fit une leçon qui... n'était pas pour nous seuls. Nous y gagnâmes d'entendre Ampère expliquer sa découverte. Il venait d'en faire une autre : c'est que le Collège communal en 1831 (malgré les efforts de l'homme honorable et ho-

noré qui le dirigeait) ne valait pas ce que valaient en 1803 l'Ecole centrale et la pension Olivier.

Bien plus que le changement dans les mœurs signalé plus haut, cet abaissement des études nous a été fatal.

Le premier empire avait peuplé les collèges communaux de survivants des vieilles universités, honnêtes et insuffisants. La Restauration n'était pas en mesure de faire bien mieux et la suppression de l'Ecole normale en 1822 n'indique pas qu'elle s'en souciât. Mil huit cent trente fit beaucoup pour l'instruction primaire, très-peu pour l'instruction secondaire dont le niveau allait s'abaissant. Sous le second empire, malgré l'effort de M. Duruy, ce niveau ne s'est pas relevé, et l'enseignement supérieur est resté stationnaire ou même affaibli à certains égards.

De là deux résultats déplorables :

1° Les classes gouvernées, depuis quatre-vingts ans, marchent, s'éclairent et se relèvent lentement. Les classes qui gouvernent sont stationnaires ici, rétrogrades là. Le petit peuple en France apprend avec avidité le plus qu'il peut. Les *gens comme il faut* des deux sexes laissent voir pour la science tantôt un peu de défiance, tantôt un peu d'aversion, parfois un insolent mépris. Quant aux gouvernants, ils supposent volontiers qu'ils savent tout, principalement quand ils ont appris très-peu.

Si cela ne change pas, c'est la situation relative des gouvernants et des gouvernés qui changera dans un temps donné. On crie que les derniers ont perdu le respect déjà. On le perdrait à moins.

2° Entre nous et nos voisins l'équilibre est rompu. Ce ne sont plus seulement les deux Angles et les deux Allemagnes, c'est l'Italie ressuscitée, c'est la sage petite Hollande, c'est la pauvre Suisse qui nous en remontrent en

ceci ou en cela, qui se raillent de tels enseignements qu'on ne fait plus que chez nous, et de nos livres arriérés, et de nos cartes comiques. Le résultat de notre infériorité, on le sait, on le subit. Un des plus considérables professeurs d'Oxford (Max Muller) disait hier du haut d'une chaire qui a des auditeurs dans les deux mondes :

« L'Allemagne doit ses succès à ses maîtres d'école et à ses docteurs... C'est par une *laboriosité* sévère que son armée est devenue ce qu'elle est » ? Autrement dit : la France a été vaincue, parce que la guerre devenant de plus en plus une science exacte, un grand nombre de ses officiers s'est trouvé moins instruit que les sous-officiers prussiens. Sans doute, nous savons encore mourir, mais il ne faut pas mourir, il faut vaincre. On parle de revanche plus qu'il ne faut. On la prépare moins qu'on ne devrait. Les professeurs du lycée de Lyon qui font la classe au camp de Sathonay et ceux de nos officiers qui là se refont écoliers la préparent presque seuls à vrai dire... Un de ces professeurs nous disait cette action généreuse, naguère, comme nous descendions du Mont-d'Or cherchant du regard Poleymieux; elle nous a ému plus que les souvenirs évoqués là; nous la notons en finissant; c'est un hommage à la science comme elle en a peu reçu; nous ne le croyons pas trop déplacé ici.

JARRIN.

APPENDICE

I. *Télégraphe électrique.*

« A la fin de novembre 1870, s'est accompli un événement qui, malgré son importance immense, a passé inaperçu... Il s'agit de l'inauguration d'un télégraphe allant de la mer Baltique à la mer du Japon, de Saint-Petersbourg à l'embouchure de l'Amoûr. Il a 10,000 verstes (plus de 2,000 lieues de parcours), et mettra *bientôt* l'Europe en communication avec les ports de la Chine et du Japon... » (*Année géographique*, 1872, page 315.) Il ne faut plus dire *bientôt*, les journaux ont annoncé récemment qu'un câble immergé reliait l'embouchure de l'Amoûr avec Yédo, le Peï-Hô et Pékin.

II. *Les bals de 1802.*

On m'a communiqué, pendant l'impression de cette notice, une pièce de vers imprimée sans noms d'auteur ni d'imprimeur, sur une feuille volante, avec cadre gravé. Elle ajoute à nos renseignements sur la physionomie de la société brésillienne sous le Consulat. La voici :

Les Eloges du Bal qui aura lieu à Bourg régénéré, dans la salle de la Comédie, le samedi..... an XII de la République.

Au bal paré, les redingottes
 Samedi, ne pourront entrer ;
 Les papas qui portent des bottes
 Ne pourront aller voir danser.
 On n'y verra que gens à toques.
 Pas un parvenu, pas un fat,
 Nulles probités équivoques..
 Non, c'est le chat !

On y verra femmes aimables
 Bien fidèles à leurs maris,
 Parfois un peu trop sociables ;
 Mais c'est la mode de Paris.
 On y verra femmes muettes,
 Du luxe redoutant l'éclat.
 On n'y verra pas de coquettes.
 Non, c'est le chat !

Dans le costume il faut décence,
 Dans les manières impudence,
 Voulez-vous être bienvenu,
 Prenez le ton d'un parvenu.
 Voulez-vous emprunter sur gage,
 Au bal vous aurez l'avantage
 De trouver des prêteurs d'argent
 A trente et cinquante pour cent.

Le Bourg *régénéré* du titre , les récriminations contre la vieille étiquette qui ressuscite, l'habit et l'escarpin qu'elle exige, contre les toques à plumes imposées aux fonctionnaires, contre les parvenus et les prêteurs d'argent indiquent la provenance de cette chansonnette. Il faut la rapprocher de celle-ci qui est un peu antérieure :

Les patriotes
 Portent des bottes,
 Les muscadins
 Des escarpins, etc.

III. *MM. Ribon et Sylvain.*

Il suffit d'avoir vu de l'écriture d'Ampère pour comprendre qu'on a pu lire *Ribon* où il a écrit certainement *Ribou* (Riboud).

On a mis, page 108, *M. Sylvent* (?) où le *Journal* met *M. Sylvain*, je n'affirme pas l'identité des deux personnages ; je vois *M. Sylvent* qualifié *officier de santé* dans un document manuscrit du 10 ventôse an X. Une personne qui l'a bien connu me dit « que les anciennes Facultés avaient disparu en 1792 ; que ce n'est qu'en 1803 qu'une

loi rétablit les examens, les diplômes et les titres réguliers. Dans l'intervalle les jeunes gens, formés dans les hôpitaux, exerçaient librement sous un titre quelconque, mais ils ne purent se faire graduer qu'après 1803 ». Je relate l'explication et la sou mets aux amis et aux contemporains de l'excellent M. Sylvent.

IV. Vers d'Ampère.

Dans le drame d'Hugo, Triboulet dit à François I^{er} :

« Je ne lis pas des vers de vous. Des vers de roi
» Sont toujours très-mauvais. »

Des vers de savant sont d'ordinaire médiocres. Voici ceux qu'Ampère nous a lus. Ils sont intitulés : *Épître à M^{lle} E. C.* (Elise Carron, sa belle-sœur), écrite en 1797, lorsque je vins me fixer à Lyon après un long séjour à la campagne. Délie, c'est Julie, bien entendu.

Vous voulez donc, belle Emilie,
Que de Gresset ou d'Hamilton
Dérobant le léger crayon,
J'aille chercher dans ma folie,
Sur les rosiers de l'Hélicon,
S'il reste encor quelque bouton
De tant de fleurs qu'ils ont cueillies.
Souvent mes tendres rêveries
M'ont inspiré quelque chanson,
J'ai foulé les routes fleuries
Qui mènent au double vallon ;
Mais c'était pour chanter Délie,
L'amour était mon Apollon.

Depuis qu'aux travaux d'Uranie
J'ai consacré tous mes moments,
Que son absence et mes tourments
Ont paralysé mon génie,
C'est bien en vain que sur le ton
De ces favoris de Thalie,
De Momus et de Cupidon,
Je voudrais parer la raison

Des agréments de la folie ;
Et joignant, comme eux, la saillie
Aux grâces de l'expression,
Imiter la molle harmonie
De ces vers pleins d'aménité
Où l'on voit la philosophie
Abjurer sa sévérité
Pour folâtrer en liberté
Au pied des myrthes d'Idalie,
Dans les bras de la volupté !

Ah ! si du moins, loin de la ville,
Loin des méchants et loin des fats
Qu'on y rencontre à chaque pas,
Je pouvais, dans l'heureux asile,
Où vous coulez des jours si doux,
M'asseoir quelquefois près de vous
Aux pieds de l'aimable Délie,
Les traits brillants de sa gaité,
Adoucissant l'austérité
De ma noire mélancolie
Feraient passer dans mes écrits
Quelque étincelle du génie
Qu'inspiraient Momus et Cypris
Au folâtre amant de Lesbie.
Et laissant là plume, compas
Et tout l'attirail d'Uranie,
Dans des verts coulants, délicats,
Semblables à ceux d'Emilie,
De votre frère ou de Délie,
Ma Muse en broyant ces couleurs
Y mêlerait toutes les fleurs
D'une fine plaisanterie.

Tel autrefois dans l'Ausonie
Properce auprès de son amie
Bravant les rigueurs d'Apollon
Ne dut qu'aux attraits de Cynthie
Ses talents, ses vers et son nom.

Mais loin de l'objet dont les charmes
En des jours de trouble et d'alarmes
Ont changé mes heureux destins,
Puis-je tirer des sons badins
D'un luth arrosé de mes larmes ?

Quand les farouches aquilons
Ramènent l'hiver dans nos plaines,
Que sous le fardeau des glaçons
Ses rigueurs font ployer les chênes,
On n'entend plus dans les vallons
Gémir la tendre Philomèle ;
Et la plaintive tourterelle
Cesse ses longs roucoulements...
L'absence est l'hiver des amants !

D'ailleurs quand Bernis et Voltaire
Me prêteraient tous leurs pinceaux,
Que je pourrais dans mes tableaux
Imiter la touche légère
De Bernard ou de Saint-Aulaire,
Qu'aurais-je à peindre qu'un chaos
De préjugés de toute espèce,
D'orgueil, de crainte, de faiblesse,
De crédulité, de bassesse,
De compliments, de vains propos,
Et, qui pis est, de froids bons mots ?
Là, rien ne plaît, rien n'intéresse,
Rien ne me rend la douce ivresse
De ces moments délicieux
Que j'ai passés dans les beaux lieux
Où j'ai senti les premiers feux
Des dieux de Cnide et du Permesse.
Là, sur les pas de la richesse,
Je vois la foule qui s'empresse
De chercher la félicité,
Sacrifier sa liberté
A cette trompeuse déesse ;

Ou, des erreurs de la jeunesse
Suivant l'amorce enchanteresse,
Immoler à la volupté
Son temps, ses vertus, sa santé,
Et le repos de sa vieillesse...
Sans que personne soit content
Du sort qui lui tombe en partage.

Ah ! je le dis à chaque instant,
Il n'est de bonheur qu'au village !
C'est dans les champs qu'il tient sa cour,
Sur la mousse, à l'ombre des chênes
Et non dans le brillant séjour
Des Rufus et des Diogènes.
C'est là qu'on voit de bons parents,
Des amis vrais, des cœurs constants,
Des amours tendres et durables,
Et qu'on jouit en même temps
De son cœur, de ses sentiments
Et du bonheur de ses semblables...

Goûtez longtemps un sort si doux,
Aimable et sensible Emilie,
Que la tendresse de Délie
Fixe le bonheur près de vous.
La peinture, la poésie
Vous offrent aussi des plaisirs.
Des doctes sœurs de Polymnie
Que les dons offerts au génie
Charment tour à tour vos loisirs.
Il est si doux, dans la retraite,
De cadencer, sur la musette
De Tibulle ou d'Anacréon,
Tantôt bouquet, tantôt chanson,
Tantôt quelques vers sans façon
Tantôt l'histoire de Jeannette
De Myrtil ou de Corydon...

Mais loin des charmes que j'adore,
 Je veux laisser sur mon bureau
 Dormir ma lyre et mon pinceau ;
 Ou, s'il faut que je rime encore,
 Si vous m'en faites un devoir,
 Je ne chanterai que Délie,
 Ses chagrins qui troublent ma vie,
 Son absence et mon désespoir...

Le manuscrit de M^{me} Mathilde J... est de la même écriture que le nôtre : on y retrouve les mêmes fautes d'orthographe (*viellesse, paralisé*) corrigées en surcharge. Il y a quatre variantes qui prouvent qu'Ampère corrigeait ses vers. J'en relate une. Après le vers

Tantôt l'histoire de Jeannette,

Nous avons ceux-ci :

Ou du chaudron que l'on apprête
 A Robespierre chez Pluton....

Un coup d'épingle de plus ou de moins à pareille adresse n'importe guère. Ce qui importe un peu, c'est qu'Ampère ait effacé cette épigramme. Il a fait là preuve de goût, car dans cette pièce d'une grâce molle elle détonnait. Mais la variante reste curieuse.

V. Deux anecdotes.

Voici deux anecdotes à l'appui de ce qui est dit plus haut de la « certaine science » de nos hommes d'Etat. Elles sont tirées de « *Mémoires sur ce temps* » inédits :

« 1832.. Au conseil qui se tenait chez M. Périer, le ministre de la marine (Sébastieni) proposa de jeter deux régiments à Ancône... Stupeur de ceux qui comprirent.... Hésitation de ceux qui ne comprenaient pas. Le président du Conseil ne savait pas où est Ancône, il ne soupçonnait donc pas quels risques on faisait courir là à la paix du monde ; il appuya le Maréchal... »

« 1871... *Le Ministre de l'intérieur* : « Eh bien ! Monsieur le Préfet, nous avons un peu... *gambetté* cet hiver ? »

Le Préfet de l'Ain : « Oui M. le Ministre. Mais voilà trois mois que je *picarde*... »

Le ministre fait une grimace qui voudrait être un sourire et reprend : « Qu'est-ce qu'on pense à Bourg ? »

Le Préfet : « Ce qu'on pense à Lyon ; ces villes sont si voisines ! En temps de révolution, la grande mène la petite. »

Le Ministre : « Si voisines ! Quarante lieues de poste ! »

Le Préfet : « Deux heures de chemin de fer. »

Le préfet fut appelé à d'autres fonctions, comme de raison. Le ministre aussi ; un peu plus tard, on l'a fait diplomate. S'il n'a pas appris un peu de géographie, il doit faire de la diplomatie sans précédents.

VI. *La Société d'Emulation en 1831.*

Ampère, à son court passage ici en 1831, est-il revenu pour un jour prendre séance au sein du petit corps qui l'a aidé à *arriver* ? Nos registres sont muets là-dessus. J'ai évoqué, sans plus de résultat, les souvenirs des sociétaires survivants de cette époque. Il n'y en a plus que deux ! Les générations passent vite et la solidarité qu'on essaye d'établir entre elles est bien fictive.

Si Ampère nous a visités, il nous a trouvés cette fois établis dans trois salles placées au-dessus de celle où il a professé (la salle de physique) : l'une des trois était vraisemblablement « le logis consistant en quatre murailles grises, une cheminée et une fenêtre » qui lui fut donné définitivement au Collège (voir page 182 du *Journal*).

Il n'aura retrouvé qu'un petit nombre de ceux qui l'avaient accueilli en 1801. M. Riboud vivait, mais son intelligence avait sombré. La Société était partagée entre les médecins (MM. Pacoud, Hudellet, Sylvent, Angeloni, Despiney) qui nous conduisaient, et les agriculteurs qui aspiraient à leur succéder. M. Pacoud présidait. Ces camarades d'étude de Bichat nous occupaient à organiser la souscription qui a payé le bronze de leur condisciple immortel. Ils ouvraient des concours pour la diminution des enfants trouvés et l'accroissement des sangsues, etc.

Cette phase de notre existence, de 1828 à 1832, date de l'avènement des agriculteurs, est trop oubliée même chez nous, à plus forte raison ailleurs.

VII. — *Seconde visite d'Ampère à Brou.*

Des instruments dont Ampère se servait à l'école centrale, quelques-uns sont encore existants au lycée : les professeurs qui lui ont *succédé* les conservent avec un soin pieux. Je relate ce fait avec un plaisir mêlé de confusion. C'est avec ces instruments qu'on essayait de nous enseigner la physique vers 1830 ; on y a peu réussi, je ne l'ai point caché. C'est pourquoi aujourd'hui, voulant payer au savant notre dette, nous y réussissons si incomplètement. En relisant cette notice, je n'y retrouve d'Ampère que la moins grave moitié, hélas !

Et je n'ose plus ajouter deux autres anecdotes sur le passage ici des deux inspecteurs généraux, en 1831. Elles me sont dites avec une grâce et un esprit infinis par une personne qui reçut alors M. Naudet chez elle. — L'une de ces historiettes concerne une deuxième visite d'Ampère à Brou, pour laquelle faire avec plus de sécurité, l'église étant un peu fraîche, il se déshabilla autant qu'il fallait et passa un gilet de flanelle qu'il avait dans sa poche, cela sur le seuil, sans nulle cachoterie et tout naturellement. — La seconde est d'une cassette où les deux savants tenaient (comme des amis du Monomotapa) leur bourse commune : Ampère la gardait, réglant les comptes en sa qualité de mathématicien. Il l'oublia un matin en quelque auberge. Et comme Naudet grondait, Ampère lui remontra avec placidité qu'il en avait la clef !

On va me dire qu'en insistant sur des *enfances*, j'amointris un homme de génie. Est-ce bien sûr ? Je trouve ceci dans le volume de Michelet qui vient de paraître :

« Les génies de ce temps ont tous été des *simples*.... Haüy était un bonhomme, comme Geoffroy St-Hilaire, comme Ampère, tous ineptes aux choses du monde.... »

Cette *simplicité* les empêche de se disperser. Cet oubli absolu des riens qui nous absorbent les rend capables des résultats qu'ils poursuivent.

J.



ARCHÉOLOGIE.

UN MITHRÆUM A VIEU.

Vers notre ère, l'Olympe hellénique était assez discrédité. César, tout fils de Vénus qu'il se disait, avait tenu en plein sénat romain des propos qui l'eussent fait rappeler à l'ordre à l'Assemblée de Versailles. Mais son successeur prit les Dieux sous sa haute protection et employa les poètes à refaire leur popularité. Ceux-ci firent parmi les trois ou quatre mille habitants du ciel un triage; ils ne réhabilitèrent que ceux qui étaient *présentables*. Tout le monde se souvient du beau cri de Virgile : *Solem quis dicere falsum audeat!* Delille traduit : Qui pourrait, ô soleil, t'accuser d'imposture ? Mais cela signifie : « Messieurs les libres penseurs, nous n'allons pas discuter des *Dii minores* : Ils existent très-peu. Mais vous ne nierez pas le soleil, j'imagine... »

A partir de l'an 100, soit conviction, soit calcul, le culte du soleil, le plus acceptable des cultes naturalistes, présenté sous une forme nouvelle empruntée à la Perse, prima toutes les autres religions païennes. La Perse primitive adorait « le créateur Ormuzd, Mithra souverain soleil, œil d'Ormuzd, vainqueur de la nuit, du froid et du mal, auteur de pureté, dispensant la vie, la santé et la vigueur... »

Sous cette forme plus rationnelle le culte du soleil reconquit rapidement le monde romain tout entier; il y détermina ce que les historiens des religions comparées appellent la réaction païenne du second siècle.

Il y eut un *Mithræum* (temple de Mithra) au Capitole. On vient d'en trouver un chez nous à Vieu. J'ai déjà dit un mot dans les *Annales* (T. II. p. 370) des fouilles faites là par MM. Desjardins et Guigue. Elles ont été couronnées par un succès inattendu et considérable.

• Je lis dans un rapport de M. J. Quicherat au Comité des travaux historiques :

« L'église de Vieu paraît occuper l'emplacement du grand temple (du soleil). Dans sa fabrique sont beaucoup de belles pierres empruntées à la construction antique... Des fouilles, près du chevet et au levant, ont montré d'abord un pêle-mêle de débris calcinés. Puis on arriva à un édifice quadrilatéral de 10^m 60 sur 3^m 40. L'ouverture d'entrée presque aussi large que la façade, était précédée d'un portique dont on a retrouvé deux tronçons de colonnes... Dans l'intérieur on a recueilli : une lampe en bronze avec ses chaînes, deux chapiteaux en pierre rouge, les débris du placage de marbre des parois de l'édifice, une tête d'Apolon, un buste, un fragment de statue de femme, un piédestal avec inscription prouvant la destination de l'édifice et donnant le nom du grand-prêtre, *père des pères*, Eutactus. (M. Guigue a retrouvé l'építaphe d'Eutactus au séminaire de Belley.) Le Mithrœum de Vieu avait ses collatéraux comme tous les monuments du même genre; ils l'entouraient des quatre côtés... Au nord de l'édifice on a reconnu la fondation d'un gros piédestal et trouvé, dans les débris de marbre qui la couvraient, le doigt d'une statue qui devait avoir de 6 à 7 mètres de hauteur... »

Le culte nouveau s'était greffé chez nous sur un culte national. La Gaule avait son Dieu-Soleil, Belen, dont le nom se retrouve partout. Les deux fêtes du soleil tombaient aux deux solstices. Celle du solstice d'hiver, au 25 décembre (*Dies natalis solis invicti*) et où le dieu était censé renaitre; et celle du solstice d'été où le dieu était censé mourir volontairement sur un bûcher. D'innombrables médailles conservent la mémoire de ce rite dont nos feux de la St-Jean semblent un vestige inconscient. Je sais une petite ville de notre pays où les jeunes gens chargés chaque année de préparer le bûcher ou feu commémoratif s'appellent *magouvers*. Je ne me pique pas de retrouver le sens de ce nom bizarre aussi ancien peut-être que le rite. De plus compétents diront si on peut le rapprocher du nom antique de Vieu, la métropole du culte solaire chez nous: Vessetoni *magus*: et si quelque lumière doit jaillir de ce rapprochement.

JARRIN.



BIBLIOGRAPHIE.

Rossini et son Guillaume Tell,

Par M. A. Moutoz (4).

Ceux que le xix^e siècle détrône ne peuvent lui pardonner. Le dénigrement chez eux et la diffamation deviennent une habitude après avoir été une tactique : on insultait hier la vie et la mort d'Henri Regnault. Comme je parlais de Rossini à un de ces diffamateurs de profession, il m'a remontré que Marchand et Goudimel étaient de plus grands hommes..... Je sais peu ces noms et ces choses. Marchand a écrit la messe qui fut chantée au sacre de Charles V. Goudimel, huguenot, fut tué à Lyon le 31 août 1526, jour où on fêta en cette ville la Saint-Barthélemy ; on jeta les morts au Rhône au nombre de 800.

Après cette conversation, je restais inquiet pour la gloire de Rossini. Le jeune enthousiasme de M. A. Moutoz me rassure un peu. M. Moutoz croit à l'auteur de *Guillaume Tell* et du *Barbier*, comme y croyait Beyle, son historien et son ardent champion. Il y a tant de querelles auxquelles il faut être attentif en ce monde, « livré aux disputes des hommes », que je ne sais plus où en est celle des Italiens et des Allemands. J'ignore absolument si, dans l'estime des gens compétents, l'auteur du *Lohengrin* a supplanté Verdi et ce que l'on rabat aujourd'hui de l'enthousiasme de 1828 pour le *Cygne de Pesaro* (style 1828). M. Moutoz n'en rabat rien à coup sûr. Guillaume Tell lui semble « le plus grand événement musical du xix^e siècle et l'inauguration d'une ère nouvelle. » Le travail qu'il publie est une analyse chaleureuse tendant à motiver cette affirmation. Cette analyse est suivie de considérations sur le présent et l'avenir de l'art où un peu de découragement perce. En l'état, ce découragement se conçoit, et d'autres que M. Moutoz le partagent. Cependant que de moments dans l'histoire des arts qui semblaient interdire tout espoir et qui ont eu un lendemain glorieux ! La production se ralentit forcément après certains enfantements et certaines crises. C'est pendant ces périodes de chômage que des travaux comme celui-ci viennent le plus utilement ; ils entretiennent ou réveillent le feu sacré.

J.

(1) Bourg, imprimerie Chambaud et Perdrix, 110 pages in-8°. Prix : 2 francs. Se vend à Bourg chez les principaux libraires et chez l'auteur.

MÉTÉOROLOGIE

Observations de l'Ecole normale pour 1871.

La hauteur moyenne du baromètre est 741^m 5.

Celle du thermomètre est 9° 14.

Les plus grands froids sont le 17 janvier — 16,5 et les 9 et 11 décembre — 22.

Les plus grandes chaleurs sont le 17 juin + 30,5 ; le 25 juillet + 39 ; le 23 août + 32,6 et le 3 septembre + 32,8.

La somme des pluies tombées est 503^m 7.

Les vents dominants sont le N. qui a régné 94 jours et le S. qui a régné 88 jours.

Il y a eu 150 jours sereins, 105 jours couverts, 111 jours nuageux.

Les froids de janvier ont détruit des noyers, des vignes et même des pommiers.

Plus de la moitié de l'arrosement total de l'année est tombée du 27 mai au 27 juin (268^m).

Forte récolte de foin. Blés médiocres ou mauvais. Seigles et avoines abondants. Vendange meilleure que celle de 1870. Seconds foins bons. Maïs, pommes de terre, blés noirs, abondants.

Semailles bien faites.

Froids terribles en décembre.

Epidémie de petite vérole qui sévit surtout en février. Epizootie. L'un et l'autre fléau s'arrêtent en mai.

FRAGMENTS D'UN ESSAI

SUR LE SAVOIR-VIVRE ET SUR L'ART DE LA CONVERSATION.

On trouvera sans doute que le moment est singulièrement choisi pour dissserter sur la civilité puérile et honnête (1). Nous répondrons qu'il n'est pas sans intérêt, au milieu de nos malheurs et de nos troubles politiques, de s'occuper de conserver les traditions de politesse qui font le charme de la société française.

Si la France a exercé une influence si grande sur l'Europe aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, ne l'a-t-elle pas dû en grande partie à la supériorité incontestable de notre nation en tout ce qui concerne les délicatesses de la vie sociale, comme les élégances de la vie matérielle? Dans un moment où d'autres peuples du continent ont la prétention de prendre le pas sur la France, ne fait-on pas œuvre patriotique, en cherchant à maintenir chez nous cet élément si important de prépondérance : l'esprit de sociabilité, l'art de bien dire et de plaire, l'urbanité, le goût du beau et du

(1) Ce sujet a été traité dans beaucoup de livres, parmi lesquels les plus connus sont : le *Traité de la civilité puérile et honnête qui se pratique en France parmi les honnêtes gens* ; — le *Savoir-vivre en France au xix^e siècle*, par la comtesse de Bradi ; — les *Lettres de lord Chesterfield à son fils* ; — les *Écrits de Madame Lambert*, etc.

bien dans les manières et toutes les habitudes de la vie, ces qualités et ces agréments qui caractérisent le degré le plus élevé de la civilisation ?

Et dans notre société actuelle qui devient de plus en plus démocratique, n'y a-t-il pas un grand intérêt à raviver le souvenir de ces règles de civilité qui ont fait la gloire et l'agrément de la haute société française sous l'ancien régime. Ces règles peuvent être aussi utiles aux classes inférieures qu'elles l'ont été aux classes supérieures. Elles peuvent servir à amortir le choc des partis. Ainsi on reconnaît un homme de bonne compagnie à ceci : qu'il sait écouter les autres. Combien la mise en pratique de cette règle de civilité rendrait moins désagréables et plus utiles les discussions dans les comités, clubs et assemblées quelconques !

I.

La véritable politesse est la forme, le contenant, l'extérieur de la vraie charité, qui consiste à aimer les autres autant que soi-même. Ce que le vrai chrétien est intérieurement, l'homme poli l'est au dehors. Ne semble-t-il pas s'oublier lui-même pour ne penser qu'aux autres ? il cherche et saisit avec empressement toutes les occasions de plaire à ses semblables et de les obliger ; il se met volontiers à la dernière place, il se fait le serviteur de tous.

D'après Bacon, « le décorum ou la bienséance (le bien qui sied) consiste à garantir la dignité des autres et la sienne propre, c'est-à-dire sa liberté, afin de ne paraître ni arrogant ni servile. »

L'homme bien élevé réalise cette définition de Bacon : il sait concilier le soin de sa dignité personnelle avec la

bienveillance qu'il doit témoigner à ceux qui sont au-dessous de lui, ainsi qu'avec le respect pour ses supérieurs et la familiarité qui fait le charme de ses relations avec ses égaux.

L'aménité dans les formes sert beaucoup à faire naître et à entretenir des sentiments de bienveillance entre les hommes.

Dans la sphère de l'honnête et du convenable, comme dans la sphère religieuse, la forme emporte le fond. A force de s'exciter à prendre l'apparence, les formes de la bonté, du respect pour ses semblables, on finit par éprouver ces sentiments.

L'on tend constamment à devenir au dedans ce que l'on paraît être au dehors. C'est ainsi que le comédien Saint-Genest, jouant devant un empereur romain le rôle d'un païen devenu chrétien, finit par s'imprégner tellement des sentiments qu'il exprimait, qu'il se convertit jusqu'à subir le martyre.

En s'efforçant avec persistance de prendre les dehors de l'abnégation de soi-même, du désintéressement, de l'affabilité, l'on se met peu à peu dans une disposition intérieure telle que l'on finit par préférer la satisfaction des autres à la sienne propre.

Mais, si au lieu de faire sans cesse ces concessions, ces sacrifices de son propre agrément à l'agrément des autres qui constituent la politesse, on prend l'habitude d'avoir des manières rudes, grossières, on ne tarde pas d'éprouver les mauvais sentiments qui correspondent à ces dehors repoussants. « S'affranchir des règles de la civilité, dit M^{me} Lambert, c'est chercher à mettre ses défauts à l'aise. » Celui qui de bonne heure n'apprend pas à se gêner, à se contraindre pour le bien des autres, sera tôt ou tard forcé

d'une manière désagréable à faire ce qu'il n'aura pas su faire de lui-même. Il se prépare un sort malheureux.

Sans savoir-vivre, il est difficile de réussir dans le monde. « Sacrifiez aux grâces, » disait Platon à un jeune philosophe qui lui demandait ce qui devait achever de le perfectionner. Platon entendait dire par là que toutes les connaissances ou qualités que l'on a acquises sont de peu d'utilité, si on ne leur donne ce complément indispensable, l'art de plaire aux grands comme aux petits.

Sacrifier aux grâces, pour un jeune homme qui sort des écoles, c'est apprendre cette science du monde sans laquelle l'homme le meilleur, le plus instruit, n'aura que peu d'influence ; c'est apprendre à écouter, à répondre, à se présenter, à sortir d'un salon, c'est revêtir son savoir, ses qualités morales, de ces bonnes manières qui sont au vrai mérite, comme une ceinture de Vénus qui embellit et rend tout aimable chez la personne qui porte ce trésor. « Les grands talents et les grandes vertus, dit lord Chesterfield, font naître la crainte et l'envie. Ce sont les vertus *minimes, leniores virtutes*, qui gagnent les cœurs. César avait toutes ces petites vertus qui le faisaient aimer de ses ennemis mêmes. Caton avait toutes les grandes vertus, mais aucune de ces petites aménités avec lesquelles peut-être, en se faisant des amis, il eût sauvé sa patrie. »

On a rarement occasion de faire preuve d'un grand caractère, de sentiments héroïques, mais les qualités secondaires sont d'un usage continuel, quotidien. La complaisance, la serviabilité, la bonne humeur constante, l'art de prévenir, l'aisance jointe à la modestie, la bonne grâce sans cesse présente dans les moindres actions, ont un charme irrésistible qui pénètre les esprits les plus prévenus et gagne les plus hostiles.

II.

Il faut éviter de prendre la forme pour le fond , en fait de civilité, comme en fait de culte.

On se moque de ces dévots qui se croient meilleurs que le reste des hommes, parce qu'ils passent leur temps en menues pratiques de dévotion, ne se mettant nullement en peine de se rendre utiles ou agréables à leurs semblables. Le même ridicule ne devrait-il pas s'attacher à ces gens qui se croient des modèles de savoir-vivre, parce qu'ils observent strictement toutes les règles de la législation très-compiquée qui règle les usages du monde, tandis que ces personnes n'ont, au lieu de bienveillance et d'aménité, qu'une fausse politesse et une civilité purement extérieure et formaliste ?

La civilisation chrétienne pénètre difficilement en Chine, parce que sa propagande vient se briser contre le formalisme des usages et des manières, qui sont réglementés par un code si strict, si minutieux que, en dehors de l'observance de ce code, il n'y a pour ainsi dire rien d'important dans le monde. Qui ne connaît en France des hommes qui, sous le rapport du savoir-vivre, sont de vrais Chinois, puisqu'ils n'apprécient un homme et une femme que d'après ses manières, ses relations, la forme de son habit, et non d'après ses qualités ou ses défauts !

On a dit qu'en France le ridicule déshonorait plus qu'une infraction aux lois de l'honnête et du juste. Et le ridicule s'attache facilement chez nous à ceux qui ne se conforment point à l'usage reçu, comme aussi à l'opinion reçue dans un certain monde qui prétend régler la direction des idées, comme la forme des habits et le nombre des révérences.

Les Anglais et surtout les Américains ne redoutent point le ridicule autant que les Français, et se préoccupent moins du qu'en dira-t-on ; aussi ont-ils beaucoup plus d'indépendance dans leurs pensées et dans leurs actions. En France, un homme qui appartient à la bonne société ne veut à aucun prix s'exposer au blâme du monde. Tel qui, dans l'occasion bravera gaîment la mort, se résignera à des bassesses plutôt que de sacrifier une belle relation à une amitié compromettante par les opinions de cet ami, et renoncera à ce qu'il croit être le vrai plutôt que de voir se fermer devant lui la porte de certains salons.

Pour que la politesse ne soit pas un vain formalisme, elle doit venir du cœur et être l'expression d'un vif et constant sentiment de bienveillance pour autrui. Efforçons-nous d'abord d'être agréables à ceux qui sont au-dessous de nous. Evitons de les froisser en exaltant devant eux les agréments et les avantages que nous pouvons avoir. La véritable urbanité est fertile en attentions délicates, surtout vis-à-vis des inférieurs. Un gentilhomme du siècle dernier avait toujours soin d'avoir une mise plus recherchée quand il visitait les dames de la bourgeoisie, que lorsqu'il allait chez des personnes de sa condition. Nous avons connu une bonne vieille dame qui, sortant de son château pour se promener sur une grande route qui l'avoisinait, ne laissait passer aucun, petit ou grand, sans lui dire une parole gracieuse.

Il y a un autre devoir de civilité dont on s'acquitte rarement comme on devrait le faire. C'est celui qui oblige les hommes de cœur à aller au devant de l'étranger, de celui qui n'est pas de sa cité, de sa nation ou de son église. Combien sont rares ceux qui remplissent envers l'exilé les

devoirs de civilité, qui lui disent, non de bouche, mais de cœur, qu'il est le bienvenu !

L'homme qui a la politesse du cœur, s'occupe d'une manière particulière de ceux qui sont négligés, méprisés ; il faut avoir été soi-même repoussé par le monde à tort ou à raison, pour savoir combien il est doux à un jeune homme gauche, timide, à un cœur blessé, de recevoir un accueil gracieux d'un homme considéré, d'une femme distinguée.

Ce n'est point chose facile de plaire aux petites gens, il faut beaucoup de tact, d'affabilité pour venir à bout de rompre la glace avec des personnes de condition inférieure, surtout avec celles qui ont le cœur ulcéré par le malheur trop souvent mérité. Celui-là a le secret de la vraie politesse, c'est-à-dire de la vraie charité qui sait mettre à leur aise ceux qui souffrent, qui sont déçus, abandonnés par leurs amis, et qui a l'art d'obtenir des malheureux le récit de leurs peines et de les soulager par cela même grandement.

Les femmes qui en général ont l'âme plus polie, c'est-à-dire meilleure, viennent à bout de cette noble tâche plus facilement que les hommes.

Un homme sensé verra de préférence ses égaux, mais en cherchant à avoir quelques relations avec des personnes d'un rang supérieur au sien, comme aussi à avoir des amitiés avec des familles d'humble condition. Trajan étant censuré par ses familiers de ce qu'il rendait la majesté impériale d'un abord trop facile : « Oui, dit-il, ne dois-je pas être tel empereur à l'endroit des particuliers, que je désirerais rencontrer un empereur, si j'étais particulier moi-même ? »

Un homme de modeste condition se réjouit d'aller dans

un somptueux repas. Que, de son côté, il réjouisse aussi le cœur de ses inférieurs en les invitant à sa table plus volontiers que ses amis d'un rang élevé qui ont plus de plaisirs qu'ils n'en désirent.

Vous laissez partir sans lui offrir un verre de vin ce brave fermier, ce bon ouvrier qui est venu de loin vous parler d'une affaire, et cependant il était fatigué et n'avait que quelques sous dans sa poche. Ce verre de vin, offert par vous, eût chassé de son esprit quelques amères pensées.

Saisissez avec joie les occasions de causer avec ceux qui sont au-dessous de vous. Ces conversations sont insignifiantes le plus souvent, mais elles ont l'avantage de rompre la glace entre eux et vous. Un homme qui ne parle jamais à ses domestiques, à ses inférieurs, finit par leur inspirer une véritable terreur.

Ce n'est pas un mince mérite que de savoir se mettre à la place de ceux qui sont dans une humble condition, de savoir comprendre leur manière de penser, de sentir, ce qui vous donne les moyens de leur être vraiment agréable. Rappelez-vous le plaisir que vous éprouvez lorsque vous recevez d'une personne fort au-dessus de vous une parole aimable. Pensez donc au plaisir que vous ferez en complimenter un ouvrier sur un travail bien fait, en racontant quelque chose d'intéressant à des voisins, à des confrères dans une société quelconque.

Le peintre Poussin disait à la fin de sa vie que ce qu'il avait appris de plus précieux, c'était de savoir vivre avec des personnes de toute condition. N'est-ce pas, en effet, le signe que l'on a su ordonner toutes ses amitiés et relations conformément à la vraie urbanité, lorsqu'on compte des amis partout, et qu'on sait vivre avec ceux qui sont au-

dessous de soi sans manquer à sa dignité, comme aussi frayer avec ses supérieurs sans servilité ?

A ce sujet, il est à propos de signaler l'une des formes les plus raffinées et les plus subtilement astucieuses que puisse revêtir l'orgueil de caste. Quelques personnes de haute condition, tout en restant aussi exclusives que possible vis-à-vis des familles de classe moyenne, dont le rang touche au leur, entretiennent les relations les plus familières avec des gens de modeste condition. Les grands savent bien que ce commerce avec ces familles qui sont infiniment au-dessous d'eux, ne donnent à celle-ci aucun droit à entrer dans leur propre intérieur, et c'est dans cette fermeture de leur propre maison à ceux qui ne sont pas leurs égaux, qu'ils concentrent leurs orgueilleuses prétentions à se mettre au-dessus et en dehors de la société commune.

III.

Pour acquérir l'air distingué et les manières d'un homme de bonne compagnie, le moyen le plus sûr est d'avoir la vraie politesse qui est celle du cœur, la vraie noblesse qui est celle de l'esprit. L'extérieur à la longue devient une image de l'intérieur. Ayez des pensées et des sentiments élevés et vous n'aurez l'air ni commun ni vulgaire.

Comment l'homme qui vit dans la société quotidienne des plus grands esprits, par l'étude approfondie de leurs écrits, pourrait-il ne pas avoir dans son extérieur un je ne sais quoi qui indique son commerce habituel avec une société aussi éminente !

Voulez-vous voir la bonne société, rendez-vous digne d'y être admis. Les semblables tendent à se rapprocher. Visez à la perfection dans tout ce que vous entreprenez,

et si vous devenez un homme d'un mérite réel, un artiste de talent, un écrivain qui sait se faire lire, un homme d'affaires inspirant la confiance, ou même simplement un causeur aimable, vous vous trouverez insensiblement classé dans la société qui comprend toutes les supériorités réelles.

En fréquentant une société d'élite, l'on prend peu à peu et comme à son insu les manières des personnes que l'on fréquente. L'imitation, mouvement dont n'a presque pas conscience, a une influence immense, irrésistible, et qui transforme insensiblement les natures les plus réfractaires. C'est pour cela qu'il est difficile, sinon impossible, de devenir un homme vraiment distingué, si l'on ne fréquente pas pendant quelque temps la bonne compagnie qui imprime aux personnes qui ont eu commerce avec elle un cachet indélébile qui persiste, lors même que ces personnes cessent de voir le monde.

Un jeune homme doit donc rechercher avec ardeur les moyens de voir la bonne société ; plus il attendra, plus il sera obligé de s'imposer une pénible contrainte pour s'entretenir avec des hommes et surtout des femmes d'un rang élevé. Peu à peu on acquiert l'aisance qui caractérise l'homme comme il faut, et l'on se plaît alors dans un monde qui inspirait d'abord une grande terreur. Le principal secret pour plaire dans la bonne compagnie, c'est de savoir s'y plaire soi-même.

La courtoisie, cette qualité éminemment française, ne s'acquiert guère que dans la société des femmes, qui forment les manières des hommes par leurs critiques comme par leurs éloges.

Laudari à laudato viro, — être loué par un homme digne d'éloge, — est l'un des plaisirs les plus vifs que puisse goûter un jeune homme. Mais il est bien plus heureux en-

core, s'il a su obtenir le suffrage d'une de ces femmes envers lesquelles on a une déférence universelle, pour leur vertu, leur esprit, leur distinction, leur bienveillance. Etre reçu chez l'une de ces reines du monde est le plus sûr moyen d'arriver à la considération.

Rien ne prévient plus en faveur d'un homme, que la modestie sans gaucherie ni raideur. Le présomptueux, au contraire, qui veut attirer sur lui l'attention par sa toilette prétentieuse, son assurance, ses bons mots, ne réussit qu'à attirer sur lui les traits piquants des langues malignes.

La réserve dans la jeunesse est de bon goût. Et à tout âge il faut être réservé avec des personnes d'un rang supérieur, et cela d'autant plus que les personnes vous témoigneront plus de bienveillance. Ces personnes seront d'autant mieux disposées pour vous, qu'elles vous verront toujours attentif à rester à votre place mais sans bassesse. Quand on aura la certitude que vous ne perdez jamais le sentiment des distances que le monde a établies à tort ou à raison entre les diverses sociétés, on aura alors avec vous autant d'abandon et de familiarité que si vous apparteniez au meilleur monde.

La modestie et la timidité qui en est la compagne ordinaire, siéent bien à la jeunesse, mais il faut prendre garde que cette timidité ne dégénère pas en mauvaise honte et en gaucherie qui rendent un homme ridicule.

On n'est homme du monde qu'à la condition d'avoir de l'assurance, mais sans faste ni fatuité. La timidité peut devenir un vice, si l'on évite la bonne société, par crainte des blessures qu'on peut ressentir dans son amour-propre, par suite de l'ignorance de quelques usages. Un honnête homme doit oser se présenter partout sans s'inquiéter outre mesure de son insuffisance sous le rapport des

formes. Si vous avez du mérite, de l'amabilité, les sots seuls feront attention à vos petits manquements aux usages.

La timidité est souvent une forme subtile et d'autant plus dangereuse de la vanité, de l'envie, de la paresse. Certains hommes ne vont pas dans le monde, par crainte d'y être remarqués pour leur manqué d'usage, ou s'ils y vont, ils restent sans rien dire, leur vanité souffre à la pensée d'être au dernier rang, et leur paresse les empêche de se contraindre, de faire les efforts suffisants pour acquérir le savoir vivre qui leur fait défaut. C'est le plus souvent une fâcheuse indication contre un jeune homme lorsqu'il évite la bonne compagnie, s'il a le moyen d'y être reçu.

Les femmes méprisent ces hommes sans caractère qui doutent tellement d'eux-mêmes, qu'ils n'osent aspirer à aucune grande tâche et à aucune noble amitié. Malheur donc à celui qui, en fait de relations de société, comme en toutes choses, écoute le conseil de la sagesse des Chinois : rapetisse ton cœur, si tu veux être heureux. Ce dicton explique la bassesse actuelle de ce peuple. Il faut au contraire agrandir son cœur comme son esprit le plus possible pour se rendre accessible à tout ce qui est grand, beau et bien.

Cependant il faut avoir pitié de la timidité invincible de certaines âmes malades, et ne pas prendre pour bassesse de sentiments la raideur et gaucherie de certains jeunes gens qui n'ont pas reçu de leurs parents des exemples et des leçons de civilité. Il faut toujours, lorsqu'on est arrivé à un certain âge, un grand effort à ceux qui veulent voir une société supérieure à celle où ils ont vécu jusqu'alors. Ceux qui viennent en aide dans le monde à ces débutants font preuve d'une aménité exceptionnelle, qui mérite une reconnaissance particulière.

On a dit que toutes les choses excellentes nous causaient du malaise au premier abord, parce que nous ne nous sentions pas à leur niveau ; mais ensuite nous les aimons. Il en est de même de la bonne compagnie ; elle inspire d'abord un grand effroi et un terrible embarras à celui qui l'aborde pour la première fois. Mais si on ne se rebute point, si on ne jette pas le manche après la cognée pour quelques maladresses, on se forme peu à peu, on se présente dans un salon moins mal, puis mieux, enfin on finit par acquérir l'aisance d'un homme bien élevé.

Certaines personnes de mérite, et même de haute naissance, conservent toujours de la timidité, de la gaucherie ; cela se rencontre même chez de beaux esprits. « A prendre congé, à remercier, dit Montaigne, à présenter les compliments verbaux des lois cérémonieuses de notre civilité, je ne connais personne de si sottement stérile de langage que moi. » Que le jeune homme ne perde donc pas courage parce qu'il commet quelques maladresses ou incivilités : on pardonne beaucoup à celui qui avoue son ignorance, et qui au lieu de devenir maussade, muet dans le monde, essaye de faire mieux et de compenser son insuffisance en fait de savoir-vivre par son instruction, sa complaisance, sa facilité de relations.

La timidité est pour quelques jeunes gens une cause de souffrances horribles, et cette fausse honte se cache souvent sous un air de raideur qui passe pour grossièreté. C'est un devoir pour un honnête homme de combattre en lui cette raideur qui peut être si mal interprétée et l'empêcher de faire le bien, et qui l'empêche aussi de recueillir les fruits légitimes de son activité.

Il ne faut point surtout se décourager à cause du froid accueil que vous font les sots et les parasites dans le beau monde. Tâchez de gagner par votre mérite la faveur de

quelques-unes de ces personnes qui par leur rang, leur supériorité réelle, imposent pour ainsi dire leurs jugements au monde, et vous verrez revenir à vous avec l'accueil le plus engageant cette foule de gens qui n'ont jamais sur un homme d'autre opinion que celle des personnes considérables dont ils suivent aveuglément les jugements.

Celui qui est honnête, intelligent et se met en état de rendre à la société des services importants, pourvu qu'il ne heurte pas trop les opinions reçues, finit toujours par se faire accepter par la bonne société.

Le jeune homme qui veut être bien accueilli dans une société supérieure à celle où il vit habituellement doit éviter avant tout d'être susceptible. La susceptibilité est le cachet de la vulgarité.

On voit souvent des hommes avec des défauts assez sérieux parvenir à avoir les plus honorables relations, c'est que l'on a reconnu qu'ils ne se blessaient ni ne s'offensaient que difficilement et pour des procédés qui portaient réellement atteinte à leur honneur.

Une âme généreuse ne suppose point chez les autres le mauvais sentiment qui n'est pas en elle et interprète toutes choses en un sens favorable.

Si un homme de cœur est l'objet d'une incivilité, il méprise ce qui vient d'être méprisable, et n'est sensible qu'au manque d'égards de la part de ceux qu'il estime et qu'il aime. S'il reçoit quelque offense, il cherche d'abord s'il n'a pas donné lieu à ce mauvais procédé par quelque tort de son côté. Loin de s'aigrir, de s'isoler parce qu'on l'a jugé trop sévèrement, il attend patiemment qu'on lui rende justice, ce qui arrivera certainement s'il rend le bien pour le mal, et s'il s'abstient de ces haines tenaces, de ces misérables rancunes qui divisent surtout les habi-

tants des petites villes, souvent pour les motifs les plus futiles.

Il est peu de recommandations qui soient plus utiles à un homme dans le monde que celle-ci : c'est un homme de relations faciles.

IV.

La véritable politesse est, au fond, toujours la même : c'est le désir d'être agréable à ses semblables ; mais dans la forme extérieure elle varie selon les temps, les lieux. La connaissance des usages, des bienséances propres au lieu, à la société où l'on est placé, est ce qui constitue le savoir-vivre proprement dit. L'ignorance des usages, des formules de civilité est impardonnable, parce qu'en général rien n'est plus facile que d'en acquérir la connaissance.

Lorsqu'on n'a pas l'avantage d'appartenir à l'une de ces familles où le sentiment des convenances, la tradition des usages de la meilleure société se transmettent pour ainsi dire avec le sang, on peut étudier et apprendre cette partie technique de l'art de vivre dans le monde, d'abord en consultant des personnes qui ont une grande habitude du monde, ou bien les livres où sont consignés ces règles ou usages : la coutume est souveraine en pareille matière.

Un homme désireux de parvenir doit à une certaine époque de sa vie s'occuper avec le plus grand soin de cette étude qui est loin d'être futile comme beaucoup le croient. On peut citer à l'appui de cette opinion une autorité illustre.

Parmi les manuscrits de Washington, on trouva un recueil écrit de sa main et intitulé : *Règles pour se conduire dans la conversation et dans le monde* ; ce recueil renferme des détails très-minutieux et qui touchent quelquefois à la

trivialité. Ce manuel (chaque jeune homme devrait en faire un semblable) prouve l'importance que ce grand homme attachait à la connaissance des formes et des usages.

Les personnes bien élevées ne se doutent pas du degré d'ignorance de certains hommes sous ce rapport. Dans les écoles on devrait enseigner la civilité comme partie essentielle de l'éducation, et à défaut de cela, chacun devrait, comme Washington, faire un recueil des formules, des usages qui forment le code de la civilité dans le monde où il est appelé à vivre.

Ceux qui s'occupent de ce qui peut relever la condition du peuple proprement dit devraient répandre des livres d'enseignement populaire sur la civilité, les faire expliquer dans les écoles primaires. On initierait ainsi les classes inférieures au charme de la vie civilisée en ce qu'elle a de plus élevé et de plus agréable.

Certains peuples barbares ou à moitié civilisés, comme les Arabes ou les Espagnols ont, sous le rapport des manières, une supériorité très-marquée sur les peuples du Nord plus avancés sous d'autres rapports.

Ce serait faire une œuvre éminemment démocratique, dans le bon sens du mot, que de chercher à répandre dans le peuple la connaissance et la pratique des règles du savoir-vivre. Ceux qui l'aiment réellement ne doivent-ils pas désirer faire disparaître la dissonnance qui existe entre la grossièreté habituelle des manières et les sentiments élevés et généreux que l'on rencontre si souvent chez les hommes et surtout chez les femmes du peuple?

EDMOND CHEVRIER.

(*La fin au prochain numéro.*)



STATUETTE.

MARMOREA.

I.

Ses pieds sont d'un enfant et ses mains d'une reine ;
Elle a d'une déesse et le geste et le pas,
Et de Rome à Sorrente on ne trouverait pas
 Beauté plus pure et plus sereine.

Ses cheveux, sur ses reins tombant soyeux et lourds,
De l'aile des corbeaux ont le reflet bleuâtre ;
Son corps souple et charmant est blanc comme l'albâtre,
 Son œil noir comme du velours.

Lorsque son rire éclate en notes argentines,
On voit s'épanouir ses lèvres de corail,
Et ses petites dents du plus parfait émail
 Briller comme des perles fines.

C'est un fruit encor vert, mais tout prêt de mûrir,
Un bouton épié par le dieu d'Hyménée. . . .
Elle n'a pas vingt ans, mais sa vingtième année
Avec les roses va fleurir.

II.

Les dieux nous ont raillés en la faisant si belle !
Hélas ! . . . que de rivaux éperdument épris,
Et qui n'ont rencontré que froideur et mépris
Dans son âme à l'amour rebelle !

Ce n'est point que, timide, elle craigne un vainqueur ;
Ce n'est point son orgueil qui ne veut pas d'un maître . . .
Elle n'a même pas désiré de connaître
La joie et les troubles du cœur.

Son cœur est un flambeau pâle et sans étincelles ;
C'est au sein d'un palais un foyer déserté ;
C'est un oiseau captif qui jamais n'a chanté
Ni senti qu'il avait des ailes.

Ses compagnes, sitôt que les prés sont en fleurs,
Courent interroger les blanches pâquerettes,
Mais elle ne comprend de leurs amours secrètes
Ni les charmes ni les douleurs.

Quand son père dira : « Nous t'avons fiancée ;
• Voici le jeune époux que tu suivras demain. »
Dans la brûlante main du fiancé sa main
Tombera tranquille et glacée.

Si quelque doux penser ou quelque amour vermeil
Effleure un jour son âme, un instant enivrée,
Sans doute il en mourra, pauvre fleur égarée
Sur une terre sans soleil.

P. BARBIER.



LE SERVICE MILITAIRE EN BRESSE

A LA FIN DU XVII^e SIÈCLE.

Nous sommes en 1688. La révolution d'Angleterre éclate. Le fils de Louis XIV et le maréchal de Duras pénètrent dans le Palatinat à la tête de 80,000 hommes ; ils accordent trois jours de grâce à 500,000 habitants pour dire un dernier adieu à leurs foyers , aux lieux qui les ont vus naître. L'horizon se colore du feu des incendies de Heidelberg, de Manheim, de Worms et de Spire. Les œuvres d'art ne trouvent point grâce devant les contemporains de Racine, de Bossuet et de Molière. On détruit la cathédrale de Spire ; on profane les tombes ; on jette au vent les cendres de huit Césars ; on piétine les terres que les cultivateurs venaient d'ensemencer. Cependant les champs, couverts d'un épais manteau de neige, étaient sillonnés de noirs convois d'émigrants qui laissaient comme traces de leur passage les cadavres d'hommes morts de froid et de faim et cherchaient la route qu'ils devaient suivre à la rouge lueur de l'incendie.

Une lutte fratricide commence à l'intérieur de la France. Louvois envoie ses dragons , missionnaires bottés, éperonnés, aux protestants ; Cavalier arme ses camisards.

L'Europe se ligue alors contre nous. La guerre devient défensive sur le Rhin ; mais Catinat pénètre en Savoie et en Piémont. Mais nous tentons d'envahir les Pays-Bas ; nous donnons une flotte et une armée aux Stuarts.

Il faut lever des hommes afin d'organiser les six armées nécessaires pour affronter les ennemis que nous avons provoqués. Louis-le-Grand se décide à mobiliser en partie les milices sédentaires. Puis il recourt à une mesure usitée autrefois, en cas de danger de la patrie, en convoquant le ban et l'arrière-ban de la noblesse. Ces corps auxiliaires sont destinés à seconder l'armée de ligne.

Quelles étaient les forces effectives de la France, à ce moment ? quel esprit la nation portait-elle à ces guerres nouvelles ? Si les éléments d'une étude d'ensemble nous font défaut, nous avons du moins les documents nécessaires pour préciser l'étendue du service militaire en Bresse vers 1689.

I

Au moyen-âge, tout homme est guerrier à des degrés divers ! Le noble est le soldat par excellence. Depuis le duc et pair et le marquis ou gouverneur des pays frontières jusqu'au simple écuyer ou chevalier, tout bon gentilhomme est prêt à tirer l'épée du fourreau au premier signe de son roi....., quand il ne l'a pas déjà tirée contre lui ou, pour de mesquines rivalités, contre quelque noble voisin.

A côté de la noblesse paraissent des bandes recrutées au hasard composées de guerriers de profession, soudards, routiers, côtereaux, brabançons, ribauds, etc., au fond les ennemis de tout le monde et détroussant d'abord les

habitants des pays qu'ils défendent. Ce n'était certes pas des chevaliers que Duguesclin trainait après lui lorsqu'avant de passer en Espagne il vient demander au pape, qu'il assiège en Avignon, sa bénédiction et... la clef de ses trésors !

Les laboureurs, tous vassaux de quelque grand ou petit seigneur, devaient défendre ce dernier. Les voilà eux aussi guerriers d'occasion, je devrais dire de profession, car les querelles entre seigneurs sont de chaque jour ainsi que les beaux coups de lance et les sièges des donjons.

Si le mouvement communal, en affranchissant les villes, libère bien des hommes du service militaire envers le seigneur, la guerre n'y perd rien. Les habitants des communes ont l'amour de la patrie. Ils « se remembrent » de douce France » au moment du péril. A Bouvines, enrégimentés sous le nom de milice, ils paraissent pour la première fois sur un champ de bataille et, comme coup d'essai, délivrent le roi des mains de l'ennemi.

Le ^{xvii}^e siècle a régularisé un peu ces éléments divers. Nous trouvons à cette date :

- 1° L'armée régulière,
- 2° Le service militaire dû au seigneur,
- 3° La garde bourgeoise analogue à notre garde nationale sédentaire,
- 4° La milice analogue à notre garde mobile,
- 5° La noblesse dont on convoquait le ban et l'arrière-ban dans les moments critiques.

II

DU GUET, DE LA GARDE ET DES FORTIFICATIONS. — J'ai dit que l'on trouve encore, en plein xvii^e siècle, les vestiges des obligations militaires des vassaux envers le seigneur. Aux incrédules je conseille de lire ce qu'écrivait Collet, en 1698, dans les *Statuts de Bresse* : « Les mots » de guet, de garde, dit-il, quoique triviaux et très- » connus, sont étrangers et tirés de la langue tudesque » qui a été celle de la cour de France sous la seconde » race. Nous les employons pour signifier l'obligation que » les justiciables ont d'aller dans les maisons fortes ou » châteaux des seigneurs pour les garder et pour y faire » les fonctions nécessaires pour cette garde et défense. On » appelle encore guet ou guay, par corruption, la convo- » cation que les Châtelains font, un jour de chaque année, » de tous les justiciables capables et en âge de porter les » armes : ou bien ils exigent que chaque feu fournisse un » homme à cette manière de revue où les officiers locaux » suivent le dénombrement des feux et imposent une » amende contre ceux qui ont manqué de se trouver ou » d'envoyer un homme à ce guet ou assemblée. »

Après une longue dissertation sur l'origine de ce droit, notre auteur se demande s'il existe toujours en Bresse : « Voicy les réglemens que j'ai vus » ajoute-t-il. « Le » 25 janvier 1612, il fut jugé que les habitants de Bouli- » gneux étaient condamnés à travailler aux fossés et aux » ponts du château et à faire la garde... »

» Le 8 mars 1622, la Cour condamna les habitants de » Saint-Cyr et de Montburon à faire guet et garde en la » maison forte en cas de nécessité de guerre et à se re-

» présenter tous les ans, le dimanche avant la saint Jean-
» Baptiste, pour faire la revue ; à la charge que dans ces
» cas de nécessité et d'hostilité ils pourraient retirer leurs
» effets dans cette maison forte.

» Dans le grand arrêt que j'ai souvent cité d'entre
» Claude de Saix et les habitants de Rivoire, on voit que,
» par la transaction de 1648, en laquelle les habitants se
» rédiment de l'obligation de faire la garde au château et
» de curer les fossés, moyennant six gros pour chaque
» feu, on réserve le cas d'éminent péril.

» Le 17 août 1630, la Cour fit un arrêt contre les habi-
» tants de Mérignat-en-Bugey, par lequel ils furent con-
» damnés à faire les fortifications du château et à y faire
» garde après que le seigneur aurait fait faire des
» logements dans le château pour ceux qui feraient la
» garde.....

» L'abbé d'Ambronay avait fait condamner les habitants
» de Saint-André-sur-Suran à faire la garde et les forti-
» fications du château, le 6 mars 1646. Le 8 juillet 1648,
» la requête civile de ces habitants contre le premier
» arrêt fut entérinée ; ils furent seulement condamnés à
» payer la moitié des fortifications. »

Laissons le seigneur de Montburon passer la revue de
ses tenanciers le dimanche qui précède la Saint-Jean ;
— laissons le seigneur de Mérignat se faire garder dans sa
pigeonnière contre les grenouilles qui croassent dans ses
fossés ; — laissons l'abbé d'Ambronay doubler d'un corps
de garde la sacristie de sa chapelle. Nous allons voir tout
à l'heure si les hommes dont le plaisir est de jouer au
soldat en temps de paix mettront le même empressement
à courir au devant de l'ennemi.

III

GARDE BOURGEOISE. — Elle est la garde nationale des temps passés. Augustin Thierry a tracé un admirable tableau de la vie des communes au moyen-âge. Isolées dans leur patrie, n'ayant à compter que sur elles-mêmes, entourées de seigneurs jaloux, elles s'organisent militairement pour être en mesure de lutter contre les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur. Au son du beffroi les portes se ferment, les habitants prennent les armes.

Dans ses intéressantes *Etudes* sur les fortifications et les forces militaires de Bourg, M. Brossard reproduit une ordonnance des syndics, du 15 décembre 1475 : « En » l'escharguayt aura dessoubs une chacune des six portes » quatre hommes de la ville à ce établys. » Enfin « pour » avoir ensemble gens à couvrir et secourir à ung effroy, » feu, assauts ou aultres, seront élus dix cinquantenyers » qui auront cinquante hommes dessoubs eux à mander. »

Le xvii^e siècle n'est pas encore à l'abri de ces craintes. J'ai cité ailleurs une délibération du Présidial, de 1673, où il est question « d'alarme », de péril « éminent ». Le comte de Montrevel et M. de Choin, en convoquant la milice bourgeoise, appellent jusqu'aux membres du Présidial. On sait quelles questions de préséance surgissent. Les conseillers refusent de marcher dans les rangs avec les bourgeois, et M. de Montrevel leur accorde le privilège de se mettre à ses côtés suivis de valets portant leurs armes.

En 1689 la situation est peu modifiée. Que nos armées éprouvent des revers en Savoie, elles battront en retraite sur la Bresse ; comme en cas de « péril éminent » tout

Français devient soldat, qui sait si les habitants de Bourg ne devront pas prendre les armes pour soutenir l'armée régulière? On dresse donc la liste des hommes valides et l'inventaire des armes en leur pouvoir. En 1477, Bourg était divisé en six *pennonages*, c'est-à-dire en six corps commandés par des officiers à pennon, Bormayet, Tannyères, Crèvacor, Lâle, Bornef, la Verchière. Le règlement du bailli de Bresse, du 24 juin 1667, conserve la même organisation.

Je n'ai su retrouver que quatre des six documents de 1689. Le pennonage de Bourgneuf compte 58 hommes armés, 74 hommes non armés. Le pennonage de l'Hasle compte 126 hommes, dont beaucoup manquent d'armes. Le pennonage de la Verchère compte 74 hommes bien armés, 23 hommes munis d'une épée seulement, 18 non armés. Le pennonage de Crèvecœur comprend 104 hommes presque tous armés.

Bourg pouvait mettre en ligne six cents miliciens.

Et quel armement disparate! Ce devait être un singulier spectacle que celui de la grande revue de 1673. M. de Choin se met à la place d'honneur. Le défilé commence. Voici venir, à la tête de la colonne, Montrevel escorté des membres du Présidial en costume de ville, leur épée au côté, leurs autres armes portées par des domestiques. Voici venir les compagnies des six quartiers séparées par le pennon du capitaine. L'un a un fusil, une épée, des pistolets à la ceinture, tout l'attirail *ad libitum* d'un armurier de profession. L'autre a au poing une épée nue pour toute arme. Le troisième tient fièrement un pistolet le canon haut. Puis au milieu des fusils plus ou moins rouillés on aperçoit briller la pointe des piques, des arquebuses ou des hallebardes du temps de la Ligue.

Beaucoup, comme dans la chanson de Marlborough, ne portent rien.

Cependant les archives municipales permettent d'affirmer que la milice bourgeoise est sérieuse. A la différence de la garde nationale elle fait vraiment la police et maintient l'ordre dans les rues étroites (car de la maréchaussée il n'en faut parler à Bourg que pour enfoncer les portes de la prison). De temps en temps, il est vrai, on stimule le zèle des divers penonnages. Un *ban* du 22 juillet 1674 rappelle aux habitants que, quelle que soit leur qualité, ils doivent monter la garde en personne. Un procès-verbal du milieu du siècle nous montre les syndics faisant des rondes de nuit dans nos quartiers obscurs que n'éclairent même point les lueurs tremblotantes de lanternes, constatant l'état matériel et moral des postes et gourmandant les sentinelles dont les armes ne sont pas chargées. Des amendes sont infligées aux miliciens réfractaires, amendes que l'on se hâte de percevoir.

Les officiers « artisans, mesme huissiers et autres », en ce temps où la naissance est tout, ne sont pas les premiers venus. Ils achètent leurs charges de la municipalité, les revendent à des successeurs et en échange ils sont dispensés du logement militaire. Ils plaident (qui ne plaide alors), pour la liquidation de je ne sais quels droits dus à eux, à raison de leur qualité. On devine, en parcourant les quelques paperasses poudreuses qui les concernent, que la vie locale a de l'énergie, que le pouvoir central étant moins fort, les citoyens ont conscience qu'ils se doivent défendre eux-mêmes. La vitalité, le sentiment de son droit, l'esprit d'initiative sont les beaux côtés de la vieille France. Pourquoi faut-il que ces qualités se perdent, qu'aujourd'hui ceux-là seuls sachent agir qui cherchent à fomentier la discorde ?

IV

MILICE PROPREMENT DITE. — Malgré les expédients étranges des sergents recruteurs (voir *Tivan*), l'ancien mode de recrutement de l'armée régulière ne fournissait pas un effectif suffisant pour les besoins. Il fallut imposer le service à ceux des Français que leur vocation ne poussait pas volontairement vers la carrière des armes. Louis XIV le premier usa de la mobilisation de milices prises sur le contrôle des hommes valides de 16 à 40 ans, contrôle que les intendants de province tenaient.

L'ordonnance d'appel fixait le nombre de miliciens à fournir par clocher. La paroisse donnait à chaque homme, au moment de son départ, trois livres d'argent, une veste et une camisole en étoffe ordinaire du pays, une paire de souliers, une paire de guêtres, deux chemises de toile et un havre-sac. Cinq autres livres (par homme) étaient appliquées aux dépenses des commissaires chargés de la levée des troupes. A l'Etat incombait la fourniture du reste de l'équipement qui consistait en un juste-au-corps de drap doublé de serge, une giberne, un ceinturon de buffle avec un porte-baïonnette et un porte-épée, une épée et un fusil. La durée du service était de six années, mais le milicien ne restait sous les drapeaux que pendant la guerre : à la paix on le congédiait sans le libérer. Les cadres demeuraient les mêmes pour faciliter la prompte rentrée en campagne.

C'est en 1688 que Louis XIV créa une milice *temporaire* de 25,000 hommes, pris dans toute la France et répartis en 30 régiments. D'autres levées semblables eurent lieu de 1688 à 1697, les milices *permanentes*, qui contiennent

en germe la conscription, ne datent que du règne de Louis XV (1726).

L'Ordonnance de 1688 fut transmise en Bresse, dans les premiers jours de 1689, par l'intendant de Bourgogne. Les syndics convoquèrent aussitôt la municipalité en une réunion générale qui se tint le 7 février, sous la présidence de Claude-François de Joly, chevalier, baron de Langes, bailli de Bresse. Le syndic Curtil, dans un compendieux résumé, exposa à ses collègues la teneur de la dépêche : « Ensuite, dit le procès-verbal, les parties « s'estant retirées à la manière accoutumée, il a été procédé *par la pluralité des voix* à la nomination desdits » miliciens.....

Que nos esprits, frappés encore des derniers événements, ne se représentent aucunement la jeunesse marchant tout entière au combat. La Bresse ne fournira que deux compagnies. Le contingent imposé à Bourg n'est que de *trois* hommes. En 1689 les municipaux désignent pour partir Jacques Vigniard, Jean Poliat et Dominique Colombet.

Ces trois élus s'estimèrent-ils fiers des suffrages de leurs magistrats ? Il est permis d'en douter. A l'une des levées suivantes le contingent de Bourg se réfugia en entier dans les montagnes du Bugey où la maréchaussée ne le fut pas quérir, retenue qu'elle était par « plusieurs commissions regardant l'utilité particulière du comte » de Montrevel.

Ces détails sortent des registres municipaux de Bourg.

Aucun document ne révèle l'histoire de nos deux compagnies de miliciens. L'oubli n'a respecté que les noms des trois habitants de Bourg, devenus peut-être des héros malgré eux, et ceux des deux capitaines : de Malaval, qui rentra plus tard dans ses foyers ; et Claude-Marie Druais, écuyer, seigneur de Francieu, mort pendant la campagne.

V

BAN ET ARRIÈRE-BAN DE LA NOBLESSE. — Louis XIV, à la fin de sa vie, lorsque la fortune (qui n'aime pas les vieillards si l'on croit Charles-Quint), désertait la rouge oriflamme de Saint-Denis, Louis XIV s'écriait dans un élan de sublime désespoir : « Je veux me faire tuer à la tête de ma noblesse », tant il semblait que, même à cette époque, le gentilhomme pouvait dire en parodiant le mot du grand roi : « L'armée, c'est moi ». Cela n'était plus pourtant absolument vrai au XVII^e siècle, on vient de le voir.

Mais enfin, au moyen-âge, tout détenteur de fief marchait réellement. François de Belleforest écrit dans ses *Grandes Annales de la France* : « Il n'y avait ecclésiastique, tant grand et saint fût-il, s'il tenait fief, qui ne vint faire service à peine de voir son fief saisi. »

L'institution de l'arrière-ban est encore en vigueur sous Louis XIV, mais abâtardie par le progrès de l'organisation militaire, énervée par l'amollissement des mœurs. Tout possesseur de fief est *en droit* astreint au service militaire lorsque le roi fait publier un ban de convocation. La même charge incombe à ceux qui font profession des armes, qui vivent noblement et ont des biens en roture ou en rentes constituées. Le service *personnel* est obligatoire ; les nobles qui ne sont pas en état de servir sont sujets à des taxations proportionnées à la valeur de leurs rentes féodales. Les femmes, les congrégations religieuses sont astreintes à cet impôt ; au besoin elles fournissent un homme pour les représenter.

Le ban et l'arrière-ban sert « sous une seule forme qui » est celle de cheveu-légers » dit un jurisconsulte du xviii^e siècle dans une phrase peu française. Les ordonnances supposent que chaque baillage fournit au moins une compagnie : nous verrons plus loin ce qu'il en était.

L'effectif de ces levées est loin d'être considérable. Bien des exceptions, en se glissant insensiblement au cours des âges, éludent la règle. Étaient exempts de la convocation du ban et de l'arrière-ban : 1° les officiers, domestiques et commensaux de la maison du roi, et ils étaient nombreux ; 2° les nobles servant dans un corps régulier ; 3° les possesseurs de fiefs d'une valeur de 900 livres et au-dessus enrôlés dans les compagnies de gendarmes ou de cheveu-légers ; 4° les possesseurs de fiefs de moindre valeur enrôlés dans les compagnies de carabins, de mousquetaires et dans l'infanterie ; 5° les pères dont les enfants non mariés servent dans les troupes ; 6° les capitaines et gardes des côtes ; 7° les officiers de marine ; 8° les habitants de villes anciennes ayant droit de bourgeoisie et d'exemption de ban (Paris en tête) ; 9° les officiers du parlement de Paris ; 10° les possesseurs de terres en franc-alleu. Telle est l'énumération que nous a conservée Guyot ; elle est vraisemblablement incomplète, car en ce siècle d'arbitraire il faut toujours compter avec le privilège et le bon plaisir du roi.

M. le bailli de Bresse a publié la convocation dans l'étendue de son ressort aussitôt reçue. Le placard enjoignait aux nobles possesseurs de fiefs « de se trouver en équipage » requis, au jour prescrit, à peine de confiscation de leurs » fiefs et d'être privés à jamais du droit de porter les armes. » C'était là une phrase purement comminatoire. Entre la publication de l'ordonnance et la première réunion

en armes, les parties intéressées suivaient une procédure assez longue. Chaque gentilhomme donnait pouvoir à un *mandataire* irrévocable, souvent procureur près le Présidial, de le représenter devant une juridiction spéciale chargée d'apprécier ses excuses et de recevoir une déclaration concernant la quotité de la rente noble. Cette juridiction était composée du bailli de Bresse, commandant la compagnie, et du lieutenant-général du roi.

Des pièces fournies par la noblesse, il résulte que son antique ardeur s'est un peu éclipsée. Les 86 dossiers qui les contiennent sont l'écho monotone d'un vœu toujours le même : ne point quitter la Bresse et surtout ne contribuer pécuniairement que le moins possible aux charges imposées par la volonté de Louis-le-Grand.

Les excuses légales sont devenues la règle générale ; les archives du Présidial (année 1689) le montrent bien.

Six magistrats demandent à être exemptés même des redevances. Ce sont Messieurs : Bouhier, président à mortier au parlement de Bourgogne ; Claude Garron, seigneur de Chatenay ; de Grenaud, seigneur de Rougemont ; le seigneur de Montfalcon, tous trois conseillers au parlement de Bourgogne ; — Dutour-Juillard, seigneur de Saint-Nizier ; Chaspuys, écuyer, conseillers au parlement des Dombes. N'est-ce pas là une extension complaisante des réglemens qui n'exceptent des charges de guerre que les officiers du parlement de Paris ?

Neuf seigneurs bressans sont au service : 1° Mussel de Gerbois ; — 2° du Port ; — 3° le marquis de La Baume ; — 4° de Chalmazel ; — 5° Christophe de Loize ; — 6° le baron du Pin ; — 7° le marquis de Castres ; — 8° Claude de Seyturier ; — 9° Philibert de Galland.

Sept familles sont exemptées par la présence de quelqu'un

de leurs membres dans les rangs de l'armée : 1° de Damas, seigneur de Marliat ; — 2° Nicolas Legat ; — 3° Madeleine de Longes, veuve de Charbonnier ; — 4° M^{me} de Roddes, veuve de Jean Bachet ; — 5° Bénigne de Montessuy-Servignat ; — 6° Madame du Marché ; — 7° Hélène Grizy, veuve d'Albert Faure.

Un certain Victor de Maupussin prétend se trouver dans la même situation. Il est noble, on ne peut dire le contraire, ne prend-il pas d'ailleurs dans sa procuration la qualité d'écuyer ? Il l'est si peu ! Il ne possède ni fief ni arrière-fief qui l'oblige au service de l'arrière-ban..... Il réserve l'argument capital pour la fin : son frère est lieutenant ! Que nous voici loin des exceptions si larges et si précises de Guyot. Et que durent penser le bailli de Bresse et le lieutenant du roi lorsqu'on leur proposa cette fin de non-recevoir étrange !....

Quatre seigneurs échappent par leur domicile à notre juridiction. Un cinquième invoque franchement le privilège des habitants de Paris.

Mais le chapitre le plus long est celui des raisons de santé. 1° Lamotte de Lucinges a « la goutte, des coliques, des incommodités causées par une vieille blessure.... » 2° De Chambrecy a « une constitution faible, délicate, cacochyme..... la fièvre quarte..... des coliques de *miserere* », des attaques « sitôt qu'il va au soleil quelque temps par suite de la faiblesse de son cerveau. » Que d'assauts ! Comment une constitution faible, délicate et cacochyme y résiste-t-elle longtemps ? — 3° De Grandchamp est « malade depuis plus de six » mois. » — 4° Lognat de Sozey a « des fièvres depuis » un mois. » (Les médecins modernes prétendent que le changement d'air est un excellent remède pour ces ma-

laises-là.) — 5° De Pousetton est « infirme, incommodé. » — 6° Le comte de Béreins a « des rhumatismes. » — 7° De Digoine, écuyer, a « la goutte depuis cinq jours. » (Voilà une crise survenue fort à propos.) — 8° De Montenard habite Avignon, il est d'ailleurs « indisposé. » — 9° Le comte de Baneins a « la fièvre quarte. » — 10° Le sieur de Bély a « la fièvre, la colique et..... » une indisposition bien connue des soldats novices qui reçoivent le baptême du feu. — 11° Melchior Dupuis, bourgeois de Tossiat, est « au lit. » — 12° De Frontigny a « la fièvre. » — 13° Du Pontet a « la fièvre. » — 14° De Seyturier a « une fluxion aux yeux. » — 15° Louis Billon de Loye, exprime naïvement le désir de rester dans ses foyers ; lui aussi est « malade. » Quelles souffrances éprouve-t-il ? Il omet de le dire. Mais il est homme d'armes du roi et c'est là le moyen qu'il invoque avec le plus d'ardeur pour obtenir la licence de ne point ceindre son épée. Aux malades joignez les septuagénaires et vous aurez plus du quart de l'effectif inscrit au tableau des non-valeurs. Qui donc ose parler de la robuste santé de nos pères ?

Une jurisprudence bienveillante étendait à l'excès les cas d'exemption. Gueyton, seigneur de Chasteauvieux, produit un arrêt du Conseil du roi, rendu le 24 avril 1675, dispensant du service les trésoriers généraux de France ; il a bien résigné son office, mais il a obtenu des lettres d'honneur lui conservant ce privilège ; il est trésorier *in partibus* ? Tandis que pour la noblesse du moyen-âge le privilège par excellence était de combattre au premier rang, c'était ainsi devenu un privilège, pour les nobles du XVII^e siècle, que de rester dans leurs foyers. De Cardon de Sandrans « serait prêt à partir, » mais monseigneur l'Archevêque, lieutenant du roy en la

» généralité de Lyon, l'ayant retenu pour servir auprès
» de sa personne », il sollicite des dispenses. Une
exemption est également accordée à Claude-Joseph Grizy,
pour sa qualité de secrétaire des finances de M^{lle} des
Dombes.

Les mœurs, en se modifiant, ont rendu l'institution
illusoire.

Les autres dossiers ne reflètent point davantage la
passion de la guerre, on le voit.

Finalement, pour obtenir l'effectif d'une compagnie
noble, il fallut réunir les baillages de Châlon, de Mâcon,
de la Bresse, du Bugey et du Pays de Gex ! Le fait résulte
d'un certificat délivré par le bailli de Bresse à Claude de
Feillens. Supposons le même enthousiasme dans le reste
de la France et la convocation du ban et de l'arrière-ban
produira bien cinquante compagnies !

Cependant les anciennes vertus de la noblesse survi-
vaient dans quelques cœurs rares. Au premier bruit de
guerre deux gentilhommes bressans, Elizée de la Roche
seigneur du Villars et le seigneur de Chastelmoron char-
gent leurs procureurs de déclarer « qu'ils sont prêts à se
» mettre en campagne, avec leurs équipages, pour le ser-
» vice de Sa Majesté. » Citons à côté d'eux Claude-An-
thelme de Feillens de Doncieux, jeune homme de 18 ans.
Sa procuration est peu explicite ; on devine qu'il a près
de lui une mère écoutant la voix de son amour au lieu de
prendre conseil de l'honneur ; il triomphe de ces ré-
sistances maternelles et va rejoindre sa compagnie. Enfin
il est un document de nature à faire aimer le gentilhomme
pauvre qui l'a dicté. Guillaume du Puget, écuyer, sei-
gneur du Vernay, se trouve dans la misère. Les revenus
de ses fiefs sont dévorés par des baux emphythéotiques ;

des procès compromettent ses droits ; il voudrait partir et il partira si... le hasard lui donne les moyens d'acheter un cheval....

Du moins, si la noblesse bressanne fournit un si pauvre contingent d'hommes, s'impose-t-elle les sacrifices pécuniaires que demandent les ordonnances royales ? Elle est astreinte à la déclaration des revenus féodaux ; les chiffres vont nous dire avec éloquence l'étendue de son dévouement. Quatre familles à peine avouent des revenus dépassant mille livres. Marie de Saint-Aubin, veuve de Mayret, déclare 80 livres de rente pour son fief de Montrichard ; le seigneur de Lamotte de Lucinges, 300 livres ; Anne Dubreul, veuve de Montferrand, trente sols pour le fief de Montferrand ; le seigneur de Grandchamp, 60 livres ; M. de Montalivet, 3 à 400 livres ; Anne de la Griffonnière, veuve du sieur de Saint-Amour, 5 livres de rente et cinq ou six coupes de froment ; le comte de Béreins, 200 livres ; le sieur de la Salle, 30 livres ; la veuve du seigneur de la Moutonnière, 20 livres ; Véronique de Moyriat, veuve du sieur Desbordes, 40 livres ; le seigneur de Conflans, 150 livres ; Louis Charbonnier de Crangeat, 280 livres ; Jean de Jacob, seigneur du Charpin, 250 livres ; la demoiselle de Harville, fille émancipée du seigneur d'une foule de lieux, 60 livres ; Melchior Dupuis, 7 sols 6 deniers viennois ; Claude Grisy, 14 livres ; Louise de Parvy, 10 livres ; le seigneur des Blanchères, 30 livres ; demoiselle Jeanne Bizet, 50 livres ; Marguerite Duport, 20 livres. L'énumération est assez complète pour nous permettre d'affirmer que si le relevé est exact, les droits féodaux ne pèsent plus guère au xvii^e siècle. Les laboureurs du temps pourraient seuls le nier.

Les Jésuites du Collège de Bourg, possesseurs du fief

de la Verjonnière, font tenir à la commission spéciale le mandat suivant :

« L'an 1689 et le dix-neuvième jour après midy, par-
» devant le notaire royal soussigné et présents les témoins
» enfin nommés : estably en personne révérend Pierre-
» Claude Martiny, procureur-syndic du Colége de la com-
» pagnie de Jésus de la ville de Bourg, lequel, de gré,
» constitue son procureur général spécial, irrévocable :
» M^r Claude Carbon, procureur au siège présidial de
» Bourg et baillage de Bresse, présent et acceptant ; pour
» et au nom dudit Colége comparoir par-devant M. le
» bailli de Bresse et M. le lieutenant au baillage de Bresse
» et siège présidial de Bourg et déclarer qu'ils possèdent
» en fief la maison de la Verjonnière , à eux donnée pour
» fondation du Colége de la présente ville et pour regard
» de laquelle ils sont en procès avec le sieur de Lion-
» nières qui prétend la leur enlever en vertu d'une pré-
» tendue substitution ; et qui peut valoir de rente la somme
» de *quarante livres*. » Ce fief produisant quarante livres
de rente a occasionné un procès presque séculaire ! Il
contenait deux domaines , un moulin, une tuilerie, une
forêt, douze prés, des vignes , etc., etc. (Voir *les Jésuites
de Bourg*, par M. Brossard , page 38 du précédent cahier
des *Annales*.)

Que sont devenus les règlements aux termes desquels les
fiefs de ceux qui fournissent de fausses déclarations doivent
être confisqués ?

Ne soyons pas injustes envers notre pays. On trouverait
ailleurs des faits du même genre. Nous lisons dans
une lettre de M^{me} de Sévigné (à Bussy Rabutin, 13 mai
1689) ces mots qui sont une révélation : « Je dis que j'ai
» donné le fonds de ma terre de Bourbilly à ma fille en la

» mariant. Le lieutenant-général me tourmente pour l'usu-
» fruit. Je vous demande pardon, mon cher cousin, mais
» *je me jeterai dans la bourgeoisie de Paris*, » (exempte
des charges de noblesse.)

VI

Les documents qui viennent d'être analysés nous montrent la naissance et la chute de deux institutions : l'une aristocratique, l'autre plébéienne ; ou plutôt la fusion lente d'éléments longtemps hétérogènes.

Nous sommes loin de l'époque où les seigneurs se vantaient de ne savoir signer. Les mœurs ont changé. Le duc de Saint-Simon, la marquise de Sévigné ne dédaignent pas d'écrire des chefs-d'œuvre. Le grand Condé, un guerrier, brûle d'envie de descendre dans la lice en entendant Bossuet soutenir ses thèses de théologie. A mesure que l'intelligence et le savoir pénètrent dans leurs rangs, ceux des nobles dont le nom est assez obscur pour n'être point rivé à la glorieuse oisiveté des armes ne méprisent plus les fonctions publiques. Montaigne veut bien être maire de Bordeaux. Montesquieu ne croit pas déroger sous la toge.

Les rangs du ban et de l'arrière ban se dégarnissent d'autant. Désormais c'est la nation, ce n'est plus la noblesse qui recrute nos armées.

La profession des armes reste en honneur. Les jeunes nobles sont officiers d'emblée et font campagne, puis rentrent au donjon paternel où ils se marient et font souche. C'est le petit nombre désormais qui fait de la guerre sa profession. Et sous Louis XV et Louis XVI nous irons cher-

cher des généraux en Allemagne (les maréchaux de Saxe, Lowendahl, Luckner, etc.)

La convocation du ban et de l'arrière-ban de 1689 (contestée par quelques auteurs, voir Chéruel, *Ban et arrière-ban*,) est la dernière. Ce fait a trois causes :

1° Elle produisit peu ; on vient de le voir.

2° Les généraux comme Turenne, habitués à conduire leur armée et à ne se point laisser guider par son élan, craignaient les soldats improvisés, ceux de race noble surtout, que n'avait pas bridés la discipline et qu'égarait trop souvent une fougue valeureuse.

3° Le règne des armées modernes commence. On groupe des masses d'hommes plus considérables. L'aristocratie insuffisante numériquement à remplir les cadres de nos régiments peut aspirer encore à leur donner des officiers. Mais l'esprit militaire qu'elle garde ne suffira plus longtemps à ce rôle ; la guerre deviendra une science exacte : pour conduire la France armée, il faudra d'abord savoir cette science. Les cruelles campagnes de 70 et 71 qui ont couvert notre patrie de ruines nous ont appris une fois de plus que le courage fait peu sans l'étude et que, même devant la mitraille, il est vrai de répéter : *mens agitat molem*.

L. DE COMBES.



ETUDES SUR NOTRE ANCIENNE POÉSIE.

I.

LE THÉÂTRE MILITANT AU XVI^e SIÈCLE.

I.

LES MYSTÈRES ET LE PARLEMENT.

Transportons-nous à la Cour élégante et lettrée d'Henri II. Le Moyen-Age est bien mort ; la Renaissance est dans tout son éclat. C'est aussi dans ce moment que l'art dramatique se renouvelle. Les Moralités et les Mystères vont céder le théâtre aux tragédies saintes. Bientôt, à leur tour, les personnages bibliques laisseront la parole aux héros grecs et romains. Remonter jusqu'aux Mystères, serait un sujet historique trop vaste pour notre cadre. Nous allons pourtant l'effleurer ; mais nous n'y mettrons que le temps nécessaire pour rappeler comment s'est opérée la transition entre les œuvres dramatiques du Moyen-Age et celles de la seconde moitié du XVI^m siècle.

Les Mystères, spécialement joués par les Confrères de la Passion, étaient tirés de l'ancien et du nouveau Testament. Ils restèrent pendant longtemps naïfs, tout empreints d'un pieux esprit, et rigoureusement attachés aux lois de l'orthodoxie. On peut dire même qu'ils firent, jusqu'au milieu du XVI^m siècle, en quelque sorte partie des cérémonies du culte chrétien. Chacun sait que le clergé de Paris avançait, le dimanche, l'heure des vêpres (1) pour que le peuple pût assister aux représentations des Mystères qui avaient lieu en plein jour, et que, fréquemment, Dieu le Père et les Saints apparaissaient sur la scène revêtus des habits sacerdotaux empruntés aux vestiaires des églises. On sait aussi que ces emprunts étaient repoussés avec indignation, comme on peut le lire dans Rabelais (chap. 13 du IV^m livre de Pantagruel), lorsqu'il s'agissait « de jouer farces, momeries et jeux dissolus. » Quelquefois les représentations avaient lieu dans l'église même, et cette coutume, dont le but était d'attirer les fidèles et de tenir en éveil leur piété, semble avoir survécu aux Moralités et aux Mystères, car en 1614, on jouait encore dans la grande salle de l'église du Temple (2) une pièce des plus profanes, la *Vengeance des Satyres*, pastorale d'Isaac du Ryer.

Le théâtre du Moyen-âge avait fréquemment prêté son concours à la politique royale. Qu'était la *Procession du Renard*, qu'on jouait au XIII^m siècle ? Une parodie burlesque, dirigée contre le pape Boniface VIII, sous la protec-

(1) Vers 1570, c'est tout le contraire qui se passe. Le spectacle nuisait aux vêpres ; on les quittait pour courir à la tragédie sainte. Le Châtelet, sur la requête du curé de Saint-Eustache, intervint et obligea les Confrères à retarder l'heure de leurs représentations.

(2) *Bibliothèque du Théâtre français*, tome 1, p. 422.

tion de Philippe-le-Bel, heureux de voir ses fidèles sujets s'égayer aux dépens de son ennemi. Sous Henri II, ce fut l'hérésie qui essaya de prendre le théâtre pour auxiliaire. Certains esprits, animés par les disputes qui divisaient alors l'Eglise, voulurent faire servir soit à leurs rancunes, soit à leurs passions les représentations des Mystères. Mais le Parlement n'avait jamais eu pour les écarts de la verve gauloise la moindre indulgence. Il essaya d'étouffer dans son germe cette velléité de raillerie et d'insubordination. C'est à ce moment (1548) qu'il rendit l'arrêt qui défendait aux Confrères de la Passion de représenter sur la scène rien qui eût rapport « aux mystères et à la religion. » Il leur fit enjoindre de ne jouer à l'avenir que des sujets « profanes, licites et honnêtes. »

Cette rigueur du Parlement donna aux Mystères le coup de grâce. Le génie dramatique dut alors se frayer une autre carrière, et on le vit, à partir de cette époque, partager ce grand élan qui, depuis le commencement du siècle, faisait remonter les lettrés et les doctes jusqu'aux sources de l'antiquité. Cette intime fréquentation des Grecs et des Latins rendit la poésie de jour en jour plus païenne. Mais la recherche dans la pensée conduisit à la recherche dans la forme. L'une et l'autre commencèrent à s'épurer en s'élevant. Le premier essai de satire régulière date de 1550, avec le *Poète courtisan* de Remy Belleau. C'est en 1552, que la *Cléopâtre* de Jodelle fût jouée à l'Hôtel de Reims, en présence de Henri II et de toute la Cour. Elle fut très-applaudie. « C'était chose nouvelle et très-belle et très-rare », dit Pasquier.

Néanmoins le passage des Mystères à la tragédie avait été trop précipité pour ne pas être à son début gauche et embarrassé. Aussi est-ce avec peu de succès que Ronsard tradui-

sit le *Plutus* d'Aristophane, Baïf l'*Eunuque* de Térence et le *Miles gloriosus* de Plaute. Le goût de la nation se lassa fort vite des longues tirades et de la peinture des passions héroïques. Que venait-on chercher au théâtre, sinon quelque occasion de s'égayer ? Volontiers on délaissait la tragédie pour les ouvrages qui vivaient de grosses gaietés et de saillies malicieuses. On remit en faveur les petits poèmes assaisonnés au gros sel, les apologues plaisamment arrangés pour la scène, les contes dialogués imitant la licence des fabliaux des XIII^{me} et XIV^{me} siècles. C'est ainsi que Jodelle avec l'*Eugène*, Grévin avec les *Esbahis* et Belleau avec la *Reconnue* firent retour au vieux genre comique.

Durant la seconde moitié du XVI^{me} siècle, le théâtre a été très-fécond. En même temps que florissaient la Farce et la Sottie, les histoires sacrées et profanes étaient explorées et mises à contribution par une foule d'auteurs. Les vies des saints et la mythologie prêtaient également leurs épisodes aux jeux scéniques. Une certaine partie du public avait conservé le culte des Mystères qu'on vit se transformer peu à peu et, pour éluder l'arrêt du Parlement, renaître sous la qualification de tragédies saintes. On trouve sous cette dénomination un grand nombre de sujets empruntés à la Bible (1). Ceux de David, de Saül et d'Esther reviennent fréquemment. Racine n'a pas ignoré ces tragédies saintes ; comme Molière, il n'a jamais hésité à reprendre son bien où il l'a trouvé. Nous aurons, chemin faisant, plusieurs occasions d'indiquer certains emprunts faits par les classiques du grand siècle à leurs devanciers, et l'on verra comment

En leurs heureuses mains le cuivre devint or.

(1) Louis des Mazures (1566) a mis en trois tragédies la vie de David : *David combattant*, *David triomphant*, *David fugitif*. — Le sujet d'Esther est fort souvent traité sous le titre de : *Vasthi*, ou de : *Trahtson d'Aman*.

II.

LE THÉÂTRE ET LA RÉFORME.

Au moment où la Réforme commença de s'établir en France, ce qu'il y avait surtout dans le peuple, c'était de l'irritation contre les abus et les désordres qui existaient parmi les membres du clergé, et principalement parmi les moines. Cette irritation, les Huguenots surent l'exciter et l'exploiter. Elle contribua énormément au succès de la propagande protestante. C'est par elle aussi qu'on peut expliquer comment, au milieu du XVI^e siècle et en pleine réaction classique, s'est tout à coup ranimée au théâtre l'ardeur de l'esprit satirique.

Cet esprit dont le Moyen-Age avait rempli le *Roman de la Rose*, les *Contes du castoiment*, la *Bible-Guyot*, etc..... et qui sous la rudesse de l'expression laissait percer la malignité de ses traits a, sous Henri II, comme une rapide période de réveil. On dirait que les Bazochiens sont des échappés repentants, mais moqueurs, de la fameuse abbaye de Thélème, fondée par Gargantua. Il semble que les Enfants-sans-souci reviennent de voyager en l'Île sonnante avec Pantagruel.

Tout le répertoire des vieilles Farces est fouillé et remis à neuf. L'*Eugène* de Jodelle et la *Trésorière* de Grévin ne sont que des imitations de l'ancienne *sottie* du *Protonotaire amoureux*. Les rivalités des hommes d'église et des hommes d'armes, qui forment le fond de toutes les intrigues comiques, ne sont que des variantes d'une pièce de la fin du XV^e siècle qui a pour titre : *Farce nouvelle, contenant le débat d'un jeune moine et d'un vieux gendarme*,

par-devant le dieu *Cupidon*, etc. Toutes ces pièces satiriques, où l'on ne raillait que les dérèglements et les forfanteries des nobles capitans, les mœurs des femmes et des chanoines, continuèrent à jouir d'une entière liberté.

Le souffle de la Réforme fit épanouir néanmoins plusieurs œuvres originales, telles que la comédie du *Marchand converti* (1), et celle du *Pape malade*, de Théodore de Bèze, où l'on voit le *Père Saint* entouré, dorlotté et finalement purgé par Prêtrise et Moinerie. Ces bouffonneries étaient des dialogues très-libres dirigés contre la cour de Rome. Aussi furent-elles immédiatement pourchassées dans tous les Etats catholiques. Les différents édits de persécution et le bûcher allumé pour Anne Dubourg ramenèrent bientôt les imaginations dans la droite voie.

A présent, veut-on savoir ce qu'alors on entendait par « licite et honnête », au théâtre du moins ? Que l'on feuillette les comédies — et aussi les tragédies saintes et autres — depuis 1550 jusqu'à Molière, et l'on sera édifié.

J'avais eu d'abord la pensée d'analyser brièvement l'*Eugène* (2) qui peut servir de type à toutes les pièces comiques de ce temps. L'*Eugène* a été applaudi par la Cour d'Henri II, puis joué au collège de Boncourt où, nous apprend Pas-

(1) La comédie du *Marchand converti*, en 5 actes, est signée Jacques Crépin, et dédiée aux *fidèles de Flandres et de Hainault*. Elle a cette particularité que, d'ailleurs, on retrouve dans beaucoup de pièces de la fin du xvi^e siècle, elle est en vers — fort mauvais — de quatre pieds.

C'est de cette époque (1560) que datent aussi les *Satyres chrétiennes de la cuisine papale*, de Bernard Badius. Il y a dans ce libelle un colloque qu'on peut regarder comme une Farce.

(2) La *Cléopâtre*, l'*Eugène*, la *Reconnue*, les *Esbahis* se trouvent dans le tome IV^e de la collection de l'*ancien théâtre français*, de Jannet. — L'*Eugène* fut joué au collège de Boncourt le même jour que la *Cléopâtre*.

quier, « toutes les fenêtres étaient tapissées d'une infinité de personnages d'honneur, et la cour si pleine d'écoliers, que les portes du collège regorgeaient. » Pourquoi serions-nous plus difficiles et d'une humeur plus farouche que cette *infinité de personnages d'honneur* ? Cependant, après la lecture de la seconde scène, j'avais abandonné ce projet..... L'illustre assemblée réunie dans la cour de l'hôtel de Reims applaudissait-elle cette farce, parce qu'elle y saisissait des allusions et parce qu'elle était tentée de se reconnaître dans cette peinture exagérée ? Il vaut mieux croire qu'elle n'en a ri que parce qu'elle sentait bien qu'il n'y avait entre elle et ces personnages si extravagants aucun danger de comparaison.

C'est toujours la robe et l'épée qui sont en scène et en conflit. L'une et l'autre se disputent un objet peu digne de tant d'efforts : une femme de mœurs plus que légères. Puis, ce sont des maris d'une rare complaisance ou d'une sottise à consoler tous les Georges Dandin de l'avenir ; des hommes de lois d'une odieuse rapacité ; des gentilshommes débauchés et vantards ; des abbés voluptueux et hypocrites, et des chapelains effrontés. Le personnel féminin est du même acabit ; les femmes éhontées, poissardes, prêtes à tous les mauvais offices, y coudoient les filles de bonnes maisons, et les unes et les autres sont dans une telle familiarité de manières et de langage qu'on arrive aisément à les confondre. Quant au dialogue, c'est le cas de dire qu'il a l'esprit du diable. Ce n'est pas sans plaisir qu'on le verrait galoper, la bride sur le cou, à travers les champs de la fantaisie et du babillage, si cette fantaisie était toujours de bon goût et ce babillage quelquefois décent.

*
* *

Il est difficile de sortir de cette époque et de quitter Jodelle sans revenir sur la fameuse histoire du bouc. Cet épisode fut comme un sixième acte ajouté à la tragédie de *Cléopâtre* et faillit amener un dénouement réellement tragique. Il nous éloignera peu de notre sujet, car il caractérise l'influence que les poètes païens exerçaient à ce moment sur les imaginations des poètes de l'école de Ronsard. Il nous donnera aussi une idée de l'irritation que, des deux côtés, on apportait dans l'appréciation des moindres événements qui touchaient à la religion.

Il n'avait pas été aisé de jouer *Cléopâtre*. C'était un genre de spectacle tellement nouveau qu'on n'avait pu trouver des acteurs capables de l'interpréter. Il fallut que Jodelle et ses amis, de la Péruse et Rémy Belleau, se chargeassent des principaux rôles. Ce fut Jodelle, âgé de vingt ans et d'une agréable figure, qui représenta Cléopâtre (1). Le lendemain, toute la pléiade se réunit dans un festin pour célébrer les succès de Jodelle. Un bouc couronné de fleurs y fut immolé à la manière antique, et Baïf chanta un *péan* en l'honneur de Bacchus et du poète.

Cette folie s'ébruita, et aussitôt grand émoi parmi les partisans des anciens Mystères, choqués des innovations apportées par Jodelle, et parmi les dévôts qui prétendirent qu'on avait sacrifié le bouc à Bacchus. Grande colère aussi

(1) Tous les rôles étaient en ce temps-là joués par des hommes. Ce ne fut que dans les dernières années du xvi^e siècle que les femmes furent admises sur la scène française. En Italie, cette coutume était déjà établie, car il y avait des femmes parmi la troupe de *gelosi*, amenée de Venise par Henri III.

parmi les rigides protestants qui n'aimaient point le théâtre, car la Bible condamne les travestissements comme une impiété. Un ministre du nom de Chandieu (1), renommé comme orateur, reprocha à la pléiade d'avoir, par ce sacrifice, fait un acte d'idolâtrie.

Jodelle et ses amis furent alors en butte à ces accusations vagues et élastiques dont volontiers se servent en tous les temps la sottise ou la haine. La pléiade était cernée entre deux feux, et ce n'était pas là une vaine figure de rhétorique. Les vieux partisans des Mystères parlèrent de brûler les novateurs. Nous avons déjà vu avec quelle facilité le Parlement faisait, en ces sortes d'affaires, intervenir le bourreau..... On suspectait d'athéisme nos poètes, et brûler les athéistes était considéré alors comme une *action notable* (2).

Du côté des protestants, les attaques n'étaient pas moins vives. Les jeux scéniques avaient été protégés par des papes et encouragés par des cardinaux, c'était suffisant pour qu'ils fussent proscrits par les réformateurs. Puis, la pléiade se souvint sans doute que, peu d'années auparavant, un arrêt suscité par Calvin avait fait défendre à Genève les bals, les concerts et les spectacles. La femme du capitaine général, convaincue d'avoir joué la comédie dans

(1) Antoine de Chandieu était né en 1536, au château de Chabot, dans le Mâconnais. — M. Chevrier (*Le protestantisme dans le Mâconnais et dans la Bresse*, p. 20) donne sur Chandieu d'intéressants détails.

(2) Le XVII^e siècle trouva bonne aussi cette appréciation. On lit dans le *Mercure français*, où s'inscrivait l'histoire officielle du règne de Louis XIII, tome v, année 1649, — 1619! c'est l'année où l'on brûle Vanini à Toulouse, — comment à Saint-Jean-de-Luz une Juive fut brûlée sur la place publique, et le *Mercure* appelle cela *faire des actions notables en France contre l'athéisme*.

une société particulière, avait été traduite devant le tribunal et son mari condamné pour elle à l'amende et à la prison.

Traités d'athéistes par les uns, appelés idolâtres par les autres, les ronsardisants étaient donc suspendus entre la menace du bûcher et celle du *carcere duro*. Il est probable que Jodelle se vit bientôt à l'abri des rancunes des catholiques, grâce à la protection royale (1). Mais les protestants, à qui sans doute il ne déplaisait point d'attaquer Catherine de Médicis dans la personne de son poète favori, les protestants furent plus tenaces. Ronsard se vit obligé d'appeler les muses au secours de la pléiade. Il rima une épître de plus de douze cents vers, avec ce titre dédaigneux : *A quelque ministre*. Il dit que, en effet, la brigade (la pléiade) fit présent d'un bouc, *des tragiques le prix*

A Jodelle qui lors au ciel levait la tête.

Puis il ajoute vivement

Mais il fut rejeté pour chose méprisée,
Après qu'il eut servi d'une longue risée,
Et pas sacrifié, comme tu dis, menteur,
De telle fausse bourde impudent inventeur.

Ronsard est fort en colère ; il va jusqu'à dire à Chandieu :

Quoi !... tu jappes, matin, afin de m'effrayer !...

Chandieu fut-il écrasé par cet avalanche de rimes, ou bien le théologien dédaigna-t-il le poète ?... Quoi qu'il en

(1) Jodelle était l'organisateur des spectacles de la Cour. Il se fit aussi le champion poétique de Catherine de Médicis, dont il a dit que ses qualités

Montrent que nous avons en une royne un roy.

C'est pour la défense de Catherine qu'il a écrit tant de sonnets politiques qui sont la plus intéressante partie de ses œuvres. On a prétendu qu'il avait laissé inachevé un poème célébrant la Saint-Barthélemy et entrepris par commandement de Charles IX. — Comme on n'en a retrouvé aucun fragment, il faut croire que ce n'est là qu'une malveillante supposition.

soit, le matin cessa de japper et le dernier mot de la querelle resta à Apollon.

Est-ce la peur ou la haine qu'elle garda de cette aventure qui fut cause que toute la pléiade, Ronsard en tête, se jeta dans la croisade contre les Huguenots? Remy Belleau s'empressa de publier son poème macaronique *De Bello Hugonotico*, et l'on vit depuis ce moment tous ces beaux esprits, païens d'imagination et courtisans fort attachés..... à leurs pensions, appeler à l'envi, dans leurs odes aussi intarissables que privées d'enthousiasme, et Jupiter, et Vénus, et Mars, et tous les dieux démodés du vieil Olympe au secours de l'Eglise catholique.

Si l'on s'en rapporte à certains biographes, au lendemain de la Saint-Barthélemy, Baïf et Jodelle se seraient confondus dans le sang de Montfaucon avec les autres apologistes du massacre. Mais l'on a peine à croire que tous deux aient ainsi, en paiement des faveurs sonnantes de Catherine, déshonoré leur mémoire en jetant leur quote-part d'injures au cadavre de Coligny (1).

(1) Veut-on se faire une idée de *l'esprit plaisant* des libellistes aux gages de Catherine de Médicis? « D'ignobles farceurs vinrent aiguïser la pointe de leurs épigrammes jusqu'au pied de la potence où pendaient les restes mutilés du héros. Catherine voulut être de la partie et se rendit à Montfaucon comme à un gala, avec toute la Cour, en se bouchant les narines, à cause de l'infection des cadavres qui encombraient les rues. Pour ajouter au piquant de la visite, on envoya quérir les enfants de la victime; ils vinrent là tous pleurant, sanglotant. Puis un bel esprit, un de ces bouffons que les grands traînent volontiers à leur suite pour se divertir et se venger de leurs ennemis, improvisa le quatrain suivant :

Ci-git (mais c'est mal entendu,
Ce mot pour lui est trop honnête)
Ici l'amiral est pendu
Par les pieds faute de tête.

La tête avait été coupée et envoyée à Rome comme un trophée. »
Lenient, *La Satire en France*.

II.

LE THÉÂTRE ET LA LIGUE.

Sous Charles IX et pendant la Ligue, la première place est partout occupée par la tragédie. Au théâtre, c'est le poète Robert Garnier qui captive les esprits. A l'exemple de Jodelle, il construit ses pièces sur le modèle des tragédies grecques et romaines. Il met une plus grande pureté dans la langue ; il apporte un rythme régulier dans la versification des vers à rimes plates.

En 1568, Garnier fait jouer *Porcie*, *représentant les guerres civiles de Rome, propre pour y voir dépeinte la calamité de ce temps*, puis en 1573 *Hippolyte*, en 1574 *Cornélie*, etc..... Ses personnages, qu'il a cherchés à peindre d'après les historiens anciens, ont le parler haut, selon l'expression de Ronsard, ce qui signifie le vrai ton tragique. Il choisit dans l'antiquité des sujets capables d'inspirer à la France l'horreur des guerres civiles et de montrer quels sont les malheurs d'un peuple qui se déchire de ses propres mains. Il s'attaque à l'envie, à l'orgueil et à l'inhumanité des hommes. Ce qu'il prêche surtout aux rois, c'est la clémence. Dans sa tragédie de *Sédécie* (1) (1580), une mère demande en ces termes la vie de son fils vaincu par Nabuchodonosor :

Ne me refusez pas. S'il n'était point d'offense ,
Un roi n'aurait moyen de montrer sa clémence.

.....

(1) Sédécias, nommé auparavant Mathanias, fut mis par Nabuchodonosor sur le trône de Juda. Il régna onze ans dans la débauche et l'impiété, et se révolta contre son bienfaiteur qui, pour l'en punir, saccagea son royaume et le laissa mourir dans les fers.

Et plus le crime est grand que, vainqueur, il pardonne,
 Et plus en pardonnant de louange il se donne.
 C'est plus de se dompter, dompter ses passions,
 Que commander, monarque, à mille nations, etc...

Tout le morceau se maintient dans ce ton. Hélas !... les fureurs de Mégère qu'il montre dans *Porcie* sortant des enfers, appelant les autres Furies pour désoler le monde et pousser les Romains à s'entr'égorger ; les lamentations d'Hécube (*la Troade*) pleurant ses enfants ; les sinistres prophéties de Cassandre émurent la foule sans doute, mais ne persuadèrent personne. La clémence de Nabuchodonosor fut, avec les plus beaux exemples de désintéressement patriotique offerts par Garnier, perdue pour tout le monde.

En 1575, un gentilhomme de Bordeaux, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, François de Chantelouve, rime une grossière *Tragédie de feu Gaspard de Coligny*, laquelle n'est qu'une apologie de la nuit du 24 août 1572. Pour justifier le meurtre de Coligny, on l'y rend odieux. On le représente en proie aux Furies et présidant une conspiration de Huguenots qui projettent l'assassinat du roi. L'un des conjurés fait un long discours en style barbare :

Au sang du roi Papaut je tremperai mes mains.
 Judith n'a-t-elle pas d'une main annoblie,
 Détesté le Tyran, pour sauver Béthulie ?

Trancher une tête, le chevalier bordelais de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem appelle gentiment cela *détester* d'une main anoblie. A-t-il créé ce néologisme à cause de l'exigence du vers ? Mais il avait le mot *décoller*, fort usité alors comme synonyme de décapiter. On est donc libre de voir dans cette expression soit un jeu de mots plus curieux que plaisant, soit une allusion.... adoucie et

discrète aux coups d'épée à l'aide desquels on se défait d'un ennemi.

Dans la suite du discours les sentiments s'accroissent davantage. C'est toujours un Huguenot que notre auteur fait parler :

Combien nous tuerons de ces Cordeliers ras ?

Combien de capelans ? combien de prieurs gras ?

Combien de cardinaux, etc.....

Qui vient avertir le roi de ces noirs complots et lui conseiller de les prévenir ? Cette révélation n'a pu compromettre personne à Bordeaux ni ailleurs..... C'est Mercure envoyé par Jupiter..... On trouvera plus singulière encore la figure que font ici le roi de l'Olympe et son messenger, quand on saura que cette tragédie est accompagnée d'une approbation latine de deux docteurs en théologie, Piro et David Berot.

Cependant, trois ans après les États généraux de 1576, un avocat au Parlement, qui sera plus tard conseiller du roi, fait appel, par l'entremise de personnages tragiques, à la justice et à la paix. Cette pièce a le titre singulier de *Tragédie sur la défaite et occision de la Piaffe et de La Picquorée, et bannissement de Mars*. Elle est de 1579 et dédiée au duc d'Anjou, dont Gabriel Bounip (c'est le nom de l'auteur) était grand-maître des requêtes.

C'est le dieu Mars qui, le premier, entre en scène. Il se plaint de sa fortune présente, vante sa puissance et ses exploits passés. Il se sent pris de fureurs nouvelles..... Qui donc osera mettre obstacle à ses projets ? Arrivent ensuite La Picquorée et La Piaffe. Elles déplorent le misérable état où la paix les réduit. Quel désastre ! Elles ne peuvent plus ni piller ni tuer. Peut-être va-t-on les chasser honteusement du royaume..... L'Eglise, la Noblesse et le Tiers-

Etat leur succèdent. L'Eglise fait le navrant tableau des malheurs que le dieu Mars répand sur la terre ; la Noblesse et le Tiers-Etat s'allient pour chasser le dieu Mars. A cette nouvelle, La Piaffe et La Picquorée grelottent de peur. Mais le dieu Mars, qui compte sur elles pour l'accomplissement de ses desseins, vient leur reprocher leur lâcheté et ranimer leur courage par l'espoir du butin. Toutes deux se font tuer, à la première rencontre, par la Noblesse et le Tiers-Etat. Mars est fait prisonnier et on l'amène devant le roi. Là, l'Eglise, la Noblesse et le Tiers-Etat adressent chacun une harangue pour que ce dieu cruel soit banni du royaume. Le roi, — après avoir pris conseil de son peuple, — prononce la sentence du bannissement. La Paix et la Justice paraissent et annoncent qu'elles vont commencer leur règne.

Ces naïves allégories furent sans efficacité sur les esprits et eurent peu d'imitateurs poétiques. La conciliation et la paix n'étaient pas de ce temps. Depuis les premiers Etats de Blois jusqu'au commencement de la huitième guerre civile, c'est-à-dire de 1576 à 1585, le théâtre va puiser ses inspirations chez les Grecs et les Latins. S'il rentre dans les sujets modernes, c'est pour devenir, au service des Ligueurs, convertisseur et apologiste. Déjà, en 1565, Jacques Grezin, curé de Condac et vicaire général de l'évêque d'Angoulême, avait publié une espèce de Moralité avec ce titre bizarre : *Advertissements faits à l'homme, par les fléaux de Notre-Seigneur, de la punition à lui due de son péché.*

Les personnages principaux de cette élucubration poétique sont la Famine, la Peste et la Guerre. Toutes trois menacent le pécheur de fondre sur lui, s'il ne se convertit pas. Le pécheur méprise leurs avis ; alors ces trois fléaux attaquent l'homme qui se lamente et qui, après avoir en-

tendu une semonce des plus morales que lui fait l'ange du Seigneur, se repent et rentre dans la voie du salut.

Ce qu'il y a de plus curieux dans cette pièce, c'est une longue description du ciel récitée par l'ange au pécheur. Ce qui plaît davantage au bon curé de Condac dans ce *Palais des cieux, lieu tant délicieux*, et ce qu'il s'applique surtout à faire briller aux yeux de l'homme coupable, c'est que le soleil n'y est pas trop chaud,

Ne la lune plus froide en hiver qu'en esté.

C'est qu'il n'y fait jamais nuit et que les vents, d'une température modérée, *y soufflent tous d'accord*. On sera peut-être bien aise de prendre un avant-goût du ciel tel qu'on se le figurait à Angoulême en 1565 :

La chaleur ne nuist point aux fruits l'esté durant,
Ne la brume en hyver pour gel ne va courant.
Jamais par trop chaleur, tant soit-elle aspre et dure,
Ne se perd le froment, ni le vin par froidure.
Jamais par calomnie on ne vient en procès,
Ne par faux arguments les droits ne sont cassés, etc...

Mais de toutes les pièces de cette époque dans lesquelles la prédication a essayé de prendre la forme dramatique, la plus curieuse assurément est celle du franciscain Philippe Bosquier. Elle parut à Mons en 1580, avec ce titre : *Tragédie nouvelle, dite le Petit razoir des ornements mondains, en laquelle toutes les misères de notre temps sont attribuées tant aux hérésies qu'aux ornements superflus du corps*. C'est un sermon dialogué et fleuri d'incidents auquel Bosquier aurait pu donner pour épigraphe le commandement du XIX^e chapitre du Lévitique : « Vous ne vous revêtirez point d'une robe tissée de fils différents. » Du reste, un Cordelier y paraphrase en vers le III^e chapitre du livre d'Isaïe :

Le Seigneur, ce dit-il, osera de vos filles
Les coiffes, couvre-chefs, les miroirs, les aiguilles,
Perruques et carcans, les demi-mantelets, etc...
Le Seigneur, ce dit-il, osera vos odeurs,
Vos habits musquetés, vos pommes de senteurs,
Les souliers et colliers, et la fine chemise, etc., etc...

Voici une courte analyse du *Petit rasoir des ornements mondains* : La France et les Pays-Bas sont la proie du démon de la vanité. Les dames mondaines chantent des chansons libres et se laissent courtiser par le Bragard (1) pompeux. On s'inquiète dans le ciel de cette dépravation. Dieu le père ; le Fils, rédempteur du monde ; le Saint-Esprit ; la Vierge Marie se réunissent en conseil. Ils décident que le monde sera puni par la guerre. Mais Sainte-Elisabeth de Hongrie, patronne des Pays-Bas, intercède pour les villes qu'elle a sous sa protection. Elle obtient qu'avant de punir les habitants de la terre, on leur enverra des prédicateurs qui essaieront de les convertir.

Alors, un ange, ambassadeur de Dieu, et Sainte-Elisabeth de Hongrie descendent sur la terre et font de la morale aux dames mondaines. En outre, un autre ange est dépêché avec la mission de réveiller un Cordelier et de l'envoyer prêcher dans les Pays-Bas. Il lui recommande d'appuyer principalement sur la parure et les vanités mondaines. Il faut noter que, durant ces préparatifs dans le ciel, les Hérétiques tiennent conseil sur la terre, afin d'enlever au roi catholique certaines places fortes qu'ils convoient.

Sainte-Elisabeth exhorte les pécheurs, le Cordelier les

(1) C'était le *beau*, le *gandin*, le *petit crevé* du *xv^e* siècle. Il tirait ce sobriquet d'un certain détail de son vêtement. Trotterel, dans ses *Corrivaux* joués en 1612, donne le nom de Bragard à un spadassin lâche et ridicule.

prêche, mais en vain. Le Bragard pompeux et la dame mondaine refusent de se corriger. Les voyant ainsi obstinés dans leurs péchés, le Rédempteur les abandonne aux Hérétiques qui pillent et ravagent tout.

La comédie du *Petit razoir des ornements mondains* est dédiée à Alexandre Farnèse. Célui-ci, envoyé par Philippe II dans les Pays-Bas, avait réussi à replacer sous les lois de l'Espagne les dix provinces méridionales restées catholiques, mais avait été moins heureux contre les sept provinces du Nord qui venaient de constituer définitivement leur indépendance (Union d'Utrecht, 1579), sous la direction de Guillaume-le-Taciturne.

La Moralité faisait donc d'une pierre deux coups ; c'était une consolante flatterie à l'adresse du capitaine et, en même temps, un discours avec preuves à l'appui contre les Hérétiques et les ornements superflus du corps.

A partir de 1585 et pendant les treize années que durèrent les nouvelles hostilités entre les catholiques et les protestants, le succès est, dans les deux camps, aux satires et aux pamphlets. La comédie déserte le théâtre pour émigrer dans le libelle et la chanson. Les Ligueurs lancent contre leurs adversaires l'*Histoire tragique de Gaverston* ; les sorcelleries de *Henri de Valois* ; le dialogue du *Maheustre et du Manant*, etc..... Les royalistes et les politiques ripostent par l'*anti-Gaverston* et la *bibliothèque de M^{me} de Montpensier* ; par les harangues railleuses de Nicolas Rapin et les alertes épigrammes de Passerat.

Cependant le théâtre vient parfois encore en aide aux doctrines catholiques. Benoît Vozon, recteur des écoles de Saint-Chaumont, compose l'*Enfer poétique*, comédie sur les péchés mortels et les sept vertus contraires. En icelle est démontré par poétique action, comme nul mal demeure impuni et nul bien irrémunéré. Lyon, 1586.

Les *entrepailleurs* de cette grande machine sont : Alexandre-le-Grand, exemple d'ambition : Mahomet, exemple d'envie ; Héliogabale, exemple de gloutonnerie. On y voit aussi Néron pour *son ire et sa cruauté*, et Sardanapale, etc..... Les vertus sont représentées par Socrate, Solon, Codrus, Pythagore. Hyppolite y est aussi pour exemple de chasteté, et Diogène, pour exemple d'humilité.... Rois et philosophes dissertent longuement sur leurs différentes manières d'apprécier le bien et le mal. Ils sont enfin interrogés par les trois juges des enfers qui condamnent les impies, — et il se trouve que ce sont les rois, — aux supplices éternels, et envoient les vertueux philosophes aux Champs-Élysées. Le recteur des écoles de Saint-Chaumont pouvait-il donner une meilleure preuve de sa vénération pour la philosophie?...

Enfin, le drame des Etats de Blois vient offrir aux Ligueurs un nouveau motif de colère contre Henri III, et aux poètes tragiques un sujet plein d'actualité. En 1589, Pierre Mathieu imprime à Lyon la *Guisiade, tragédie nouvelle en laquelle, au vrai et sans passion, est représenté le massacre du duc de Guise*. La dédicace de la troisième édition (même année) est curieuse. Elle est adressée *au très-catholique et généreux prince Charles de Lorraine, protecteur et lieutenant général de la couronne, pour le roi très-chrétien Charles X, par la grâce de Dieu roi de France*.

Le très-catholique et généreux prince, c'est le duc de Mayenne qui, l'année précédente, au moment où Henri III faisait assassiner ses deux frères, se trouvait à Lyon. A cette nouvelle, il en était parti précipitamment, dans l'incertitude des événements qui allaient suivre. Quant à cette phrase : « Pour le roi très-chrétien Charles X », elle rappellera à l'esprit de chacun l'éphémère royauté du cardinal

de Bourbon, proclamé roi par le parti des Guises et reconnu tel par toutes les villes rattachées à la Ligue.

L'archevêque de Lyon, d'Epinac, était un partisan des Guises; il avait ardemment soutenu leurs intérêts aux Etats de Blois. Pierre Mathieu partageait les sympathies de son archevêque, et la *Guisiade* a été une œuvre de propagande, un moyen d'entraîner la cité lyonnaise à reconnaître la royauté du cardinal de Bourbon.

Un manuscrit de la bibliothèque de Lyon fait naître Mathieu à Pesme, en Franche-Comté, l'an 1563. Après avoir fait son droit à Valence, il exerça pendant quelques années les fonctions de principal en Franche-Comté, au collège de Vercel. Il y fit même jouer une pastorale par ses élèves en 1585. Il vint ensuite à Lyon où il s'attacha au barreau et où il soutint la Ligue.

L'archevêque mourut de chagrin de voir la cause d'Henri de Bourbon sur le point de triompher. Mais Pierre Mathieu, le jour où la cité lyonnaise fit sa soumission à ce prince, fut l'un des députés choisis par le conseil de la ville pour lui porter des assurances de fidélité. Ce fut encore lui qui, l'année suivante, lorsqu'Henri IV dut faire son entrée à Lyon, présida aux préparatifs de cette réception qu'il décrivit pompeusement en 1598 dans son opuscule : *Les deux plus grandes, plus célèbres et mémorables réjouissances de la ville de Lyon*, etc. Henri IV l'éleva à la charge d'historiographe du roi. Il mourut en 1621, au siège de Montauban, où il avait, comme historien, accompagné Louis XIII.

L'avocat Mathieu cultiva la poésie avec plus de fécondité que de goût. Passionné en politique il dut l'être, car ses quatre autres tragédies, *Esther*, *Vasthi*, *Aman*, *Clytemnestre*, qui datent de son séjour à Lyon, sont toutes

remplies d'acribes allusions aux événements et aux personnages de l'époque. De même que celui de la *Guisiade*, le titre de chacune d'elles contient déjà une satire. Ainsi *Esther* est une tragédie, en laquelle est représentée la condition des rois et princes sur le théâtre de fortune, les désastres qui surviennent par l'orgueil, l'ambition, l'envie et la trahison, combien est odieuse la désobéissance des femmes et combien les reines doivent amollir le courroux des rois endurcis. — *Vasthi* démontre l'office d'un bon prince pour heureusement commander, son exercice éloigné du luxe et dissolution. — Dans *Aman* sont représentés les pernicieux effets de l'ambition et de l'envie sur la grâce des rois, et la protection que Dieu accorde au peuple d'un bon roi, en le garantissant des oppressions des méchants.

Le style de Mathieu est rocailleux : sa poésie ne recule ni devant l'image crue ni devant le mot grossier et ne vaut pas la prose mouvementée, ornée d'originales comparaisons de ses nombreux ouvrages historiques.

Un autre partisan des Guises, Simon Béliard, rime, en 1592, le *Guysien*, ou la perfidie tyrannique commise par *Henry de Valois*. On y entend la furie Alection se plaindre du bonheur dont la France jouit, grâce à la valeur et à la prudence des Guises. C'est elle qui, pour troubler le royaume, inspire au roi une implacable haine contre ces princes, et qui lui donne le conseil de s'en défaire. On y entend aussi M^{me} de Nemours répéter à sa nourrice un songe qu'elle a eu et qui lui fait prévoir la mort de son fils. Finalement, le *Balafré* est assassiné et Henri III vient insulter son cadavre. Dans sa joie d'être délivré de son ennemi, il prononce cette exclamation aussi impie qu'énergique :

Gouvernez votre ciel, dieux, s'il en est en haut!

Je n'en suis envieux, du ciel il ne me chaut.

J'ai fiché mon garot (1) au but de mon attente !

Simon Béliard était de Troyes et sa tragédie est dédiée au très-vertueux et honorable homme, Nicolas de Hault, maire de cette ville.

Nous venons de feuilleter quelques-unes des œuvres dramatiques militantes, écrites pendant la Ligue jusqu'en 1594. Nous avons rapidement parcouru, dans cet ordre d'idées, les provinces les plus séparées. Les aperçus que nous avons donnés de ces homélies et de ces satires dialoguées peuvent-ils répandre un petit rayon de lumière sur l'histoire de cette époque si divisée et si ensanglantée?... Nous devons nous borner à indiquer ce côté de notre sujet. Mais qu'il nous soit au moins permis de jeter un coup d'œil sur la Cour des Valois en ce moment, de rappeler de quelle façon elle se comportait pendant que se déchaînaient contre elle tant de fureurs, et comment elle accueillait les échos de ces diatribes.

C'est Lestoile qui nous apprend quelles étaient alors les préoccupations de la Cour : « En ce temps, le Roy, notwithstanding toutes les affaires de la guerre et de la rébellion qu'il avait sur les bras, ne laisse pas d'aller aux environs de Paris, de côté et d'autre se promener avec la Reyne, son épouse, visiter les monastères des nonains et les autres lieux de plaisir, et en revenir la nuit et souvent par la fange et le mauvais temps » (2). La Cour s'amusait.

Quant au roi, il semble qu'il ne se doutait point de la gravité de la situation. *Quos vult perdere Jupiter dementat*. Il faisait du dédain et de l'esprit à propos des libelles et

(1) Trait d'arbalète.

(2) Lestoile. *Journal du Règne d'Henry III*.

des violentes prédications qui l'attaquaient ouvertement. En 1583, il avait fondé une confrérie de pénitentes de laquelle lui et ses deux mignons se firent confrères, et où il avait fait entrer plusieurs gentilshommes et autres de sa Cour. Un samedi, le curé Poncet qui prêchait le carême à Notre-Dame avait tonné contre cette association, l'appelant la confrérie des hypocrites et des athéistes : « J'ai été averti de bon lieu, avait-il ajouté, que hier au soir, qui était le vendredi de leur procession, la broche tournait pour le souper de ces gros pénitents. Ah ! malheureux hypocrites, vous vous moquez donc de Dieu sous le masque et portez par contenance un fouet à votre ceinture ! Ce n'est pas là, de par Dieu, qu'il le faudrait porter, c'est sur votre dos et sur vos épaules, et vous en étriller très-bien. » Henri III renvoya Poncet à Melun dans un des carrosses de la Cour, et le nomma curé de Notre-Dame-des-Arcis.

Un autre jour, Guillaume Rose, ex-curé de Senlis et recteur de l'Université, prêche contre « les bruyantes mascarades du roy et des seigneurs, qui troublent le sommeil des honnêtes bourgeois. » Henri III envoie à Rose de quoi acheter du miel, pour sucrer son éloquence.....

*
* *

Les Etats-Généraux de 1593 avaient atténué les violences des Ligueurs, l'abjuration d'Henri IV les avait apaisées, lorsqu'un pasteur protestant de Leyde, Nérée (1), fit paraître le *Triomphe de la Ligue* (Leyde, 1607). Cette tragédie nous reporte en 1587 et au milieu des intrigues qui ont précédé la bataille de Coutras. Les noms des principaux person-

(1) Nérée naquit à Caen et mourut à Leyde en 1635.

nages mis en scène sont déguisés sous des anagrammes : Giesu, c'est Guise ; *Jeusoye*, Joyeuse ; *Valardin*, Lavaradin ; *Visteie*, Jésuite, etc.

Giesu, Jeusoye, Numiade (Du Maine, Mayenne) s'entre-tiennent sur les moyens à employer pour s'emparer du royaume. Ils n'hésitent pas à replonger la France dans les fureurs de la guerre civile pour arriver à leur but. Visteie, qui avait été chargé d'une mission secrète en Angleterre, arrive à ce moment. Il est désespéré ; toutes ses intrigues ont échoué. Il fait le récit de l'emprisonnement et du supplice de Marie Stuart, s'accusant de l'avoir engagée dans un complot contre Elisabeth. A cette nouvelle, Giesu est prêt à perdre courage, mais Visteie ranime ses espérances et lui promet de nouveau son concours :

Puis, j'irai diligent,
Faire nouveaux amis, trouver nouvel argent,
Et pour tout esmouvoir, dedans les chaires sacres,
Je prêcherai le feu, les poisons, les massacres,
Je publierai partout interdits et maudits
Ces princes vos haineux, promettant paradis
A qui les occira, etc..

.....

Si l'ardeur s'amortit, je l'irai attiser,
Et pour la vérité finement desguiser,
Je ferai le dévot, le pleureur, l'hypocrite,
Et tout ce que peut faire un accort Jésuite.

(Acte IV, scène dernière.)

Tout à coup survient un courrier qui apporte la nouvelle de la bataille de Coutras. Son récit est plein de feu et de vives peintures.

Le duc de Guise perd l'espoir de plus en plus ; en vain on lui représente que la France n'a plus ni généraux, ni munitions, ni soldats : Ah ! la France, s'écrie le duc,

C'est un vray magasin de nourriçons de Mars !
Et tant plus on l'assaut, plus les travaux supporte ;
Plus sa force on abbat... plus on la trouve forte !

Giesu voudrait renoncer à ses projets, mais Visteie est toujours là, qui l'excite et qui finalement lui persuade d'assassiner le roi. Averti de ce complot, ce dernier se défait des Guises par l'assassinat de Blois et l'emprisonnement de Charles de Lorraine. Numiade jure alors de venger sa famille, il veut recommencer la guerre, et, sur son ordre, Visteie va de nouveau prêcher la Ligue.

Cette tragédie est parsemée de mâles pensées. Elle est curieuse en cela que Racine l'a imitée en différents endroits. Il y a pris quelques vers qu'il a parés de sa versification. Dans le deuxième acte, Constance et Nicomède, deux fidèles serviteurs du roi, veulent déjouer les complots des Guises. Constance se répand en invectives contre les Ligueurs. Nicomède l'interrompt, lui disant de craindre leurs vengeance. Constance répond :

Je ne crains que mon Dieu ; lui tout seul je redoute.

Racine dira :

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

Et plus loin, on trouve ces vers qu'on peut comparer à la réponse de Joas à Athalie : « Dieu laissa-t-il jamais
« ses enfants au besoin ? »

Celui n'est délaissé, qui a Dieu pour son père.

Il ouvre à tous la main : il nourrit les corbeaux ;

Il donne la pâture aux petits passereaux,

Aux bêtes des forêts, des prés et des montagnes ;

Tout vit de sa bonté, etc.

Corneille non plus n'a point ignoré la tragédie du pasteur de Leyde. Avant d'écrire le récit de don Rodrigue dans le quatrième acte du *Cid*, il a dû étudier celui qu'a-

vait fait Nérée de la bataille de Coutras. L'un et l'autre sont animés du même souffle poétique.

Dès les premières années du XVII^e siècle, les descriptions de combats étaient souvent employées comme effet dramatique. Il y en a une fort réussie dans la tragi-comédie : *Tyr et Sidon* (1), de Jean de Schelandre. Je ne résiste pas au plaisir d'en citer quelques passages. Seulement, rappelons-nous que le *Cid* est de 1636, *Tyr et Sidon* de 1608, et tenons compte de ce qu'était la langue à ce moment-là.

Schelandre, avant d'engager la bataille, décrit ainsi les rumeurs belliqueuses qui la précèdent :

Nos quartiers se plaçoient,
L'horreur et le trespas devant nous s'avançoient,
Et le gay souvenir des victoires passées
Estourdissoit le ciel de nos voix eslancées.
Ainsi voit-on souvent, par un vol passager,
En un ordre constant sous leur chef se ranger,
Puis faire, en hachant l'air, les haut-volantes grues,
Qu'au clairon de leurs cris retentissent les nues.

Ensuite, le poète raconte comment les soldats furent disposés dans la campagne ; ici, la cavalerie ; les piétons, là ; plus loin, les lanciers ; ailleurs, les archers ; puis, arrive le moment fatal où

Sans nombre les esprits
Sortoient des corps sanglants avec d'horribles cris.
Là, de l'acier trenchant et du fer de sa lance.
Mon prince executa mille traits de vaillance.
Tout cède à sa fureur, et croy mesmes qu'un dieu,
Caché de son harnois, combattoit en son lieu.
Il esclaireit les rangs ; jamais la fière Mort,
Par la main d'un mortel ne rendit tel effort.
La foudre suit l'esclair de son acier qu'il lève, etc...

(Acte III, scène IV.)

(1) Elle est dans le VIII^e vol. de la collection Jannét.

Il y a dans ce récit plusieurs vers comme ce dernier, et quelle fière allure, que de vives images !

Jean de Schelandre ne peignait pas ses tableaux par ouï-dire ; il les avait vécus, comme on dirait aujourd'hui. Huguenot, il avait pris part aux guerres de la fin du XVI^e siècle, et il jette dans ses vers quelque chose de la hardiesse et de l'entrain du soldat.

Les gentilshommes du XVI^e et du XVII^e siècle cultivaient fréquemment les sciences ou les lettres. Combien de capitaines avaient alors dans leurs bagages une lyre de poète ! Ils se délassaient avec les muses des horreurs de « cette dame terrible », ainsi que Jean de la Taille, encore un poète-soldat, appelait la guerre. C'est dans l'intervalle de deux combats que du Bartas a rimé les chants de la *Semaine*, et d'Aubigné ses énergiques récits des *Tragiques*.

C'est encore un gentilhomme poète que nous rencontrons dans le théâtre militant après Jean de Schelandre. Claude Billard avait été élevé en qualité de page dans la maison de la duchesse de Retz : il signe ses tragédies (il en a fait huit) : le Seigneur de Courgenay. Du talent, le Seigneur de Courgenay n'en a guères ; de la modestie, moins encore.... Sa pièce de *Henry-le-Grand* est dédiée à Marie de Médicis qui, dit-il, « l'avait honoré de ses beaux yeux. » Cette tragédie, il l'eût achevée bien plus tôt, « mais il fallait qu'il terminât un poème de treize mille vers sur l'Eglise triomphante. » Puis, des voyages l'en ont diverti plus longtemps qu'il ne devait, et il s'y est enfin mis « puisque ni les lauriers très-florissants, ni les déplorables cyprès du plus grand et victorieux monarque de l'univers ne devoient être chantés d'une muse moins relevée que la sienne, qui peut parler des armes comme

les ayant portées et des roys plus valeureux, pour avoir l'âme royale. » (Préface d'*Henry-le-Grand*.)

Claude Billard a composé sa tragédie en 1610, après la mort d'Henri IV. Satan y joue un rôle important ; il se livre à des monologues où il exhale sa fureur contre le roi ; il ne peut lui pardonner son abjuration. C'est lui qui va chercher Ravallac et l'excite à commettre son crime. Un détail singulier : Le Parlement (qui, depuis le milieu du XV^e siècle, n'avait pas cessé d'accabler de ses durs arrêts les représentations scéniques), le rigide, l'austère Parlement apparaît au cinquième acte pour... chanter un chœur. Quelle irrévérence ! Il est vrai que dans ces strophes il déplore la perte du grand roi ; de quoi aurait-il osé se plaindre, sinon d'avoir à réciter d'exécrables vers ?

Le Seigneur de Courgenay, « dont la muse pouvait parler des armes comme les ayant portées », ne perd pas cette bonne occasion qu'offre une tragédie de les ranger bien au-dessus de la philosophie et de la science. Au deuxième acte, le dauphin arrive suivi de sa cour particulière. Il est fort irrité ; on le trouve trop jeune — il a dix ans ! — pour accompagner le roi à la guerre. Voici le dialogue qui s'engage à ce sujet entre le jeune prince et ses courtisans. La langue laisse à désirer, mais la pensée ne manque pas de naturel.

Si nos souhaits, nos vœux
Etoient bien exaucés, livres, leçon, étude,
Auroient leur laissez-courre aux murailles de Bude, (1)
Ou bien en Canada ! Quoi ! n'en savons-nous pas
Assez pour des guerriers ?

Ces guerriers devaient être de l'âge du dauphin. Celui-ci abonde dans leur sens, et avec quelle conviction !

(1) Capitale de la Hongrie.

Je ne suis jamais las
 De courir tout un jour : mais si je prends un livre
 La lettre me fait mal, et m'entête et m'enivre ;
 La migraine me tient ; n'en sais-je pas assez
 Pour l'ainé d'un grand Roy ? Tous ces rois trépassés
 Il y a si long-temps, ne savoient rien que lire,
 Parler fort bon françois, et faire bien le sire.
 Qu'en désire-t-on plus ? On m'a dit bien souvent
 Que jamais philosophe ou quelque homme savant
 N'eût beaucoup de valeur.

Le Seigneur de Courgenay fait parler le petit dauphin comme un grand sot. Mais pouvait-il prévoir les articles secrètement envoyés plus tard à la *Gazette de France*, et les petits airs composés pour M^{lle} de Lafayette, et les bouts-rimés adressés à M^{lle} de Hautefort ?

Les jeunes courtisans ont, pour détester les leçons, des motifs moins relevés. Le chœur s'écrie :

Je ne puis mettre dans ma teste
 Ce méchant latin étranger,
 Qui met mes fesses en danger !

A la bonne heure, voilà de la franchise et une raison touchante !

Claude Billard et tous les rimeurs dont nous venons d'esquisser rapidement les œuvres ont eu du moins le mérite d'acclimater chez nous, par leurs essais, le drame historique. On le voit ; dans tous les temps, le drame a subi le contre-coup des préoccupations politiques et s'est inspiré des événements enregistrés par l'histoire. L'honneur de son passé, il l'a trouvé dans cette voie ; c'est encore là qu'il trouvera ses vrais succès dans l'avenir.

PIERRE BARBIER.

LA GUERRE CIVILE TELLE QU'ELLE EST ⁽¹⁾.

I.

C'était le dimanche 22 mai 1871. Je sortais des Français (on allait au théâtre!...) Il était près de minuit. Ma concierge en m'ouvrant s'écria : « Les Versaillais sont entrés. Notre bataillon a trahi. C'est fini. On va se battre dans les rues. Rue de Seine, nous avons peu à craindre. Le quartier est tranquille. Il ne sera pas défendu. »

La bonne femme était moitié contente, moitié inquiète. Contente, vieille domestique de grande maison, elle n'aimait pas les communards ; inquiète, car elle avait un beau-frère dans les rangs fédérés. Cet homme assurait qu'il y était entré par force. Sans nul doute, si le travail eût marché, si rien d'extraordinaire ne fût venu l'arracher à ses habitudes, ce père de famille honnête et rangé n'eût pas couru aux émeutes. Mais le travail faisait défaut, mais les économies disparaissaient rapidement, mais on avait porté déjà au Mont-de-Piété les hardes, les bijoux ; mais les cama-

(1) Nous recevons ceci d'un de nous, témoin oculaire : certains le diront *Communeux*, d'autres le diront *Versaillais*. Il est simplement photographe ; il raconte ce qu'il voit. Son récit, non politique, est fait pour montrer la guerre civile et en inspirer le dégoût et l'horreur à tous.

rades se moquaient et par moments menaçaient, mais on les voyait vivre grassement de leur solde. Un jour la tentation fut la plus forte. La misère, l'exemple, l'instinct imitateur aidant (nous sommes tous moutons de Panurge), N... qui, pendant le premier siège, s'était signalé comme volontaire, reprit sa place aux bataillons de marche, il passa sergent...

C'est pourquoi la pauvre vieille était inquiète dans sa joie. Elle se proposait, me dit-elle, d'aller elle-même chercher son beau-frère le lendemain matin à la Préfecture de police, où il était de garde. Elle lui ôterait le fusil des mains... elle le cacherait... M. Thiers avait promis grâce pleine et entière à ceux qui poseraient les armes... J'encourageai ses espérances ; à quoi bon troubler son sommeil de mes appréhensions...

Le lendemain, elle s'efforça de parvenir jusqu'à son beau-frère et ne put y arriver. Le malheureux a échappé par miracle aux exécutions sommaires. Il est sur les pontons. Sa femme, ses enfants, sa belle-sœur le pleurent. J'ai dit cette histoire parce qu'elle est celle de beaucoup.

Je dormis un bon et long somme. Je m'attendais bien à quelque lutte, mais sans importance et sans durée. Le lendemain 23 au matin, je reçus, à peine levé, la visite de deux femmes dont l'une a tenu longtemps la maison de R..., vieil avocat avec qui j'étais en relation. Elles étaient maigres, hâves, pitoyables. La veille, l'une des deux m'avait vu traverser le quai ; elles manquaient de vivres depuis deux jours, et se sentaient mourir ; elles venaient me demander du pain. Je fus ému. Cette pauvre femme qui faisait, aux amis de R..., les honneurs de la table avec tant d'empressement et de grâce ; cette personne gaie, rieuse, un peu dédaigneuse, si insouciant et si

prodigue, souffrait de la faim et demandait l'aumône ! Nous causâmes un court moment ; je la renvoyai, voyant qu'elle avait hâte de déjeuner.

La rue se remplissait de bruit, d'éclats de voix ; des chevaux au galop faisaient retentir le pavé, je me penchai sur la rue. Quel tableau ! Devant les portes des maisons, les habitants groupés se racontaient les événements de la veille.

On discutait vivement. Des querelles s'élevaient un peu partout. Des groupes sinistres de gardes nationaux passaient, noirs de poudre, l'invective à la bouche. Notre rue ayant une réputation d'hostilité à la Commune, on en avait confié la garde à un des bataillons les plus ardents. Des barricades s'élevaient rapidement à l'entrée du quai, vers l'Institut et au carrefour de Bussy. Elles étaient construites dans les règles, des ingénieurs dirigeaient.

Que faisaient les troupes du Gouvernement ? On ne savait. Des feux de mousqueterie, le canon qu'on entendait n'indiquaient rien de précis : on les entendait tout aussi pressés, tout aussi distincts les jours précédents (avant l'entrée des Versaillais.)

Bientôt la rue se vida. Chacun rentrait et barricadait sa porte. Tout prenait un lugubre aspect. Ça et là des mères effarées couraient après leurs enfants échappés et les ramenaient avec force taloches. Les enfants aiment passionnément ces scènes-là, ils s'y sentent vivre. Rouges, échauffés, fiers d'apporter ou d'entasser des moellons sur la barricade, ils ne se laissaient point ramener sans se retourner de temps en temps avec une grimace de regret ou d'enthousiasme qui eût été risible à tout autre moment.

Vers dix heures et demie, je songeai à déjeuner. Je tentai à plusieurs reprises de parvenir rue S... chez M^{me} X...,

où nos amis étaient probablement réunis. Je dus y renoncer. Les gardes nationaux s'étaient multipliés ; ils arrêtaient les jeunes gens qui passaient, les munissaient de chassepots et les postaient au milieu de compagnons qui les surveillaient de fort près. La perspective de recruter ainsi les fédérés ne me souriait à aucun degré.

On m'indiqua un marchand de vin tout près, rue des Beaux-Arts. J'y courus. Tout était fermé. Je vis de loin les gardiens de la barricade de l'Institut qui me faisaient signe de venir les rejoindre...

Je heurtai si obstinément à la porte d'une allée que je pus entrer dans une sorte de crémérie. Ouf ! j'étais à l'abri au moins pour un moment. Il y avait là les maîtres du logis, un étudiant, sa maîtresse et un ouvrier suisse. Tout ce monde était à la fois curieux et effrayé. La vieille hôtesse racontait les précédentes révolutions ; l'étudiant l'interrompait de temps à autre pour déclamer un peu ; il paraissait fort admiré en ce lieu. L'étudiante regardait par quelque fissure des volets ce qui se passait dans la rue. L'ouvrier, après mainte précaution et circonlocution, m'avoua qu'il avait grande envie d'aller « rejoindre *les autres* ; il y serait déjà s'il eût été Français. » Il appelait les Versaillais « blancs, assassins, pontificaux, » etc. De temps en temps, il coupait rudement les lamentations de la vieille par une apostrophe comme celle-ci : « C'est bon ! taisez-vous ! Les femmes, ça ne sait que geindre... » J'avais fini mes œufs et ma cotelette, je m'enfuis.

Un brave homme me fit, cette fois, arriver jusqu'à la rue S... par un passage que fort heureusement pour moi on avait oublié de fermer. Je prenais là mes repas dans une de ces pensions comme il y en a tant sur la rive gauche. La maîtresse de céans, M^{me} X... présidait la table avec un

tact qui nous commandait à tous quelque réserve et quelque courtoisie. Sa jeunesse, un peu éprouvée, lui avait donné de l'expérience et du savoir-vivre. Elle était tout à fait sortie de la pleine mer et rentrée au port. Guidée par un ami, elle avait pu choisir des commensaux, pas les premiers venus. Elle avait autour d'elle un agrégé de médecine son compatriote, directeur d'une des plus importantes ambulances de Paris ; deux professeurs, un vieux, un jeune en train de devenir célèbre ; un peintre déjà connu ; deux ou trois avocats parmi lesquels le secrétaire de ce sénateur unique « qui a fait son devoir », en ce moment détenu à la Roquette pour cela ; un astronome de l'Observatoire ; deux journalistes ; un industriel ; un syndic de faillite très-occupé, etc. Nous étions à table de quinze à dix-huit.

On imagine bien quel foyer d'information et d'étude pouvait être une pareille réunion. Je trouvai les habitués inquiets et agités. La défense s'annonçait formidable. Tant de gens s'étaient compromis et commis que les rangs des insurgés pouvaient grossir encore. Toute la ville paraissait debout et personne ne savait si elle ne sauterait pas.

Notre petit cénacle avait une singulière physionomie. M^{me} X... était nerveuse au-delà de toute expression ; elle mélangeait les mots emportés, les éclats de rire, les gestes plaisants ou colères ; elle encourageait celui-ci, contenait celui-là, nous donnait à tous un peu de sa fièvre. Pour le moment, les Versaillais étaient l'objet de sa haine ; cela devait durer peu.....

Le père L..., un vieux maître de pension dont l'âge et les malheurs avaient atrophié les facultés intellectuelles, se cachait dans un coin. Il essayait de prier, mais les cris, les bruits de la bataille voisine l'en empêchaient. Il n'osait

même plus trembler. Il finit par rester immobile, l'œil hâgard, nous regardant sans nous voir, parfois chassant d'un mouvement automatique les grains de poussière que la lumière éclatante de mai faisait miroiter sur son habit....

Le syndic de faillite semblait quelque peu effrayé, se souvenant, non sans inquiétude, j'imagine, d'avoir maintes fois mis en vente brusquement les meubles de tel ou tel chef communex. Il avait amené un de ses collègues de l'autre côté de l'eau ; celui-là était un gaillard athlétique, d'intelligence et de culture bornées, qui geignait continuellement sur la ruine dont la continuité des troubles le menaçait ; il était cousin du fameux Napias-Piquet qui mourut fusillé peu après, et l'eût au besoin expédié de ses propres mains.

D'autres étaient moins hors d'eux et cherchaient avec émotion, mais sans tremblement, ce qui pouvait sortir de la lutte fratricide.

G..., si rassuré d'habitude, l'était moins ce matin : il arrivait du Panthéon où il s'était aventuré pour rejoindre Miot qui lui avait promis la délivrance du président Bonjean. Il y avait trouvé Ranvier qui l'avait malmené. Ranvier peu disposé à la confiance ne voyait dans mon camarade qu'un réfractaire à envoyer à la barricade et à passer par les armes s'il refusait d'y aller. L'arrivée de Miot, due au hasard, le sauva. Il jurait, fort pâle, qu'on ne l'y prendrait plus. — Ce qui ne l'empêcha pas, trois jours après, de se commettre de nouveau généreusement pour retrouver les restes de celui qu'il n'avait pu sauver.

M. M...., cousin de l'illustre poète du même nom, fit irruption. Sa figure était décomposée, ses yeux agrandis par l'effroi. Il venait de voir devant lui, il l'assurait du

moins, des fédérés tirer sur des croisées qu'on ne fermait pas assez vite.

L'astronome D.... avait encore la force de faire des mots. Il était d'ailleurs tourmenté de certaines craintes et désirait pour raisons aller jusqu'à son appartement voisin du boulevard Montparnasse. Je lui proposai de l'accompagner. Il accepta avec empressement.

II.

Ceux qui ne se sont jamais trouvés à pareille fête vont demander pourquoi cette hâte à quitter un asile sûr — pourquoi je ne revins pas tout simplement chez moi attendre tranquillement la fin de la lutte. Est-ce donc qu'on peut tenir en place, isolé, sans nouvelles du dehors quand, à la fois passif et intéressé, on assiste à de tels événements ? L'inquiétude, la curiosité vous maîtrisent ; la première servant de justification à la seconde. Nulle occupation, nulle distraction n'est possible. Le moindre bruit, le moindre cri vous rappellent l'effroyable réalité. On se met au balcon, puis sur la porte, puis l'on sort. Le besoin de savoir vous tient et vous mène.

Est-ce que, peu de jours auparavant, tout ce qui restait du Paris riche et oisif ne s'empressait pas autour de l'Arc de l'Etoile, vers deux ou trois heures, quand le Mont Valérien dont les artilleurs avaient fini de déjeuner, recommençait son effroyable pluie d'obus ? Est-ce que vingt mille personnes, hommes et femmes, qui autrefois à la même heure faisaient le tour du lac, accourus à l'étrange rendez-vous, ne s'entassaient pas par là, impatients de voir et de sentir, sur les points les plus menacés ? Cà et là, il y avait bien quelques membres emportés, quelques corps

broyés..... Eh bien quoi? Les blessés et les morts ne revenaient pas le lendemain !

Enfin j'avais suivi avec trop d'attention jusqu'à la dernière heure le développement de cette crise formidable, pour me résigner volontiers à n'en connaître le dénouement qu'à demi. Je me dis que l'occasion était rare ; qu'il n'est pas donné au même homme d'être deux fois spectateur d'un de ces bouleversements où les passions et les caractères apparaissent à nu, dépouillés de ces convenances qui les déguisent et même parfois les transforment. Il y a dans l'histoire des *inconnues* qu'on admire ou qu'on hait d'ordinaire sur parole sans pouvoir les mesurer, eh bien, les scènes semblables à celle-ci apportent la mesure et permettent d'établir la vraie proportion.

M^{me} X.... fit ce qu'elle put pour nous empêcher de sortir, après quoi.... elle sortit avec nous. Jusqu'au boulevard Saint-Michel, où nous parvînmes par un dédale de ruelles et de passages, elle nous précéda en éclaireur. Grâce à elle nous pûmes esquiver la rencontre d'une patrouille, qui recrutait des constructeurs de barricades et que nous vîmes se colleter avec un ouvrier fumant sur sa porte. Sur le boulevard nous nous séparâmes de notre courageuse hôtesse.

L'aspect de ce côté était sinistre. Les boutiques étaient fermées ou se fermaient. Les tables des cafés encore entr'ouverts attendaient inutilement des consommateurs. De loin en loin un groupe de gardes nationaux hâves, malpropres, déguenillés, stationnait ou circulait, faisant le vide autour de lui à quinze ou vingt pas. On entendait parfois de maigres cris de Vive la Commune ! Le soleil était splendide, éblouissant.

Nous voulions atteindre l'Observatoire placé, comme on

sait, sur un point culminant. Nous avions pu, pendant les deux derniers mois, suivre assez exactement du sommet de sa terrasse les péripéties de cette désastreuse lutte. J'avais rencontré là plus d'une fois de belles dames, touchant de leurs gants beurre frais aux lunettes de cuivre et regardant, à l'aide de ces grosses machines, vers le Bas-Meudon, Fédérés et Versaillais, grands comme les soldats de plomb qu'on donne aux enfants, se chercher, se heurter, se pourchasser en des rencontres paraissant de là des jeux de Lilliputiens. . . . La bataille était entrée dans la ville. Nous espérions, de ce point qui la domine, voir où les différents corps de troupe étaient placés et où le conflit en était. De là, nous comptions nous rabattre chez D . . . , qui craignait pour des valeurs qu'il avait laissées chez lui.

Nous ne pûmes arriver à l'Observatoire. Des gardes-nationaux dispersés sous les arbres de l'avenue nous conseillant de ne pas risquer un pas de plus dans cette direction, nous prîmes par le boulevard Montparnasse.

Dès l'entrée de ce boulevard, nous aperçûmes au loin, une fumée épaisse où crépitait la fusillade. C'était la gare de l'Ouest, occupée par les Versaillais, qui échangeait des coups avec la rue de Rennes, au pouvoir des Parisiens. L'endroit où nous étions n'était pas sûr. Des balles égarées nous sifflaient aux oreilles. Des obus éclataient autour de nous et nous étourdissaient de leur tapage. Les jeunes arbres étaient de ci de là coupés, hâchés par les projectiles. Quelques rares passants filaient le long des maisons.

Nous entrâmes enfin chez D . . . , son appartement au cinquième avait un balcon-terrasse. On ne pouvait être mieux placé pour voir. Au-dessous des fenêtres un poste de fédérés vint s'établir et faire feu contre la gare qui ri-

postait et brûlait de ses projectiles la maison placée en face de nous sur l'autre côté du boulevard.

Nous restâmes là assez longtemps, puis finîmes par redescendre et errer à l'aventure dans le quartier où la terreur et la colère étaient grandes. Nous cherchâmes ensuite à rentrer et n'y pûmes réussir. Nous dûmes nous rabattre sur un petit jardin sis rue Notre-Dame-des-Champs n° 101, que D. . . . louait. Il avait là une volière, des poules, des lapins. Tout ce petit peuple était sens dessus dessous et faisait un tapage qui nous amusa. L'argent de D. . . . fut enterré. Cependant notre détention commençait à nous paraître longue et l'un de nous répétait comme Don César de Bazan, dans la maison sans issue :

« Ah çà! mais je m'ennuie horriblement ici! »

La nuit approchait, il fallait songer après tout au souper et au coucher. Nous reprîmes le chemin de la maison de D. . . . et là nous soupâmes tant bien que mal.

On se battait toujours sous nos fenêtres. Je vis de là un homme tomber. Il avait quitté l'arête de bâtisse derrière laquelle il s'abritait, puis s'était agenouillé pour viser mieux : il déchargeait son fusil avec un sang-froid et une conscience admirables. Je pus, au milieu du tourbillon de poussière continuellement soulevé par les projectiles, distinguer une balle qui vint en ricochant le frapper au genou. Sans s'effarer le moins du monde, il posa son fusil, se releva à demi, faisant des signes de détresse à ses camarades ; ceux-ci accoururent, le prirent entre leurs bras et s'acheminèrent vers l'ambulance. On eût dit à l'affaissement de sa tête, à la roide attitude de ses membres, que la vie s'était retirée de ce corps, il n'y avait pas eu un mot, pas une plainte, pas un soupir. Le coup avait été accepté

comme s'il eût été attendu. Au service d'une meilleure cause cela se fut appelé de l'héroïsme.

D'autres en belle humeur se penchaient continuellement hors de leurs abris pour faire un pied de nez à leurs adversaires, risquant là leur vie ; car le geste insultant servait de cible immédiatement à deux cents soldats dont les balles arrivaient en sifflant. Mais il fallait voir avec quelle prestesse ces vrais Parisiens retiraient la tête, leur grimace faite.

La soirée s'avancait. Rien ne changeait. La situation des belligérants restait la même. Quand serait-on délivré ? Le quartier n'allait-il pas plutôt périr sous la pluie de mitraille ? Quelle triste mort attendait les non combattants ? Ces préoccupations n'absorbaient pas. J'avais quelque surprise de ne pas éprouver une émotion aussi vive que je l'aurais supposé, quelque regret de ne pas tout voir. Le soleil de printemps, l'odeur de la poudre, celle des objets brûlés, le bruit de la fusillade et de l'artillerie me donnaient une sorte d'enivrement. Il me semblait rêver. A part cet étourdissement léger visible chez tous, le sang-froid ne manquait point. On causait, on riait comme toujours. Pas une habitude, pas un défaut, pas un vice n'avait abdiqué. Quelques femmes avaient la fièvre, c'était le petit nombre et les plus vieilles. D'autres jeunes et jolies, des fenêtres d'en face regardaient comment sous les bombes une maison s'allume et croule, et comment un homme meurt. Le spectacle est assez émouvant quand on en est à quinze pas ; le caprice d'un garde-national ivre eût suffi, elles devaient le comprendre, à attirer la destruction sur leur habitation et sur elles. Elles n'étaient point trop distraites par ce souci et n'oubliaient pas de faire valoir la parfaite élégance de leur mise, d'assurer la coquetterie de

leur pose ; leurs sourires gracieux, leurs regards savants exploreraient les alentours en quête d'adorateurs bien mérités par ces minois charmants, cet art consommé et cette parfaite liberté d'esprit....

La nuit arriva. Le quartier devint désert. On ne tirait plus sous nos fenêtres. Le bruit de la lutte s'éloignait. Je voulus descendre et regagner mon lit rue de Seine. Des cris rauques, des échanges de qui vive, des piétinements de chevaux, des grincements de fer alternant, m'avertirent des périls cachés sous la tranquillité apparente.

Je rentrai chez D.... Un lit fut rapidement improvisé, où je dormis sans cauchemar jusqu'à six heures du matin. A mon réveil je sautai à terre. D.... me dit en riant : « Vous avez dormi ! Je vous félicite. Ces animaux m'ont réveillé vers une heure du matin. Depuis ce moment, leur infernale musique n'a pas cessé. Probablement une patrouille versaillaise a essayé de les surprendre, ce qui les a fait recommencer. C'est assommant dans tous les cas.... »

III.

Je poussai les volets et me précipitai sur le balcon. Le soleil m'y avait précédé. La matinée était des plus belles et des plus pures. L'éclat même des détonations dans cette atmosphère limpide et calme s'accordait harmonieusement avec l'ensemble du tableau. La fumée qui montait sur mille points de la ville était légère, lumineuse, charmante. A défaut de la gaité ordinaire, quelque sécurité apparente revenait. Cette impression inattendue semblait partagée par les gardes nationaux qui s'agitaient en bas dans la rue, bruyants, confiants, enthousiastes. On les voyait cau-

ser sur les portes avec les boutiquiers qui osaient ouvrir. D'autres nous lançaient des lazzi en passant.

Les fenêtres d'en face si gracieusement peuplées la veille avaient été fortifiées le soir avec soin. On voyait les domestiques retirer des embrasures d'énormes matelas à l'épreuve de la balle. Puis une fenêtre s'entr'ouvrait ; une figure hésitante regardait, ouvrait tout-à-fait et se montrait, fatiguée, tirée et ayant à coup sûr mal dormi. Peu à peu, sous l'influence de l'air délicieux du matin de mai, les traits reprenaient les couleurs et l'animation de la jeunesse. C'était joli comme une toile de Wateau ou de Boucher. Je m'oubliais à contempler ce spectacle là.

Tout-à-coup j'entends un cri faible et significatif. Un fédéré était atteint en pleine poitrine. Ses camarades le soutiennent, ouvrent ses vêtements ; par l'ouverture un flot de sang jaillit sur eux. Le coup était mortel, les yeux du patient étaient déjà fixes et ses membres roidis : un de ses camarades l'embrassa et le mit sur un matelas ; puis on l'emporta. Les assistants, graves et tristes, crièrent : « vive la Commune ! » et reprirent leur poste de combat. C'était lugubre.

Presque immédiatement un vieillard (un sergent) qui avait jeté sur sa vareuse, à cause de la fraîcheur nocturne, une loque dont Callot aurait été content, se prit à traverser et retraverser le boulevard, agitant dans le nuage de poussière soulevé par les projectiles un morceau d'étoffe rouge bordé de franges d'or. Il attira vite l'attention des soldats ; la pluie de fer redoubla. Le vieux recommençait son jeu. Les habitants des maisons voisines allèrent dire au chef du poste que ce défi allait faire écraser leurs maisons d'obus. Le chef du poste fit appeler l'homme, lui dit qu'il était ivre et le fit conduire en prison. Deux délégués de la Com-

mune passèrent sur une voiture chamarrée de rouge, ainsi que les chevaux qui la conduisaient. Je vis ces deux hommes se lever et saluer impunément les balles.

Du reste même insouciance et mêmes bravades chez la plupart des combattants. La mort était là suspendue sur toutes les têtes, mais l'habitude fait tout accepter ; et l'habitude de braver la mort venait. Une foule de gamins, de vrais gavroches, entouraient les combattants et, si ceux-ci posaient leur arme une minute, s'amusaient à faire le coup de fusil. Des employés, des femmes allant, qui à leur bureau, qui à leur journée, n'hésitaient pas à traverser bravement au pas de course la ligne de feu.

La matinée du 24 passa en incidents de ce genre. La situation ne se modifiait pas. Après avoir déjeuné, nous regagnâmes, non sans peine, en filant le long des murs et au péril d'être réquisitionnés, le jardin de la rue Notre-Dame-des-Champs. On barricadait l'entrée de cette rue et celle de la rue Carnot.

Dans le jardin nous avions du vin, mais pas de vivres. Nous ressortîmes pour en chercher. Les constructions de barricades attiraient à la fois les rôdeurs fédérés et les projectiles versaillais. — Des rôdeurs, on en rencontrait à tous les pas, le fusil chargé, prêts à épauler, le visage et l'habit fatigués par les nuits passées à la belle étoile ; l'aspect, en somme, peu rassurant. — Des projectiles : j'entendais sur le trottoir voisin une série de coups secs ; c'étaient des balles qui venaient deux ou trois fois par minute se heurter au mur de clôture, à six pas de moi. Notre expédition, suffisamment pourvue de l'attrait du danger, nous valut un pain de quatre livres et un pâté de foie gras. Nous étions assurés de ne pas mourir de faim.

La bataille dut à ce moment se rapprocher de nous. De

temps en temps, des balles se perdaient à nos pieds ; d'autres coupaient sur nos têtes les feuilles de la tonnelle où nous étions assis. Le bruit devenait effroyable ; le sifflement aigu de la balle, le cri strident de la mitrailleuse, le tapage des obus fendant l'air au-dessus de nous, se mêlaient et faisaient tout vibrer. On ne pouvait plus mettre le nez dehors. Si la porte du jardin s'entr'ouvrait, des sentinelles faisaient mine de la coucher en joue.

La nuit vint. Il fallut la passer là. Le bruit allait toujours croissant. Nous pouvions nous dire sans invraisemblance que nous ne nous réveillerions pas. Debout, on peut se garder des balles perdues. Couché et endormi, c'est impossible. Et pourtant nous dormîmes profondément jusqu'au jour. Je ne donne pas ceci comme une marque de courage, mais comme la preuve que certains besoins physiques suppriment (chez les moins guerriers) le sentiment même du danger.

Notre réveil, le 25, fut triste. Une épaisse fumée s'élançait dans toutes les directions. Que se passait-il ? Nous entendions alentour des fédérés crier que les blancs étaient enveloppés, que leur ruine était certaine, que la Commune l'emportait. Nous ne savions que penser. Dès le 23, nous avions vu l'armée à deux cents mètres de nous, mais depuis elle semblait n'avoir pas fait un pas. Comment s'expliquer cette immobilité apparente ! Cette fumée, était-ce seulement la preuve d'une lutte acharnée, immense ? Ses colonnes lourdes et noires n'annonçaient-elles pas un incendie ?...

Bientôt des voisins nous crièrent de leurs balcons du quatrième étage qu'ils voyaient distinctement brûler les Tuileries et nombre de monuments tout le long des quais. Nous n'en crûmes pas un mot. Nous avions vécu deux

mois au milieu des insurgés et rien ne nous avait fait pressentir de pareilles extrémités.

Pourtant il fallut bientôt se rendre à l'évidence. Paris brûlait.

Dire quelle angoisse nous étreignit quand il fallut nous l'avouer, c'est impossible. La bataille de deux mois, si sanglante qu'elle fût, laissait l'honneur sauf. Tous les emportements, toutes les folies avaient une explication, sinon une excuse, dans les longues souffrances inutiles de six mois de siège, dans les perplexités, la fureur que peuvent causer à des foules ignorantes le spectacle d'incapacités répétées, si extrêmes qu'elles ressemblent à des trahisons... Mais ces élans de flammes immenses qui, par moments, rougissaient le ciel en plein jour, c'était le déshonneur de Paris ! la ruine de la Révolution ! peut-être la ruine de la France !...

Nous allions de temps en temps essayer une sortie ; nous étions reçus avec injure, menaces. La femme du concierge nous adjurait de ne pas passer la porte. Elle était inquiète pour son compte ; son mari, ancien bonapartiste, avait pris parti pour la Commune. Il était au combat. Ses trois petites filles pleuraient avec elle. L'homme fut passé par les armes le soir. Pauvre famille ! pauvres petites orphelines vouées d'avance à la prostitution par leur misère et leur beauté !

Un incident inattendu ajouta à notre émotion. C'était onze heures. Nous venions de nous lier en cinq minutes avec une femme du peuple et son gendre qui gardaient pour le maître absent un pavillon voisin. Nous installions nos provisions à côté des leurs pour déjeuner dans ce pavillon plus tranquillement, quand de grands cris se firent entendre. Des femmes, des enfants, quelques hommes debout à

grand peine au sommet d'un mur étroit nous appelaient à leur secours. Ils réclamaient des cordes, des échelles ; ils nous demandaient de les recevoir dans notre retraite. Nous les secourûmes de notre mieux. Les femmes avaient absolument perdu la tête. Elles ne s'aidaient point ; il fallait veiller sur leur descente sans perdre de vue un seul de leurs mouvements et, malgré toutes les précautions, une d'elles, fort vieille, se cassa les reins. Ses lamentations (elle eût voulu au moins, répétait-elle douloureusement, mourir dans son lit), ajoutèrent à notre trouble. Il fut au comble quand nous vinmes à savoir que, dans quelques minutes, la poudrière du Luxembourg, à cinquante pas de nous, allait sauter. Nous ne pouvions sortir. C'était la mort certaine et quelle mort ! ..

Nous prîmes vite notre parti, chacun s'arrangeant à sa façon d'une pareille attente. D... et moi nous allâmes manger avec nos hôtes du pavillon le déjeuner qui était prêt. Nous mangions lentement en devisant. Le coup, promis avant un quart d'heure, ne pouvait tarder. La femme se rappella que des substances chimiques inflammables et explosibles se trouvaient dans la cuisine et eut la pensée de les porter à la cave. Mais « ajouta-t-elle, si nous y allions tous ? » Il fut décidé que nous irions après notre repas. Nous avions du café qui fut servi. J'étais debout pour prendre sur un meuble voisin un flacon de rhum quand éclata la détonation.

Tout trembla ou tressauta. Je posai mon flacon et me couchai la face contre terre. Ainsi des autres. Meubles, fenêtres, cadres, volaient en éclats autour de nous. La table et un cabinet nous abritèrent. Chacun se releva comme il put au milieu d'une fumée qui nous entourait d'épaisses ténèbres. Puis l'un de nous cria : « A la cave ! » Le dan-

ger n'avait pas cessé. Les maisons voisines ébranlées pouvaient crouler sur notre frêle pavillon et nous engloutir sous leurs décombres...

Nous vivions cependant ! En nous regardant, nous échangeâmes un sourire. Nous avions, l'hôte, D... et moi, des cigarettes allumées ; pas un n'avait cessé de fumer. Le danger habituel devient indifférent. Nous étions depuis trois jours dans la fournaise et nous en venions à nous dire que c'est plus bruyant et effrayant que malfaisant.

Nous quittâmes bientôt la cave. Les séries de détonations qui couvraient tout à l'heure le bruit de la bataille s'étaient tues. Le canon avait repris la parole. C'était un calme relatif. On commençait aussi à y voir presque clair. Nous retournâmes au jardin.

Les maisons voisines présentaient un spectacle piteux. C'étaient des ateliers d'artistes avec de grands vitrages que la vibration avait mis en lambeaux. Des morceaux de cadres en bois pendaient aux ferrures avec des guenilles de rideaux... Nos réfugiés se lamentaient. Une femme qui avait quitté le Chili depuis dix-huit mois et était venue en France, à Paris, chercher le calme et la paix, se désespérait... La vieille femme aux reins cassés venait de mourir.

Il semblait aux cris et aux bruits qu'on entendait qu'un combat corps à corps avait lieu non loin. En effet, la troupe, à quelques pas, enlevait une barricade de la rue Vavin.

Bientôt, nous eûmes avis que les Versaillais étaient maîtres du quartier. Nous pûmes regagner nos demeures au travers de Paris qui brûlait, piétinant dans le sang, enjambant les cadavres, témoins forcés d'exécutions sommaires aussi affreuses que la guerre et que l'incendie...

RAYMOND PRADIER.

UN CAPRICE DU DIABLE

LÉGENDE

DU REVERMONT.

A M^{me} E. QUINET.

Madame,

Cette histoire dévote ressemble un peu à celle de Séraphine, la mère de Merlin l'Enchanteur. C'est pourquoi je vous la dédie.

Elle m'a été dite, il n'y a que cinquante ans, par une fille de Drom, nommée Angélique et portant, les bons jours, une robe de drap rouge au corset court, agrémenté de dentelle blanche. Angélique avait vu le Diable deux fois, une chance qu'on n'a plus guère. Elle était assez belle et allait sur ses vingt ans; j'en avais près de neuf. Elle me menait, les matins d'octobre, au lever du jour, dans la jolie brume blanche, et à travers les vignes, au bord d'une vieille citerne en ruine. Nous guettions là au

passage la Vouivre, bête merveilleuse, un peu fée et un peu serpent, qui préférerait l'eau de cette fontaine à toute autre pour sa limpidité. Je ne vis point la Vouivre, ce qui me donna bien à penser. L'habitude, bonne ou mauvaise, date chez moi de cette déconvenue.

Les soirs, Angélique me conduisait, par un chemin creux planté de jeunes noyers que les gelées de printemps ont détruits, à Tréconnas, ayant quelque commerce avec les deux sorcières de ce hameau. La vieille, en son nom la Fébronie, avait le sourcil gris, l'œil vert, la dent pointue et noire, elle me faisait une peur horrible. La jeune, blonde aux yeux bruns tendres et rians, m'attirait et m'intimidait bien fort. Cette blonde perfide, le croiriez-vous? allait au Sabbat douze fois l'an, à la pleine lune.

Vous aimez tant la Bresse et notre Revermont bleu que vous ne refuserez pas un sourire à leurs rêves. Ils sont finis. Je ne les regrette pas trop, on les payait bien cher; il faut en garder le souvenir, comme on garde les vestiges de la Flore primitive.

Juin 1872.

UN CAPRICE DU DIABLE

VEILLÉE.

La flamme du foyer vacille,
Et l'on entend gémir le vent.
Silencieuse est la famille,
Sur son rouet la jeune fille
Penche son beau front en rêvant.

La blonde enfant d'une chanson naïve
Tout en filant s'accompagne toujours.
Qui donc, ce soir, la rend ainsi pensive ?
Sont-ce du vent les gémissements sourds ?

Voilà que la bonne grand'mère,
D'une voix que l'âge affaiblit
Dit à la douce filandière :
« Jeanne, il faut dire la prière,
Vois-tu la lampe qui pâlit ? »

Mais cette voix si chère et si connue,
Ces simples mots qu'elle entend chaque soir
Font tressaillir la jeune fille émue,
Font sourdre un pleur au bord de son œil noir.

Elle laisse choir sa quenouille,
Au bénitier met son doigt blanc,
Puis toute troublée, elle mouille
Son front du doigt, puis s'agenouille
Et dit la prière en tremblant.

Sa claire voix, comme un chant d'espérance,
La veille encor vers le ciel s'envolait.
C'est aujourd'hui comme un cri de souffrance...
Quelque remords peut-être s'y mêlait.

En sa chambrette solitaire
La blonde enfant se retira ;
Au lieu de clore la paupière,
Elle poursuivit sa prière
Et frappa son sein et pleura.

— Or, minuit vint. — Et puis cette heure brève
Qui dans la nuit passe comme un soupir...
L'on entendit — non, ce n'est point un rêve !
L'on entendit sa fenêtre s'ouvrir...

CONFESION.

« O mon père ! j'allais un matin à la ville.
La lune encor luisait ; et je suivais tranquille
Le sentier ténébreux en chantant ma chanson.
Un jeune homme parut derrière le buisson.

J'eus peur. Mais une voix claire et mélancolique
Murmura quelques mots d'une grâce angélique...
Seul le doux son de voix eut dissipé ma peur ;
Et l'accent ingénu n'était pas d'un trompeur.

D'un enfant de seize ans il avait la stature,
Noirs étaient ses cheveux et blanche sa figure,
Un consumant rayon partait de ses grands yeux.
Il paraissait souffrant à la fois et joyeux.

Longtemps il me suivit aux clartés de la lune.
Le jour vint. Trouva-t-il sa lumière importune ?
Peut-être. Il me laissa. Quand je revins le soir
Derrière le buisson je crus souvent le voir.

Pour la première fois sentant le poids de l'heure,
Je restai huit longs jours sans quitter la demeure.
Ce toit jadis si cher m'était une prison ;
Assise sur le seuil, je pleurais sans raison.

Je regardais sans voir, j'écoutais sans entendre.
Ah ! je les ai passés, ces huit jours, à l'attendre
Le front courbé, l'œil fixe, et le cœur palpitant !
Il ne m'avait pas dit qu'il dut venir pourtant.

*
* *

Une seconde fois je partis pour la ville.
La lune encor luisait ; et le cœur moins tranquille
Je suivais le sentier sans chanter ma chanson.
Le jeune homme parut derrière le buisson.

Ah ! je sentis aller à lui toute mon âme,
Dans ses yeux rayonnait une charmante flamme,
Sur ses lèvres erraient des paroles d'amour,
Avec lui dans les bois je restai jusqu'au jour.

Sans rougir, devant vous je redirais, mon père,
Tout ce qu'il me disait de sa voix tendre et claire,
Mais il semblait, l'enfant, ivre de mon regard
Et me prit un baiser au moment du départ...

*
* *

Une troisième fois je partis pour la ville,
La lune encor luisait ; et le cœur peu tranquille
Je chantais d'une voix tremblante ma chanson,
Il ne vint pas !... j'allai derrière le buisson...

Mon père, il était là sur l'herbe assis, dans l'ombre.
Nous restâmes tous deux longtemps dans ce lieu sombre...
Il partit le premier lorsque vint le matin...
Et... je n'achevai pas, ce jour-là, mon chemin...

Je ne retournai pas à la ville, mon père ;
J'eus recours au cilice, au jeûne, à la prière :
Mais je ne combattais que pour succomber mieux.
Il me reste à vous faire, hélas ! d'autres aveux.

Une nuit... oui, c'était une nuit où la lune
Jetait en mon réduit sa lumière importune,
Je n'avais pas trouvé le sommeil en mon lit.
Et déjà lentement avait sonné minuit.

Contre les souvenirs combattait ma pensée ;
Une image toujours venait, toujours chassée,
J'entendis tout-à-coup ma fenêtre s'ouvrir...
Oh ! d'espoir, oh ! d'effroi je me sentis mourir.

C'était lui. Depuis lors, chaque nuit, à cette heure
Par la fenêtre haute il vient en ma demeure.
Je n'ai compris jamais comme il vient, comme il fuit.
Le vieux dogue se tait : pour sûr on l'a séduit.

Ecoutez maintenant un bizarre mystère ;
J'ose à peine le dire et n'ose pas le taire.
Quand il vient, je résiste et je pleure toujours,
Eh bien ! aux pleurs, aux cris mes parents restent sourds.

Parfois je cherche à fuir ; il rit, scelle ma porte
 D'un geste impérieux. Je suis adroite et forte ;
 Au gros verrou de fer je déchire ma main ;
 Il faudrait pour ouvrir un pouvoir plus qu'humain....

Puis sur ce jeune front d'une pâleur touchante
 Il passe quelquefois une ride méchante,
 Et j'ai cru voir percer de terribles secrets
 Dans un rire bizarre et des regards distraits,

Dans des yeux que jamais le sommeil ne vient clore....
 — J'ai sur la conscience une autre chose encore,
 C'est mal de la garder, dur de la confesser.
 En ses bras maintes fois j'ai failli trépasser

De bonheur... J'ai connu des ivresses étranges
 Qu'avoûraient les démons et qu'enviraient les anges.
 Tandis que je pâmais je l'entendais gémir,
 Des efforts qu'il faisait pour m'épargner frémir...

Quand s'arrêtait mon cœur et défailait mon âme,
 De son brûlant regard il éteignait la flamme,
 D'un baiser sur le front pur, frais, délicieux,
 D'un mot dit à voix basse il me rouvrait les yeux... »

*
* *

Le vieux prêtre courbé leva sa tête austère.

— « Plusieurs sont rudement éprouvés sur la terre...

Vous l'aimiez ? » — « Oui, je l'aime. » — « Et vous le voulez fuir ? »

— « Oui, je voudrais le fuir, mon père. Et puis mourir. »

— « Ce soir, ô pécheresse ! avant qu'arrive l'heure
 Où Satan, car c'est lui ! vient en votre demeure,
 Prenez de l'eau bénite et, vous signant trois fois,
 Allez prier, pleurer devant la vieille croix,

La croix miraculeuse au bout du cimetière...
 Appelez le Seigneur pendant la nuit entière
 Si l'ennemi venait, et je crois qu'il viendra,
 Ma fille, osez lutter. Jésus vous défendra. »

PÉNITENCE.

Jeanne attendait minuit dans une rêverie.
 Minuit vint et sonna douze coups lentement.
 Par mille souvenirs captivée, attendrie,
 Elle n'entendit pas cet avertissement.
 Elle revoyait tout, sa belle adolescence,
 Purs songes, frais espoirs, couronnés de décence,
 Puis le regard, un soir, qui troubla l'innocence;
 Et puis du premier jour le tendre étonnement..

— Sors de ta demeure !

Hâte-toi de fuir !

Jeanne, voici l'heure !

Jeanne, il va venir...

Ah ! Jeanne lassée,

Et de sa pensée

Doucement bercée,

Vint à s'endormir...

La nuit du lendemain fut brillante et sereine ;
 La lune remplissait le ciel de sa clarté.
 Un doux vent agitant les arbustes à peine
 Lascivement berçait leur feuillage argenté.
 L'ombre semblait, ce soir, la sœur de la lumière ;
 Toutes deux en jouant se partageaient la terre
 Que de vagues parfums remplissaient tout entière
 Et qui semblait rêver, rêver de volupté.

Or Jeanne attentive
Veillait dans la nuit
Et partit craintive,
Quand sonna minuit.
Elle voit, charmée,
La terre embaumée,
La voûte enflammée
Où la lune luit...

Elle marche un moment, puis s'arrête, immobile,
Rêve, regarde, entend... pleine de passion...
Puis prend à pas légers le chemin de la ville,
Saluant le sentier connu de sa chanson,
La chanson d'autrefois !... un long cri de tendresse
La soulageant un peu du bonheur qui l'opprime !...
L'écho sait le refrain, le dit avec ivresse...
Et le jeune homme attend derrière le buisson...

— « Venez-ça, mon frère,
Avec votre sœur,
Près du cimetière
Dans la nuit j'ai peur.
Venez tôt. Je pense
Que la Pâque avance,
Et c'est l'exigence
De mon confesseur. »

La lune se cachait sous des nuages mornes
Qui ne laissaient passer que de faibles clartés :
Et le long du chemin les arbres et les bornes
Semblaient de noirs brigands pour mal faire apostés.
Or, ils virent de loin au fond du cimetière
Flamber, courir, danser une rouge lumière...

Déjà tremblants tous deux la sœur avec le frère
Ralentirent leurs pas dans l'ombre, épouvantés.

— « Vois-tu cette flamme
Dans la nuit errer...
C'est une pauvre âme !
L'entends-tu pleurer ?
Entends-tu sa plainte,
Comme elle est éteinte !
Sœur, je sens de crainte
Mon cœur se serrer... »

La flamme s'agrandit ; à sa lueur livide
Debout près de la croix ils virent Lucifer
Qui les couvait tous deux d'un regard dur, avide,
Et qui tendait vers eux son grand sceptre de fer.
Jeanne en ce froid regard lisait sa délivrance,
Soudain il s'attendrit ; un rayon d'espérance
Et d'amour y brilla dans un pleur de souffrance...
Jeanne s'enfuit devant la vision d'enfer.

TENTATION.

« O mon père ! prenez quelque sainte relique
Qui puisse résister au pouvoir diabolique.
Puis avec moi, le soir, venez jusqu'à la croix.
Hélas ! sur le chemin j'ai succombé deux fois. »

— Ils partirent tous deux, récitant leur prière.
Tout demeura muet aux murs du cimetière.
Jeanne tombant aux pieds de la croix l'embrassa
Et seule dans la nuit le prêtre la laissa.

L'air était lourd et chaud. Précurseurs de l'orage
Les éclairs par instants entr'ouvraient le nuage
Et montraient l'horizon muet et consterné.
Jeanne attendait tremblante et le front prosterné.

Il vint. Son pied d'enfant ne touchait pas la terre ;
Sa démarche était grave et sa figure austère ;
Une vague lueur autour de lui flottait :
Et Jeanne sans le voir près d'elle le sentait.

Il lui dit d'une voix à la fois triste et tendre :
— « Tu ne veux pas me voir, du moins tu vas m'entendre.
O Jeanne, ô cœur léger, faible cœur, un amour
Pour toi dure donc trop s'il dure plus d'un jour !

Qui se fut défilé de ce rire timide ?
Qui n'eût été trompé par ce regard humide ?
Quand elle eut dit : Toujours ! quand elle eut dit : Jamais !
Je me crus, malheureux ! aimé comme j'aimais...

Pour une éternité, moi je donnais mon âme ;
Mes frères, esprits purs ! l'amour de cette femme
A duré près d'un mois de moins que le printemps !... »
Les sanglots lui coupaient la voix de temps en temps.

— « Ah ! dit la tendre fille, il doute que je l'aime !!
Non. Il veut me tromper. Il est toujours le même.
O toi, qui la première écoutas ses discours,
Ma mère Eve, du ciel descends à mon secours ! »

— Il sourit : « Quelle erreur ! Allons plus de mystère.
Je m'en vais avouer ce que je devais taire.
Mon secret, tu ne l'as qu'à moitié deviné.
Je suis un ange, soit ; mais non l'ange damné.

Ou bien, si je l'étais, c'est de l'heure où l'aurore
 Nous trouva sous les bois nous promenant encore.
 Ce crime tout entier sur moi retombera :
 Sous la grandeur du mien le tien se cachera.

Dieu sait votre faiblesse, il sait notre puissance,
 Il sait que rien n'eût pu prolonger ta défense.
 Quelles armes as-tu, pauvre enfant, contre moi ?
 Tu devais succomber entre l'ange et la loi.

J'ai tout fait. Que sur moi se lasse le tonnerre.
 Si je garde ton cœur, ô fille de la terre,
 Avec toi j'oublierai le ciel que j'ai perdu
 Et le lieu de douleurs où je suis attendu. »

— « Si vos anges, mon Dieu ! tombaient comme les hommes,
 Si vous les aviez faits faibles comme nous sommes,
 Un d'eux partagerait ici mon repentir
 Au lieu de me tenter, au lieu de me mentir.

Oh ! ne me laissez pas séduire par sa ruse,
 D'en haut assistez-moi de peur qu'il ne m'abuse,
 Vous qui mîtes le pied sur le front du serpent,
 Sainte Vierge ! assistez celle qui se repent.... »

*
* *

Il se tut un moment. Une angoisse cruelle
 Se peignit sur ses traits. Il fit un pas vers elle,
 Puis il se retira soudain, tout frémissant
 En jetant sur la croix un regard menaçant ;

Puis il lui dit ces mots d'une douceur extrême :
 — « Qu'importe qui je suis ? Je suis celui qui t'aime.
 Qu'importe un avenir incertain de douleur ?
 Notre amour, n'est-ce pas cette nuit le bonheur ?

C'est la première fois que je sens en mon âme
Un sentiment pareil pour une jeune femme :
J'y trouve tant de joie et de félicité
Qu'il ne me paraît pas l'avoir trop acheté.

Une ivresse si tendre et si pure compense
Toute une éternité de pleurs et de souffrance.
Si tu m'aimais vraiment, tu sentirais ainsi
Et nous fuirions tous deux, Jeanne, bien loin d'ici.

Viens ! nul ne nous verra, la nuit est fraîche et sombre.
Viens ! viens ! notre sentier, ce soir, est rempli d'ombre
Et nous le trouverons discret comme le jour
Où la première fois je te parlai d'amour.

Lors que je vins à toi, ce jour, quel doux sourire !
Quel aimable avenir en tes yeux je crus lire !
Amour, bonheur sont-ils à tout jamais perdus ?
Au doux sentier du bois, quoi ! tu ne viendras plus ?

Derrière le buisson pleurant j'irai t'attendre ? »
— Et sa voix devenait plus émue et plus tendre ;
Un sanglot déchirant par instants l'arrêtait.
Les yeux au ciel levés, Jeanne aussi sanglottait...

— « Oh ! si j'étais celui qu'une grande vengeance
Dévoua pour toujours à l'affreuse souffrance
D'être bourreau de ceux dont on fut tentateur
Et de punir le mal lorsqu'on en fut l'auteur,

Pour cette mission lamentable et fatale
Et pour cette douleur que nulle autre n'égale,
Je me verrais haïr par un cœur généreux !
Une femme dirait : Malheur au malheureux !

Oh ! ce serait plus beau d'avoir de la clémence,
Jeanne, de ne rien voir en moi que ma souffrance,
De consoler celui que rien n'a consolé.
Ah ! seule tu remplis tout ce cœur désolé !

Ah ! j'oublie avec toi Dieu, l'enfer et moi-même.
Je ne vois plus que toi quand tu me dis : Je t'aime.
Du ciel, mon lieu natal, ce m'est une lueur ..
Je peux croire au pardon quand je crois au bonheur...

Ton Dieu las de punir l'avait permis peut-être.
C'est un père pour toi, si pour nous c'est un maître.
Pour un péché d'orgueil il fut injuste et sourd ;
Mais il a des pardons pour un péché d'amour. »

— Jeanne, aux pieds de la croix éperdue et pleurante,
Criait, criait vers Dieu d'une voix déchirante,
Sentant son cœur faiblir et chanceler sa foi :
— « Vous qui fûtes tenté, Jésus, regardez-moi.

Ayez pitié de moi, Seigneur, je suis perdue ! »
— La sincère clameur au ciel fut entendue.
Jésus qui fut tenté la couvrit d'un regard
Qu'elle sentit passer en son cœur comme un dard.

Un grand transport la prit ; puis comme un saint délire,
Ayaht soif de la mort, souriante au martyre,
Elle embrassa la croix pour ne plus la quitter.
— L'ennemi cependant se lassait de lutter.

« Laisse-là ce vil bois, lui dit-il en démence,
Si tu ne veux qu'ici pour toi l'enfer commence ! »
Bientôt, s'apercevant qu'il menaçait en vain,
Vers la croix, furieux, il étendit la main.

Jeanne sentit la croix qui devenait brûlante,
Et ne la quitta pas, et s'y colla sanglante
En poussant de longs cris. Dieu, Dieu la soutenait
Et, martyr déjà, d'en haut la couronnait.

Le vaincu stupéfait, tremblant, s'approche d'elle ;
Il voit ses bras fléchir ; il la voit qui chancelle ;
Il l'embrasse en criant : « Quoi ! je t'ai fait souffrir ? »
— « Oui, merci ! lui dit Jeanne ; et tu me fais mourir... »

ASSOMPTION.

Des bouviers attardés qui rentraient entendirent
(Et dès le lendemain se signant le redirent)
Une voix qui poussait de longs gémissements,
Quelque âme, pensaient-ils, racontant ses tourments
Dans l'ombre des noyers, auprès du cimetière.
On ouït ces sanglots pendant la nuit entière.

Pourtant cette nuit même un homme selon Dieu
Eut une vision. Il vit le ciel en feu
Plein de chants d'allégresse et de cris de victoire.
Les anges et les saints au Seigneur rendaient gloire,
Sur les degrés du trône, à ses pieds amenant
Une jeune âme au front confus et rayonnant :
Ils avaient à ce front mis de célestes roses
Aux champs du Paradis nouvellement écloses ;
Dans cette blanche main une palme tremblait.
Le doux Jésus sourit, car l'âme se troublait.

Mais les chants s'unissant à la harpe mystique,
Voici ce que disait cette sainte musique :

— « Quand le Pasteur, le soir, a compté ses brebis
 Et les tendres agneaux aux dents des loups ravis,
 Du bercail, malgré l'heure, il sort s'il en manque une.
 Il s'en va la quérir aux lueurs de la lune,
 Sans se lasser il fouille et les champs et les bois,
 L'appelant de ses pleurs, l'appelant de la voix.
 Mais quand vient le matin, si la pauvre égarée,
 Des périls de la nuit lasse et tout effarée,
 D'elle-même revient au bercail qui l'attend,
 Ses sœurs lui font accueil et le berger content
 Pardonne au repentir et lui fait grâce entière.
 Et plus qu'auparavant elle lui devient chère. »

1836.

JARRIN.

Quand j'essayai de fixer cette légende en 1836, la langue poétique était plus timide qu'aujourd'hui ; et je crus devoir alléger le dénouement d'un incident bizarre. Au moment où la pécheresse se colle à la croix, instrument de sa pénitence, des chats venus de l'enfer se ruent sur elle et, la déchirant de l'ongle et de la dent, complètent son martyre.

Du reste, il n'y a rien ici d'essentiel qui n'apparaisse dans ce passage de saint Augustin : « Creberrima fama est, multique se expertos confirant, Sylvanos (quos vulgò incubos vocant) improbos extitisse mulieribus, et earum appetisse et peregissee concubitus, et quosdam dæmones quos Galli Dusios nuncupant assidue hanc immunditiam et tentare et efficere ; ut hoc negare impudentia videatur. » (S. Aug. Op. t. VII, p. 308. Opera ord. S. Benedicti, editio nova, Antwerpiz, 1700.)

Les Sylvaing, on le voit, ont devancé les démons. Cette légende-ci va être plus vieille que notre ère et par là va rentrer dans le domaine d'une science récente, la science des religions comparées.

UN BUSTE DE M. CABUCHET. — L'ABBÉ GORINI.

M. E. Cabuchet a fait don récemment au Musée de Bourg d'un buste de l'abbé Gorini : le modèle a été, l'auteur est encore membre correspondant de la Société d'Emulation de l'Ain.

De beaux yeux au regard pénétrant et un peu inquiet, des traits assez réguliers, perdus dans un embonpoint précoce, une physionomie ayant de la finesse et de la réserve pour expression dominante : telles étaient les ressources qu'offrait à la sculpture le masque de l'abbé Gorini. La peinture s'en fut accommodée mieux. Son buste eût déjà été difficile à faire à côté du modèle. Il l'était bien davantage à trouver de souvenir, sans autre secours qu'un portrait de jeunesse moins que médiocre.

Mais M. Cabuchet a de la conscience, de la patience et il est portraitiste d'instinct ; il a affronté résolument toutes ces difficultés et il est parvenu à donner de la vie et de la ressemblance à ce buste, plus idéalisé toutefois (ceux qui s'entendent aux arts du dessin le comprennent d'avance) que les bustes de M. Pacoud, de M. Puvis, excellents l'un et l'autre.

Je mets ici une ou deux notes pour le *portrait* de l'abbé Gorini que j'avais esquissé et ne ferai point.

J'ai beaucoup vu et un peu connu l'auteur de la *Défense de l'Eglise* ; c'est à la Bibliothèque de Bourg qu'il a trouvé les matériaux de son livre, dans les belles éditions provenant d'Ambronay. M. Gorini fut confiné de longues années dans la paroisse de La Tranclière. Cette pauvre bourgade sur la lisière du pays d'étangs, fut réduite à « six ménages » par les abominables guerres de la fin du XVI^e siècle, qu'on ose appeler guerres *religieuses*, et elle ne s'en est jamais relevée. L'église, la sacristie, la cure croulaient. Le traitement étant mince, le casuel à peu près nul, le curé disait en riant qu'il avait du pain pour lui et sa servante, mais pas pour « *nourrir un chat...* » On le voyait arriver à Bourg, le mercredi matin, puis regagner le soir son gîte péniblement, un paquet

d'in-8^o sur le dos, ou un in-folio sous chaque bras. On se souvient encore ici de certaine réponse qu'il fit du bord du chemin à son évêque, lequel voulut bien faire *arrêter* et, de la portière, s'enquérir de la santé du pauvre prêtre. Elle a été contée bien gentiment (dans le feuilleton du *Courrier de l'Ain* du 31 octobre 1863). — « Comment allez-vous? M. le curé. » — « A pied, Monseigneur. » — Elle était un peu verte, la réponse; elle confina, dit-on, M. Gorini à La Tranchière jusqu'à la vacance du siège.

Non loin, à Certines, vivait une femme âgée, fort belle jadis, restée bien distinguée et bien spirituelle, qui nous est montrée (dans Ahasvérus) « lisant sur son perron la bible de Luther. » Elle aimait causer, et M. Gorini la voyait souvent. Quand on demandait à elle comment le prêtre s'accommodait de cette bible-là, elle répondait de la voix brève et avec la parole nette qu'elle a léguée à son fils « que M. Gorini n'y prenait point garde... »

Quand, sous un astre plus clément, M. Gorini fut promu à la cure de St-Denis, moins sauvage et si voisine de Bourg, on le vit ici, tous les soirs de séance, à la Société d'Emulation. Il lisait là parfois celles des pages de son livre dont il était le plus content, acceptant la contradiction très-bien et ne se donnant jamais le ridicule de poser en juge. La Bibliothèque le vit aussi tous les jours, appelant l'objection souvent, s'y rendant parfois. Qu'il était heureux quand il pouvait tirer de sa poche une lettre de J. J. Ampère; de M. de Rémusat; de H. Martin capitulant sur l'empoisonnement de Lothaire par le pape Adrien, — une de Ste-Beuve, en réponse à l'envoi que M. Gorini lui avait fait de sa brochure sur la *Monarchie* d'A. de St-Priest, — surtout une de Cousin bien curieuse! Le philosophe offrait au curé de lui envoyer les épreuves d'une édition complète de ses œuvres, à cette fin qu'on y soulignât les passages hétérodoxes. M. Gorini répondit (j'ai lu la demande et la réponse), qu'il n'acceptait pas cette tâche délicate, croyant savoir un peu d'histoire ecclésiastique, mais de théologie très-peu...

D'autres lettres (anonymes celles-ci) dont le prêtre était harcelé et inquiété lui faisaient une loi de cette prudence.

M. Gorini est mort triste, prévoyant les événements récents. Il disait souvent à quelqu'un que je connais assez : « Ne nous faites pas un autre 48; nous ne pourrions plus vous le défaire. »

JARRIN.

FRAGMENTS D'UN ESSAI

SUR LE SAVOIR-VIVRE ET SUR L'ART DE LA CONVERSATION (1).

V.

La conversation est le principal lien des sociétés humaines. Par elle, les hommes mettent en commun leurs pensées, leurs sentiments. C'est donc chose très-importante de savoir faire un bon usage de la conversation, en France surtout, pays où l'on cause le plus et où le cours des idées est trop souvent dirigé par les propos et les entretiens, plus que par la lecture et la méditation.

M^{lle} de Montpensier exprimait la pensée d'une grande partie des Français lorsqu'elle écrivait à M^{me} de Motteville : « La conversation à votre goût et au mien est le plus grand plaisir de la vie. » Mais comme c'est moins son agrément personnel que l'utilité pour les autres et pour soi que l'on doit avoir en vue dans ses rapports avec ses semblables, recherchons comment par les entretiens et causeries on peut se rendre agréable et utile.

« L'esprit, a dit Nicole, se forme plus par l'entretien que par toute autre chose ; on oublie ce qu'on lit, on ne le sait que lorsqu'on l'a dit. Les pensées purement intérieures ne sont pas assez sensibles. » La conversation nous obli-

(1) Voir les premiers *Fragments* à la livraison précédente, pages 137 et suivantes.

geant à donner une forme précise à nos pensées nous force à éclaircir nos conceptions pour rendre nos paroles plus claires. C'est à cela surtout que servent les discussions politiques.

Les croyances religieuses ou politiques que l'on garde pour soi, sans les communiquer ni les répandre par ses paroles ou ses écrits, finissent par s'éteindre en celui qui les garde pour lui seul.

Quelles sont les règles à observer pour causer agréablement et utilement pour les autres et pour soi-même ? Parlons d'abord des qualités extérieures de la conversation qui suffisent souvent pour donner à un homme le renom de causeur aimable.

Si l'on cherche les secrets de cet art charmant de la conversation dans les livres où des hommes célèbres par leur amabilité ont recueilli leurs observations sur le monde, l'on est tout d'abord frappé de cette maxime de La Rochefoucauld : « Bien écouter et bien répondre est une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation..... Ce qui fait que peu de personnes sont agréables, c'est que chacun songe plus à ce qu'il a dessein de dire qu'à ce que les autres disent. »

Pour reconnaître la portée de cette observation, que chacun se rappelle quels sont parmi les hommes qu'il a connus ceux qui lui ont paru avoir la conversation la plus ennuyeuse, la plus assommante, on constatera que ce qui caractérisait ces personnes, c'était la manie de parler en suivant leur idée dominante, sans faire la moindre attention aux paroles de leur interlocuteur. Celui qui veut plaire doit, au contraire, renoncer à briller soi-même, mais chercher à faire briller les autres. « L'esprit dans la conversation, dit La Bruyère, consiste bien moins à en montrer

beaucoup qu'à en faire trouver aux autres. Le plaisir le plus délicat est de faire celui des autres. »

« Si j'ai réussi auprès des grands, disait Racine à son fils, c'est que je ne leur parlais jamais de mes ouvrages. Je reste souvent près d'eux des heures sans dire quatre paroles, mais par des propos amusants je les mets en humeur de causer, et ils me quittent satisfaits d'eux-mêmes. »

Ce n'est pas seulement avec les grands, mais encore avec des personnes de toutes conditions qu'il faut savoir s'effacer, s'oublier soi-même, pour interroger, pour faire parler les autres sur ce qu'ils savent, sur ce qui les intéresse. C'est le moyen le plus sûr de plaire, comme aussi de profiter soi-même dans la société de quelque personne que ce soit. Car il n'y a pas un homme qui ne soit plus instruit que vous sur quelque point. En procédant ainsi, Goethe s'appropriait en quelques heures d'entretien ce que les gens de lettres avec lesquels il causait n'avaient acquis qu'en plusieurs années d'étude.

Il faut parler à chacun de ce qui est son occupation ordinaire, au jardinier de son jardin, au vigneron de sa vigne. En suivant cette méthode, il n'est pas d'homme avec lequel on ne puisse causer agréablement et utilement.

Le grand secret des causeurs agréables et des orateurs, pour se faire écouter avec plaisir, consiste à observer continuellement l'impression qu'ils produisent et, par suite, à savoir s'arrêter ou changer de propos. C'est le plus souvent un don naturel que cette sensibilité exquise qui fait que l'on s'aperçoit de la moindre lassitude ou inattention de celui qui vous écoute. Mais on peut aussi développer en soi par la culture ce tact par lequel on s'aperçoit, à mille signes inappréciables pour d'autres, que l'auditeur est ennuyé ou satisfait de ce que l'on dit.

Ceux qui ont beaucoup de vanité, qui sont très-préoccupés d'eux-mêmes acquièrent ce tact difficilement. Penser aux autres et non à soi, voilà le grand talisman pour plaire dans la conversation comme en toutes choses.

Ceux qui dans le monde font les importants, cherchent à être remarqués, le sont ordinairement, mais d'une manière fâcheuse. Ainsi, si l'on cherche à accaparer la conversation, à briller par son esprit, on froisse l'amour-propre des autres qui saisissent alors avec empressement vos moindres imperfections ou ridicules pour les grossir et les signaler partout.

Le mot de Pascal sera éternellement vrai : « Voulez-vous qu'on dise du bien de vous, n'en dites point. » — Evitez donc de parler des avantages qui vous appartiennent, de vos domaines, de vos belles relations, de vos beaux enfants, de vos meubles. Parlez le moins possible de vous et des vôtres.

L'on cause toujours mieux que d'ordinaire quand on cause avec des personnes aimables, spirituelles. « Mon esprit se développe en proportion de celui qu'on emploie avec moi, a dit M^{me} Roland. » Certaines personnes qui ont un grand usage du monde ont l'art de faire valoir l'esprit de ceux qui leur parlent, surtout en les mettant à l'aise, en dirigeant la conversation sur des sujets qui les intéressent, qu'ils connaissent. « Vous avez été charmant aujourd'hui, disait M^{me} Geoffrin à l'abbé de Saint-Pierre. » — « Je ne suis qu'un instrument dont vous avez bien joué », répondit-il.

Cette influence d'une personne d'une intelligence supérieure sur la conversation est involontaire plutôt que calculée. Souvent un homme d'un esprit ordinaire, mais ouvert et impressionnable, se sent tout autre quand il a un

entretien avec un homme d'un esprit éminent. Il est étonné d'avoir tant d'idées, de rencontrer des expressions heureuses. C'est qu'il est élevé pour ainsi dire au dessus de lui-même par ce contact avec un grand esprit qui réveille en lui toute son activité intellectuelle. Si cet homme causant ensuite avec des personnes sans esprit ne trouve plus en lui les mêmes ressources, c'est que l'on devient toujours un peu bête avec les gens qui le sont, par une influence secrète inexplicable. C'est pourquoi telle personne qui passe pour avoir une conversation très-spirituelle dans un monde distingué n'est aucunement appréciée dans une société de bas étage. Pour estimer chez les autres la vivacité d'esprit, la multitude des connaissances, il faut avoir soi-même un certain fonds d'instruction, d'esprit et d'amabilité.

« La confiance, dit Larochevoucault, fournit à la conversation plus que l'esprit. » Mais cette confiance n'est entière qu'entre personnes ayant les mêmes opinions ou les mêmes sentiments, ayant la même culture d'esprit, dont les études sont semblables.

Un auditoire sympathique est pour moitié dans l'éloquence ou l'amabilité de celui qui parle ou cause devant un certain nombre de personnes.

On peut comparer la conversation de deux hommes qui sont dans une parfaite communion d'idées au vol d'un oiseau. Il faut deux ailes pour que cet oiseau s'enlève dans les airs. Une seule aile le laisserait à terre.

Ne peut-on pas comparer aussi la conversation dans une réunion de personnes d'esprit, appartenant aux mêmes croyances ou au même monde, à l'aspect d'un de ces immenses vols d'oiseaux qui, se développant à l'horizon en lignes longues et harmonieuses, remplissent l'air du bruit de leurs ailes puissantes ?

Ces vols d'oiseaux sont dirigés par des chefs faciles à reconnaître. De même, toute conversation générale, loin d'être abandonnée à elle-même, doit être dirigée par quelqu'un. « Je n'ai jamais vu, disait l'abbé Morellet, de conversation habituellement bonne que là où une maîtresse de maison était le centre de la société. »

Cet art de diriger la conversation, sans qu'on s'en aperçoive, le plus souvent tient surtout à l'habileté avec laquelle on ramène toujours ceux avec lesquels on cause aux propos des choses qu'ils savent le mieux. — (MONTAIGNE.)

VI.

Ayez une attention continuelle pour réprimer en vous l'esprit de contradiction et pour ne pas l'exciter chez les autres. Pour cela, évitez autant que possible les discussions, celles surtout où vous êtes amené à jeter votre adversaire dans la confusion. Le plus souvent, en discutant, on froisse les autres et on se met soi-même dans une disposition morale fâcheuse. Aussi, il faut savoir reconnaître ceux qui ne cèdent jamais même aux meilleures raisons, ceux que la contradiction confirme dans leurs erreurs. C'est rendre mauvais service à ces gens-là que de discuter avec eux.

Pour qu'une discussion soit utile, il faut qu'il y ait quelques points communs entre les idées de ceux qui discutent, et surtout qu'il y ait chez les uns et les autres le désir de s'instruire. On ne doit donc jamais entrer en contestation avec ceux qui croient tout savoir et, par suite, ne cherchent pas la vérité. Et dans tous les cas un honnête homme doit toujours s'efforcer de rester maître de lui-même et de ses paroles.

Cependant, c'est quelquefois un devoir d'accepter une discussion ; d'abord il y a une affectation blessante pour autrui à éviter toute conversation sérieuse, surtout avec des personnes d'un rang inférieur.

La discussion aide certains esprits à se former des opinions claires et précises. Et l'on se confirme souvent dans ses croyances par les objections mêmes qui leur sont opposées et par l'effort que l'on fait pour les résoudre.

Le plus souvent, celui qui recule devant toute contradiction n'est pas un homme vraiment digne de ce nom. Il ne faut pas abandonner la vérité lorsqu'elle est attaquée, mais prendre généreusement sa défense quand vous avez des garanties suffisantes que la discussion sera sérieuse et bienséante.

Savoir combattre ceux qui ne pensent pas comme vous, sans les froisser ni les irriter, est un art précieux qu'un ami de la vérité doit s'efforcer d'acquérir. Rarement, celui avec lequel vous discutez changera d'avis, devant vous du moins, mais en exposant avec calme votre opinion, vous pouvez laisser des impressions qui lui soient favorables dans l'esprit de ceux qui écoutent la discussion.

Pour obtenir ce résultat, il faut discuter non pour jeter son adversaire dans la confusion, mais pour l'éclairer et s'éclairer soi-même. Savoir discuter avec calme et mesure est un des signes qui caractérisent le mieux un homme vraiment distingué.

Celui qui a du savoir-vivre écoute sans s'émouvoir l'expression des opinions les plus opposées aux siennes, les plus contraires au bon sens et à la justice. Ne discutez jamais, si vous ne pouvez écouter sans vous mettre en colère des attaques injustes contre ceux que vous admirez, des insinuations perfides contre vous-même.

Au lieu d'irriter votre adversaire par une trop vive contradiction, souvent il faut abonder un peu dans le sens de ses idées, pour qu'il vous expose bien clairement le fond de sa pensée. Puis faites vos objections et cherchez avec soin à distinguer ce qui est vrai dans sa manière de voir.

L'homme qui cherche la vérité avec bonne foi se reconnaîtra surtout à ce signe ; au lieu de prétendre toujours qu'il a raison, il saura avouer qu'il s'est trompé et accepter une opinion qu'il aura d'abord rejetée si on lui démontre qu'elle est vraie. C'est le fait d'une âme grande et forte de s'avouer vaincue quand elle a tort dans une controverse.

Voulez-vous donner à votre conversation un cachet de distinction, abstenez-vous de toute expression exagérée : « Le superlatif n'est que dans la bouche des sots », a dit un diplomate. Un homme de bonne compagnie, loin d'exposer ses opinions en termes tranchants, absolus, l'émet plutôt sous forme dubitative. « Ne nous servons pas de mots plus grands que les choses. » — (LA ROCHEFOUCAULD.)

C'est surtout en parlant des personnes, même de celles qui vous sont le plus antipathiques, qu'il faut éviter de se servir d'expressions outrées, que vous vous garderiez bien de répéter en présence de ces personnes. Autant que cela est possible, ne dites jamais d'un homme absent ce que vous ne diriez pas en sa présence.

Rien de plus insupportable pour un homme de bonne société, que ces gens qui *ne peuvent parler de rien qu'avec des convulsions*. — (M^{me} DU DEFFANT.)

De la plaisanterie. — Hystape disait à Cyrus : « De ta royauté, je n'envie qu'une chose, le secret que tu as, froid comme tu es, de faire rire les autres. »

Rien, en effet, ne rend un homme plus agréable en so-

ciété que l'art de plaisanter sur toutes choses avec grâce, sans blesser personne, que ce don heureux d'amuser, d'intéresser aux choses les plus ordinaires par le tour piquant, inattendu de ses paroles, par d'honnêtes joyeusetés sur les imperfections de la nature humaine.

Le rire est odieux à certains hommes gourmés. De grâce, messieurs les importants, laissez-nous le rire franc, ouvert, à ceux surtout qui ont besoin d'oublier. Vous pouvez recommander la gravité à ceux qui n'ont devant et derrière eux que de riantes perspectives ; mais à celui qui est tenté de fléchir sous un fardeau trop lourd pour ses épaules, permettez quelques moments d'ivresse, de cette ivresse surtout que donne le plaisir de babiller avec des amis fidèles, avec des personnes aimables, avec des âmes candides qui s'amuse de peu de chose.

Après l'aide que l'on trouve dans le sentiment religieux, rien ne reconforte plus dans le combat de la vie que la gaieté. Que ceux-là remercient donc le ciel qui ont conservé assez de fraîcheur dans les impressions pour prendre plaisir aux riens qui réjouissent la jeunesse. Les anciens médecins attribuaient au rire une heureuse influence sur la santé du corps. Combien il est encore plus salulaire à l'âme ! Aimons donc la plaisanterie comme Cicéron, qui l'aimait au point d'être appelé bouffon consulaire ; ce qui ne l'empêchait pas d'être sérieux, lorsqu'il fallait l'être.

Toutefois, ne faisons de la plaisanterie qu'un emploi légitime. Loin de nous le sourire des lèvres pincées et méprisantes, le rire strident, l'ironie acre, l'atroce gaieté des gens de parti qui distille la haine.

Recherchons avant tout cette facilité piquante avec laquelle un causeur saisit son propre ridicule. C'est le meilleur moyen de désarmer la malignité d'autrui.

Il ne faut pas rire ni plaisanter avec le premier venu ; autrement vous aurez bientôt la réputation d'avoir une langue intempérante et mauvaise. Cela doit rester l'un des privilèges de l'amitié, de donner un libre cours à cette gaieté expansive et communicative qui fond les cœurs en un. De tout temps, les vrais amis ont eu le droit et le devoir de se corriger les uns les autres par des plaisanteries malicieuses, mais non malveillantes. Ainsi à Sparte, on plaçait sur la table du repas d'amis la statue du dieu Ris, pour indiquer qu'il était permis à cette table de se railler entre convives.

Il ne faut point cependant garder trop de réserve, ni être maussade et bourru avec ceux qui ne sont point de notre société. Apportez dans toute réunion votre contingent de causerie et de gaieté. Et, par contre, entre amis, il ne faut jamais pousser trop loin la plaisanterie ni oublier que le sans-gêne et la familiarité engendrent le mépris.

Il est bon de plaisanter. Mais sur ce terrain la pente est glissante, et si l'on n'y prend garde on prend facilement l'habitude de tourner toutes choses en farces et plaisanteries.

Malheur à celui qui veut briller dans sa conversation ou ses écrits en lançant des traits piquants, dont chacun lui fait un ennemi. En répandant contre les autres des plaisanteries venimeuses, il ne tarde pas à s'attirer de justes représailles. Des habitudes semblables entre concitoyens font de la société un véritable enfer, où chacun cherche à faire à autrui le plus de mal que cela lui est possible.

Un honnête homme évite avec soin ceux qui ne parlent jamais qu'avec un ton moqueur, sarcastique, avec des rires convulsifs ; mais il ne fuit point pour cela les personnes qui plaisantent honnêtement même des choses sérieuses.

La plaisanterie sur les choses et les personnes de la politique et même de la religion est comme le frottement qui use et ternit les bijoux qui ne sont que dorés, mais qui fait briller d'un éclat plus pur l'or et le diamant.

Chacun est porté par nature à remarquer les défauts d'autrui et à les faire remarquer aux autres. Cela est vrai surtout de ceux qui veulent à tout prix rendre la conversation intéressante et qui, ne sachant pas la diriger utilement et honnêtement, ont recours aux récits scandaleux pour chasser l'ennui.

Celui qui se plaît à ces racontances qui couvrent de honte certaines personnes, certaines familles, peut se comparer au chien qui met avec délices son nez dans l'ordure.

Le détracteur vit de fien humain
Il dit le mal et cèle le bien.

L'honnête homme, loin de se hâter d'accueillir et de répandre le mal que l'on dit de son semblable, cherche plutôt à le cacher et à signaler le bien qui est en lui. « Lorsque j'entre dans une réunion, dit un poète polonais, les sages regarderont d'abord ma jambe droite qui est bonne, les fous ma jambe gauche qui boîte. »

Que l'on se rappelle sans cesse combien il est difficile de bien connaître les motifs secrets bons ou mauvais qui font agir les hommes. Dieu seul connaît le fond des cœurs. « Il y a une infinité de conduites, dit Laroche foucault, qui paraissent ridicules et dont les raisons secrètes sont très-sages. »

Dans toute société, rien n'est pire que l'engeance de ceux qui vont de côté et d'autre chuchoter et semer des racontances qui brouillent parents et amis. Il faut mépriser, éviter ces gens qui disent du mal des absents, qui

grossissent, dénaturent un fait vrai, de manière à conclure d'une faute isolée que toute la conduite d'un homme est mauvaise.

Pour agir avec équité, il ne faut rien croire de ce qu'on entend dire à moins des preuves les plus évidentes. Aux affirmations tranchantes de certaines gens, on doit toujours répondre : *L'avez-vous vu, l'avez-vous entendu ? et surtout on ne jugera jamais un ami sans l'avoir entendu.* C'est un principe fondamental de la justice civile dont on ne tient presque jamais compte dans les relations du monde.

C'est surtout lorsqu'on a à se plaindre gravement et justement de certaines personnes qu'on doit veiller sur soi pour n'accueillir qu'avec une grande réserve les bruits fâcheux, les méchants propos sur ces personnes. Un homme qui a des sentiments élevés met peu d'empressement à parler des torts que ses amis peuvent avoir envers lui et ne parle jamais de quelqu'un par esprit de rancune.

C'est encore une manière de médisance que de ne mettre nulle mesure dans les expressions dont on se sert pour juger les autres. Les expressions exagérées, violentes, les gros mots, dénotent un état de surexcitation incompatible avec des appréciations équitables et sensées des choses et des personnes. Il en est ainsi de ceux qui passent leur temps à s'indigner, à parler avec exécration les uns des couvents, les autres de la Révolution et des révolutionnaires, à traiter leurs adversaires politiques de gredins, de brutes, d'imbéciles.

L'honnête homme, au contraire, considère toutes choses avec calme et parle de tout avec modération.

En signalant avec plaisir les défauts d'autrui, souvent nous révélons nos propres difformités morales. Chaque homme est toujours porté à attribuer aux autres les

mobiles qui le font agir lui-même. Nous sommes donc jugés nous-mêmes par le jugement que nous portons sur les autres. Celui qui est rongé par de basses passions, l'envie, l'ambition, l'avarice, croira reconnaître dans tous les hommes les motifs secrets qui dirigent son cœur et ses actions. Pour le coquin, il n'y a que des coquins dans le monde. Celui, au contraire, qui a un cœur pur et de nobles sentiments est porté à attribuer aux autres cette noblesse de sentiments qu'il sent en lui-même.

VII.

Pour être admis dans la très-bonne société, pour être mêlé aux affaires importantes de son pays, soit comme acteur, soit comme confident, la première condition est d'être connu pour discret. Sans cette qualité, le jeune homme le plus intelligent restera en dehors de tout ; il sera évité avec soin, s'il ne sait pas garder un secret et surtout s'il répète chez l'un ce qu'il a entendu dire chez l'autre.

La taciturnité de Guillaume d'Orange fut l'un des instruments les plus puissants qu'il employa pour la délivrance des Pays-Bas au xvi^e siècle. La plus extrême réserve dans la conversation est aussi l'un des traits caractéristiques du général Grant, qui a eu sur les Etats-Unis une si grande influence. Grant, comme Guillaume-le-Taciturne, est d'ailleurs gai et expansif dans sa famille et dans le cercle de ses amis intimes.

Il faut être discret, prudent, réservé dans sa conversation, d'accord ; mais il faut prendre garde d'aller trop loin et d'arriver à mettre de la dissimulation et du calcul dans tout ce que l'on dit. Napoléon écrivait au prince Eugène : « Quand vous avez parlé d'après votre cœur, dites-vous

que vous avez fait une faute. » Détestable parole ! Choisissez avec soin vos amis, votre société, mais ouvrez franchement votre cœur et votre pensée à ceux qui vous aiment et que vous estimez.

L'habitude d'avoir, comme on dit, le cœur sur les lèvres, peut nuire dans le monde à ceux qui ont des vues ambitieuses ; mais elle sera utile à ceux qui se préoccupent surtout d'être probes et sans astuce.

Mieux vaut donc parler un peu trop et rester candide et sincère. « La sincérité, dit La Rochefoucauld, est une ouverture de cœur qui nous montre tels que nous sommes. C'est une répugnance à se déguiser et un désir de diminuer ses défauts par le mérite de les avouer. » On ne doit donc pas craindre de ressembler à cette personne dont M^{me} de Lafayette disait qu'elle plaisait par sa bonté et une certaine ingénuité à conter tout ce qu'elle avait dans le cœur, qui ressentait la simplicité des premiers siècles.

Et souvent il arrive dans le monde que cette simplicité sert mieux un homme que l'habileté la plus consommée. La confiance inspirée par ces caractères transparents est grande, et l'on aime mieux avoir affaire à ces simples de cœur que l'on connaît à fond que de se livrer aux habiles dont on ne connaît pas les vues secrètes.

Il y a aussi un grand danger à renfermer en soi le mal que l'on pense des autres. « L'envie clandestine interne est plus pernicieuse que celle qui se manifeste au dehors. » Il ne faut donc point trop retenir l'expansion des sentiments peu bienveillants que l'on a à tort ou à raison envers ses semblables. C'est le moyen de ne pas conserver contre eux de ces haines ou rancunes implacables qui se traduisent souvent par des actes très-coupables. Les haines atroces qui se satisfont par le poignard sont plus

fréquentes chez les peuples taciturnes que chez ceux qui, par l'habitude de dire et d'écrire ce qu'ils pensent, ne développent pas en eux au même degré la cupidité de la vengeance.

Heureux les hommes qui, dès leur enfance, ont appris à dire la vérité jusque dans les plus petites choses, à ne se permettre jamais le moindre mensonge et à considérer leur parole donnée comme les liant plus qu'un acte notarié ! Sous ce rapport, les vieilles familles avaient une délicatesse qui les distinguait avantageusement de ces gens semblables à cet homme dont parle Montaigne : « J'ai un bon garçon de tailleur, disait-il, à qui je n'ai jamais ouï dire une vérité, même utile à lui. »

Pour rester vraiment sincère, il faut surtout se méfier de ce désir de plaire qui fait que, dans le monde, on approuve tout ce qu'on entend dire pour flatter les idées et les passions des gens, en laissant croire qu'on les partage. Souvent même pour se rendre agréable à de beaux messieurs et à de belles dames, nous abondonons dans le sens de leurs opinions quoiqu'elles soient contraires à nos propres croyances. Il y a là un écueil des plus dangereux à éviter.

On a remarqué souvent que l'esprit de conversation altérerait la sincérité du caractère. On cherche à captiver ceux qui nous écoutent en parlant avec flatterie et en donnant son assentiment à leurs opinions, quoiqu'elles soient contraires à notre propre manière de voir. Mais une astuce encore plus dangereuse consiste à séduire un homme en flattant son affection dominante. On le gouverne, en flattant les sentiments qui font le plaisir de sa vie. C'est le moyen le plus sûr, mais aussi le plus coupable de tirer le secret du cœur de son semblable et de lui insinuer ses

propres idées en ayant l'air d'abonder dans le sens des siennes.

Les hommes qui parlent peu valent en général mieux que les autres.

En effet, quelques précautions que l'on prenne pour se bien diriger dans la conversation, on n'évitera pas les écueils que nous avons signalés, si l'on ne se rappelle sans cesse que si le bien parler est d'argent, le silence est d'or.

D'abord, c'est le secret pour parler agréablement de n'ouvrir la bouche que lorsqu'on a quelque chose d'intéressant à dire. On demandait à M. de Talleyrand comment il avait fait pour acquérir son renom de supériorité dans la conversation : « En ne tirant jamais un lièvre, répondit-il, que lorsque j'étais sûr de l'atteindre. »

Pour donner à sa force intellectuelle toute son intensité, un homme sera sobre de paroles. Lavater sortant d'une compagnie qu'il avait voulu intéresser par ses récits, ses traits d'esprit, disait : « Au bout d'une demi-heure, je n'avais pas un grain de sérieux dans l'âme. »

La parole est une force vive qui ne peut conserver toute son énergie, son influence magnétique, pour ainsi dire, si elle n'est pas contenue, si elle est dissipée ou prodiguée en vaines et longues conversations.

Il est facile d'observer en soi une déperdition considérable de force morale et physique, une sorte d'épuisement quand on a parlé plusieurs heures sans garder aucune mesure, dans une soirée par exemple. C'est pour cela que tant d'hommes dissipent pour ainsi dire le meilleur de leur substance dans la vie du monde, qui use et vieillit plus rapidement qu'on ne le croit ceux qui ne savent pas user avec modération de ce plaisir si doux de la conversation.

Combien de femmes du monde qui languissent et dépérissent, uniquement pour avoir fait une trop grande déperdition du fluide vital par les émotions, les causeries de la vie mondaine ! Les excitants dont on use pour relever ses forces ne font souvent que les épuiser davantage. Balzac mourant jeune encore disait : « Je meurs pour avoir bu 30,000 tasses de café. »

L'homme de lettres surtout doit veiller sur lui pour ne pas dissiper dans des conversations inutiles la force qu'il doit consacrer à ses travaux. Après une soirée où il avait été étincelant d'esprit, Balzac disait : « J'ai dépensé ce soir assez d'esprit pour écrire de la copie pour 500 francs. » Une conversation modérée reste malgré cela le délassement le plus reconfortant pour celui qui se livre aux travaux de l'esprit.

Pour apprendre à ne pas trop parler, le meilleur moyen ne consiste pas à fuir le monde et la conversation, mais à prendre peu à peu l'habitude de savoir retenir sa langue.

« Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire,

a dit le poète. » De même, qui ne sut s'arrêter ne sut jamais causer. Quand on a parlé plusieurs heures, on ne sait plus guère ce que l'on dit et l'on n'est plus maître de soi-même. Aussi, pour user du monde avec avantage, il faut savoir limiter strictement le temps qu'on lui consacre. Les Français donnent certainement aux relations du monde une trop grande part de leur existence. Cette habitude des personnes d'un rang élevé de dépenser leur temps en visites, en soirées, en causeries futiles, diminue la vie de la pensée, énerve les sentiments et rend incapable des efforts, des sacrifices nécessaires pour remplir

une tâche importante dans la sphère économique, politique, religieuse.

Un goût trop prononcé pour la vie du monde exalte la vanité, empêche de penser, de vivre de la vie intérieure. La supériorité des Anglais dans plusieurs sphères de l'activité humaine tient peut-être en partie à leur taciturnité habituelle. Mais que les Français, tout en modérant leurs tendances propres, ne renoncent point à ce qui les caractérise avantageusement entre tous les peuples, l'esprit de sociabilité. Conservons notre caractère propre en le corrigeant, l'améliorant par l'expérience et en empruntant aux autres peuples ce qu'ils ont de bien.

EDMOND CHEVRIER.



ÉTUDES SUR NOTRE ANCIENNE POÉSIE (*).

II.

LA PASTORALE AU XVI^e ET AU XVII^e SIÈCLE.

I.

DIVISION DE LA PASTORALE EN DEUX PÉRIODES. — LES PASTORALES DE 1550 A 1578.

A côté des tragédies saintes, des pièces comiques et des drames militants, la Pastorale, depuis Jodelle jusqu'à Molière, a occupé une place importante dans notre art dramatique. Nous allons esquisser dans ce chapitre les diverses phases qu'elle a parcourues depuis sa formation jusqu'à l'apparition du roman de l'*Astrée*.

On pourrait, à la rigueur, soutenir que ce fut un compagnon des Enfants de la Basoche, le courtisan-poète de François I^{er}, le galant valet de chambre de Marguerite de Navarre, enfin Clément Marot, qui a introduit dans notre littérature l'Eglogue. Avant de mettre en vers la Passion de Jésus-Christ et la Conception de la Vierge, après avoir décrit et chanté le *Temple de Cupido*, le malicieux héritier des Trouvères du moyen-âge a rimé le dialogue du Bon

(*) Voir la précédente livraison, pages 176 et suivantes.

Pasteur et quelques traductions des églogues de Virgile... Mais ne remontons pas dans la première moitié du XVI^e siècle. C'est aux environs de 1550 que l'étude plus répandue des Grecs et des Latins, et surtout les relations plus fréquentes avec l'Italie où on l'avait essayée déjà, firent naître en France la Pastorale.

Il faut assigner à ce genre deux périodes bien distinctes. La première commence avec les imitations que l'on fit des Grecs et des Latins, aussitôt après l'arrêt du Parlement qui supprima les Mystères ; elle dure, en se traînant lourdement entre l'épithalame, les cantates politiques et les colloques religieux, jusqu'en 1585. Aux environs de cette époque elle se transforme et se rajeunit. Cette seconde période, qui ne manque pas d'un certain brillant, et où on la voit s'appuyer sur l'alliance hybride des coutumes païennes et des sentences toutes pleines de l'esprit chrétien, s'ouvre avec les *Ombres* du rouennais Nicolas Filleul (1563), puis avec l'*Athlette* et la *Diane* de Nicolas de Montreux (1575); continue ses succès avec l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé ; — le roman de l'*Astrée* a été imité, copié et arrangé pour la scène par une foule de rimeurs ; — l'*Arthenice* de Racan, la *Silvie* de Mairet et l'*Amaranthe* de Gombaud. A partir de ce moment elle décline avec la *Silvanire ou la morte vive* de Mairet, la *Justice d'amour* de Borée, l'*Amour contraire* de La Morelle (1630), jusqu'au jour où elle est éclipsée et repoussée dans l'oubli par les comédies de Rotrou, puis enfin par le *Cid*.

Dans l'étude qui précède celle-ci (*Le Théâtre militant au xvi^e siècle*) nous avons vu l'art dramatique, malgré les sévères arrêts du Parlement dirigés contre ses hardiesses, se faire l'écho des préoccupations qui dominaient dans les esprits. Le XVII^e et le XVIII^e siècles ont suivi cet exemple

et toujours, aux époques agitées, le théâtre se fera politique et vivra de l'histoire. Durant la Réforme et la Ligue, ni la comédie ni la tragédie chrétienne ou profane n'ont pu se soustraire à ce besoin de la nation. Nous allons voir que, parfois aussi, la Pastorale a dû s'y soumettre.

Les imitations des églogues latines, qui prirent le titre de *Bergeries*, n'eurent rien de naïf, rien qui rappelât l'idylle. Elles servirent d'occasion ou de cadre à des discussions auxquelles les détails de la vie champêtre étaient complètement étrangers. La religion en fit presque tous les frais et, le puritanisme des Huguenots répudiant l'appareil dramatique, on devine que la parole était principalement au parti qui allait être celui de la Ligue.

Il est à remarquer que l'une des premières pièces qui se soit appelée *pastorale* date de 1559, de la même année où Amyot donna la traduction de *Daphnis et Chloé* de Longus. Elle est de Grévin, l'auteur des *Esbahis*, de la *Trésorière*, etc. Elle fut jouée pour célébrer le mariage d'Elisabeth, reine d'Espagne, et celui de Marguerite, duchesse de Savoie. Deux bergers font l'éloge des princesses dans des chansons, et le tout se termine par un épithalame.

Il faut ensuite sauter jusqu'en 1563 pour retrouver les *bergeries*. On se souvient que le premier édit de pacification date de cette époque. Voyons comment la Pastorale se comporta pendant les cinq années durant lesquelles catholiques et réformés mirent bas les armes.

Celles qui se présentent d'abord sont attribuées à Fermand de Bez (1). Elles ne se peuvent séparer et sont destinées à se faire pendant. L'une a pour titre : *Eglogue ou*

(1) Parisien. Il était régent à Paris. Il quitta cet emploi en 1553 pour aller en exercer un semblable à Nîmes. Il mourut principal du collège du Plessis, à Paris, en 1581.

bergerie, contenant l'Institution, Puissance et Office d'un bon Pasteur. Le Dieu éternel y est représenté sous le nom de Pan. (Dans son avertissement, l'auteur prévient que c'est « la coutume pastorale ».) Jésus-Christ y parle sous le nom du berger Christin; l'Eglise est figurée par la bergère Christine. Christin fait part à cette dernière de son désir de quitter le parc où il y a trente-trois ans qu'il habite, et de retourner vers son père. Christine, à cette nouvelle se désole, elle a peur de la gueule du loup cruel. Christin la rassure et lui promet de laisser son esprit avec elle... Christine continue à s'affliger; elle redoute les faux bergers. Alors Christin lui donne, pour conduire le troupeau du parc, les deux bons Pasteurs, Pierre et André. Ceux-ci prennent la résolution d'aller partout publier les paroles de Christin, et prêcher que Christine est sa digne épouse.

Le titre de la seconde est : *Eglogue ou bergerie contenant les abus du mauvais Pasteur, et montrant que bienheureux est qui a cru sans avoir vu.* Celle-là, comme la première, a été imprimée à Lyon, in-8°, 1563.

Ici nous sommes en présence de Jean-Baptiste, le Pasteur messager; du fils de Pan ou Jésus-Christ; du Pasteur chrétien, du Pasteur juif, du Pasteur ethnique. Le Pasteur messager annonce la venue du Suprême Pasteur. Il est interrompu par les questions du Pasteur ethnique. Le Pasteur messager lui répond que le grand Pan l'a envoyé pour annoncer la venue de son fils. « Mais, dit le Pasteur juif, quel est ce Pasteur Pan?... Nous n'en connaissons pas de plus grand qu'Abraham. » Le Pan que j'annonce, réplique le Pasteur messager,

N'est point le Pan connu, qui le parc arcadique
Garde, et qui dedans met la louve famélique.
Mais c'est Pan éternel, en ses œuvres parfait,
C'est Pan qui a pouvoir faire mourir et vivre.

Le Pasteur ethnique n'est pas convaincu. L'auteur lui donne des appétits grossiers ; il lui fait dire : *Je ne vois rien là pour mon ventre*. Le Pasteur chrétien, lui, croit sans avoir vu ; le Pasteur juif discute. Enfin arrive le fils de Pan qui prêche et qui les convertit tous à la vraie religion.

En 1566 apparaît une *bergerie spirituelle*, où l'on entend discourir la Vérité, la Religion, l'Erreur et la Providence divine. La Religion dit la grandeur de Dieu, l'Erreur l'interrompt en des termes... qui méritent bien le fagot. Enfin la Vérité et la Providence divine se réunissent pour confondre l'Erreur.

Voilà le ton des bergeries durant la trêve de 1563 à 1567. Elles cherchent à emprunter l'allure des églogues anciennes, mais l'esprit qui avait animé les Mystères y fait encore sentir son influence sous une apparence païenne, avec une tendance en plus à la prédication théologique et à la menace contre les hérétiques.

A la reprise de la guerre les bergeries disparaissent. La forte voix du poète Garnier emplit le théâtre. Le cothurne chasse la houlette. Désormais l'attention du public est sur la scène des réalités aux entreprises des partis, sur la scène des illusions tragiques aux *Cornélie*, aux *Hippolyte*, aux *Antigone*.

En 1575, la bergerie se pare du manteau officiel. Elle descend au rôle de la cantate. C'est une *bergerie sur la mort de Charles IX*, un dialogue entre des bourgeois qui mêlent des tableaux champêtres aux regrets de la mort du roi défunt, et prédisent la félicité dont le royaume est appelé à jouir sous Henri III.

En 1578, dans *La chaste Bergère* de Jacques de Fon-

teny (1) apparaissent déjà les Alexis, les Corydon, les nymphes vouées au culte de Diane, et les fontaines enchantées, et le saint Ermite, guérisseur des passions sans espoir. La bergère Lucille, pour se soustraire aux poursuites de ses nombreux soupirants, s'enferme dans le temple de Diane. Le berger Corydon, sur le conseil d'Ardénie, qui est jalouse de l'amour que ressent Corydon pour Lucille, prend des vêtements de femme, et pénètre ainsi dans le sanctuaire des vierges. A peine y est-il entré qu'Ardénie le dénonce. A cette nouvelle, qu'un jeune berger déguisé est caché parmi les nymphes, vous devinez quel émoi !

Comment est-il entré ? comment sorti ?

Les murs sont hauts, antique la tourière,

Double la grille, et le tour très-petit.

..... Quoi ! parmi nos bœbis

N'aurions-nous point sous de trompeurs habits

Un jeune loup ? Sus, qu'on se déshabille....

C'est La Fontaine qui décrit cette scène dans l'un de ses contes les plus libres, dont il a dû tirer l'idée première de la pastorale de Fonteny. Enfin Corydon est découvert et condamné à mourir. Mais Ardénie lui sauve la vie en l'épousant. Quant à Lucille, elle reste fidèle à son vœu.

Voilà donc quels progrès avait faits en France la Pastorale au moment où parurent, en Italie, l'*Aminta* du Tasse, puis le *Pastor fido* de Guarini.

Les cours élégantes et voluptueuses de Florence et de Ferrare avaient accueilli ces poèmes avec enthousiasme. La peinture des sentiments vrais qui y sont exprimés, mais qui se développent au milieu de coutumes factices et

(1) Poète et auteur dramatique ; c'était un ami de Bernard de Palissy, à la suite duquel il a fait des poteries.

rappelant les libres mœurs de l'antiquité, ne pouvait que plaire à leur dépravation raffinée. En France aussi, tout était préparé pour sa réussite. Le sentencieux étalage que faisaient sans cesse des passions et des plaisirs ces charmants bergers de convention, devait d'autant plus vite séduire les mignons d'Henri III et les beaux esprits qui ne cherchaient qu'à leur être agréables, que tous y trouvaient un mélange de matérialisme et de sensualité paré des fleurs de l'églogue et déguisé sous le voile d'une champêtre innocence. La France partagea bientôt l'engouement de l'Italie pour les bergers et les bergères, et c'est alors que commença la seconde période de la Pastorale.

II.

DE 1578 A 1600.

IMITATION DES PASTORALES ITALIENNES ET ESPAGNOLES. — LES LICENCES DE LA PASTORALE. — LES BREUVAGES, LES ORACLES, LES FONTAINES MERVEILLEUSES. — LE SATYRE. — LA MAGIE ET LES SORCIERS.

Si la Farce a encouru tour à tour les faveurs des rois et les persécutions des Parlements, la Pastorale a constamment possédé les bonnes grâces des uns et des autres. Et cependant, durant près d'un demi-siècle, on l'a vue, sous les noms de *Philistée*, d'*Aristène*, d'*Aglaure*, etc., une houlette enrubanée à la main, court vêtue.... comme Perrette ne l'eût osé, parcourir les prairies et se perdre dans les forêts, en compagnie de Cupidon, des Faunes et des Sylvains. Aussi ne faut-il pas s'étonner si elle se plaint si fréquemment d'avoir été enlevée par quelque audacieux Sa-

tyre... C'est une païenne qu'un public chrétien a laissée, non sans y trouver du plaisir, développer en ses oracles et ses doucereuses chansons les leçons les moins innocentes et donner les plus immodestes exemples. Enfin, contraste bizarre, cette bergère qui fréquentait les magiciens, qui invoquait à tout propos votre protection, ô dieux et déesses, a été fêtée et applaudie par une nation qui excommuniait les hérétiques et brûlait en place de Grève les sorcières.

Les personnages des bergeries ont tous, les uns avec les autres, une constante ressemblance. Depuis les premières imitations des pastorales italiennes jusqu'à celles non moins nombreuses de l'*Astrée*, bergers et bergères sont de la même famille et parlent la même langue. Cette similitude se retrouve dans leurs mœurs et leurs intrigues. C'est toujours une ou plusieurs passions contrariées par l'avarice et les rigueurs d'un père ou par des jalousies rivales, traversées par les maléfices d'un magicien ou secourues par la protection de la chaste Diane. Les enlèvements y sont communs, et les reconnaissances d'un père et d'un fils, d'un frère et d'une sœur y précipitent les dénouements.

Les breuvages, les oracles rendus dans les temples ou dans le fond des cavernes, les eaux merveilleuses, sont des machines qui reviennent dans toutes les pastorales pour embrouiller ou terminer les intrigues. Dans la tragi-comédie : *l'Instabilité des félicités amoureuses*, trois couples de bergers et de bergères, jusqu'à ce moment ennemis ou indifférents, après s'être désaltérés à une fontaine merveilleuse, ressentent tout d'un coup le pouvoir de l'amour et, séance tenante, se marient. Quelquefois un sorcier malin ou distrait n'enchanter que la moitié de la fontaine, ce qui amène les effets les plus inattendus.

Fréquemment les fables les plus agrestes sont coupées par des divertissements qu'on est fort surpris de trouver mêlés à des chansons bocagères. Dans *les Amantes* de Nicolas Chrétien, les actes alternent avec des compositions sur des sujets tragiques : *La conversion du roi Clovis* ; *La prise de Compostelle par Charlemagne* ; *La Pucelle d'Orléans qui combat et triomphe des Anglais*, etc. J'imagine qu'on peut comparer ces intermèdes aux ballets intercalés dans nos opéras.

Les Mystères du XV^e siècle, fort longs et graves, étaient souvent ainsi divisés par des jeux plus gais. Soudain le Mystère s'interrompait ; on jouait une farce, puis l'attention des spectateurs étant reposée, on continuait la représentation sérieuse.

Il y a aussi un personnage invisible qui joue un rôle important dans les pastorales. C'est l'Echo. Il console les amoureux et, du fond des grottes et des bois, répond à leurs plaintes. En voici un exemple pris dans l'*Union d'amour et de chasteté* d'Albin Gauthier. Le berger Philinde s'entretient ainsi avec l'Echo :

L'ÉCHO.

Vanterai-je le los de ma nymphe savante?..... *Vanle.*

Puis-je point, le vantant, offenser son renom?.. *Non.*

Que dois-je requérir pour mon mal apaiser?..... *Baiser.*

D'où viendra le remède à mon amour fidèle?.... *D'elle.*

Ce qu'elle chérit fort, qui le saura de toi?..... *Toi.*

Qui notre âme unira d'un long souci menée? *Hyménée.*

La plupart de ces échos sont composés avec beaucoup de justesse et un certain art. Nos poètes modernes ont parfois employé cette forme qui prête une tournure piquante au madrigal et à l'épigramme.

Le Satyre est encore avec les Nymphes et les Sylvains un legs de la mythologie grecque à l'églogue des XVI^e et XVII^e.

siècles. On le voit revenir dans toutes les pastorales. M. Saint-Marc Girardin, dans son *Cours de littérature dramatique*, nous apprend quel était le rôle des Satyres dans les drames de l'antiquité : ils formaient des chœurs et chantaient les louanges du dieu Bacchus. Ceux qui apparaissent dans les pastorales italiennes sont des bouffons grossiers qu'on est surpris de voir mêlés aux galanteries délicates de bergers beaux-parleurs. Nos auteurs de bergeries ont ôté au Satyre ses pieds de chèvre. Ils en ont fait tantôt un grotesque destiné à éclairer d'un rayon de gaieté leur fade métaphysique amoureuse ; tantôt un cynique ravisseur qui donne aux amants dédaignés l'occasion de montrer leur courage et de gagner par la reconnaissance le cœur d'une cruelle. Plus tard il deviendra le valet fripon, impudent, des comédies de Molière et de Regnard, puis, le traître de nos mélodrames.

Enfin, nous arrivons au personnage le plus important de la pastorale, à son indispensable *deus ex machina*, au magicien :

Sus Bélial, Sathan et Mildéfaut,
Torchebinet, Saucierain et Grihaut,
Francipoulain, Noridor et Graincelle,
Asmodéus et toute la séquelle !
Par le nom trine en ses propriétés,
Par son essence et par ses dignités,
Par son bras fort, qui de son haut empire,
Vous renversa où mainte âme soupire, etc. . .

C'est en ces termes que le magicien Ismen invoque les démons dans *les Amantes*. Les démons accourent et après avoir reçu les ordres d'Ismen : *Nous le ferons, n'en sois plus en souci*. — *Retournez donc au royaume noirci*, leur répond le magicien.

Ces évocations magiques sont, comme le Satyre, un souvenir de la Grèce : « Où sont les philtres ? Je veux poursuivre de mes enchantements cet amant qui cause mes maux. » C'est ainsi que Théocrite, dans son idylle *la Magicienne*, commence l'évocation qui a pour refrain : « Oiseau magique, ramène vers ma demeure cet infidèle amant. » Virgile a imité Théocrite dans sa viii^e églogue. La bergère Alphésibée chante : « Apportez de l'eau, faites brûler la » verveine et l'encens mâle ; je veux essayer si par des » sacrifices magiques je ne changerai pas le cœur de mon » amant. » Dans Virgile, l'art des enchantements a le pouvoir de détacher la lune du ciel, *carmina vel cælo possunt deducere lunam* ; par lui, le froid serpent expire au milieu des prairies, certaines herbes peuvent transformer en loup un magicien, faire sortir les mânes des tombeaux et transporter les moissons d'un champ dans un autre.

Dans les contes de Lucien, dans les élégies de Catulle et d'Ovide, ces conjurations et ces descriptions de recettes magiques reviennent fort souvent. On sait la croyance que le moyen-âge eut dans les sciences occultes. Mais si, au XV^e siècle, on envoyait au bûcher les méchants sorciers, les sorciers de magie noire, on recherchait, on honorait au contraire les magiciens de magie blanche, qui savaient faire cesser les charmes jetés par maléfices, retrouver les trésors, tirer d'heureux présages et expliquer les songes. Monteil (t. II, p. 68) raconte gaiement l'histoire d'un de ces magiciens à qui les échevins de la ville de Troyes accordent des lettres patentes « bien et dûment scellées », qui, à la procession, marchait au même rang que les docteurs, et qui, finalement, épouse « la fille du roi de l'Eglise ou premier bedeau de la cathédrale. » Quoi qu'on en dise, ajoute Monteil, les sorciers, pourvu

qu'on ne les irrite pas, sont bonnes gens, surtout les sorcières, les jeunes sorcières.

Avant d'apparaître dans les pastorales, les enchanteurs et les démons avaient pris part aux carrousels et aux tournois qui, après avoir été la sérieuse occupation de la cour d'Henri II, furent encore en grande vogue jusqu'à Henri IV. Le jour du Mardi-Gras de l'an 1564, un camp fut dressé devant une maison appelée le Cherny, clos de fossés et de barrières. Au bout du camp, il y avait un ermitage par où les chevaliers entraient pour combattre. De l'autre côté, on construisit un château enchanté. Des diables, un géant et un nain étaient préposés à sa garde et chargés de repousser les attaques des chevaliers. Le tournoi fut ouvert par six dames de la cour habillées en nymphes, et qui firent à cheval le tour du camp (1). Les Muses ne dédaignaient pas de prêter leur concours à ces mascarades. Le discours que, ce jour-là, l'ermite adressa au chevalier vainqueur — Charles IX très-probablement — avait été préparé par Ronsard.

La sympathie de Catherine de Médicis pour les astrologues, qu'elle consultait toujours avant de rien entreprendre, contribua à entretenir dans le peuple les croyances superstitieuses. Dans son poème des *Tragiques* (livre des *Misères*), d'Aubigné reproche amèrement à cette reine son goût pour la magie ,

En vain, Roine, tu as rempli une boutique
De drogues du mestier, et, mesnage magique,
En vain fais-tu amas dans les tais des deffuns
De poix noire, de canfre à faire des parfums.
Tu y brusles en vain cyprès et mandragore,

(1) Beauchamps.

La cigüe, la rue, et le blanc helebore,
La teste d'un chat roux, d'un ceraste (1) la peau,
D'un chat-huant le fiel, la langue d'un corbeau,
De la chauve-souris le sang, et de la louve
Le lait, chaudement pris sur le point qu'elle trouve
Sa tanière vollée et son fruit emporté ;
Le nombril frais coupé à l'enfant avorté, etc. »

D'Aubigné énumère tous les ingrédients dont se composait « le mesnage magique ». Ces douze vers peuvent donner une idée du reste.

En 1654, la magie était encore en faveur grande. C'est Scudéry qui nous l'apprend dans la préface de son *Alaric*, Il dit que l'Histoire chrétienne profane (c'est l'histoire moderne qu'il désigne ainsi) est la seule qui puisse donner ce merveilleux et ce vraisemblable qui sont l'âme du poème épique : « Car avec elle l'invention des poètes introduit les anges, les mauvais démons et les magiciens. Elle peut être merveilleuse par les choses extraordinaires que fait la magie, etc. » Et Scudéry prêche d'exemple : magiciens, démons prennent part à l'action de sa fable, et l'on y entend des bruits merveilleux qui jettent l'épouvante dans l'armée de son héros.

L'historiographe d'Henri IV, Pierre Mathieu, dans le long parallèle qu'il établit entre César et le duc de Guise (livre IV^e de l'*Histoire des derniers troubles de France*, etc.) fait remarquer que ces deux capitaines *aimoient l'Astrologie*. Il accuse les *Astrologiens* d'avoir assuré le duc de la mort du roi, de la mort de la maison de Bourbon, de lui avoir promis que la couronne irait des Capets en la maison d'Autriche. Le même historien, résumant les remontrances qui furent présentées à

(1) Serpent à corne.

Henri III durant les Etats-Généraux de 1588, raconte que l'avocat Bernard, parlant pour le Tiers-Etat, mit au nombre des causes qui attireraient tant de malheurs sur la France, à côté des blasphèmes et de la simonie, la magie « qui semble à plusieurs François subtilité d'esprit et curiosité honneste. »

Cependant, Mathieu a eu aussi pour la magie tous les égards que son temps comportait. On trouve de fréquentes relations de faits plus ou moins merveilleux parmi ses graves récits. Les remarques des Astrologiens ont dû avoir tous ses respects. Dans le livre V de l'ouvrage précité, il dit, en narrant l'entrée d'Henri IV à Paris : « Le Roy sans peur aucune entra avec sa gendarmerie, justement au point du temps qui estoit très-propre pour faire une très-bonne prise et très-salutaire changement en l'Estat, à scavoir, lorsque le Soleil accompagné de la Lune voltigeait parmi les premiers degrés du Belier, signe du ciel qui domine en la teste, et par ce moyen au conseil qui réside en icelle. » Avis aux rêveurs de coups d'Etat. En outre, l'historiographe note ce détail que cela se passait « le vingt-deuxième jour de mars, comme il estoit bien séant qu'il advint à un roy martial. »

Un curieux livre qui a pour titre : *Les secrets et merveilles de nature recueillis par Jean-Jacques Weker, de Bâle, médecin à Colmar, (Rouen, 1614)*, pourrait nous édifier sur le degré de croyance que l'on accordait aux pratiques des sorciers, au commencement du XVII^e siècle. Weker y disserte, « mais par raison telle qui ne soit point contraire à notre foy et religion, » sur la substance, différence et puissance des démons, « par l'aide desquels il se fait beaucoup de choses qui étonnent fort tant les hommes savants que les ignorants. » On y trouve un très-sûr moyen pour

chasser le diable, et un notable exemple pour guarir un démoniaque, et comment les conjurations doivent être faites. Il y a deux chapitres consacrés à ces sujets : *Comment on peut faire soy aimer, la guarison de l'ensorcellement d'amour*, et qui contiennent, — cent soixante-quatre ans avant Mesmer, — toute une théorie du magnétisme animal. Il y a aussi des recettes pour le courant de la vie ; on apprend, à la page 89 « que le cœur d'une caille mâle porté par le mary, et celui de la femelle porté par la femme, fait que les noises et débats ne peuvent lever ou estre semés entre eux. » L'auteur, dans son chapitre *des Sorcelerries et Enchantemens*, traite la magie d'idolâtrie, et il prévient ceux qui « montrent des prestiges et phantosmes, ou choses apparentes, et faisans accroire que ce sont miracles, » qu'ils périront « éternellement consumés par le feu de l'air de Dieu. »

Ce *bouquin* provient de la bibliothèque d'un officier de santé qui exerçait la médecine à Bourg, au commencement de ce siècle. Est-ce lui qui, par des croix tracées sur les marges, a recommandé des recettes dans le genre de celle-ci ? « *La femme qui est en travail d'enfant, si elle tient la petite racine de Basilic avec une plume d'arondelle, enfantera incontinent sans douleur.* » Si c'était pour l'usage des belles clientes qu'on annotait de pareils spécifques, comme elles doivent se féliciter de n'être plus exposées qu'aux expériences de la médecine moderne !

Maintenant on comprendra combien l'emploi du merveilleux, soit dans les ressorts, soit dans les personnages que faisait agir la Pastorale, dût contribuer à ses succès au milieu d'une nation tout occupée de magie, croyant aux horoscopes et accordant à l'astrologie, dont elle avait fait une science, une influence égale à celle que lui avaient at-

tribuée les princes, les rois et les papes du moyen-âge. Au XIV^e siècle, le pape Urbain V confirma par une bulle la fondation faite par Charles V, d'un collège où la science de l'astrologie serait enseignée publiquement, et lança l'anathème contre quiconque oserait enlever de ce collège les livres et les instruments servant aux opérations astrologiques (*Dictionnaire de la Conversation*, tome II, p. 147).

III.

LES TEMPLES DE DIANE REMPLACENT LES COUVENTS. — LA COMÉDIE DES *Esprits*. — *Pasitéc*. — LA PASTORALE ET LA POLITIQUE. — LA PASTORALE ÉLÉGIAQUE. — *Charlot*.

L'élan païen de la Renaissance avait remis en faveur les déités mythologiques. A partir de la formation de la Ligue, sur le théâtre, on ose à peine nommer Dieu. On le remplace par Pan ou quelque autre divinité de l'Olympe. Quant aux couvents, ils deviennent, selon les besoins du drame, des temples consacrés à Diane ou des sanctuaires druidiques.

La dernière pièce où il soit question de couvents et de religieuses, est la comédie des *Esprits* de Larivey (1). Elle date de 1577. On y voit une religieuse (il est vrai qu'elle n'avait point encore prononcé ses vœux), qui aime un jeune homme du nom de Fortuné. Leur aventure tourne bientôt de telle façon qu'on est obligé de les marier.

(1) Pierre Larivey a composé douze comédies, dont neuf jouées avant 1580. Il a beaucoup imité les Italiens. Ses dialogues ont une vive allure, mais ses intrigues ne sont trop souvent que d'obscurs imbroglios. Les personnages agissent et parlent avec un sans-gêne fort grossier. Ses œuvres forment deux volumes dans la collection Jannet.

L'abbesse consent à ce que le mariage ait lieu dans le couvent même.

Molière s'est servi de cette pièce pour composer son type de l'*Avare*. Dans la comédie de Larivey, (qui est déjà une traduction de l'*Aridosio* de Lorenzino de Médicis), Séverin est un père brutal, qui, pour ne pas se séparer de son argent, refuse de marier ses enfants. Son fils et le valet Frontin usent, pour lui arracher son consentement, du stratagème qu'emploieront Cléanthe et La Flèche contre Harpagon. Ils font accroire au père avare qu'il revient des esprits dans la maison. Celui-ci, craignant d'être volé, cache dans un trou sa bourse qui contient deux mille écus. L'amoureux de sa fille l'a épié et vole la bourse. Après des événements qui ressemblent beaucoup aux dernières scènes de l'*Avare* de Molière, on rend à Séverin son trésor, mais à la condition qu'il mariera ses enfants selon leur inclination. Le caractère de l'avare — à part une foule de lazzi peu décents, mais qui ne valent ni plus ni moins que tous ceux de ce temps, — est fort habilement tracé.

Il faut ensuite franchir un espace de cinquante années pour trouver une comédie où les couvents et les religieuses soient ouvertement nommés. Cette hardiesse fut exécutée par Troterel (1), dans sa *Pasitée*. C'était en 1624, l'année où Richelieu entra au conseil du roi. Nul n'ignore que les progrès faits par l'art dramatique à partir de cette époque sont dus, en grande partie, à la protection que le

(1) Pierre Troterel, né en Normandie. Brunet donne le titre de ses comédies. M. Jannet, dans le tome VIII^e de l'*Ancien théâtre français*, reproduit ses *Corrivaux*. On n'en pourrait décemment citer ici quinze vers de suite. Sa tragédie de *Ste-Agnès* est d'une incroyable crudité de tableaux et d'expressions.

cardinal accorda aux poètes et à l'intérêt qu'il prit à tout ce qui touchait au théâtre. Il est donc permis de penser que Troterel, avant de risquer *Pasitée*, s'était assuré de la bienveillance de Richelieu, et peut-être même de son approbation.

Pasitée est, au point de vue de l'intrigue, non moins singulière que la comédie des *Esprits* de Larivey. *Pasitée* est une bergère qui aime Cléostène ; Cléostène est un berger qui aime *Pasitée*. Tout était prêt pour leur bonheur, quand la Fortune, qui ne se plaît qu'à mal faire, inspire soudainement à *Pasitée* le désir de renoncer au monde et d'entrer dans une maison de religieuses. Elle y entre en effet, mais Cléostène l'y poursuit. Il fait si bien que la prieure et l'abbesse lui permettent de visiter la fugitive dans le parloir... Là, il la supplie de lui rendre son affection... Vains efforts !... Mais ce que n'ont pu obtenir les plus tendres prières d'un amant à une chrétienne, il était réservé aux dieux païens de le faire accorder. Le Destin, jaloux du pouvoir de la Fortune, ordonne à Cupidon de rendre *Pasitée* à Cléostène... Cupidon s'introduit dans le couvent et décoche à *Pasitée* une flèche qui la frappe au cœur. Aussitôt elle est vaincue ; elle renonce à ses vœux et épouse Cléostène.

Il n'y a dans ces pièces aucune arrière-pensée satirique dont la dévotion ait pu être atteinte. Les religieuses et les couvents n'y sont mis que pour les nécessités de l'intrigue et des péripéties. Larivey a simplement cherché un cadre, avec des ornements dramatiques, pour son rôle de l'Avare, et Troterel aurait pu donner à sa comédie, selon l'usage et le goût du temps, ce sous-titre : *Pasitée ou les heureux effets de la persévérance en amour*. C'est la morale qu'il a voulu tirer de sa fable, et *Pasitée* nous en avertit au moment où elle donne sa main à Cléostène :

Le temps ore est venu que je vous puis parler,
En toute liberté, sans rien dissimuler.
Sachez donc qu'ayant vu votre persévérance,
Qui d'un parfait amant est la vraie assurance,
Mon cœur s'est résolu de se donner à vous
Sous la condition et qualité d'époux, etc...

Dans toutes les pastorales, il y a à côté des satyres et des magiciens, de Vénus et de Cupidon, au moins une héroïne vouée au culte de la chaste Diane. Cette déesse vierge occupait une grande place dans la mythologie grecque. Elle était considérée comme donnant la vie et répandant la lumière; tantôt elle avait la mission de propager la peste et les maladies contagieuses, de venger les humains, de punir leurs crimes; tantôt elle accordait aux mortels de longues années et de riches moissons, en même temps qu'elle leur apportait l'union et la concorde. Aussi est-elle souvent invoquée dans la tragédie antique. Fréquemment le chœur s'écrie : « J'en jure par la chaste Diane ! » Dans les *Suppliantes* d'Eschyle, le chœur se met sous la protection de cette déesse. Dans les pastorales, les règles des sanctuaires païens étaient exactement celles des couvents. L'Arthénice de Racan veut, comme toutes ses pareilles, aller servir les autels de Diane,

Pour la haine du monde et pour l'amour des cieux.

Mais la grande prêtresse Philotée, qui sait ce qu'il faut penser de ces vocations subites, lui donne en beaux vers de fort sages conseils :

Quand on vient dans ce lieu, devant que s'engager
Au vœu que nous faisons, il faut bien y songer ;
Notre règle est étroite et malaisée à suivre :
Dans un désert austère il faut mourir et vivre,

Prendre congé du monde et de tous ses plaisirs,
N'avoir plus rien à soi, pas même ses désirs,
Méditer et jeûner avecques patience,
Et souffrir doucement la loi d'obéissance.
Nous en voyons assez de pareilles à vous
Par un prompt désespoir se retirer chez nous ;
Mais quand il faut jeûner et faire pénitence,
Souvent leur désespoir se tourne en repentance.
Conseillez-vous aux dieux, pensez-y meurement ;
Ne vous engagez point inconsidérément.

(Acte III, scène 1^{re}.)

Ce ne fut point seulement avec les religieuses transformées en nymphes, avec les magiciens et les démons que la Pastorale entretient un commerce journalier. On la surprend s'immisçant dans les événements politiques. Mais elle n'a cette audace que rarement. Cette bergère, comme nous l'avons déjà fait remarquer, est l'enfant gâtée des hommes et des dieux. Sorcière, elle se rit du bûcher. De toutes parts autour d'elle, le ciel politique s'assombrit, les tempêtes éclatent, le sang coule... On dirait qu'elle a pour mission de consoler ses contemporains par des chansons, et de leur faire oublier leurs malheurs avec le contraste du pacifique bonheur que l'on goûte aux champs. Aussi continue-t-elle à danser dans les prairies, à agacer les Faunes, et à pousser des soupirs amoureux avec Alexis et Corydon.

Cependant, en 1593, on découvre la Pastorale sous le voile de deuil de l'élégie. Jean de Hays, conseiller et avocat du roi au bailliage de Rouen, compose *Amarylle*, bergerie funèbre sur la mort de l'amiral de Villars. Déjà, en 1586, elle avait pleuré, dans l'églogue intitulée *Perrot* de Claude Binet, la mort de l'illustre gentilhomme Vendomois, du poète qui avait donné le ton à presque tous les

rimeurs de la seconde moitié du XVI^e siècle, Pierre de Ronsard.

Un jour encore, sous l'inspiration de l'auteur du *Guysien*, Simon Béliard, elle fait rendre à sa musette des sons plus mâles.

En 1592 parut *Charlot, églogue pastorelle, à onze personnages, sur les misères de la France, et sur la très-heureuse et miraculeuse délivrance de très-magnanime et très-illustre prince Mgr le duc de Guise* (imprimée à Troyes, à la suite de la tragédie du *Guysien*; la *Bibliothèque du théâtre français* l'indique comme ayant été représentée). Cette pastorale n'a ni intrigue ni péripétie; c'est une série de dialogues. Deux bergers énumèrent les bienfaits que leur ont prodigués les Guise; ils déplorent les malheurs que leur mort occasionnera. Surviennent alors des nymphes, chantant et dansant. Les deux bergers sont fort surpris de les voir si gaies, alors que la patrie est en deuil; ils abordent le berger Emonnet qui était avec ces nymphes et lui demandent la raison de cette allégresse. Emonnet leur apprend que Charles de Lorraine s'est évadé de sa prison, qu'il accourt à la tête de ses partisans délivrer le royaume et faire renaître la prospérité dans les campagnes. Dans la scène finale, tous les bergers se réjouissent de ces événements.

Cette pastorale est, au point de vue du style, l'une des meilleures de ce temps. Le magicien Mopse

qui par auguro
 Connaissait les secrets plus secrets de nature,
 Qui la chose à venir à chacun prédisoit,
 Par le vol des oyseaux, lesquels il avisoit
 A dextre ou à senestre, en pair ou impair nombre; etc.

le magicien Mopse parle en prophète; il fait un appel à

la concorde. Voici quelques vers de ce passage qui n'est qu'une traduction de la première églogue de Virgile :

*Impius hæc tam culla novalia miles habebit!
Barbarus has segetes! En quò discordia cives
Perduxit miseros,....*

Le temps vient, le temps vient. (Dieu, faites je vous prie,
Que ce que je prévois, soit pure menterie).

Le temps est jà venu que (ô malheur!) l'étranger
Possesseur de nos champs, nous fera déloger;

.....
De nos clos bien fermés, nous sortis par contrainte,
Il dira : Vous avez trop été dans ce lieu,
C'est à nous ces troupeaux, fuyez vites, adieu.

.....
Cette riche moisson sera donc le butin
D'un soudard casanier, jureur, traître, mutin?
Voilà où conduira nos Français misérables
La discorde.

Ces épithètes de soudard, traître, mutin, etc., s'appliquaient évidemment dans la pensée du défenseur des Guises au parti des gentilshommes gascons commandé par le roi de Navarre, qui allait être Henri IV. On remarquera que déjà, en 1592, on prêchait la paix et l'union des citoyens en injuriant ses adversaires. L'histoire du cœur humain, comme l'histoire des événements, ne devrait-elle pas emprunter à l'Eternité son emblème : un serpent qui se mord la queue?...

IV.

HARDY ET SES PASTORALES. — LA PASTORALE ET LE ROMAN
CHRÉTIEN AU COMMENCEMENT DU XVII^e SIÈCLE.

En pénétrant dans le XVII^e siècle, on trouve, régnant au théâtre et y faisant école, Alexandre Hardy. Bien qu'il n'y ait que quatre pastorales parmi les pièces de lui qui nous sont parvenues, il appartient à ce genre par la peinture des sentiments et surtout par le style. Il débuta par les *Amours de Théagène et Chariclée*, en 1601, justement quatre années avant que de la Provence à Paris

Malherbe vint et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence.

De ce drame curieux Hardy a puisé le sujet dans le roman grec d'Héliodore, et il a tiré un acte de chacun des huit chants du poème original. Poète médiocre, rude et ampoulé, Hardy ne manque ni de chaleur dans ses discours, ni d'habileté dans l'intrigue et le dialogue. Il a parfois d'heureuses rencontres. Voici des vers qui donneront une idée de sa manière, et que l'on pourra rapprocher de certaines sentences de Voltaire dans le même ordre d'idées. Au quatrième acte, Thiamis, au moment d'engager un combat contre les troupes d'Arsace, femme du satrape de Memphis, harangue ses soldats en ces termes :

Ne vous y trompez pas, il n'y a différence
Entre les rois et nous qu'un titre d'apparence :
Que leur force s'étend plus grande, en plus de lieux,
Et qu'ils se font d'un peuple adorer comme dieux.

Eh quoi ! l'esprit des encyclopédistes du XVIII^e siècle

dans un poète du règne d'Henri IV !... Nous aurions plusieurs fois encore l'occasion de le signaler sous Louis XIII.

Hardy fut d'une fécondité sans exemple. Dans son épître dédicatoire à Payen des Landes, conseiller au Parlement, il se vante d'avoir composé cinq cents poèmes dramatiques. Corneille reconnaît l'influence de Hardy sur le théâtre. Dans la préface de *Mélite*, il avoue qu'en débutant « il n'avait pour guide qu'un peu de sens commun, avec les exemples de feu Hardy. »

Les pastorales de Hardy sont en vers de dix syllabes. Nous nous occuperons seulement de *Corinne ou le silence*, (jouée en 1614), à laquelle Molière a emprunté la scène du *Médecin malgré lui* : « Voilà ce qui fait que votre fille est muette. »

Corinne et Mélite sont deux jeunes bergères éprises de Caliste. Ce dernier, indécis dans son choix, promet la préférence à celle des deux qui s'abstiendra le plus longtemps de parler. On pense bien qu'à cette occasion les épigrammes sur les intempérances de langue du sexe faible se donnent un libre cours. Les deux bergères acceptent, et c'est à celle des deux qui ne soufflera plus mot. Sur ces entrefaites, un autre berger, Arcas, amoureux de Mélite, la demande en mariage à son père qui la lui accorde. Mais quel contre-temps !... Au moment d'avoir le consentement de Mélite, on la trouve sans parole.

La médecine ne jouait alors, ni dans le monde des malades, ni sur la scène, le rôle que Harvey ici et Molière là étaient appelés à lui donner. La magie était la science et avait la toute-puissance. On fait donc venir une vieille magicienne qui, tout de suite, reconnaît que Mélite a été *charmée* par Caliste : « Voilà pourquoi votre fille est muette ! » On court à la recherche de Caliste pour qu'il

rompe le charme, mais effrayé des suites que pourrait avoir son aventure, Caliste s'était enfui et caché dans la forêt.

Que va devenir Mélite ? Sera-t-elle donc muette jusqu'à la fin de ses jours ? Cupidon ne le permettra pas, Vénus bien moins encore. La mère et le fils, choqués de la rébellion de Caliste contre leur pouvoir, descendent de l'Olympe, se mettent à la recherche du fugitif, et, après lui avoir administré une correction qui le rendra plus docile à l'avenir, le ramènent et le marient avec Corinne. Quant à Arcas, il épouse Mélite. Elle lui devait bien cette récompense, car, dans l'acte précédent, il l'avait arrachée aux violences d'un Satyre. Je cite ce qu'on peut reproduire de cette dernière scène. On verra comment Hardy versifiait et dialoguait.

Arcas est caché, et, tout près de lui, Mélite est surprise par le Satyre.

SATYRE.

Belle bergère ?

MÉLITE.

O dieux !

SATYRE.

N'ais point de peur.

ARCAS, caché.

Comme adoucit son pipeau le pipeur !

MÉLITE.

Retire-toy, monstre infect de luxure,

Si tu ne veux que je te défigure.

ARCAS, caché.

Crainte de pis, allons la secourir.

SATYRE.

Un baiser pris, je consens de mourir.

MÉLITE.

Je baiserais plutôt la Parque blême.

SATYRE.

J'appliquerai la rigueur à l'extrême.

MÉLITE.

A l'aide, au meurtre, on me force, au voleur !

SATYRE.

Me résister t'apporte du malheur.

ARCAS, paraissant.

Demeure, infâme, arrête ou je te tue.

SATYRE.

Au moins..... entens mes raisons.....

ARCAS.

Quitte-la.

SATYRE.

Bien, je le veux.

ARCAS.

Ouy, forcé.

SATYRE.

La voilà.

ARCAS.

Tu laisseras tes cornes sur la place !

SATYRE.

Ecoute un peu...

ARCAS.

Mon oreille en est lasse.

SATYRE.

Hélas !... mercy, je me rends, que veux-tu ?

ARCAS.

Qu'il te souvienne avoir été battu.

SATYRE.

..... Au meurtre, on m'assassine.

Rompu de bras, de tête, de poitrine :

Secours, ô Pan, secours, je n'en puis plus, etc.

Pan était occupé ailleurs en ce moment-là, car on ne le voit pas accourir au secours du Satyre. Enfin le ravisseur battu s'échappe et s'enfuit en jetant un gros sarcasme.

Ce serait commettre une injustice rétrospective que de juger Hardy avec sévérité. La licence des situations qu'il imagine, la crudité de son langage effarouchent notre goût qui s'est raffiné et nos mœurs qui voudraient paraître austères. Mais Hardy n'a pu mettre dans ses poèmes que

le goût, la langue et les mœurs de son temps. Le sans-gêne de ses drames a charmé et égayé ses contemporains, il ne les a point choqués. Et comment se serait-on scandalisé des libertés prises par un poète, en un temps où un prélat écrivait—et avec quel succès!—des nouvelles qui avaient pour titre : *le Juge incontinent, les Affections incestueuses, le Malheureux concubinage?* etc. Ce prélat, c'était Pierre Camus, évêque de Belley.

On pourrait faire ressortir, entre Pierre Camus et son contemporain Hardy, des points de comparaison dont la recherche serait moins audacieuse, et la rencontre moins difficile qu'il ne semble à première vue.

Camus avait à peine vingt-six ans lorsque, en 1609, il vint prendre possession de l'évêché de Belley, auquel il avait été nommé l'année précédente. A son arrivée dans le Bugey, il fut surtout occupé à vouloir réformer les mœurs déréglées des moines « dont la fainéantise et les sentiments relâchés irritèrent son zèle » dit, après Nicéron, M. Dépery dans sa *Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain*.

Cette irritation chez Camus a été provoquée spécialement par les moines de Belley, qui avaient la direction d'un couvent de religieuses situé au pied même de leur citadelle. Car c'est lui qui, en 1620, fonda dans sa ville épiscopale un couvent de capucins ; lui encore qui, en 1622, contribua à l'établissement du monastère des religieuses de la Visitation.

Moréri nous apprend que Camus quitta l'évêché de Belley en 1629, pour se retirer dans l'abbaye d'Aulnay, en Normandie. Mais c'est à Belley qu'il écrivit ses premiers ouvrages de dévotion et de théologie, ses homélies et ses lettres spirituelles. A partir de l'an 1620, sa verve

s'épanche surtout dans les romans. Il en a composé vingt-huit durant son séjour à Belley.

Le premier de ses livres est de 1608. Hardy était alors dans tout l'éclat de sa renommée, et s'il fut le plus infatigable des poètes dramatiques, Camus fut le plus fécond romancier de son siècle. Moréri prétend « qu'il composa un si grand nombre d'ouvrages qu'il serait difficile d'en faire le catalogue. » Nicéron (tome 36, p. 93) ne s'est pas effrayé de cette tâche, et il en énumère cent-quatre-vingt-six, dont plusieurs ont six et douze volumes. Tallemant des Réaux dit que la plupart de ses Nouvelles furent achevées en une nuit. Quant aux *beaux* et longs romans, il y mettait quinze jours.

Il y a aussi entre l'évêque et le poète une certaine conformité de caractère. Pierre Camus apporte une ardente vivacité à défendre le clergé « contre les cénobites qui embrassent toutes les fonctions cléricales. » Dans la préface du *Directeur désintéressé*, qui est de 1631 et, par conséquent, bien postérieure à ses querelles avec les moines de Belley, il compare ses adversaires « à des singes qui cassent les miroirs pour ne pas voir leur laideur, à des chameaux qui troublent l'eau pour ne pas voir leur corps monstrueux, » etc.

Dans la préface du tome II de ses tragédies, Hardy traite non moins vertement ceux de ses confrères dont il redoute aussi la concurrence. Il les apostrophe en des termes qui montrent que, déjà en ce temps, il était admis qu'on pouvait chercher à rehausser son propre mérite en dénigrant ses rivaux. Il les appelle « mauvais champignons, histrions écervelés, vilains corbeaux qui profanent l'honneur du théâtre de leurs croassements, » et il blâme « leurs extravagances fabuleuses qui ne disent rien à l'es-

prit, et détruisent plus qu'elles n'édifient les bonnes mœurs. »

Mais la plus sensible ressemblance qui existe entre le poète et le romancier tient de près à l'histoire littéraire et morale du XVII^e siècle. Durant les discordes du siècle précédent, l'art dramatique et le roman s'étaient faits batailleurs et théologiens, railleurs et païens. A partir de 1600, la paix étant à peu près rétablie entre les partis, il semble que le besoin d'une rénovation dans les mœurs se fasse sentir. C'est à ce moment que la marquise de Rambouillet ouvre son salon aux beaux esprits, et cette assemblée devient l'arbitre du bon goût et une académie de beau langage. De leur côté, le théâtre et le roman se donnent la mission de ramener à la pratique de la vertu par la peinture des malheurs qui sont la conséquence des mauvaises passions. C'est donc sur le terrain de l'art dramatique et du roman chrétien, que l'on peut mettre en parallèle Alexandre Hardy et Pierre Camus.

Hardy, en peignant le vice, a la prétention de faire aimer la vertu. C'est dans les *Vies* de Plutarque et les *Histoires* de Xénophon qu'il prend les sujets de ses pièces. Il affecte de faire suivre ses grosses plaisanteries par des sentences d'une irréprochable morale et, fréquemment, ses héroïnes répondent comme Chariclée à Théagène :

Je mourray mille morts avant que consentir
A une volupté, serve du repentir.

Cette prétention du théâtre, le roman la partage. Dans la préface des *Fortunes infortunées de notre temps*, Camus développe cette théorie : « Parmi les exemples qui frappent davantage l'esprit, il faut avouer que les mortels et lugubres ont un merveilleux avantage, et les pires ac-

tions ne sont-elles pas les plus salutaires exemples? » Et il part de ce principe pour faire du roman un moyen de propager les sentiments religieux, et une espèce de contre-poison à la lecture des livres profanes. Ces romans dévots, Camus nous apprend (*Esprit de saint François-de-Sales*), qu'il les écrivit d'après les avis de saint François-de-Sales, qui le lui conseilla « de la part de Dieu ».

Le contre-poison de Camus est puisé aux mêmes sources que celui de Hardy. De même que ce dernier, l'évêque de Belley avait lu les *Amours de Théagène et Chariclée*, dans Héliodore; il en fait un bel éloge dans la préface de sa *Dorothée*. Mais ce n'est pas au roman grec qu'il borne ses imitations. Les enlèvements nocturnes et à-mains armées, les coups de poignards, les empoisonnements, et même les enlèvements suivis de violences des contes espagnols et italiens, concourent dans ses aventures à faire récompenser la vertu et à punir le crime. Comme les faiseurs de pastorales, il ne peut se passer du père barbare qui refuse d'unir « son unique » avec le jeune homme de son choix, ni des rivaux jaloux, et bien moins encore des couvents où les amantes malheureuses, ou qui simplement ont reconnu la vanité des choses de ce monde, vont finir leurs jours.

Les faits merveilleux que produit la magie se trouvent encore dans ses Nouvelles; ainsi dans *Parthénice ou l'invincible chasteté*, Parthénice lutte victorieusement pendant deux heures contre un ours et un chat sauvage qui, à la fin, se trouvent être deux amants métamorphosés par le démon.

Le magicien des bergeries est remplacé chez Camus par le directeur spirituel qui, sous les traits d'un pieux ermite, est toujours là, au bon moment, pour exercer le

diable, ou pour ramener dans le chemin de l'amour pur et céleste les âmes prêtes à s'en écarter. Il arrive que ses personnages sont en veine de galanterie. Dans cette occurrence, si le prélat se trouble ou s'effraie, il appelle aussi à son aide les divinités de l'Olympe, Mars, Cupidon, Vénus, et quelquefois après Vénus la déesse Lucine.

Mais au milieu de ces histoires remplies de passions profanes et d'aventures romanesques, Pierre Camus trouvait toujours le moyen d'insérer adroitement des sentiments de piété qui élevaient le cœur à Dieu. « Ce fut, dit Perrault (*Eloge des hommes illustres*), un artifice que son ardente charité, qui le rendait tout à tous, lui fit mettre heureusement en œuvre; car ses livres pleins de sages maximes, très-utiles pour la conduite de la vie, firent un fruit très-considérable. » Nous n'oserions pas avancer que les prétentions de Hardy eurent d'aussi bons résultats.

PIERRE BARBIER.



LE SABBAT

LÉGENDE DU REVERMONT

LE RETOUR DU CONSCRIT.

Quand le jeune soldat est parti pour l'armée,
Qui n'a pas vu pleurer un peu sa bien-aimée ?
Mais pour aimer c'est dur d'être seule à vingt ans ;
Et les filles d'ici ne pleurent pas longtemps.

Revienne un mois de mai, la peine est envolée.
Passe un joyeux printemps et notre désolée
De quelque autre garçon écoute les discours.
Nos cœurs sont oublieux, et nos regrets sont courts.

Elles s'en vont danser aux *vogues* des villages.
Elles vont, les hivers, écouter, ces volages !
Jusqu'à minuit et plus les refrains des *teilleurs*,
Et les plus amoureux leur semblent les meilleurs...

Quand l'âtre se fait noir, les folles voix s'apaisent,
Mais les cœurs parlent mieux lorsque les voix se taisent ;
Du sarment consumé la dernière lueur
Trahit de plus d'un front le trouble et la rougeur.

Et bientôt, de l'église, on voit la fiancée
Sortir, la main captive, et la tête baissée
Pour qu'on ne lise pas son bonheur dans ses yeux.
Et la noce remplit les airs de cris joyeux.

Quand le soldat revient, il trouve l'infidèle
Serrant avec effroi ses enfants autour d'elle
Si pourtant, par hasard ! elle l'a reconnu...
— Mais quand, le mois passé, Marcel est revenu

Marcel a retrouvé celle qu'il a laissée.
La douce et blanche enfant pleine de sa pensée
L'attend depuis cinq ans gardant le même espoir...
C'est doux après cinq ans, bien doux de se revoir !

— « Combien il est changé ! qu'il est grand ! » — « Qu'elle est belle !
Ce n'est plus cette enfant de seize ans si rebelle
Qui fuyait en voyant arriver les garçons,
Ayant peur de leurs yeux et peur de leurs façons...

Maintenant vos yeux bruns moins timides se lèvent
Et disent doucement à l'ami ce qu'ils rêvent...
Mais la bouche a gardé son souris virginal
En gaité comparable au rayon matinal...

On fixera le jour ! Jusqu'à ce jour d'ivresse
Je n'existerai pas, ô ma jeune maîtresse !
La maison de mon père aura joie à vous voir,
Je vais la préparer pour vous mieux recevoir.

Vous ne m'en voudrez pas, la belle enfant, si j'ose
A ce fier jeune eol ôter son ruban rose ;
Nous mettrons à sa place un gentil collier d'or...
Voulez-vous une croix ou quelque épingle encor ?

Que plus grande, bon Dieu, ma richesse n'est-elle !
Je couvrirais pour sûr vos robes de dentelle ;
Vos draps seraient plus fins, votre oreiller plus doux
Et votre *cabinet* plein d'un linge moins roux.

Vos doigts fins fileraient des écheveaux de soie !
Mais si je suis bien pauvre, oh ! ce sera ma joie
De travailler pour vous ! J'ai bon cœur et bons bras,
Le soleil de midi ne vous hâlera pas. »

*
* *

A l'heure où la maison qui tout le jour sommeille
Aux apprêts du souper joyeusement s'éveille,
Pour deviser un peu sur le seuil, chaque soir,
Avec la belle enfant Marcel venait s'asseoir.

Il aimait à parler des ennuis de l'absence,
Du charme qu'on découvre au lieu de la naissance
Alors qu'on l'a quitté, de l'angoisse qui prend
Le jeune homme si seul dans ce Paris si grand.

Il avait en échange, il avait pour salaire
Une bonne parole, un beau regard de Claire.
Certains soirs toutefois, ce regard plein d'attrait
Loin, bien loin de l'amant errait, morne et distrait ;

Il semblait par moments comme couvert d'un voile,
Puis il brillait soudain fixe comme une étoile,
Dans un autre univers, avide, il se perdait...
De ce monde inconnu quand il redescendait

Son ardeur s'éteignait dans une grosse larme.
Marcel questionnait alors tout plein d'alarme.
Dans la réponse brève un peu d'ennui perçait,
Une rougeur fâcheuse à ce front blanc passait.

Entre eux naquit bientôt, puis grandit la contrainte.
Marcel se sentit pris de tristesse et de crainte ;
Peu à peu de façons voyant Claire changer,
Voilà qu'il n'osait plus même l'interroger.

— Sur le chemin des bois il la trouva pleurante
Un soir. Elle chantait : d'une voix pénétrante
Et grave elle chantait. Son étrange chanson
Se composait de mots sans suite et sans raison.

Elle rougit voyant qu'il l'avait entendue,
Puis voulut lui parler, puis s'enfuit éperdue...
Il l'arrêta. Les pleurs séchèrent dans ses yeux,
Elle voulut trouver quelques mots gracieux,

Mais malgré ses efforts sa voix restait amère
Et froide. Elle parla de la mort de sa mère
Qui la faisait pleurer alors qu'elle y pensait...
Elle ne pleurait plus, mais elle rougissait.

Et Marcel se sentit navré de ce langage.
Il partit sans vouloir en ouïr davantage
En songeant tristement que des justes douleurs
On ne rougissait pas, ni des honnêtes pleurs...

LA VIEILLE.

— « Jeune homme, vous voulez connaître la pensée
Qui cause le souci de votre fiancée :
Claire vous aime bien et vous l'avez pu voir.
Qu'est-il besoin d'en plus savoir ?

Je te dis qu'elle t'aime ! Ah, laisse-moi me taire !
C'est imprudent toujours de sonder un mystère.
Et jamais un mari ne gagne à rechercher
Ce que sa femme veut cacher.

Tu ne m'écoutes pas. Dans son cœur tu veux lire.
Tu veux savoir ton sort. O jeune homme en délire,
Soit ! Chez elle, à minuit, demain tu rentreras,
Et là, de tes yeux tu verras.

Ou bien attends un peu, laisse venir septembre
Et cueillir le maïs. Les filles dans la chambre
Des feuilles en riant vont séparer l'épi.
Dans les feuilles reste tapi,

Rien ne t'échappera. » — Voilà ce qu'une femme
Au village exerçant une industrie infâme,
La mère Fébronie à l'inquiet amant
Un matin disait aigrement.

* * *

Le vent frais de l'automne emplit de son murmure
Le maïs frissonnant ; la grappe d'or est mûre ;
A demi desséché son panache mouvant
Se lamente au souffle du vent.

Les garçons tout un jour en chantant ramassèrent
Ta récolte, septembre, et joyeux l'entassèrent
Sur les chars. Puis le soir, au gîte, les bœufs blancs
Rentrèrent d'appétit meuglants.

L'ombre vint : de bonne heure en ce temps revient l'ombre.
Par la porte on peut voir au fond de l'âtre sombre
Le clair feu de fagots pour le souper briller.
C'est encor trop tôt pour veiller.

La famille un moment couronnera la table ,
Les bêtes brameront de bonheur dans l'étable ;
Puis petit à petit le bruit diminuera ;
Puis toute rumeur se mourra.

L'Angelus va trouver, ce soir, la porte close.

— A souper cependant comme Claire était rose !

Qui donc faisait briller ses yeux si doucement ?

Pour qui ce sourire charmant ?

Que veut ce son de voix qui caresse et qui tremble ?

Marcel depuis une heure est parti, ce me semble.

Il est parti content, Claire du moins le croit.

O Claire, il est là qui vous voit.

Il est là qui frémit lorsque l'horloge sonne ;

Inquiet de ce qu'il voit et de ce qu'il soupçonne ;

Le front plus soucieux et le cœur plus surpris ,

Claire, à chacun de vos souris.

★
* *

— Elle a gagné sa chambre... Oh ! quelle dure attente !

Parfois l'amant serrait sa tempe palpitante,

Parfois il essayait la sueur de ses yeux.

Tout fut longtemps silencieux

Dans la cuisine noire et vide. La demeure

S'enivrait de sommeil. Lorsque la douzième heure

Sonna lente, l'amant las de se tourmenter

De son malheur vint à douter.

Il écoutait... Nul bruit, ou quelque faible haleine

Voix calme du sommeil, de sécurité pleine.

Il regardait... L'étoile à la fenêtre luit ,

Diamant joyeux de la nuit.

Il s'estima crédule, il sourit de sa crainte...
La chouette sur le toit commença sa plainte.
On entendit craquer aussitôt un plancher
Et puis on entendit marcher...

A ce bruit hésitant d'une marche furtive
Se mêla le bruit sourd d'une haleine craintive.
Un silence suivit : puis un ricanement,
Puis un morne chuchotement...

Lorsque la voix devint plus distincte et plus forte,
Quand il ouït le pas approcher de la porte,
Quand la porte cria sur ses gonds pour s'ouvrir,
Oh ! Marcel se sentit mourir...

Et la porte s'ouvrit. Claire entra demi-nue.
Un autre que Marcel ne l'eut pas reconnue ;
De ses yeux noirs brillants à la fois et hagards
Sortaient d'incroyables regards ;

Quel désir leur donnait ces ardeurs indicibles ?
Que voyaient-ils déjà des choses invisibles ?
Et que dévoraient-ils ainsi, fixes, brûlants,
Dans la nuit blême étincelants ?

Un sourire odieux serpentait sur sa lèvre
Altérée, entr'ouverte, et qu'empourprait la fièvre.
On voyait tour à tour son sein d'effroi transir
Puis se soulever de désir...

Sa main droite portait une lampe mourante,
L'autre main contenait sa chevelure errante,
Voile d'or cachant mal son épaule, son sein,
De peur et d'espérance plein.

Elle psalmodiait d'une voix pure et tendre
Des mots tristes, hideux, qu'on ne pouvait comprendre ;
Bientôt ces mots confus plusieurs fois répétés
Par d'autres furent complétés...

Puis la voix s'anima, les paroles glacées
S'échauffèrent soudain par le rythme pressées,
Se mêlèrent de cris et de rires stridents,
Et de mille gestes ardents...

Elle éteignit sa lampe, elle approcha de l'âtre
Où tombait et mourait une clarté bleuâtre.
Dans une peau de loup elle s'enveloppa,
Trois fois du pied le sol frappa,

Trois fois fit de la main un signe dans l'espace.
Un cri vient du dehors, un éclair luit et passe...
Une voix dit : « Venez ! » — Une autre : « Me voilà !
O maître, maître ! Etes-vous là ? »

De sauvages clameurs sur le toit résonnèrent ;
Des ailes demandant à partir frissonnèrent ;
Claire ne vivait plus, elle attendait. Les voix
Crièrent toutes à la fois :

« Ne nous retarde plus, jeune fille. C'est l'heure. »
— Mais elle : « Ah ! vous voulez que de langueur je meure.
A moi maître ! » — Un grand vent fit trembler la demeure.
La lune de terreur blêmit, puis se voila.
L'essaim bruyamment s'envola.

*
* *

Puis soudain tout se tut... sauf de douces haleines
Partant des vieux châlots, de sécurité pleines.
Par la vitre glissant, comme un ruisseau de lait,
Un rayon de lune coulait.

La chambre à moitié sombre, à moitié lumineuse
De son mieux déridait sa mise soupçonneuse ;
Le noir foyer gardait le secret qu'il savait :
Et toute la maison de sommeil s'abreuvait.

LEVER DU SOLEIL.

— « L'obscurité diminue
Elle n'est pas revenue !
Bientôt il faudra partir.
C'est le coq qui chante l'aube.
Comme un homme qui dérobe,
Furtif, je vais donc sortir...

Sans la revoir que je sorte !
Ah ! c'est la mort que j'emporte !
Ah ! j'aurais dû l'arrêter !
Ah ! j'aurais dû la maudire...
Dû la toucher, dû lui dire...
Oui, je commence à douter.

J'aurai dormi, fait un songe...
Du démon c'est un mensonge !
De Dieu c'est un châtement !
Ma raison est égarée.
Cette enfant serait rentrée
Avant le jour sûrement.

Mais n'est-il pas d'autre route ?
Je vais vivre de ce doute
Une heure ; et je reviendrai.
Peut-être dans son sourire,
Dans ses yeux je pourrai lire....
Si tout est vrai, j'en mourrai. »

*
* *

Tout pâle il revient à l'heure

Où s'éveille la demeure

Pleine de bruits gracieux.

Voilà que les petits pâtres

Emmènent les veaux folâtres,

Les poulains capricieux...

Voilà que les fils appellent

Les grands bœufs et les attendent

Au char qui crie et qui part...

Voilà que la fille aînée

Des travaux de la journée

Aux servantes fait leur part :

Elle passe à l'écurie,

S'assied dans la laiterie,

Donne un bref coup d'œil au four ;

Autour d'elle vient, fourmille

Et caquette la famille

Des oiseaux de basse cour.

Qui se lève la dernière ?

Qui s'assied, morne, derrière

Un inutile rouet ?

Qui, sinon la flancée,

Froide, lasse, sans pensée,

Le front blême, l'œil muet...

Qui suit des yeux l'infidèle,

Puis tremblant s'approche d'elle ?

Qui, sinon son-triste ami ?

Il soupire, non sans cause,

Hésite longtemps et n'ose

Interroger qu'à demi.

— « Claire, vous êtes bien pâle,
Une vision fatale
A troublé votre sommeil ? »

— Et Claire, d'une voix brève,
« Nenni. J'ai dormi sans rêve
Jusqu'au retour du soleil. »

— « Moi, j'ai fait un songe atroce ;
Des bras d'un démon féroce
Je voulais vous arracher.
Mais vous résistiez vous-même.
Vous disiez : c'est lui qui m'aime
Et lui qui m'a su toucher.

Ce rêve est-il un présage ?
Quoi ! vous changez de visage !
Claire, vous me trahissez !
Misérable jeune fille,
D'où vient qu'une larme brille
Dans vos yeux soudain baissés ?

Répondez ! » — Des larmes coulent
Pour toute réponse et roulent
Sur le visage charmant...
Il la presse ; elle est muette.
Il la quitte ; elle lui jette
Un long regard consumant.

* * *

— « Maintenant que faut-il croire ?
Tout vacille en ma mémoire ;
En mes sens je n'ai plus foi.
Ah ! de deux beaux yeux en larmes
Je ne savais pas les charmes,
Ils me font douter de moi. »

Il court vers sa fiancée...

Puis, ô mobile pensée !

Il prend un autre chemin.

Son mauvais sort lui conseille

D'aller consulter la vieille

Qui voit et lit dans la main.

— « Dis-moi qu'elle est innocente ! »

— « Eh ! oui. Je suis complaisante. »

— « Ah ! dis-moi la vérité. »

— « La vérité toute nue,

Cette nuit, vous l'avez vue... »

— « Mais où donc a-t-elle été ? »

— « Au Sabbat. » — « Tu mens ! sorcière. »

— « Crois-tu parler à ta Claire ? »

— « Tu mens. Je ne te crois pas. »

— « L'herbe encore est desséchée,

Et la bruyère couchée

Aux lieux qu'ont foulés leurs pas.

— « Tu mens. — « Je connais la route. »

— « Tu mens. » — « Cette nuit sans doute

Elle doit y retourner... »

— « Que dis-tu ? » — « La forêt brune

Est belle au clair de la lune,

Iras-tu t'y promener ?

Dans la clairière prochaine,

De derrière le gros chêne

On peut voir tous leurs ébats ;

Claire y brille la première... »

— « Tu mens, hideuse sorcière ! »

— « Iras-tu ? » — « Je n'irai pas. »

LA FORÊT DE LA ROUSSE.

La plaine sombre dort sous la voûte étoilée,
Des durs labeurs du jour la terre est consolée ;
On n'entend plus gémir ou murmurer sa voix.
La lune lentement se lève dans les bois.

L'horizon, sous le vague et charmant crépuscule,
Derrière les bois noirs resplendit et recule ;
Puis leurs cimes bientôt se baignent de clarté ;
Puis apparaît enfin le bel astre argenté.

Telle une perle pure au front pur d'une vierge,
De sa couche d'ébène avec grâce il émerge ;
A l'horizon lucide il se berce un moment
Et dans le champ céleste il monte doucement.

Des effluves d'argent lumineuses et vagues
Du disque large et froid tombent en longues vagues ;
La plaine s'en abreuve avec ravissement :
La *Rousse* reste sombre et rêve gravement.

Non. Dans ses profondeurs et dans sa nuit couchée
Une clairière dort, loin des regards cachée.
Elle a senti monter dans le ciel l'astre ami,
Et sous son baiser pur se réveille à demi.

Ses fleurs rouvrent des yeux étonnés, et sourient
Pensant que la lumière et l'ombre se marient
Cette nuit. Ses bouleaux au mince fût d'argent
Regardent autour d'eux d'un air intelligent.

Un chêne de mille ans, géant hautain et triste,
Aux aimables lueurs de la lune résiste
Et sur le vert gazon jette son profil noir
Qu'on voit autour de lui lentement se mouvoir.

Quatre petits chemins pleins d'ombre et de lumière
S'en vont dans les halliers, ouvrant à la clairière
Un horizon de bois étroit et rapproché
Sur le ciel lumineux vivement détaché.

Ce ciel, sous l'immobile et riante bordure,
Semble un lac étoilé caché dans la verdure,
Et la lune qui monte un navire charmant
Sur le flot enchanté dérivant mollement.

LE CONCERT.

Un soupir triste et doux a traversé l'espace.
C'est le vent qui se lève ? Ou c'est l'oiseau qui passe ?
C'est la source qui froisse, en fuyant, le roseau ?
Non, ce n'est pas le vent ; non, ce n'est pas l'oiseau ;
Ce n'est pas le murmure indécis de la source
Ou la plainte des joncs qu'elle froisse en sa course...

Un chant mélodieux monte dans le lointain,
Puis se meurt, puis revit, puis hésite incertain,
Retenant tour à tour ses notes étouffées
Et puis les épanchant en sonores bouffées.
Il approche, il éclate en folâtres rumeurs...
On distingue des voix, des rires, des clameurs...

Sont-ce point les bergers qui se sont trompés d'heure
Et trop tôt pour les champs ont quitté la demeure ?

* *
*

Ah ! quel perçant clairon, de sa lèvre de fer,
Jette cette fanfare ? Et quel sifre d'enfer
Y joint cette harmonie aiguë et furieuse ?
Tout se tait... puis voilà qu'une flûte rieuse
Recommence en jouant le chant capricieux
Que coupe un doux hautbois de trilles gracieux.
Le violon rêveur reprend cette harmonie,
L'assombrissant parfois d'un rire d'ironie.
La flûte pleure alors. Les basses lentement
Par de graves accords expriment leur tourment,
Puis grondent, puis enfin éclatent avec rage ;
Et tout au-dessus crie un cor triste et sauvage.
L'orchestre tout entier, les instruments, les voix
En un concert affreux, se déchaîne à la fois.
C'est une plainte immense, inouïe, égarée,
Le cri d'une douleur morne, désespérée,
Simulant quelquefois une horrible gaité
Insultant à l'enfer, narguant l'éternité.

Mais tandis que la voix déchirante et profonde
Dans l'espace inondé court, s'élargit et gronde,
Tandis qu'elle s'épanche en durs gémissements :
L'écho reste muet dans les halliers dormants.
En son rêve toujours la forêt pâle et brune
Se complait, et regarde en souriant la lune.
L'astre au visage pur sourit à la forêt,
Il lui sourit d'un air de savoir son secret.
Vénus complice arrive et couvre la clairière
De son beau regard plein d'une fraîche lumière.

Le bruit s'accroît d'un sourd et large froissement.
 De pas précipités c'est le trépignement...
 C'est sous un ouragan que les branchages tremblent...
 Ce sont dans la forêt les vautours qui s'assemblent...
 L'air s'agite et gémit par leurs ailes fendu,
 Le ciel entier s'émeut de leur vol éperdu...
 Au loin crie et frémit la feuille et la ramure,
 Toute la forêt pousse un immense murmure.
 Un pâle essaim approche, on le distingue mieux.
 On voit blanchir des fronts, on voit briller des yeux,
 On voit flotter au vent de longs cheveux d'ébène...
 Qui sont ces voyageurs lugubres ? Qui les mène ?...

BAL CHAMPÊTRE.

Ah ! taisons-nous ! voilà qu'ils suspendent leur vol
 Et que de la clairière ils effleurent le sol ;
 Voilà qu'au bruit des voix un sombre bal commence...
 Par la valse voilà cent couples entraînés...
 Puis une ronde autour, qui les tient enchaînés,
 Tourne comme une roue immense.

La lune cependant redouble de clarté ;
 Le ciel sourit, ému d'une tendre gaité ;
 La brume de la nuit de son front d'azur glisse ;
 La brise va, vient, danse avec un bruit charmant ;
 Les bois illuminés s'agitent doucement :
 Toute la nature est complice.

Car ce sont ses enfants qu'elle a bien reconnus
 Leur démarche, leur geste encore contenus,
 Sont pleins d'une puissance et d'une grâce étranges.
 La fierté de leur front, la candide gaité
 De leur altier souris, la divine beauté
 De leurs yeux décèlent des anges.

Qui les mène et conduit le chœur mélodieux ?
De ces enfants de l'air, c'est le plus radieux ;
Vous savez bien comme il se nomme !
Et qui sont-ils, eux tous ? Les esprits de la nuit,
Ainsi qu'aux premiers temps, sur la terre, à minuit,
Venant voir les filles de l'homme...

Avec eux les voilà, belles comme autrefois,
S'attachant à leurs yeux, s'enivrant de leur voix
Et s'enivrant de leur sourire.
Ah ! comme ces beaux seins palpitent doucement !
Dans vos regards, sœurs d'Eve, ah quel égarement !
Sur vos lèvres ah ! quel délire !

Au souffle de la nuit flottent les voiles blancs,
Flottent les cheveux d'or où les rayons tremblants
Tombés des étoiles se jouent.
Les mains tremblent, les yeux brûlent et le baiser
Sur une épaule fraîche, ardent, veut se poser,
Et les ceintures se dénouent...

On languit, on s'arrête ; à la ronde un moment
On revient ; elle chante, elle court, — seulement
En passant dans l'ombre d'un chêne,
En touchant çà et là la lisière du bois,
Elle laisse échapper un couple quelquefois,
Tel un collier qui se dégraine...

C'était bientôt le tour des deux plus gracieux,
Lui les dominait tous de la taille ; ses yeux
Etaient remplis de flamme et d'ombre.
Aux autres il parlait ainsi qu'un souverain,
Ses noirs cheveux tombant sur son beau front serein
Semblaient une couronne sombre.

Elle, blanche captive, en des bras frémissants
Faisait pour s'échapper des efforts impuissants ;
Ses yeux bruns languissaient d'une ardeur innommée ;
Ses cheveux la couvraient d'un flottant voile d'or
Que ramenait parfois sur un sein pur encor
Sa douce pudeur alarmée.

Son sourire était triste et rempli de désir...
Lui, pour le redoubler, retardait le plaisir ;
Lui la voulait ainsi, caressante et rebelle ;
Il se gardait vraiment d'user de son pouvoir :
Et les autres danseurs souriaient de les voir
L'un si clément, l'autre si belle...

Des chants voluptueux sur leurs lèvres erraient.
Les arbres alentour vaguement murmuraient
Sous les baisers du vent qui caressait leurs branches.
Un parfum de blé noir, tiède, passait dans l'air.
Les constellations riant dans le ciel clair
L'inondaient de leurs clartés blanches...

— Or la ronde frôlait la lisière du bois...
Dans l'ombre dangereuse ils entrèrent deux fois,
Deux fois Claire en sortit plus tremblante et moins fière.
Un chant de valse alors résonna vivement,
Elle tomba sans force au bras du sombre amant,
Sous un regard de feu frissonnant tout entière.

Elle ferma les yeux trop tard ; un bras vainqueur
Comptait les battements indiscrets de son cœur ;
Puis leurs mains se mêlaient, leurs mains de trouble pleines...
Ils sentaient leurs cheveux d'eux-mêmes se tordant,
Et sur leurs yeux passer comme un nuage ardent,
Quand penchés l'un sur l'autre ils mêlaient leurs haleines...

Et la valse frôlait la lisière du bois.
Il l'emporta vaincue, elle entra cette fois
Sans s'en apercevoir dans l'ombre dangereuse ;
Le couple qui suivait avant eux en sortit...
— Un long cri de fureur de l'ombre alors sortit ;
Une voix répondit, surprise et douloureuse...

CHANT DU COQ.

Le coq au loin chantait. La fête se troubla
Soudain : au bord du bois, tout le chœur s'assembla
En désordre, poussant mille clameurs bruyantes
Revêtant brusquement des formes effrayantes...

Les mystères sont profanés !
Un œil hardi les a dans l'ombre espionnés ;
Il faut par mille morts qu'un tel méfait s'expie.
Ils foulèrent aux pieds, ils frappèrent l'impie

Qui pour voir Claire encor se releva mourant
Et murmurait le nom de Claire en expirant....
Mais les esprits fuyaient ayant vu la lumière
Naître vers l'orient dans sa splendeur première.

— Claire vit : elle a les yeux beaux ;
Des yeux moqueurs, profonds, noirs comme les tombeaux :
Quand son perfide rire apparaît sur sa lèvre,
Même aux vieillards, d'amour il redonne la fièvre.

Été 1837.

* *
*

On a reconnu les deux sorcières de Tréconnas, ci-devant présentées au lecteur. A la plus jeune j'ai ôté son balai. Au Sabbat j'ai ôté les cris d'animaux que tout buveur attardé a entendus une fois se mêlant aux voix et aux instruments dans les carrefours du Revermont ou dans les profondeurs de la Rousse. Le goût timoré de 1837 est coupable de ce double méfait. Il ne l'est pas des airs mélancoliques et des poses altières ici prêtées à l'ange déchu ; on trouve déjà de ces airs-là à Satan chez Del Rio, jésuite qui traite curieusement de ces matières en ses Disquisitiones Magicæ, trois tomes in-4°, Anvers, 1599.

Dans les récits innombrables glanés partout et ordonnés méthodiquement par ce Révérend, les traits principaux de la légende qu'on vient de lire se reproduisent maintes fois, notamment l'évocation (O maître ! êtes-vous là ?) — les danses folles sous la lune, — le fiancé ou le mari derrière le chêne, — son meurtre par les danseurs. Au tome 1^{er}, page 173, c'est un inquisiteur ayant voulu voir avant de condamner qui est tué, « Deo ob curiositatem permittente, » Dieu le permettant pour punir sa curiosité.

L'imagination populaire et l'éducation du moyen-âge sont ici responsables des détails. Que faut-il penser du fond ?

De tous les faits dits surnaturels, le Sabbat est le mieux établi, si le témoignage humain vaut pour établir de telles choses. Cette assertion vous estomaque, ô lecteur. Hélas ! il n'est en France greffe de tribunal qui n'en garde la preuve lamentable. Je ne vous menerai pas dans ces antres compulser leurs paperasses sanglantes. En 1599, Florimond de Rémond, conseiller au Parlement de Bordeaux, raconte en son Antechrist. chap. 7, les Sabbats « qui ont lieu deux fois le mois au Puy-de-Dôme » et dit des procès de sorcellerie :

« Les sellettes de notre Parlement en sont toutes noircies... Nos conciergeries regorgent... Et ne se passe jour que nos jugements n'en soyent ensanglantés... » Et Jacques Meyer, curé de Blankenberg, en ses Chroniques de Flandres (deux tomes in-4°) imprime ceci : « Ingentem virorum numerum in Atrebatiorum oppido crematum qui fatebantur se noctu cum diabolis fuisse copulatos... » On

brûla à Arras force gens avouant avoir eu la nuit commerce charnel avec les démons. — Monstrelet aussi conte ce « cas terrible et pitoyable » qui est de 1479.

Il a été dit : « Je crois à des témoins qui se sont égorger. » Faut-il donc croire à ceux-ci qui se sont fait brûler ? Les parlementaires de Bordeaux qui envoyaient les sorcières au bûcher par centaines y croient. Le jésuite Del Rio, le dominicain Sprenger (auteur du *Malleus Maleficarum*), qui préparent la tâche des bourreaux y croient. L'oratorien Mallebranche insinue un peu timidement que « le prétendu Sabbat des sorcières est quelquefois l'effet d'un délire et d'un dérèglement de l'imagination... » Voici à l'appui de son opinion un fait rapporté par un de nos annalistes, Aubret :

« En 1628 on arrêta, près du Breuil (en Dombes), deux femmes, l'une de 80 ans, l'autre de 18 à 20. La jeune convint qu'elle avoit été au Sabbat, qu'on l'avoit (là) marquée au téton... qu'elle s'étoit trouvée pourtant le matin au même endroit où elle s'étoit couchée le soir. Elle dit qu'elle croyoit qu'on alloit au Sabbat qu'en âme... » (Mémoires, tome III, page 519) Les physiologistes, d'accord avec Mallebranche et avec cette fille, diraient : en rêve.

D'ailleurs, on « visita la fille » plus sensée que les graves personnages qui faisaient cette besogne ; on la « rasa » (Sprenger le dominicain répugne à cet expédient, le jésuite Del Rio l'autorise, tome III, page 51). On la piqua au sein avec une aiguille, on trouva l'endroit insensible, à quoi on connut bien qu'elle était sorcière. Ce qu'on fit d'elle, Aubret ne le dit pas. Aubret, conseiller au Parlement de Dombes (aussi farouche en ces matières que les Parlements de Toulouse et de Bordeaux), a bien pu encore mettre des accusés à la torture. Del Rio reconnaît que le juge y est « forcé souvent » frequenter cogitur ; c'est, dit-il « l'opinion commune des théologiens, dont St-Cyprien. » Dans l'application, il recommande au dit juge la prudence et la modération, ne veut pas qu'on fracture les os, « quant à les déboiter un peu, on ne peut guère l'éviter... » vix ea potest evitari. Il termine en rappelant la bulle LVIII de Paul III, qui défend que « la torture dure plus d'une heure... » (tome III, p. 47, 48). Évidemment cela lui paraît modéré.

JARRIN.



DU LOGEMENT DES GENS DE GUERRE.

Les logements militaires à Bourg pendant la guerre de 1870-1871.

A l'issue de la dernière guerre, et dans cette ardeur de réformes utiles qui suivit nos récents désastres, il fut question, dans les régions du pouvoir, de modifier notre législation sur les logements militaires. Malheureusement ce beau zèle fut de courte durée, et cette réforme resta dans l'oubli comme tant d'autres. A l'heure qu'il, est personne n'y pense plus. C'est fâcheux, car en y songeant un peu on eût bien vite été amené à reconnaître que cette loi, aussi pernicieuse pour l'armée qu'elle est dure et onéreuse pour les populations, a besoin d'être changée de fond en comble.

Cette loi, ou plutôt ces lois, car il y en a plusieurs sur la matière, ces lois qui remontent aux premiers jours de notre grand mouvement révolutionnaire et qui ont remplacé, par des dispositions hâtives et incomplètes, une législation surannée et plus vicieuse encore, sont peu connues en général. On les accepte comme les autres charges d'un état social imparfait, sans empressement, mais sans résistance. Ceux qu'elles lèsent s'en plaignent parfois ; mais ils ne les

discutent guère, et l'idée ne vient à personne d'en mesurer l'étendue ou d'en peser la légitimité : *Dura lex, sed lex!* Cette indifférence toute française permet qu'aux vices de la loi s'ajoutent, chaque jour, les abus qu'y introduit l'arbitraire ou le sans-gêne des agents subalternes auxquels en est abandonnée l'application.

Une étude rapide de cette législation ne sera donc pas sans intérêt, ni surtout sans utilité.

Actuellement encore, la matière est régie par les lois des 7 avril 1790, 8-10 juillet 1791 et 23 mai-6 juin 1792. La grande amélioration apportée par ces lois à la législation antérieure, c'est l'égalité. Elle est écrite en toutes lettres dans la loi de 1791 : « Le logement aux gens de guerre est « dû par tous les citoyens, sans distinction de personnes, « quelles que soient les fonctions et qualités. »

Cette prescription, si équitable et si simple en apparence, n'en consacrait pas moins toute une révolution. Jusque-là les lettres patentes du 20 janvier 1714 maintenaient un grand nombre d'exceptions ou privilèges, notamment en faveur des familles appartenant à la noblesse et des membres de la magistrature et du clergé. L'arrêt du conseil du 13 novembre 1638 exemptait en particulier les ecclésiastiques.

Aujourd'hui il n'y a plus d'exemptions, nobles et vilains sont traités aussi bien ou plutôt aussi mal par la loi des logements militaires. Les membres du clergé eux-mêmes sont soumis à cette charge commune, comme tous les autres citoyens français, et si parfois ils sont épargnés par les municipalités, c'est à titre de tolérance gracieuse, non en vertu d'une dispense légale.

La seule exception inscrite dans la loi concerne le domicile des agents diplomatiques.

En principe, c'est dans sa propre demeure que l'habitant doit le logement aux gens de guerre. Cependant la loi ne va pas jusqu'à l'obliger à donner « son propre lit. » Grand merci ! Elle autorise aussi les dépositaires des caisses publiques, les filles et veuves demeurant seules, à ne pas recevoir les militaires dans leurs maisons, mais à charge de pourvoir à leur logement dans d'autres maisons de la ville, disposition pleine de prudence, sans doute, mais qui ne prouve pas que le législateur eût une bien haute opinion de la moralité militaire.

Cette obligation de loger sous son propre toit n'est pas stricte. Dans la pratique elle souffre de nombreuses exceptions, et l'administration centrale n'a cessé d'inviter les administrations locales à favoriser la création des casernes de passage pour faciliter les logements militaires et en alléger la charge pour l'habitant. Malgré ce tempérament, à défaut duquel la loi serait devenue bientôt si lourde qu'on peut affirmer qu'elle aurait cessé d'être obéie, telle qu'elle existe et telle qu'elle est pratiquée, elle a encore des inconvénients si monstrueux qu'on ne comprend guère comment elle a pu survivre à deux ou trois révolutions. Le secret de sa durée est peut-être encore dans un de ses vices, c'est qu'elle ne pèse pas également sur toutes les régions, et que, dans les lieux mêmes où elle sévit, elle fait les affaires de beaucoup de gens, tels qu'aubergistes, débitants, cabaretiers et logeurs en garni.

Mais la part qui lui incombe dans nos désastres devra faire réfléchir l'autorité militaire et l'engager à abandonner volontairement cette sorte de droit du seigneur qui, en retour de quelques commodités contestables, lui rend l'indiscipline, le désordre et la démoralisation de l'armée. Au surplus, et sous ce rapport, il s'établit un double courant,

une sorte de libre-échange entre les deux populations, et si le soldat perd quelque chose de la vertu militaire dans son contact trop prolongé avec le civil, celui-ci gagne, par sa cohabitation avec l'élément militaire, certaines habitudes vicieuses qui lui nuisent beaucoup.

C'est dans la pratique qu'il faut étudier cette action réciproque et fâcheuse. J'ai été à même de le faire bien des fois, notamment pendant l'année 1849, lors de la formation de cette armée des Alpes, qui sauva la paix de l'Europe sans avoir combattu. On sait que cette armée fut cantonnée dans tout le sud-est de la France, et logée chez l'habitant. J'ai suivi, avec un intérêt douloureux, les ravages d'un magnifique régiment de hussards bleus, appartenant à cette armée, sur la population très-primitive, très-pure, très-honnête d'une de nos belles vallées. Je ne dirai pas tout le mal que causa à ce beau pays la présence de ces militaires, ni meilleurs ni pires que d'autres. En peu de temps les hommes prirent le goût de la paresse, du jeu, de l'ivrognerie. Pour les filles et les femmes, ce fut bien pis. Quand le régiment quitta la contrée, plus d'une le suivit, qui ne revint plus. Celles qui restèrent n'en valaient guère mieux. Un amateur forcené du croisement des races pourrait seul trouver là quelque compensation à tant de désastres domestiques. Du côté des militaires, la discipline eut beaucoup à souffrir ; les manquements étaient nombreux, les punitions fréquentes et peu efficaces. Et qu'on ne dise pas que le séjour des troupes aurait eu les mêmes inconvénients, si elles eussent été campées ou casernées. En ce qui concerne la discipline, cela ne se discute pas ; mais même au point de vue de la population civile, l'influence eût été moins malfaisante étant moins directe. Ce qui fit le mal, ce fut ce contact immédiat, de tous les jours et de toutes les

nuits, cette cohabitation complète et forcée, qui dura pendant des mois entiers, dans des maisons exigües, où les chambres, quand il y avait plusieurs chambres, n'étaient séparées que par de minces cloisons et laissaient toutes facilités, tous prétextes aux rencontres de toutes les heures et aux tentations de tous les instants.

Au reste, ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que cette influence est redoutée, et dans notre ville de Bourg, qui doit à sa position géographique le triste privilège d'être fréquemment traversée par les armées, et d'avoir la plus large part dans cet impôt féodal du logement militaire, les plaintes sur ce sujet ne tarissent pas, et sont de tous les temps.

J'en trouve la preuve dans les *Extraits des registres municipaux de l'hôtel de ville, de 1536 à 1789*, publiés par M. Jules Baux, archiviste du département de l'Ain, sous les auspices et avec le concours de la *Société d'Émulation*. Cet ouvrage n'est encore qu'à son troisième volume, et s'arrête à l'année 1605 ; mais c'en est assez pour y trouver de nombreuses traces de cette préoccupation. Dès le début du livre, pendant la seule année 1536, qui coïncide, il est vrai, avec la première et éphémère occupation de la Bresse par le roi de France, j'ai pu noter jusqu'à sept ou huit passages concernant l'abus des logements militaires et les récriminations des populations ou des magistrats contre ce fardeau.

C'est ainsi que, dans sa délibération du 11 avril 1536, le Conseil répond au gouverneur : « Qu'on montrera les logis
« après toutefois avoir remontré à M. le comte et à M. le
« bailli l'impuissance notoire où l'on est de recevoir un
« aussi grand nombre de cavaliers. » Et dans la délibération des six gardes du 2 novembre de la même année, les

gens de *Bourgneuf* « supplient Messieurs les sindicqs et
« conseil qu'ils ayent à adviser et eslire gens ydoines,
« comme gentilshommes et autres, pour advertyr nôtre
« syre le roy, des charges qu'avons portées depuis sept ou
« huit mois en ça et que portons de présent des gens
« d'armes, car s'il était adverty, nous ne serions pas si
« foulés que nous sommes. »

Toujours le vieux cri de la France monarchique : Si le roi le savait ! Toujours le même espoir, hélas ! combien de fois trompé !

En l'absence du roi, on s'adresse à son représentant, le puissant comte de Montrevel, gouverneur de la Bresse et du Bugey. Pour mieux gagner sa bienveillance on fait à Madame la comtesse des présents d'argenterie ou de comestibles. Les bassines d'argent dorées en dedans et les fromages de Clon jouent notamment un grand rôle dans ces naïfs essais de corruption. Le grand seigneur reçoit les plaignants, reçoit les cadeaux, promet beaucoup et tient peu. Hâtons-nous de dire que beaucoup de hauts fonctionnaires faisaient ainsi au xvi^e siècle. On sait de reste que de nos jours c'est bien différent.

Le 2 octobre 1541, les Bressans furent au comble de la joie et se crurent au comble de leurs vœux. Après s'être fait annoncer vainement plus d'une fois, le roi François I^{er} vint enfin visiter sa bonne ville de Bourg. Magnifique occasion pour obtenir le redressement de tant de griefs ! Aussi ne ménage-t-on pas les frais de réception, on épuise, pour le fêter, les ressources d'une ville déjà obérée. On espère tant de sa royale munificence ! Vain espoir ! Le lendemain de son entrée solennelle, comme les magistrats de la ville s'apprêtent à aller saluer le souverain et lui présenter leur humble requête,

ils apprennent qu'il a décampé sans tambour ni trompette : « De matin s'en est allé, tirant contre Montrevel et Saint-Trivier. » La ville, plus ruinée que jamais, en est pour ses frais et ses illuminations perdues. Elle demeure avec toutes ses charges, parmi lesquelles la charge des logements militaires ne fait que croître et embellir.

Le temps se passe cependant. Après une occupation de vingt années par la couronne de France, la Bresse fait retour à la maison de Savoie. Le maître change, les charges restent et les gens de guerre continuent à vivre chez nous comme en pays conquis.

En l'an 1594, au mois de juin, le projet tramé entre la cour d'Espagne et celle de Savoie de délivrer le duc de Nemours, pour lors prisonnier du roi de France au château de Pierre-Scise, de Lyon, occasionna de nouvelles tribulations à la ville de Bourg, où 3,000 Suisses vinrent tenir garnison. Il y eut de pareilles garnisons à Pont-de-Veyle, Thoissey et Montluel. Cet état de choses dura plusieurs années, s'il faut en croire cet extrait d'une lettre de Charles-Emmanuel, datée de Turin, le dernier avril 1597 : « Et portons extrême desplaisir que nous ne vous pouvons « solager dèz à présent. Mais comme il est plus acquis « maintenant que jamais de souffrir encore pour un peu « l'incommodité que vous pourrez recevoir de la garnison « comme nécessaire pour votre assurance, nous croions « que d'aultan plus volontiers vous vous y résoudrez. »

On s'y résout en effet, ou plutôt on s'y résigne. A cette époque la force primait le droit. Comme aujourd'hui, hélas !

Bientôt le traité du 17 février 1601 devait réunir définitivement au royaume de France la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex. Le maître changea encore,

et les charges ne firent qu'augmenter. C'est pourtant Henri IV qui règne à Bourg comme à Paris; mais le roi de la poule au pot paraît peu se soucier des doléances de ses bons sujets Bressans, pourtant si grands producteurs de poules au pot. De 1601 à 1604, les procès-verbaux des séances du Conseil sont remplis, à chaque page, de réclamations contre les abus du logement militaire ou contre les excès des gens de guerre. Je citerai seulement les remontrances du syndic Gauthier : « La misère du temps advenue depuis plusieurs années par le moïen des troubles de guerre nous a portés en tant d'affaires, *tant de charges de garnisons*, contributions, ravages, pilleries, etc..... » Et la séance du Conseil du 26 juin 1603, dans laquelle « il a été exposé par le scindic Gollier qu'il a été adverty par M. de Boysse (le gouverneur) que les troupes françaises avancent pour aller convoyer les Espagnols le long du Rosne et veulent passer par ce pays, ce qui sera une grande foule au peuple, tellement qu'il luy a commandé de trouver un honneste homme pour leur aller au devant avec une missive qu'il escrira pour leur faire détourner le passage par ce pays. »

Je ne suivrai pas toutes les péripéties de ce long débat entre les intérêts civils et les droits militaires. *Adhuc sub judice lis est*. Le procès dure encore. Mais avant d'arriver à l'époque contemporaine et de prouver, pièces en main, que nous sommes traités presque aussi mal que nos pères du xvi^e siècle, je demande la permission de citer encore un extrait d'un récent travail de M. L. de Combes, publié dans les *Annales de la Société d'Émulation*, et ayant pour titre : *Mœurs de la Bresse en 1690*. Le deuxième chapitre, intitulé : *Un passage de troupes à Bourg; comment des communications nombreuses s'ensuivirent*, débute ainsi :

« Bourg, par sa proximité de la frontière, avait le privilège fort onéreux d'être souvent traversé par les troupes royales. Toutes les charges causées par le passage pesaient entièrement sur le tiers-état. En 1691, le mouvement des troupes devint si considérable que l'on adjura le présidial et la noblesse d'alléger dans les limites du possible le reste de la population. » Naturellement, nobles et magistrats se refusèrent à qui mieux mieux à se départir de leurs privilèges et immunités. Et puis, comme la fraude va généralement de pair avec l'abus, le syndic Curtil, coquin d'homme et maraud, avait ses favoris qu'il exemptait de toutes charges. Et il fut convenu que sous aucun prétexte les magistrats et nobles ne logeraient de troupes. »

Comme à l'ordinaire le fardeau retomba de tout son poids sur la petite bourgeoisie et le menu peuple.

Sous le Consulat, sous l'Empire, la guerre étant la grande, presque la seule occupation de la nation française, il va sans dire que Bourg eut encore sa bonne part des mouvements de troupes et de l'impôt du logement militaire. Nous en trouvons la trace dans la *Correspondance d'Ampère*: « On m'a, dit-il dans une de ses lettres, envoyé, hier, deux soldats que j'ai fait loger à l'auberge, à dix sols chacun. » A la vérité, le jeune professeur avait commencé par réclamer, pensant qu'habitant la ville depuis moins de six mois, il était exempt de cette charge. Mal lui en prit. L'employé auquel il s'adressa le reçut fort mal. La bureaucratie du Consulat s'essayait déjà à ces airs rogués et à ces façons déplaisantes et mal gracieuses qu'elle a si fort perfectionnés depuis.

Pour arriver à l'époque contemporaine, il suffira d'ajouter que la campagne de Crimée et la guerre d'Italie ont

ramené pour nous l'heureux temps où le pauvre peuple était si foulé par les gens de guerre. Ce ne fut rien pourtant auprès de ce qui s'est passé du mois d'août 1870 au mois de mars 1871, pendant notre dernière et douloureuse guerre contre l'Allemagne.

S'il existe une preuve capable d'éclairer l'administration sur les inconvénients du système des logements militaires, sur les dommages qu'il peut causer à une ville et à une armée, il faut qu'elle sorte du récit de ces dernières tribulations; car, Dieu merci! l'histoire ne donne pas deux fois des avertissements aussi complets et aussi chers.

Ne nous plaignons pas pourtant, nous n'avons logé que des Français! Nous n'avons eu d'ailleurs, avec nos garnisons successives, que des rapports excellents, sympathiques, presque affectueux. Ce n'est donc pas une question de personnes que nous discutons ici, mais une question de principe.

Je ne parlerai ni des anciens militaires rappelés qui, dès la seconde quinzaine de juillet, traversèrent notre ville au pas de course, la remplissant de bruit, d'ivresse et de désordre, ni de la seconde partie du contingent qui s'achemina vers l'armée en formation aussi rapidement que le permirent les défaillances de l'administration militaire et l'insuffisance déjà constatée du corps de l'intendance. Je ne parlerai pas non plus des classes de 1869 et 1870, appelées successivement, mais qui furent presque constamment logées dans les bâtiments de l'Etat. Mais vers le 15 août, au lendemain de nos premiers désastres, alors que suivant une parole dont l'histoire se souviendra : « Tout n'était pas encore perdu, » s'ouvrit la série d'une occupation continue.

Ce furent d'abord les mobiles de l'Ain. Ceux-là étaient nos compatriotes, nos amis ou nos parents. On les reçut en frères et on les traita en enfants gâtés. La France n'était pas tout à fait guérie de ses illusions, et elle comptait sur eux, sinon pour aller à Berlin, du moins pour sauver la patrie. Hélas ! que pouvaient ces enfants mal exercés, mal armés et surtout mal vêtus ? Ils firent ce qu'il était possible, et s'ils n'ont pas sauvé la France, ils l'ont du moins aidée à sauver son honneur, et à Paris comme sur la Loire ils soutinrent dignement la renommée de leur département.

A peine étaient-ils partis que commença, dans nos murs, le long défilé des mobiles du midi. On sait que, pendant toute cette guerre, le midi retarda toujours de deux mois.

Les premiers qui nous échurent en partage furent des Pyrénéens, Basques et Béarnais, chaussés d'espadrilles, coiffés du bérét national, lestes, vifs, alertes, bien bâtis, l'œil intelligent, l'humeur avenante, la parole abondante et libre ; mais trop remuants, trop bruyants, surtout trop gais pour l'heure néfaste à laquelle ils nous arrivèrent ; trois semaines après Sedan, alors que Paris était assiégé et Strasbourg perdu. Ils ne paraissaient pas avoir suffisamment conscience des malheurs de la patrie, ni de leurs devoirs envers elle. D'ailleurs mal armés aussi et surtout mal commandés, ils paraissaient peu désireux de s'initier rapidement à la rude école du soldat, et leur dispersion dans nos foyers favorisait cette répugnance, en donnant des facilités déplorables à l'indiscipline, qui resta leur maladie chronique. Pendant près de deux mois, ils occupèrent nos maisons pour le plus grand bonheur des cuisinières et des femmes de chambre, et firent résonner nos rues de leurs chants souvent harmonieux mais peu en harmonie avec notre situation. Quand ils partirent pour faire place

aux mobilisés de l'Ain, ils furent cantonnés et échelonnés dans les petites villes du voisinage, où la fantaisie continua de plus belle à leur tenir lieu de toute règle et de toute discipline.

Avec les mobilisés ce fut encore autre chose. Les *vieux garçons*, comme ne tarda pas à les désigner la voix populaire, outre qu'ils n'avaient aucun goût pour le métier des armes, appartenant à une génération qui n'a pas connu l'institution de la garde nationale, avaient des habitudes faites et pour la plupart une carrière commencée. Ils laissaient qu'un bureau, qu'un comptoir, qu'une exploitation agricole, et l'obligation d'abandonner tout cela les irritait comme une injustice. Comme au moment où ils parurent sur la scène, tout semblait perdu, et que la France s'abandonnant elle-même n'était soutenue que par le patriotisme ardent et la capacité déjà suspecte d'un jeune chef, dont le succès seul aurait pu faire pardonner l'omnipotence et la témérité, ces braves gens étaient fort découragés et leurs officiers ne l'étaient guère moins qu'eux-mêmes. Les mauvais jours étaient venus, et ce rude hiver de 1870-1871, qui comptera au premier rang des ennemis et des vainqueurs de la France, commençait à sévir dans toute sa rigueur ; la neige tombait à gros flocons, couvrait nos places et nos promenades d'une couche épaisse, durcie par le froid.... Excellent prétexte pour ne pas faire l'exercice ! Aussi ne le firent-ils jamais que pour la forme. Après l'appel du matin ils rentraient bien vite se blottir autour des cheminées de leurs hôtes. Tous enrhumés d'ailleurs !

La création des camps d'instruction pour les mobilisés fut une mesure excellente, mais qui vint trop tard et resta à peu près sans exécution. Là était peut-être le salut de la France et le secret vainement cherché de la résistance à

outrance. Dans ce casernement de plusieurs mois chez l'habitant, au milieu de ces douceurs relatives qui, pour beaucoup d'entre eux, représentaient les délices de Capoue, de vieilles troupes se seraient énervées et auraient perdu tout esprit militaire; qu'on juge de l'action qu'a pu avoir cette existence sur des soldats d'hier, qui étaient en outre des soldats malgré eux, sans instruction, sans volonté, sans illusion, n'ayant confiance ni dans leurs armes, ni dans leurs chefs, ni dans eux-mêmes.

Dans nos demeures, où on les avait entassés par douzaine, il faut leur rendre cette justice, ils ne furent ni exigeants, ni indiscrets, et cherchèrent à se rendre utiles, valets de chambre à l'occasion, cuisiniers au besoin, tout, excepté soldats, n'ayant enfin du militaire que l'habit, et quel habit! un chef-d'œuvre de falsification industrielle, un drap tenant à la fois de l'éponge et de la toile d'araignée.

Quand ils eurent quitté la ville pour aller à la campagne, — non pas pour faire campagne, — il nous vint successivement des mobiles de l'Yonne, déjà repliés, puis des mobilisés de l'Ardèche, de l'Aude, des Bouches-du-Rhône, de l'Aveyron, enfin un peu de tout.

Nous avions vu passer l'expédition de l'Est, et sans fonder un espoir trop sérieux sur cette diversion un peu tardive, nous attendions anxieux la nouvelle d'un succès, quand des bruits sinistres circulèrent, bientôt suivis, parfois même devancés par des revenants en haillons, honteuse avant-garde de la déroute, des malades, des éclopés, des déserteurs... Ce n'était que le commencement. Après, ce fut le sauve-qui-peut général, la hideuse mêlée des fuyards et des vaincus : des cavaliers à pied, des fantassins à cheval, des soldats sans armes, des officiers sans troupes, des éclaireurs qui avaient perdu leur route, des escadrons

qui avaient perdu leurs chefs, et des chefs qui avaient perdu la tête.... Passons rapidement sur cette heure de misère et de honte; mais ne l'oublions pas, avant qu'ait sonné celle de la réparation.

Quand tout fut un peu classé et qu'on put voir clair au milieu de cette cohue, il se trouva que notre ville ne renfermait pas moins de cinq généraux et de cinq états-majors. Entre-temps elle avait donné l'hospitalité aux volontaires du colonel Keller et aux habits rouges du général Canzio.

Il est grand temps de clore cette longue et pourtant incomplète énumération pour tirer la conséquence des faits et prouver que ce récit n'est pas un hors-d'œuvre, mais qu'il va droit à la démonstration de notre thèse, en mettant en relief ou plutôt en action tous les vices de la législation des logements militaires.

Ainsi, pendant près de six mois, une petite ville de 14,000 âmes à peine, sans industrie, presque sans commerce, a logé des armées entières, tandis que la grande cité voisine, Lyon, restait étrangère à cette charge. La loi nous y forçait, c'est vrai, et peut-être si elle ne nous y eût pas forcés, l'eussions-nous fait encore pour suppléer à l'incurie de l'administration. Le patriotisme nous créait des obligations plus strictes encore que celles de la loi, et cette charge légale déjà si lourde du logement, nous nous plaissions à l'aggraver nous-mêmes en fournissant à nos garnisaires bien des choses auxquelles la loi ne nous obligeait pas : vin, café, eau-de-vie, tabac, et même du pain, les jours où l'intendance, mal disposée, oubliait ou dédaignait de distribuer aux soldats celui qui pourrissait, à la gare, dans des wagons.

En principe, la charge du logement n'en fut pas moins énorme. La moyenne était de 8 à 10 soldats par

ménage. Quelques-uns en eurent jusqu'à 30. Les plus pauvres en recevaient au moins deux. Et cela a duré six mois ! Beaucoup n'avaient pas un espace suffisant pour garder leur contingent à domicile et durent ouvrir, chez les logeurs, des comptes qui ont varié de 200 à 1,000 et 1,200 fr. Pour la plupart des habitants, c'est une charge égale à sept ou huit fois le montant de leur contribution mobilière. Qu'on réfléchisse à cette proportion et l'on comprendra l'énormité d'un pareil impôt, surtout si l'on considère que, conséquence d'une *alea* géographique, inégal et capricieux, il frappe au hasard comme la peste ou l'incendie, épargnant la rive droite d'un fleuve pour s'abattre sur la rive gauche et négligeant la cité riche et populeuse pour frapper une ville pauvre et dépeuplée. Que nos législateurs daignent réfléchir à tout cela, et ils comprendront peut-être qu'il y a quelque chose de mieux à faire que de maintenir précieusement une loi qui consacre de pareilles injustices.

Au moins, dira-t-on, cet impôt est équitablement réparti d'après la fortune de chacun. Oui, la loi le veut ainsi.

Mais les municipalités ont toute latitude pour le classement, et c'est une opération bien délicate, où l'hypothèse tient lieu de preuve, et où trop souvent on n'évite l'arbitraire que pour tomber dans l'inconnu.

J'ai parlé des abus de la loi, l'application est pire encore. Ainsi, la loi veut que lorsqu'un citoyen est absent, on l'épargne, autant que possible, jusqu'à son retour. Dans la pratique, on ne se gêne pas pour si peu. L'employé chargé du logement en est quitte pour envoyer d'office les garnisaires de l'absent chez le logeur auquel il veut le moins de mal. J'ai observé cela un peu partout.

La loi exige aussi qu'après la distribution du logement,

- un officier de la troupe et un des membres du conseil municipal restent en permanence à la mairie pour recevoir les réclamations des habitants ou des militaires et y faire droit, s'il y a lieu. Cette prescription n'est observée nulle part. En général, les billets de logement sont faits et distribués en l'absence de toute autorité municipale, par un commis de l'hôtel de ville, qui seul reçoit les réclamations et y fait droit si cela lui plaît.

J'ai habité une ville où on ne gardait même aucune trace de la distribution du logement, de sorte qu'on ne pouvait éviter ni les erreurs, ni les confusions, ni les doubles emplois. De là parfois de choquantes inégalités dans les charges imposées à des habitations de même classe. Comme on ne pouvait tenir compte ni des congés, ni des entrées à l'hôpital, comme parfois on allait même jusqu'à ignorer le départ de colonnes entières, il arrivait que des maisons restaient inoccupées, tandis que d'autres recevaient un double contingent.

Voici encore une disposition de la loi qui reste sans application : « Après trois jours de logement l'habitant a droit à une indemnité recouvrable par le Receveur municipal qui n'est libéré que par la quittance des ayants-droit. » (LERAT DE MAGNITOT. *Logement des gens de guerre.*)

Du moins dans aucun pays je ne l'ai vu appliquée. On m'a affirmé qu'à Bourg elle l'avait été autrefois ; mais nul n'a pu m'expliquer pourquoi elle avait cessé de l'être.

J'ai hâte de résumer ces considérations et de conclure. Je crois avoir surabondamment prouvé que la loi est dure pour les citoyens sur lesquels elle fait peser des charges énormes, disproportionnées et inégales. Pour achever de

la condamner, il faut qu'il reste acquis qu'onéreuse pour la population civile, elle n'est pas moins fâcheuse pour l'armée, dont elle compromet la discipline, en même temps qu'elle contribue à amollir le soldat et à le rendre moins capable de résister aux fatigues de la guerre. Si le raisonnement ne suffisait pas pour faire cette preuve, l'histoire de la dernière campagne, avec ce que j'ai dit de l'éducation militaire de nos réserves départementales, se chargerait de la démonstration. Un seul fait dira tout. Tandis qu'entre les mains des officiers du dépôt, et dans les bâtiments de la caserne, deux classes purent successivement recevoir l'instruction militaire, tandis qu'avant la fin de la guerre les conscrits de 1870 étaient devenus presque de vieux soldats, nos mobilisés, disséminés dans les maisons des particuliers, n'étaient guère plus avancés à leur départ qu'au jour de leur arrivée, et ne furent même jamais initiés aux mystères les plus élémentaires de l'école de peloton.

La conclusion est simple. Il ne faut pas seulement modifier la loi, il faut la refaire. Aux citoyens leurs maisons, aux garnisons leurs casernes, aux soldats en marche la tente ou la caserne de passage, édifiée par l'Etat et administrée par l'autorité militaire.

Hélas ! la guerre, condamnée par tous les bons esprits, et dont quelques cœurs généreux se plaisaient déjà à entrevoir la fin, devient plus que jamais une nécessité de notre âge et, grâce aux erreurs de la politique ou aux crimes du despotisme, s'impose irrémédiablement à des générations que nous aurions voulu en préserver ! Sachons accepter virilement cette douloureuse nécessité ; mais sachons aussi régler le fléau, et tout en assurant à l'armée militaire tout le bien-être matériel compatible avec les be-

soins de la discipline, tâchons de rendre sa présence aussi légère et aussi inoffensive que possible pour l'armée civile, c'est-à-dire pour la population tout entière d'où elle sort et où elle doit rentrer un jour.

La création des camps permanents sera peut-être le premier mot de ce régime réparateur. Nous le souhaitons de toutes nos forces, en constatant que le département de l'Ain aura encore l'honneur d'être, un des premiers, appelé à subir l'essai de cette institution de l'avenir.

L. CHABAUD.



BIBLIOGRAPHIE.

Les révolutions que nous venons de traverser n'ont pas rajeuni la littérature parisienne ; elle reste ce qu'elle était il y a trois ans, ou devient plus vide encore et plus déclamatoire. Le talent commence à manquer, et il n'y a plus vestige de travail. La province n'est pas devenue féconde en chefs-d'œuvre assurément : mais le travail n'y a pas cessé. Ce bulletin assez copieux en est une preuve.

Faut-il juger le moyen-âge sur les cris de réprobation de l'époque qui l'a démoli ? — non. — Sur les apologies de ceux qui le regrettent, veulent conserver ses débris et les exploiter ? — pas davantage. — Sur quoi donc asseoir son opinion ? — sur les témoignages écrits qu'il a laissés. En voici trois :

AUBRET. — Mémoires pour servir à l'histoire de Dombes, par L. Aubret, publiés pour la première fois d'après le manuscrit de Trévoux, avec des notes et des documents inédits, par M. C. Guigue, quatre volumes in-4°, imprimés en caractères neufs, sur beau papier. Librairie Damour, à Trévoux — précédés d'une notice sur L. Aubret, par M. Valentin-Smith.

On n'attend pas ici une analyse de ce livre qui a 2274 pages. Le doyen de nos érudits, M. Smith, en dit à la fin de sa Notice : « Ce qui fait le fond et la valeur des *Mémoires*, ce sont les titres concernant la Dombes qu'Aubret a réunis, analysés et commentés avec une grande netteté et une science vraie, science plus de jurisconsulte et d'homme d'affaires que d'historien... Il s'est aidé de l'histoire des Dombes de Guichenon, en la rectifiant. Guichenon manque de critique, accepte des faits de seconde main, façonne des généalogies préparées par les familles... Bien différent, Aubret n'écrit que pour la science... Il procède par ordre chronologique, sans établir de lien dans sa narration, est peu soucieux de mettre de l'unité dans son œuvre... Cette méthode nuit à la clarté, mais fournit à la science de précieux éléments sans cela perdus pour elle... »

BROSSARD. M. R. — Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, rédigé par M. Brossard, archiviste de la ville. Première partie. Bourg, Comte-Milliet, 1872. Un fascicule in-4° de 54 pages à deux colonnes.

La partie la plus curieuse de ce travail, c'est l'analyse des délibérations municipales latines de 1434 à 1536. La Teyssonnière, « déchiffrant autant qu'il peut les registres écrits au temps où l'écriture gothique avait atteint son dernier degré de barbarie, » en fait quelques extraits. M. Baux commence son livre en 1536, « hésitant, dit-il, à faire subir à ces délibérations cette trahison qu'on appelle traduction. » Il serait bien ingénu de demander pourquoi Guichenon, syndic de Bourg, à qui il eût été si facile de les publier, n'en a rien fait. Il voulait garder ses pensions. Cette publication eût contrarié ses patrons à Turin et ses amis les Jésuites qu'il introduisait à Bourg. On va simplement en extraire ici partie, en abrégant à regret :

*
*
*

— 1435—43. Litige entre la ville et le curé déferé à Félix V (Le pape du concile de Bâle, seul reconnu chez nous). — Epidémie et peste en la ville. — Le duc refuse d'y entrer. — Cadeau au duc d'un vase de 400 florins (4,000 fr.?), deux aiguières d'or et 15 tasses d'argent. — Pauvres meurent de froid et de faim dans les rues et à l'hôpital. — Grand'messe à Notre-Dame pour expier une profanation commise en icelle.

1443—48. Conseil veut forcer prêtres et nobles à contribuer aux fortifications : n'y réussit pas. — *Ecorcheurs* ravagent les bords de la Saône. La terreur est si grande que le Conseil reste deux mois sans s'assembler. — Plaintes contre le bailli de Bresse levant pour lui des sommes. — Vols de linge à l'hôpital. — Le duc prend l'artillerie de la ville et ne la rend pas. — La suite de Jean de Lornay bat les bourgeois ; il fait des excuses.

1449—52. Rixes entre les hommes d'armes du duc et les bourgeois. — Officiers du duc insultent les syndics à la procession. — À l'entrée du duc on joue la *Destruction de Jérusalem*. Les jeunes gens s'y distinguent « par quelques bonnes farces et grimaces. »

1458—68. Le second fils du duc obtient de la ville un subside pour recouvrer son royaume de Chypre. — Etat pitoyable de l'École municipale. — Conseil de ville décide qu'à l'avenir le recteur de l'hôpital sera laïc. — Procès du Conseil avec les Chartreux de Seillon, les chanoines de Notre-Dame, le curé. — Le Conseil fait inventaire des ornements et reliques de l'église.

1468—74. Prieur de Seillon lâche dans le Cône les eaux de ses étangs et inonde la ville. — Invasion française ravage la Dombes et la Bresse ; Bourg y échappe. Don d'une riche croix à Notre-Dame en remerciement. — Les chanoines de Notre-Dame emportent les livres de chant ; les syndics les leur ôtent. — Peste, curage du Cône et procession. Malades baraqués à Brou. — Entrée de Philippe de Bresse, ses fourriers prennent la chambre des bourgeois sans leur laisser où se loger.

1474—93. Procession pour l'apaisement de la peste. — Plaintes

contre les déprédations de la suite de Philippe de Bresse. — Pour-suites et procès contre les prêtres de Notre-Dame refusant leur part aux collectes pour la défense du pays. — Passion prêchée et jouée. — Procession faite le jour des 10,000 martyrs pour faire cesser la peste. — Misère et famine (1480). Processions générales (1581) pour l'apaisement de la peste. — Relation de plusieurs incrédules morts à Marseille pour s'être moqués des messes, processions et dévotions pour faire cesser la peste. — Grand incendie, offre de cierges pour apaiser la colère divine. — Recrudescence de la peste (1483).

1490—1515. On réquisitionne chez les bourgeois les meilleurs vins pour la table de Philippe de Bresse. — Sorcière à St-Amour; inquisiteur averti; *fiat justitia*. — Menace d'invasion française. Jardins des habitants dans la banlieue détruits. — Plaintes contre les routiers qui courent le pays et tuent les marchands. — Vache mangée par le loup dans le paturage communal. — Peste, processions (1494) — Disette. — Peste (1501); on chasse les pestiférés. — Guiot vicaire frappe jusqu'au sang Vulpillant, clerc de Notre-Dame; église polluée. — Famine (1503), expulsion des pauvres, peste, processions. — Epidémie (1508). On attire un apothicaire à Bourg. — On cherche un maître d'école marié pour faire la classe aux femmes et aux filles. — Dominicains demandent l'enseignement, refus. Le recteur laïc maintenu.

1511—36. Invasion de monnaie ducal au-dessous du poids. — Permission de manger chair en carême à ceux qui aideront à la reconstruction de Notre-Dame. — Agrandissement de l'école. — Capucins tuent des bœufs dans leur couvent pour éviter les droits de boucherie. — (1521) Epidémie, guérison miraculeuse de trois habitants de la halle. — Mesures contre ceux qui pillent les pestiférés. — Refus au duc de lui prêter l'artillerie de la ville qu'il a déjà empruntée une fois et non rendue. — On chasse les pauvres étrangers de la ville. — (1531) Famine. — Le duc demande un subside de 10 florins par tête pour combattre les Luthériens, la ville refuse, puis traite moyennant 300 écus comptant...

En somme, force faits, menus, mais neufs, curieux, — ressuscitant la vie vraie de ce temps dans sa laideur et ses tristesses — et très-propres à nous corriger de l'enthousiasme que laisse la lecture de Froissard. Est-il besoin d'ajouter que les faits neufs comptent un peu plus que les phrases bien ou mal faites des apologistes de parti pris?

GUIGUE. M. C. — *Obituarium ecclesie sancti Pauli Lugdunensis*, ou Nécrologe des bienfaiteurs de l'église de St-Paul de Lyon, du XI^e au XIII^e siècle, publié pour la première fois d'après le manuscrit original, avec notes et documents inédits, par M. C. Guigue, ancien élève de l'école des Chartes. — Bourg, Gromier aîné, éditeur. Tiré à petit nombre. 119 p. in-8°.

Comment ce livre, qui nous reporte à une époque antérieure, nous touche-t-il?

Le siège de Belley ne comptait que trois archiprêtres et quarante-six de nos paroisses; de celui de Genève relevaient soixante-huit de

nos communes actuelles. Les trois quarts de notre département ressortissaient directement de l'archevêque de Lyon et les nombreux procès d'église allaient à son officialité. De là des rapports incessants avec une ville qui a été notre métropole ecclésiastique pendant quinze siècles.

Or Hugues, archevêque de Lyon, concède en 1103 au chapitre de l'église de St-Paul les paroisses de Versailleux, Dagneux, St-Paul-de-Varax, etc. Chazey, Miribel sont des obédiences de cette église. M. Guigue note des actes de vente passés par elle pouvant intéresser les communes de Sermoyer, Arbigny, Douvres, Aranc, Chazey, Corlier, St-Cyr-sur-Menthon.

L'obituaire enfin énumère quarante-une donations faites par les nôtres à cette paroisse de Lyon; sur le nombre, il y en a la moitié d'assez considérables.

A qui sait lire, les documents analysés par M. Brossard montrent le train des choses, dans notre pays, à la fin du moyen-âge. Celui qu'imprime M. Guigue fait voir ce que c'était, au moment le plus vanté de cette époque, aux XII^e et XIII^e siècles, que la fortune d'une petite paroisse de Lyon. M. Quérard avait déjà établi, dans l'introduction du Cartulaire de Notre-Dame-de-Paris, que le revenu des terres de quelques-unes des grandes cathédrales du nord atteignait sept ou huit cent mille livres. Ces situations-là étaient bien plus considérables en un temps où, grâce aux guerres permanentes, il n'y avait presque pas de travail, d'industrie et de capitaux.

Deux faits, dans l'Obituaire de St-Paul, intéressent l'histoire des mœurs en général, et en particulier l'histoire de notre pays.

Le règlement (cité) du couvent de femmes de Blyes stipule qu'on ne devra pas recevoir dans la maison de frère convers avec sa femme, soit que celle-ci fût converse elle-même, soit qu'elle restât dans le siècle (p. 85).

Trois femmes sont désignées dans l'Obituaire comme moineses d'Ainay, *monachæ athanacenses*. « Il n'y a jamais eu à Ainay de monastère de femmes.... Ce titre signifie que la dame ainsi mentionnée a été faite participante des privilèges temporels et spirituels concédés aux religieux.... en récompense de quelque largesse. » Le 2 mai 1226, Guiette de Chalamont cède ses droits sur le prieuré de Birieux aux Bénédictins de l'Ile-Barbe *qui eam in sororem suam temporaliter et spiritualiter receperunt*, elle pourra vêtir chez eux l'habit monastique, *habitum sanctimonialis ibidem induere poterit*.... Et en 1245, Béatrix de Loëse, damoiselle, donne aux chevaliers de St-Jean-de-Jérusalem d'Épaise, près Bâgé, sa part des dîmes de St-Genis-sur-Menthon... Les frères d'Épaise la reçurent pour sœur, etc. (p. 2 et 3). Une Gertrudis, dans l'Obituaire, devient sœur des chanoines de St-Paul en leur donnant sa maison et son jardin.

Je n'ai pas souvenir d'avoir vu de faits analogues consignés dans les historiens de la vie monastique.

MAS. M. R. — *Pomologie générale*, suite de la publication périodique *le Verger*. Premier volume. Bourg, chez l'auteur. Paris, Masson, 1872. Un volume in-8° de 195 pages avec 48 planches dessinées par M. Pigeon.

La publication du *Verger*, commencée il y a sept ans, continuée dans les circonstances que l'on sait, sera complète au terme assigné, c'est-à-dire dans trois ans. « Le cadre que je m'étais tracé, dit l'auteur, sera rempli ; cependant je serai bien loin d'avoir épuisé toutes les richesses pomologiques accumulées pendant trente ans. Faut-il les laisser dans l'oubli ? Je ne peux m'y décider et, avant d'avoir terminé mon premier ouvrage, je viens les offrir.... Ce second ouvrage ne sera peut-être pas d'une utilité aussi directe que *le Verger* ; cependant il contiendra encore la description d'un grand nombre de variétés aussi méritantes, que le temps nécessaire aux observations et leur origine récente ne m'auront pas permis de faire connaître plus tôt. Il s'adresse à ceux qui ne se contentent pas d'effleurer la science.... et contiendra des observations critiques sur la valeur et sur la synonymie du plus grand nombre des variétés cultivées à notre époque.... »

Le premier volume de *la Pomologie* contient les poires. La méthode est, autant que nous pouvons en juger, la même que celle adoptée dans *le Verger*. Les planches, au trait, ne sont pas coloriées. L'ouvrage formera quinze volumes in-8° qui traiteront de toutes les espèces de fruits. Il sera terminé en six ans, à partir du 15 juin 1872. Le prix du premier tome est 12 francs.

DE PARSEVAL. M. R. — *Douce-Amère*. — Le *Correspondant* a publié (du 25 juillet au 10 septembre) ce roman d'un auteur connu des lecteurs des *Annales*. Nous n'en ferons pas ici l'analyse, non qu'elle ne soit fort agréable à faire et (j'imagine) à lire. Mais elle dispenserait peut-être quelques lecteurs malavisés d'aller au petit volume qui ne peut tarder à venir. Et ce serait mal fait. Au lieu et place de cette friandise dont nous nous privons, disons quelques mots des romans de M. de Parseval.

Ceux qui n'auraient lu de lui que les nouvelles qu'il a mises ici n'auraient pas de sa manière une idée complète. Ces nouvelles sont fines, vives, très-vives. On me dit que des personnes austères et d'autres faisant profession de l'être les ont trouvées... légères ; c'est manque de monde et ignorance de ce qui s'imprime aujourd'hui partout. Mais enfin ces personnes ne sauraient faire la même observation sur les romans de notre compatriote. Je crois que l'auteur n'est dupe de rien. Mais il respecte avec scrupule tout ce que nous convenons (entre deux révolutions) de respecter.

Le monde dans lequel ses fables se meuvent est décent. Vous avez pris le bras des héros ce matin, et ce soir les héroïnes vous offriront le bout de leur menotte blanche. Les jeunes filles songent toutes au mariage. Les vieilles filles aussi. Les jeunes femmes s'y occupent à garder leurs maris pour elles. Les maris à échapper à leurs femmes (mais ils n'y réussissent point). Les grands parents n'y sont point trop moqués, les charmantes jeunes lionnes trop adulées, les beaux jeunes messieurs trop surfaits. Il y a peu de saintes, peu aussi de scélérats. Les belles-mères désespèrent leurs gendres, mais c'est avec bonne intention. Les fonctionnaires songent à leur avancement et ne songent à rien autre, mais ils ne font point pour cela de bas-

sesse trop criante. Il y a un homme politique, il songe à *se* conserver, s'occupe à cette fin de ses commettants et ne se moque pas d'eux publiquement. Dans la grande ville on s'amuse, dans la petite on médite, au village on s'entremange. C'est nature.

Si un lecteur indiscret, comme il y en a, venait me demander à brûle-pourpoint si j'estime que ces romans peuvent être lus dans les pensionnats de jeunes filles, je répondrais que je n'ai pas la compétence, l'expérience et l'autorité nécessaires pour trancher une pareille question. J'incline à penser que dans ces maisons laïques et autres, il entre des livres plus dangereux ; j'entends des livres qui donnent du monde une idée plus fausse.

A.-J. POURIAU. M. C. — *La Laiterie*. Art de traiter le lait, de fabriquer le beurre et les principaux fromages français et étrangers, par A.-J. Pouriau, professeur à l'école de Grignon. Paris, librairie Audot, 1872, un volume in-42° de 420 pages, avec 125 figures dans le texte.

Ce livre « tout en traitant du lait, du beurre et des fromages au point de vue technologique, renferme des chapitres consacrés aux questions de production, de commerce, de consommation, de transport de ces denrées. » L'auteur, « dans la partie technologique, s'est efforcé de décrire les meilleures méthodes ainsi que les instruments dont l'emploi a été sanctionné par l'expérience... Parmi les fabrications décrites par lui, plusieurs n'avaient encore été publiées dans aucun traité... »

Il a consacré un chapitre aux fruitières, parce qu'on ne saurait trop, à son avis, attirer l'attention des petits propriétaires ruraux sur les services que ces associations peuvent rendre en certaines régions de la France. »

Un autre chapitre donne le prix des transports du lait, des beurres et fromages sur les chemins de fer.

Les chiffres suivants donneront une idée de l'importance de l'industrie dont le livre de M. Pouriau traite. La France exportait en 1861 pour 30,900,000 fr. de beurre ; — en 1869, elle en exportait pour 71,300,000 fr. — Paris en consommait en 1850 pour 10,727,000 fr. ; — en 1859, pour 20,473,000 fr. ; — en 1869, pour 33,079,000 fr.

Les lignes suivantes que nous trouvons, page 230, contiennent une leçon qui pourrait profiter à plus d'une industrie. — « A Paris, il y a 15 ans, la consommation du fromage de Septmoncel était assez considérable. Depuis sept ou huit ans, elle a toujours été en baissant, pour devenir presque nulle ; cela tient à ce que, pendant cette période, la qualité du produit a toujours été en diminuant et le prix en augmentant... »

J.

DEUX MOTS SUR UNE MADONE ET SUR UNE STATUETTE DE VOLTAIRE.

On a, ces jours-ci, rapporté à Bourg d'une ville voisine une peinture de quelque mérite. C'est une Vierge allaitant l'Enfant, de petites proportions (20 cent. sur 24).

Nudité absolue de la chambre — petit paysage grisâtre et austère apparaissant à la fenêtre — costume de couleurs modestes, de formes simples, de coupe étriquée — humilité profonde, gracilité et quasi-débilité de la trop jeune nourrice au sein un peu fatigué et pendant — résignation entière au sort mauvais empreint sur la douce figure — mains restant ce que la race les a faites, fines et belles, mais pas trop blanches, et ayant travaillé; — tout est, dans ce petit cadre, singulièrement expressif et harmonieux. L'enfant nu, très-robuste, a une grosse tête ronde, blonde et bouclée, un col et un torse d'Hercule au berceau; sa corpulence, l'emportement avec lequel il s'attache au sein, font ici un contraste vraisemblablement cherché. Le petit dieu épuise sa mère qui n'est qu'une femme.

En tout, on ne peut imaginer madone qui soit plus la femme du charpentier, et qui soit moins la *Regina cæli* de Dresde ou la *Déesse* de Pétrarque (or tu, donna del ciel, tu nostra Dea... Parte 2°, canzone VIII).

Il y a dans cette peinture quelques fautes de dessin qu'on reconnaîtra vite : plus de modelé que les écoles archaïques n'en ont, plus de sincérité que le xvi^e siècle n'en a; et une douceur d'une grâce exquise.

Je laisse les gens du métier chercher sa provenance et la fixer, s'ils peuvent. Ce que je crois pouvoir dire, c'est qu'elle est d'un pays où l'on lisait encore les Évangiles et où l'on sentait encore leur sobre et pénétrante poésie.

*
* *

A côté de l'aimable nourrice sont (chez M. Gromier) deux Mercures de 10 à 12 cent. de hauteur — et venant, dit-on, d'Anse. L'un très-long, très-maigre, assez laid,

garde d'ailleurs quelque chose de la gravité et de la finesse grecque. L'autre courant, dansant, riant du fou rire de l'adolescence, est bien plus vivant, mais bien moins divin encore que le premier. Ils sont curieux tous deux et plus curieux à côté l'un de l'autre, ils nous enseignent ce que deux ou trois siècles après notre ère, l'Hermès conducteur des âmes était devenu ; et comment les dieux s'en vont.

*
* *

On lit quelque part dans la correspondance de Grimm que le Voltaire de Houdon est bien moins vrai que les statuettes-portraits des *ivoiristes* de St-Claude : ceux-ci paraît-il, faisaient marchandise et profit de l'image de leur grand voisin.

Je suis bien tenté d'en croire Grimm quand je revois la figurine (de marbre) apportée du pays de Gex, il y a quelque temps déjà, par M. Gromier. Elle provient, je crois, d'une famille qui avait des rapports nécessaires avec le châtelain de Ferney. Elle ne serait pas signée du sculpteur en ivoire le plus connu de la montagne que le faire, le soin minutieux, excessif du détail indiqueraient déjà la provenance et l'école (si école il y a).

La singularité du costume (un épais bonnet rond, une longue houppelande flottante, une magnifique veste brodée) la maigreur étrange du squelette — l'attitude et la démarche séniles, si frappantes de vérité — la laideur du masque — l'aménité du sourire — la beauté des yeux et la vivacité persistante du regard prouvent que cette figure a été faite à côté du modèle, sans autre préoccupation que celle de reproduire exactement ce débris, prodigieux jusqu'à la fin, d'activité et de vie.

Houdon aussi a voulu faire tout cela, mais il a voulu encore qu'en regardant la statue assise de la Comédie-Française, on se souvint de certains marbres antiques. Il a fait ce qu'il a voulu et a laissé une de nos meilleures statues modernes. Ceci est seulement le portrait le plus ressemblant de Voltaire vieux. Le portrait de Voltaire jeune, étincelant de grâce et d'esprit, est au musée de Versailles.

JARRIN.



COUP D'ŒIL SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN FRANCE.

L'éducation de l'enfance et de la jeunesse renferme nécessairement trois parties essentielles : l'éducation physique, l'éducation morale, l'éducation intellectuelle, et, entre ces trois parties, il y a une connexité tellement intime que l'une ne peut pas être en souffrance sans que les deux autres faiblissent et s'altèrent plus ou moins gravement. Examinons les résultats que nous donne, dans chacune de ces trois parties constitutives de l'éducation, notre système actuel, et ayons le courage de nous dire à nous-mêmes la vérité, sans exagération comme sans faiblesse.

Education physique.

Dans nos établissements modernes, l'éducation hygiénique est certainement, sous bien des rapports, l'objet d'attentions et de soins inconnus autrefois : depuis vingt ans surtout on s'est vivement préoccupé du bien-être matériel des élèves ; on s'est efforcé non-seulement d'assainir, mais même d'embellir les locaux, on a fait dans ce but des dépenses considérables. D'un autre côté on a singulièrement amélioré le régime alimentaire ; enfin on a tellement adouci la discipline qu'on se demande si on n'est pas allé trop loin dans cette voie. La bonne volonté, les efforts sont donc incontestables. Mais la grande question est

celle-ci : le but est-il atteint ? Les résultats obtenus sont-ils satisfaisants ? nos jeunes générations sont-elles plus robustes, plus vigoureuses, plus fortement trempées que leurs devancières ? A cette question, tout homme compétent et consciencieux est obligé de s'incliner tristement et de répondre : c'est le contraire qui a lieu. Au lieu de ces gâteries maternelles, il faut aux enfants comme aux hommes une certaine liberté : c'est là l'élément essentiel d'une éducation vraiment virile ; sans cet élément indispensable, nous ne réussirons pas, parce que nos élèves, toujours emprisonnés, surchargés d'études exagérées et constamment entravés par une surveillance antipathique, n'ont plus ni assez de temps, ni assez d'entrain pour se livrer aux exercices que demande le développement physique. L'enfance et la jeunesse ont besoin de gaieté et de mouvement ; elles s'étiolent dans un régime contraire à la nature.

Education morale.

Sommes-nous plus heureux sous le rapport de l'éducation morale ? Avant de traiter cette question, nous devons affirmer que notre unique pensée est d'arriver à la vérité et que, par conséquent, nous ne pouvons pas tenir compte des accusations violentes, inspirées par l'esprit de parti et qui ne sauraient être ni justes ni désintéressées. Nous déplorons profondément les attaques dictées par la passion et dans lesquelles on s'empare de quelques regrettables exceptions pour déverser le blâme et la calomnie sur le corps entier. Laissant donc de côté cette funeste lutte, qui divise si malheureusement le Clergé et l'Université, nous nous plaçons au point de vue général, afin de juger plus sainement la situation dans son ensemble.

Aujourd'hui tous ceux qui sont appelés à diriger la jeunesse, ministres de la religion, pères de famille, chefs d'établissements, professeurs, surveillants, patrons des apprentis, tous unanimement se plaignent que cette malheureuse jeunesse devient de plus en plus difficile et prompte à secouer le joug qui la gêne pour se jeter dans le vice : que chez elle les principes fondamentaux, le respect de la religion, l'amour de la famille, le sentiment du devoir, vont s'affaiblissant toujours ; que la moralité, la probité, l'honneur même n'ont plus de bases solides. Admettons que dans ce concert de plaintes il y ait un peu de cette exagération due au penchant qui nous porte toujours à louer le passé aux dépens du présent, cependant la décadence morale reste évidente et nous sommes obligés d'avouer que, sous ce rapport si important, l'éducation dans nos établissements ne donne pas les résultats que nous désirons et que réclament la sécurité et le bonheur de la société.

Education intellectuelle.

Sur ce point, nous sommes tout à fait à l'aise, car pour formuler notre opinion, nous n'avons qu'à répéter les paroles mêmes de M. le Ministre de l'instruction publique. Voici ces paroles textuelles (circulaire du 21 mai 1871) :

« Notre enseignement secondaire ne donne pas tous les
 » résultats qu'on aurait droit d'en attendre. Les élèves n'y
 » puisent pas le goût des lettres ; ils ne connaissent qu'im-
 » parfaitement leur langue : ils oublient très-vite le peu de
 » latin qu'on leur a enseigné et ne savent pas un mot de
 » grec. »

Telle est malheureusement la situation vraie pour toute

notre éducation secondaire, car sur ce point comme sur les autres, les établissements libres laissent au moins autant à désirer que les établissements publics : les uns et les autres ont été entraînés dans la tourmente, et incessamment ballottés entre tous les systèmes, depuis la bifurcation jusqu'à l'enseignement spécial.

Notre éducation nationale est donc de tous côtés en décadence. Rechercher les causes nombreuses auxquelles nous devons cette triste décadence serait une étude qui aurait certainement son intérêt et son utilité, mais qui dépasserait les limites que comporte un simple aperçu. Il nous suffira de rappeler parmi ces causes la première de toutes, celle qui a ouvert la source des abus et à laquelle il faut nécessairement remonter pour trouver le remède.

La révolution de 89 a fait de grandes et excellentes choses ; mais elle a subi la loi de la faiblesse humaine, elle a eu aussi ses erreurs, et nous regardons comme une erreur funeste à l'éducation la suppression des anciennes universités. Vainement essaya-t-on alors d'y substituer les écoles centrales ; cette création grandiose, mais sans bases solides, ne put pas se soutenir. Dans l'enseignement, comme ailleurs, il n'y eut bientôt plus que désordre et confusion, jusqu'au jour où un puissant génie, inspiré par une ambition plus vaste encore, conçut et réalisa la fatale pensée de s'emparer de l'éducation et d'en faire un instrument de son despotisme ; alors la jeunesse française fut casernée dans les lycées et élevée militairement.

Les gouvernements qui ont suivi ont trouvé l'éducation organisée d'après ce système de centralisation complète, et préoccupés avant tout du soin de se maintenir, ils n'ont pas voulu se dessaisir d'un privilège qui leur donnait le

décevant espoir de façonner à leur gré les jeunes générations. L'erreur s'est ainsi perpétuée. Nul n'a voulu revenir au véritable principe et reconnaître que pour être salubre et féconde l'éducation doit rester complètement étrangère à la politique. Il est impossible d'associer impunément ce qui est naturellement incompatible : de cette union illégitime on ne peut attendre que des générations abâtardies, sans convictions, énervées ou impatientes de secouer le joug sous lequel on a vainement essayé de plier leur jeunesse. Faut-il une preuve à cette triste vérité ? Nous l'avons sous les yeux.

Il y a deux ans, nos professeurs, fonctionnaires publics, devaient glorifier l'empire et, ce qui était bien plus difficile, chercher à le faire aimer : les ouvrages que les élèves avaient entre les mains célébraient directement ou indirectement les bienfaits du gouvernement impérial ; c'était l'enseignement officiel au mois d'août 1870 ; deux mois après, au retour des vacances, à la rentrée d'octobre, les élèves vont entendre ou lire un langage tout contraire ; on leur dira de brûler ce qu'on voulait leur faire adorer quelques jours avant. Ne jugeons pas par nous-mêmes ; une trop longue expérience nous a malheureusement habitués à ces métamorphoses politiques, nous ne les sentons plus aussi vivement. Mais réfléchissons au déplorable effet que de tels exemples produisent sur de jeunes cœurs. Quelle secousse, quel ébranlement général dans toutes leurs convictions ! N'est-ce pas ainsi qu'on sème dans ces âmes naïves les germes du scepticisme et de ce mal affreux qui nous dévore et qu'on appelle du nom barbare qu'il mérite le *positivisme* ? Ramenons donc enfin l'éducation sur son véritable terrain, laissons-la dans ce qui est éternellement vrai ; enseignons à nos enfants à aimer la patrie, à placer la

chose publique bien au-dessus de toutes les affections, de tous les intérêts privés, en un mot à se dévouer pour le bien du pays. Développons largement le patriotisme naissant, ne le rétrécissons pas, ne lui donnons pas pour objet telle dynastie ou telle forme de gouvernement; en un mot ne l'enchaînons pas à la politique, qui varie tous les jours. Ce funeste accouplement fait le malheur des jeunes générations, comme il a fait celui du corps enseignant qui, en devenant fonctionnaire de l'Etat, a été tout à la fois privé de sa liberté et complètement ruiné.

Jadis chaque université et même chaque établissement avait ses biens propres, et quand un professeur avait mérité la confiance, quand une jeunesse nombreuse, attirée par sa réputation, accourait à ses leçons, ce professeur, outre la satisfaction d'un amour-propre bien légitime, avait aussi celle de voir son talent dignement rémunéré. A cette heureuse époque, les savants étrangers n'hésitaient pas à venir chercher en France la consécration de leur renommée. Ils ne viennent plus aujourd'hui. Telle petite ville d'Allemagne, d'Angleterre ou des Etats-Unis leur offre dix fois plus d'avantages qu'ils n'en trouveraient dans la capitale de la France.

Le philosophe de Lampsaque disait que pour avoir la lumière d'une lampe, il faut y mettre de l'huile. C'était vrai du temps d'Alexandre, ce n'est certes pas moins vrai à notre époque. Les lettres et les sciences prospèrent, fleurissent et donnent leurs meilleurs fruits, là où elles reçoivent abondamment les avantages nécessaires à leur développement. Mais dans une organisation comme celle que nous avons en France, où, avec des ressources de plus en plus insuffisantes, l'Etat est obligé de pourvoir à tout, nécessairement elles tombent peu à peu, sinon

dans une décadence complète, du moins dans une bien regrettable infériorité. Remarquons ce qui arrive pour les maîtres si distingués que prépare notre Ecole normale supérieure : à part quelques heureuses et très-honorables exceptions, ceux de ces jeunes gens d'élite, qui ne sont pas retenus par des engagements trop stricts, s'empressent, dès qu'ils en trouvent l'occasion, de chercher, les uns dans l'industrie, les autres dans le journalisme, l'indépendance, la fortune et l'influence qu'ils ne peuvent pas espérer même des plus hautes positions de l'enseignement. Nous voyons ainsi des intelligences supérieures désertir la science ou tout au moins renoncer au professorat. C'est évidemment pour l'enseignement, et par suite pour la société, une perte des plus regrettables. Et cependant ce ne sont pas ces jeunes maîtres qu'on peut blâmer : il est tout naturel qu'ils préfèrent à une position ingrate et subordonnée un travail indépendant, qui leur assure la considération et les avantages dus au savoir bien utilisé.

Voilà donc un système qui, presque sur tous les points, a faussé l'éducation en France, et qui de plus a compromis de la manière la plus fâcheuse le sort des membres de l'enseignement. Ce système a-t-il eu au moins l'avantage de tourner au profit des gouvernements qui jusqu'à présent l'ont soutenu à grands frais ? L'expérience semble prouver le contraire. Depuis 1789 jusqu'à 1870, les nombreuses révolutions qui ont ébranlé la France se sont toutes faites contre les principes et les sentiments que l'enseignement officiel devait, croyait-on, infuser à la jeunesse. Les gouvernements qui ont eu la dangereuse pensée de chercher là un moyen d'influence sont tombés, selon nous, dans une illusion complète : ils ont sacrifié la position de juge suprême pour devenir simple partie, et souvent même se trouver réduits au triste rôle d'accusé.

Dans l'ancienne organisation, le gouvernement n'était responsable ni du personnel, ni de l'enseignement, ni de la discipline. Une innovation pouvait se tenter impunément : si elle était heureuse, elle se généralisait : si l'expérience ne réussissait pas, l'innovation s'éteignait dans l'établissement, ou dans l'université qui l'avait vue naître, et ne jetait pas la perturbation dans le corps entier. En voulant se réserver la direction complète et absolue, le gouvernement a assumé toute la responsabilité, et avec un personnel si nombreux, dans un temps où les doctrines les plus étranges trouvent des adeptes, cette immense responsabilité lui attire nécessairement de pénibles embarras, de fréquentes et amères critiques. Cette ingérence exagérée de l'Etat froisse l'opinion publique, si ombrageuse en France et si peu disposée à admettre le dogme de l'infaillibilité des ministres.

Ce système napoléonien du gouvernement se faisant le grand éducateur de la jeunesse a eu encore une autre conséquence très-fâcheuse à nos yeux. Dans nos anciennes universités, les maîtres, laïques et religieux, étaient unis par un lien de confraternité. Que cette union ne fût pas toujours intime et cordiale, qu'elle fût troublée parfois par des divergences d'opinion très-marquées, c'est ce qui est inévitable dans toute société. Mais enfin ecclésiastiques et laïques marchaient sous la même bannière : on se voyait, et en se voyant on se connaissait mieux ; on apprenait à s'apprécier, à s'estimer mutuellement. Quand le clergé a vu l'Etat s'approprier la direction absolue de l'instruction publique, il s'est ému à l'idée des périls que le hasard des révolutions pourrait faire courir au principe religieux, et pour le sauvegarder, il a voulu avoir ses établissements. Dès lors la séparation s'est faite ; les préventions sont ar-

rivées ; la ligne de démarcation s'est creusée, et, la politique, l'esprit de parti aidant, elle est devenue un abîme, si bien que la jeunesse française a été élevée dans des camps opposés. De tous temps, mais plus encore à une époque tourmentée comme la nôtre, c'est là un très-grand malheur : cette division est funeste à la religion, funeste à la patrie.

Nous avons exposé la situation actuelle de l'instruction publique telle que nous la voyons, et sans développer toutes les circonstances qui l'ont amenée au point où elle se trouve aujourd'hui, nous avons indiqué du moins ce que nous regardons comme la cause première du mal. Si nous avons réussi, suivant notre bien sincère désir, à voir les choses avec une complète impartialité, si nous sommes dans le vrai, la cause originelle du mal étant connue, le remède ne sera pas difficile à trouver. On peut sans doute essayer de nombreuses modifications, et depuis vingt ans que de réformes n'a-t-on pas tentées ! Chaque année voit éclore des innovations ; les circulaires ministérielles se multiplient ; on tourne et on retourne cette pauvre instruction publique sur son lit de douleur, mais tous ces efforts ne lui rendent pas la santé et la vigueur et nous ne voyons de remède véritable et efficace que dans le retour à l'ancienne organisation, modifiée suivant les besoins de l'époque.

Dans ce système renouvelé, l'Etat ne participerait plus directement à l'éducation, il se renfermerait dans ses véritables attributions et ne se réserverait que la haute surveillance, qu'il étendrait également sur tous les établissements, laïques et religieux (à l'exception des séminaires autorisés).

Le choix du personnel, les questions relatives à la dis-

cipline et à l'enseignement appartiendraient aux recteurs, assistés des conseils académiques, lesquels deviendraient alors conseils de l'Université. Recteurs et membres des conseils seraient nommés par voie d'élection. Tous les degrés, tous les intérêts de l'enseignement seraient représentés dans ces assemblées, qui auraient alors un rôle sérieux et une tâche digne de toutes leurs lumières, de toute leur sollicitude. Nous verrions renaître nos anciennes universités avec leur grandeur et leur indépendance.

Tous les établissements publics actuellement existants seraient maintenus ; les positions, les droits acquis seraient respectés et garantis. L'Etat, auquel nul ne songe à réclamer les biens enlevés jadis aux universités, continuerait à fournir, en retour, toutes les subventions présentement accordées, à quelque titre que ce soit, dans la circonscription dont se composerait chaque université nouvelle. Ce serait là les ressources du présent ; bientôt, on peut l'espérer, les anciennes nous reviendraient. En supprimant les universités et en s'emparant de l'instruction, l'Etat a tari tout d'un coup une abondante source de richesses. Jadis tous nos établissements recevaient des donations, des fondations, des legs ; et leur fortune, celle des membres du corps, s'augmentait ainsi chaque jour. Aujourd'hui nous vivons petitement sur le trésor public, et le trésor public est un gouffre où personne n'est tenté de jeter son avoir. Mais que les universités renaissent avec les droits dont elles jouissaient, et bientôt l'esprit de corps, la sympathie pour une institution locale, la reconnaissance même renouvelleront leurs bienfaits, et relèveront la prospérité financière de nos établissements, élément indispensable aux progrès de la science.

Ces nouvelles universités ne seraient pas toutes renfer-

mées dans les limites territoriales de nos académies actuelles : il est évident que pour plusieurs il faudrait agrandir les circonscriptions suivant la facilité des communications et aussi suivant les besoins soit des populations, soit de l'Administration à laquelle il faut nécessairement un certain nombre d'établissements pour opérer convenablement les mouvements inévitables dans le personnel. Mais on pourrait toujours créer au moins douze universités, qui donneraient à la France douze capitales intellectuelles au lieu d'une seule ; douze grands centres d'instruction, qui projetteraient la lumière sur tout le pays.

Le système dont nous venons d'esquisser les principaux traits n'est pas un bouleversement, pas même un changement aussi radical qu'on pourrait le croire à première vue. Il n'y a qu'un pas à faire pour y arriver. Une fois, en effet, l'omnipotence abandonnée par le gouvernement et transmise aux recteurs et aux conseils universitaires, tout le reste s'opère sans difficulté, et ce qui n'est pas moins important, sans précipitation et sans secousse. Le ministre, délivré d'un immense travail et d'une responsabilité plus écrasante encore, conserve la haute surveillance et relie entre elles les universités. Au-dessous de lui et sous sa juridiction, mais avec une indépendance complète dans les limites fixées par la loi organique, les recteurs et les conseils universitaires administrent ; ils étudient, au point de vue général comme au point de vue particulier des besoins de la province, les améliorations désirables et possibles dans les programmes, les méthodes, la discipline et tout ce qui constitue l'éducation.

La solution de questions si graves et si complexes ne s'improvise pas ; les conseils n'adopteront les réformes proposées qu'après mûr examen et le plus souvent après

de longs essais particuliers. Ainsi, par le fait même de la nouvelle organisation, ces réformes seront forcément étudiées consciencieusement dans un grand nombre de conseils formés d'hommes qui, par leurs fonctions, par une pratique journalière, sont aptes à reconnaître ce que peuvent cacher de décevant les théories les plus séduisantes.

En résumé, dans le système que nous indiquons, il n'y aurait de déplacé que la direction : nulle atteinte ni aux établissements, ni aux personnes, ni aux droits acquis ; pas même de réformes immédiates dans l'enseignement et la discipline, mais toutes les graves questions qui s'y rapportent, réservées pour être examinées très-sérieusement, en dehors de toute pensée politique, sur divers points à la fois et par des hommes compétents et pratiques.

Avouons-le cependant, notre plan présente une difficulté, c'est qu'il faudra l'exécuter nous-mêmes et marcher tout seuls. Constamment tenus en lisière, nous avons contracté la funeste habitude de ne rien faire spontanément ; nous attendons tout du gouvernement : il faut qu'il agisse, qu'il pense pour nous, qu'il veille à nos intérêts les plus chers, qu'il élève nos enfants. Mais n'est-il pas temps de sortir enfin de cette tutelle qui amollit et énerve la nation ? ne devons-nous pas nous arracher à cette torpeur dans laquelle la servitude nous a plongés et qu'il faut secouer absolument, si nous voulons être un peuple libre ?

OLIVIER.



NOTE SUR LE CLON

Ancien fromage de Bresse.

Les Registres municipaux de la ville de Bourg abondent en détails curieux sur les cadeaux faits par les bourgeois aux grands personnages, ducs, princes, évêques, juges, gouverneurs ou capitaines qu'il importait d'adoucir et de rendre favorables aux intérêts communaux. Très-souvent ces cadeaux consistent en fromages dit *de Clon* : ainsi en 1552 on achète, à Foissiat, 37 fromages de Clon pour 85 florins 10 gros ; en 1553, 42 fromages coûtèrent 130 florins 3 gros ; en 1555, 39 fromages, 129 florins 5 gros ; en 1549, 18 fromages 24 florins, etc. Le prix de ce produit variait de 1 à 3 florins à cause de la différence de poids et de qualité ; on en faisait un commerce considérable : de nos jours le souvenir même du Clon est perdu en Bresse. Un passage des Registres montre qu'on en fabriquait de deux sortes « en grande et en petite forme », qu'ils étaient assez durs d'écorce et se conservaient longtemps, puisqu'on les envoyait facilement à Paris empilés dans des tonneaux. (Conf. Lateyss. *Rech. Histor.* V. 298.) Ce sont là les seuls renseignements qui nous restent ; car des gens de

la campagne, de Béný, de Saint-Etienne-du-Bois, interrogés à ce sujet, ont dit ne pas comprendre ce qu'on voulait leur faire entendre (1).

Or, sur la fin du 12^e livre de son *Catalogus gloriæ mundi*, le bourguignon Bartholomée Chassenée, qui écrivait en 1535, traite principalement de la bonté et préexcellence des produits qui servent à l'alimentation. Il ne pouvait oublier le fromage. Dans l'article qu'il lui consacre, j'ai cru remarquer quelques détails qui pourraient peut-être contribuer à éclairer un point d'archéologie locale; voici donc ce qu'écrivit le vieux Chassenée :

Après avoir cité le passage de Pline qui loue et estime davantage les fromages provenant des animaux à doubles mamelles, plus deux épigrammes de Martial, plus un texte du médecin Ravisius Textor (1524) il arrive à son temps.

Il analyse alors un traité spécial du docteur Pantaleo de Confluencia, auteur d'une Somme des fromages, intitulée « *Summa lacticiniorum sive de laude caseorum.* » Ce traité parle des fromages de Florence, de Plaisance, de Parme, de Milan et de Montferrat. Au chapitre IV viennent les fromages de Savoie « *De multis caseis vallium in Sabaudia sitarum tam citra quam ultra montes.* » Enfin vient le chapitre IX où sont loués les fromages de Bresse, « *laudantur casei Brisicæ* »... Mais, dira-t-on, qu'entend le

(1) On me fait observer que quelques vieilles gens des hautes parties du Bugey appellent des *Clons* ou des *Clans* les claies d'osier couvertes de paille, ou de feuilles de maïs, sur lesquelles sèchent les fromages. Ce rapprochement est plausible. L'étymologie du mot fromage n'est-elle pas dans le mot *forme*, *formaige*, moule du fromage: les idées particulières de claies et de moule, ustensiles nécessaires dans la fabrication, peuvent bien avoir fourni l'idée générale pour désigner le lait pressé, le fromage.

docteur par le mot *Brisia* ?... Ce n'est point la Brie, car il en sera parlé plus bas, c'est la Bresse, car il ajoute scrupuleusement : « *Brisia quæ est pars Allobrogum et Burgundix.* » Sur les fromages de Bresse Pantaléon dit : « Ces produits sont quelquefois dénommés têtes de mort ou têtes de moine, ils sont très-déliçats et d'un goût exquis. Ceux qui les fabriquent les exposent au feu dans un instrument de fer, et quand ils deviennent liquides ils les entourent de croutes de pain pilé (panure, chappelure). Ainsi traités, ces fromages sont excellents, apéritifs, d'un goût parfait et peuvent, sans crainte, s'envoyer au loin. Comme cadeau précieux ils vont même jusqu'à Rome (1).

Ces détails concordent parfaitement avec ceux que nous avons sur les fromages de Clon. Remarquons que Chas-senée, qui est d'Autun, compile dans le moment même où les Clons étaient, dans notre pays, la base de tout cadeau officiel et que ces fromages qu'il dit pouvoir aller à Rome, nos syndics les envoyaient, à petites journées et en tonneaux, à Paris, à Châlon, à Chambéry, à Grenoble, à Dijon, à Besançon, etc.

L'adjonction de la panure à nos fromages ne doit point étonner. Je lis en effet dans un livre tout récent sur l'art de traiter le lait et le beurre par M. Pourriau, professeur à Grignon et membre correspondant de la Société d'Emulation, que, dans la fabrication du Roquefort, un ingrédient important c'est le *pain moisi*, fabriqué et employé tout exprès pour bonifier cet excellent fromage.

(1) *Isti casei a nonnullis vocantur capita monachorum seu mortuorum et sunt delicatissimi et gustui suaves. Exponuntur enim igni cum quodam instrumento ferreo ipsos continente et cum liquefunt, superponunt crustis panis aliquantulum affati, et vere est cibus placidus, appetitivus et vehuntur ad partes longe distantes, imo usque ad Romam, et inter caseos habentur preciosi.*

Viennent enfin les fromages de Brie « casei de Bria » qui coulent comme beurre « *qui funduntur fere sicut butyrum* » et l'auteur passe en Angleterre où nous ne le suivrons pas (1).

L'article se termine par de graves considérations tirées de l'Ecole de Salerne que nous livrons à la réflexion des gens sages :

- » Caseus, anguilla, nimis obsunt si comedantur
- » Ni tu scœpe bibas et rebibendo bibas.
- » Ignari medici me dicunt esse nocivum
- » Sed tamen ignorant cur nocumenta feram...
- » ... Languenti stomacho caseus addit opem.
- » Caseus ante cibum confert, si defluat alvus,
- » Si constipetur, terminet ille dapes... ».

En résumé, assurer que ces fromages de Bresse roulés dans la panure soient bien réellement les fromages de Clon, serait peut-être téméraire. Mais le docteur Pantaléon de Confluencia, citant particulièrement les fromages de Bresse en un temps où le Clon était en honneur ici, cela m'a paru un fait utile à souligner et à signaler. Il y a sans doute là une connexité de circonstances qui sera pleinement corroborée un jour. En attendant, formons des vœux pour que notre vieux fromage de Clon, remis en honneur et fabriqué à nouveau chez nous, fasse encore les délices des gourmets et la gloire de l'industrie bressane.

J. BROSSARD.

(1) A propos des fromages de Crapone en Auvergne, le docteur dit : *Habent convenienciam cum caseis Brisice tam in sapore quam in formâ, nam sunt rotondi, oblongi, parvi in pondere, duarum aut trium librarum et sunt valdè boni saporis et funduntur ad ignem.* On voit par là que nos fromages étaient ronds, oblongs, peu lourds, trois livres au plus, et qu'on les exposait certainement au feu. Or toutes ces qualités, les Registres les accordent aussi aux Clons.

UN FAISEUR DE PASTORALES

AU XVII^e SIÈCLE.

I.

Je vous présente, lecteurs, un ami que je viens de faire. Jeune?... Il l'était, il y a deux cent quarante-et-un ans. Le temps, cet infatigable rongeur, a entamé de son manteau et le dos et les coins. Il l'a bruni au dehors et jauni au dedans. Néanmoins, mon ami montre encore des restes d'élégance et de coquetterie. Il m'a tout l'air d'avoir dans sa jeunesse couru les *ruelles* en compagnie de quelque galant marquis contemporain de Voiture, et je le soupçonne fort d'avoir assisté au petit lever de plus d'une belle *précieuse* de l'hôtel de Rambouillet. Comment, pourquoi, depuis quand est-il tombé de cette fortune pour passer en exil dans le Revermont, puis être rélégué dans la poussière d'un grenier?... Qui le pourrait dire ?

C'est un in-octavo, doré sur tranches, relié en maroquin rouge avec des filets dorés. Il a 160 pages ; il est imprimé en lettres italiques et orné de tailles-douces ayant la prétention de représenter la reine de France qui a le plus protégé les arts et les belles-lettres. C'est le 3 juillet 1631 qu'un privilège de Sa Majesté Louis XIII a permis à Antoine de Sommaville, libraire à Paris, de le produire dans le monde.

Il a pour titre l'*Amaranthe* de Gombaud, pastorale. Il n'a eu que cette édition.

On trouve dans le *Dictionnaire des anecdotes dramatiques* de l'abbé de La Porte que l'*Amaranthe* fut représentée en 1625. Est-ce à l'hôtel de Bourgogne, ou sur le théâtre du Marais, ou sur quelque-une de ces scènes de société qui, déjà, au commencement du XVII^e siècle, étaient des sujets de rivalités entre les grands seigneurs, les magistrats et les financiers? On ne le dit pas. Quel en fut le succès?

Et Gombaud tant loué garde encor la boutique.

Le premier hémistiche de ce vers épigrammatique de Boileau, certaines qualités heureuses et neuves (en 1625), quelques renseignements laissés par les contemporains permettent de supposer que l'*Amaranthe* fut écoutée et applaudie.

Tout à l'heure nous essaierons de faire l'analyse de cette pastorale, mais ne s'y intéressera-t-on pas davantage, lorsqu'on connaîtra plus intimement le poète? J'avoue que j'aborde cette tâche avec d'autant plus de goût que c'est tout plaisir que d'avoir à louer un auteur trépassé en l'an 1666. Reviendra-t-il du séjour des Ombres pour nous faire entendre que nous ne l'avons encensé ni suffisamment, ni comme il aurait fallu, ni surtout comme il est persuadé qu'il mérite de l'être?... Puis, quelle bonne fortune est aujourd'hui la nôtre! L'*Amaranthe* est une œuvre honnête, et Gombaud fut un bel esprit et un galant homme. En vérité, en ce temps si gracieusement plein de calme et d'aménité, si heureusement stérile en récriminations passionnées et en querelles oiseuses, que pourrait-on vous offrir qui ait plus de chances pour vous plaire, si ce n'est une pro-

menade au milieu des fleurs de l'idylle et des amours champêtres, en compagnie d'un bel esprit et d'un galant homme?...

*
* *

Tallemant des Réaux a laissé un portrait de Gombaud, mais il y a mêlé certains traits qui, si l'on n'y prenait garde, le feraient passer pour un demi-grotesque. Ce portrait donne l'impression d'un galantin propre, très-mondain, possédé par vingt manies, cérémonieux à l'excès, infatué de ses vers et de sa personne, vantant à tout propos les usages et les façons de la vieille cour. C'est enfin ce que de nos jours on appellerait « un vieux beau. »

Mais Tallemant naquit en 1619, et Gombaud atteignait ses quatre-vingts ans lorsque, en 1657, l'auteur des *Histoires* commença de les écrire. Que le modèle ait revêtu aux yeux du peintre la teinte de ridicule qu'aurait pour des jeunes gens de 1873 un bonhomme qui leur apparaîtrait avec une perruque en aile de pigeon, un vaste gilet de nankin, un habit bleu barbeau à queue de morue, et qui pincerait de la guitare, (Gombaud cherchait aussi des succès en jouant de la mandore), cela va de soi et c'est le contraire qui étonnerait. Puis, quelle apparence que ce rieur qui n'a épargné ni rois, ni princes, ni femmes, ni filles, ait pu se retenir de grossir et d'enjoliver de ses malices les travers surannés d'un poète plus que septuagénaire et qui s'obstinait à jouer le rôle d'un « jeune premier? » Poète, mais... Tallemant, lui aussi, rimait des petits vers, et qui sait? Le satirique Gombaud avait peut-être effleuré d'une pointe d'épigramme l'épiderme du fils du banquier des Réaux; peut-être, un jour, le gentil-

homme de vieille souche, tout d'une pièce et gascon, l'avait-il pris d'un peu haut avec le roturier de la veille (1), d'autant plus chatouilleux à l'endroit de ses prétentions qu'il était plus fraîchement anobli, et celui-ci s'est dédommagé de l'épigramme ou du dédain par des railleries d'outre-tombe.

On peut donc dire que Tallemant n'a connu qu'un Gombaud déjà sur le déclin, et que son premier mouvement — c'est le mauvais chez beaucoup — a été de le caricaturer. Mais il faut lui savoir bon gré de n'avoir point terminé son portrait sans rendre à son modèle la justice qui lui était due. La petite rancune ou la nature railleuse du chroniqueur une fois satisfaite, le respect lui revient pour ce vieillard qui avait derrière lui une longue période de renommée, qui durant trois règnes avait été honoré de la bienveillance de tous les princes, qui avait été choyé de tous les beaux esprits et des plus belles dames, et que la marquise de Rambouillet estimait « le plus sage des hommes. » C'est d'un ton presque ému qu'il parle de son exquise urbanité, de son constant désintéressement, de ses moments de pauvreté si dignement supportés, et qu'il ajoute : « Pour moi, je le sers de tout mon cœur, car je scay que toutes les grimasses qu'il fait ne viennent que d'un bon principe, qu'il a du cœur et de l'honneur, et ne feroit pas une lascheté pour sa vie. » Quel plus bel éloge pourrait-on demander à la plume du moins respectueux et du plus audacieux rapporteur d'*Ana* de tous nos faiseurs de mémoires?...

(1) Tallemant des Réaux n'acheta la terre seigneuriale de Plessis-Rideau en Touraine qu'en l'année 1650, et ses lettres de noblesse n'ont été enregistrées que le 30 juillet 1653. (Paulin Paris. *Notice sur Tallemant.*)

*
* *

Jean Ogier de Gombaud naquit à St-Jean-de-Lussac, en Saintonge, vers 1576, et mourut à Paris en 1666. Il était protestant et avait fait d'excellentes études à Bordeaux. Fils cadet d'un quatrième mariage, c'est assez dire qu'il était sans fortune à son arrivée à Paris. Sa belle mine et son esprit éveillé lui gagnèrent l'affection du marquis d'Uxelles dont il devint le secrétaire.

Il composa sur la mort d'Henri IV des vers « qui peuvent être comparés à ceux des meilleurs poètes du temps (1), » et qui lui valurent de Marie de Médicis une pension de 1,200 écus. L'illustre Malherbe en avait une qui n'était que de 500 écus.

L'écu parisais valait à ce moment trois livres et quinze sols. Un sonnet — c'était un sonnet — a quatorze vers. Chaque vers était donc pensionné à raison de 321 livres et 135 deniers. Les Valois avaient les premiers donné l'exemple de cette prodigalité dans les récompenses qu'ils accordèrent aux lettres. Jodelle, après la représentation de sa *Cléopâtre*, reçut de Henri II (qui eut pour aumônier le poète Mellin de St-Gelais) la somme de cinq cents écus. Charles IX octroya à Desportes huit cents couronnes d'or pour les sept-cent vingt-deux vers de son poème *la Mort de Rodomont*. Catherine et Marie de Médicis continuèrent cette tradition. C'était chez elles un goût et un luxe tout italiens, autant peut-être qu'un moyen de se créer des partisans parmi les apologistes et les militants de la pensée. Anne d'Autriche imita sa belle-mère. On sait que, après la paix des Pyrénées, lorsque Mairet lui présenta les

(1) Dict. de l'abbé de La Porte.

vers qu'il avait composés à cette occasion, elle le gratifia d'un présent de douze mille livres. Voilà ce qu'on peut appeler de la poésie royalement estimée !

Gombaud fut en outre nommé gentilhomme de la chambre du roi, et depuis ce moment il trouva chez la reine-régente une sympathie qui ne se démentit jamais. Est-ce bien seulement au poète que cette sympathie a été accordée ? Tallemant insinue que Gombaud ressemblait fort à un homme que Marie de Médicis avait aimé à Florence.

Plusieurs petits faits indiqueraient que le faible de la reine pour notre poète n'était pas imaginaire ; celui-ci entre autres : Gombaud parlait toujours le langage des Muses, et voyant un jour la reine avec une parure magnifique, il lui dit : « Madame, votre Majesté est aujourd'hui parée pour les dieux. » Elle répondit : « Oui, et principalement pour Apollon » (1). Il devint une sorte de personnage ; tous ses biographes le dépeignent comme un bel esprit et un galant homme, et s'accordent à répéter qu'il brillait au premier rang dans les cercles de la Cour, et dans les assemblées spirituelles et littéraires de l'hôtel de Rambouillet qui, dit Conrart, « était comme une cour abrégée et choisie, moins nombreuse mais plus exquise que celle du Louvre, parce que rien n'approchait de ce *Temple d'honneur* où la vertu était révérée sous le nom de l'Incomparable Arthénice. »

Tant de faveurs accumulées nous feront sans doute lire avec moins de méfiance ces lignes que consacre à Gombaud un biographe louangeur, et qui expliquent cette épithète de « tant loué » que lui décerne l'auteur de l'*Art poétique*. « Ce n'était point un rimeur ou un rimailleur, ou

(1) Lingoux. *Supplément au Ménagiana*.

un versificateur ; c'était un poète excellent et qui s'était fait estimer dans le grand monde. » Cet enthousiaste eut cependant bien fait d'ajouter que Gombaud n'a jamais été un adroit courtisan, et que ce grand monde où il avait conquis tant d'estime, en plusieurs occasions il le malmène sans ménagement. En effet, qu'on lise ses épigrammes. Elles abondent en traits aiguisés contre l'ingratitude et la puérile vanité des coquettes, contre la fausseté des amitiés de la Cour, contre les vices des grands, contre l'ignorance *de certain duc*, contre les *marauds* qui viennent se donner à la Cour les airs des *honnêtes gens*. Enfin, au milieu de la coterie dévote qui disputait le jeune roi au voluptueux entourage de la régente, il osait rimer contre ceux qui

Croient être devenus saints
A force d'être hypocrites.

Une de ses bonnes épigrammes aurait encore le mérite de résumer bien des oraisons funèbres qu'on a faites ou qu'on fera longues et pompeuses :

Colas est mort de maladie ;
Tu veux que j'en plaigne le sort ?
Que diable veux-tu que j'en die ?
Colas vivait, Colas est mort.

Furetière parle « de la supériorité de Gombaud dans le sonnet. » Laissons, dit-il, l'élégie à Desportes, les stances à Théophile, le sonnet à Gombaud, l'épigramme à Mainard. » Les épigrammes de Gombaud ont presque autant de grâce et de saveur que celles de Mainard, mais je reconnais aussi que dans le sonnet il est parfois l'égal des bons poètes de son temps.

Voltaire qui aimait les épigrammes réussies, et qui les appréciait pour en avoir fait de telles, et pour en avoir

inspiré, dit de Gombaud dans son *Siècle de Louis XIV* : « On a de lui quelques bonnes épigrammes dont on a même retenu des vers. » Les existences calmes et droites prêtent peu aux biographes critiques. Voltaire ne consacre que quatre lignes à Gombaud, et il inflige une page et demie à Mainard. Il accorde que les vers de Mainard sont « fort beaux, » mais comme il raille ce pauvre président d'Aurillac sur ses indignes plaintes contre la mauvaise fortune, et ses plates suppliques à tous ceux dont il pouvait espérer quelques faveurs ! Certes, on a le droit de s'étonner de ces boutades de Voltaire contre un auteur appartenant à une époque où le moindre rimeur, au moyen des épîtres dédicatoires, cherchait et trouvait un Mécène, et où les plus en renom vivaient du produit de leurs pensions, qu'ils payaient avec des louanges souvent peu sincères. Mais quel contraste entre ceux-ci et Gombaud ! Il n'avait pas encore sa pension de 1,200 écus. Son ami, le marquis d'Uxelles, l'avertit qu'on allait faire l'état de la maison du roi, et le poussait à des démarches : Je ne m'en veux point inquiéter, il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu, dit-il.

Un jour, il lisait des vers devant le cardinal de Richelieu qui se mit à dire : Voilà des choses que je ne comprends pas. — Ce n'est pas ma faute, répond vivement Gombaud. On verra peut-être dans cette répartie la pointe d'amour-propre dont les prosateurs, — sans doute pour détourner les soupçons qui à ce sujet pourraient souvent aussi aller à leur adresse, — gratifient à tout propos les poètes, mais comme elle éloigne du caractère de Gombaud toute pensée de servilité et de basse flatterie !

Si Gombaud ne fut pas un courtisan, il fut moins encore un ingrat. Lorsque survinrent les guerres civiles, sa pension lui fut mal payée, et sans le chancelier Séguier, qui lui en

donna une sur le Sceau, il eût vécu dans la gêne. Néanmoins le poète ne répudia pas le souvenir des bienfaits de la régente et lorsqu'il fit imprimer son *Amaranthe*, c'est à sa protectrice qu'il la dédia. La date de cette dédicace fait sans phrases l'éloge de Gombaud. Elle est du 3 juillet 1631. En ce moment l'influence de Marie de Médicis à la Cour était à jamais évanouie. La mère de Louis XIII, quinze jours plus tard, allait s'échapper du château de Compiègne où elle était, depuis cinq mois, prisonnière de son fils ; elle allait quitter la France et fuir à Bruxelles. Ce souvenir de gratitude ne lui fut pas indifférent. Au moment où on lui apporta l'*Amaranthe*, elle se rappela sans doute ces courtisans qu'elle avait comblés de bienfaits et qui, à l'heure de l'exil, la délaissaient ou l'accusaient, puis songeant à Gombaud : Ah ! dit-elle, je savais bien que celui-là ne m'oublierait pas !

La dédicace de l'*Amaranthe* est un morceau de rhétorique émaillé d'allusions mythologiques et de figures ampoulées. Mais ce qui frappe surtout, c'est le choix des louanges qui se succèdent et qui produisent un contraste singulier avec l'état d'abandon et d'abaissement dans lequel Marie de Médicis venait de tomber. En voici un échantillon :

« Quand je considère le souverain degré d'honneur et de
 » gloire auquel votre Majesté se voit élevée : *qu'elle règne par-*
 » *tout, soit par elle-même ou soit par ceux qu'elle a mis au monde,*
 » et qu'elle a fait de tout l'Univers une province, quand je consi-
 » dère encore cette Majesté royale, qui lui est si propre et si na-
 » turelle, et qu'elle n'est pas moins éclatante en sa personne
 » qu'en sa dignité, etc. . . Cela, Madame, me donne la hardiesse
 » d'offrir à votre Majesté cette pastorale. La Mère des Dieux
 » était particulièrement adorée en la scène que j'ai choisie, et
 » les rares qualités d'*Amaranthe* représentent quelque ombre de
 » celles de votre Majesté. Si l'on peut représenter une ombre des

» choses qui n'en ont point, et qui ne sont que gloire et que lumière... »

Ne vous semble-t-il pas entendre discourir le marquis de *Bois-doré* à qui G. Sand (1) fait parler un langage imagé comme une tapisserie du Moyen-Age, fleuri comme les chapiteaux des colonnettes gothiques ? Et si l'on est surpris de cette épître écrite à la date de juillet 1631, on reste non moins étonné de voir tant de qualités extraordinaires attribuées à la passionnée et irascible épouse d'Henri IV, à la remuante et faible régente de Louis XIII... Mais quoi ! Les poètes commandent-ils à l'inspiration ?... Ils la subissent, ils s'abandonnent aux ardeurs de leur enthousiasme ou aux élans de leur reconnaissance... Ils savent bien qu'un jour l'implacable histoire réduira à leur juste valeur les hyperboles du dithyrambe. (2)

Puis, c'est ici l'occasion de se rappeler que Gombaud était gascon, — poète et gascon. Ces deux titres suffiraient, au besoin, pour expliquer l'enflure de son langage et l'exagération de ses flatteries. L'une et l'autre rappellent à l'esprit le style de Scudéry, poète comme Gombaud, et gascon plus encore. — Dans son poème d'*Alaric*, Scudéry compare son héros à l'Océan tempétueux, à un lion, à la

(1) *Les beaux Messieurs de Bois-Doré*.

(2) Un autre poète de cour du milieu du xvi^e siècle, Olivier de Magny, n'avait-il pas donné un exemple non moins surprenant d'adulations encore plus singulières :

Partout où vous allez, et de jour et de nuit,
La piété, la foi et la vertu vous suit,
La chasteté, l'honneur et l'alme tempérance...

A qui ses vers étaient-ils adressés ? A la belle Diane de Poitiers... Est-ce en récompense de ce témoignage laissé à la postérité qu'Olivier de Magny fut nommé secrétaire du royal amant de la *chaste* Diane ?

foudre, à un feu d'artifice, etc. . . . et Christine de Suède, à qui il dédie les prouesses rimées du *Vainqueur des vainqueurs de la terre*, au Phénix, au soleil, à l'arc-en-ciel, etc. . . . Sera-t-on toujours aussi étonné des métaphores de Gombaud, s'adressant à une reine malheureuse et qu'il affectionnait, quand on aura entendu Scudéry faire sa propre apologie en ces termes :

« Pour moi, j'ay tant de facilité à faire des vers et à inventer,
 » qu'un poëme beaucoup plus long que celui-cy, ne m'aurait
 » guères cousté davantage : mais j'avais tant d'impatience, de
 » faire voir à la Grande Reyne pour qui j'ai composé cet ouvrage,
 » la profonde vénération que j'ai pour une si Haute Vertu, que
 » je n'ay pu retenir mon zèle : me flattant de l'espérance, qu'à
 » l'ongle elle connoitra le Lion » (1).

Certes, voilà une absence de modestie qui donnerait raison aux prosateurs raillant les poètes. Mais on voit que ces fictions outrées, que ces adulations envers soi-même et les autres, adulations qui ne s'accommodaient ni des ombres ni des demi-teintes, étaient encore de mise parmi les beaux esprits du siècle de Louis XIV.

Ces images colorées à outrance, cette faconde louangeuse qui se complait dans le superlatif, étaient-elles donc spéciales aux épîtres dédicatoires qu'enfantaient les gascons poétisants ? Était-ce donc là ce qu'un autre poète gascon, le pesant rimeur de *La création du Monde*, le seigneur-capitaine du Bartas, appelait déjà au siècle précédent leur *naturel ramage* ? . . . Non, c'était le ton officiel de la dédicace régnante. J'en veux chercher un dernier exemple dans un poète né à Chartres, mais tout parisien de mœurs et d'accents, et dont on ne suspectera ni la verte franchise

(2) Préface du poëme d'*Alaric*.

ni l'indépendance de caractère, dans le satirique Mathurin Regnier. Après l'entière extinction de la Ligue, Regnier offrit à Henri IV son discours :

Puissant Roy des François, astre vivant de Mars, etc.

Mais en présentant ses vers qui ont une fière allure, voici comme il s'incline en prose devant le panache blanc du Béarnais :

« On lit qu'en Ethyopie il y avait une statue qui rendait un
 » son harmonieux, toutes les fois que le soleil levant la regar-
 » doit. Ce même miracle, SIRE, avez-vous fait en moy, qui tou-
 » ché de l'Astre de V. M. ay receu la voix et la parole. On ne
 » trouvera donc étrange, si me ressentant de cet honneur, ma
 » Muse prend la hardiesse de se mettre à l'abri de vos Palmes ;
 » et si témérairement elle ose vous offrir ce qui par droict est
 » déjà vostre, puisque vous l'avez fait naître dans un sujet qui
 » n'est animé que de vous, et qui aura éternellement le cœur et
 » la bouche ouverte à vos louanges ; faisant des vœux et des
 » prières continuelles à Dieu, qu'il vous rende là-haut dans le
 » Ciel autant de biens que vous en avez faits çà bas en terre. » (1)

Il semble que Molière ait voulu, au 2^e acte du *Malade imaginaire*, parodier cette dédicace. Le compliment ridicule de Thomas Diafoirus à Angélique débute comme celui de Regnier à Henri IV : « Ne plus ne moins que la statue de
 » Memnon rendait un son harmonieux, lorsqu'elle venait
 » à être éclairée des rayons du soleil, tout de même me

(1) Cette prose taillée dans une comparaison empruntée à la mythologie grecque et saupoudrée d'une fine fleur de dévotion chrétienne étonnera les lecteurs qui se rappelleront le sévère arrêt de Boileau sur Regnier. Mais il faut se souvenir qu'à trente ans Regnier changea de style, et que sa muse, jusqu'alors si peu chaste, enfanta les *Poésies spirituelles*. Cette dédicace date de sa conversion, laquelle date elle-même de l'époque (1604) où il allait prendre possession de son canonikat dans l'église de Notre-Dame de Chartres.

» sens-je animé d'un doux transport à l'apparition du soleil de vos beautés, etc. » Il y a là aussi beaucoup d'autres, un autel des charmes où le jeune Diafoirus « append l'offrande de son cœur, etc. » — Ce qui frappe surtout dans ces dédicaces, c'est l'adulation plate et servile. Les critiques indulgents l'excuseront en la considérant comme une imitation des concetti italiens, et un souvenir des Latins que tous les rimeurs d'alors traduisaient et copiaient. Qu'on se souvienne comment les poètes de l'antiquité ont caressé le despotisme des Césars. Virgile, au début des Géorgiques, invoque Auguste en le plaçant au rang des dieux ; Stace, dans sa *Thébaïde*, loue honteusement le cruel Domitien, et Lucain, dans la *Pharsale*, l'odieux Néron :

Tibi numine ab omni
Cedetur, juri que tuo natura relinquit
Quis Deus esse velis.

« Toute divinité cédera devant toi, et la nature t'a laissé le droit de choisir quel Dieu tu voudras être. »

Ce serait peut-être un travail amusant et curieux que de parcourir (mais non point au hasard), en y cueillant des extraits, les dédicaces aux Mécènes de tous les sexes depuis les rimeurs des premiers jours de la Renaissance jusqu'aux faiseurs d'odes et d'épîtres de la seconde moitié du dix-huitième siècle. Ce serait suivre dans l'histoire des lettres un bien étroit sentier sans doute, mais on y rencontrerait plus d'un gai rayon de soleil, on y découvrirait dans les demi-jours des allusions et des allégories bien des révélations et plus d'une surprise au moins piquante. Et l'on tombera bien d'accord que si à ce léger travail on ajoutait un parallèle entre les épîtres dédicatoires du temps passé et celles du temps présent, notre époque si décriée

par quelques-uns, aurait du côté de la mesure décente et de la dignité tout à gagner à la comparaison.

Revenons vite à Gombaud. On pourrait donner à sa dédicace une autre interprétation. Gombaud était de *ceux de la religion prétendue réformée*, ainsi qu'on désignait alors dans les actes officiels les calvinistes. On connaît son affection et ses sentiments de gratitude pour la reine-mère ; l'anecdote citée tout à l'heure permet de supposer qu'il nourrissait quelque aigreur contre Richelieu, il a célébré les vertus de Gaston d'Orléans et prédit qu'il

Ira de toutes parts

Faire éclater les dons de Minerve et de Mars. (1)

Il n'y aurait donc rien de surprenant à ce qu'il eut fait en secret des vœux pour Monsieur. Cette dédicace serait-elle un petit manifeste d'opposition à Richelieu, une façon de se venger pour son compte personnel et de l'humiliation de ses coreligionnaires et des clauses de la paix de Nîmes ?

C'est une manière assez habile de troubler la joie du vainqueur que d'exalter hautement les vertus de la victime, et Gombaud, en louant Marie de Médicis sur ce ton excessif, n'espérait-il point blesser d'un coup d'épée l'orgueil du triomphant Cardinal ? Cette interprétation se pourrait défendre, et l'acte d'indépendance de Gombaud serait loin d'en être amoindri.

Richelieu a-t-il senti la piqure, et, s'il en fut blessé, le vainqueur de la Rochelle a-t-il pardonné à l'auteur de la dédicace de l'*Amaranthe* ? On le pourrait croire ; car, quatre ans après, lorsque l'Académie se fonda sous ses auspices,

(1) *Amaranthe*. Acte 1^{er}, scène 11.

Gombaud fut l'un des premiers appelé à en faire partie. Mais voici un fait qui donnerait à soupçonner qu'il exista pendant longtemps une antipathie peu dissimulée entre son Eminence et Gombaud et que même, sept ans plus tard, le Cardinal ne manqua pas l'occasion de se venger en s'attaquant à l'amour-propre de l'auteur.

On sait que ce fut dans sa séance du 16 juin 1637 que l'Académie, sur les pressantes demandes de Richelieu, prit enfin la résolution de donner son sentiment sur le *Cid*. Elle nomma une commission d'examen. De Bourzeys, puis Desmaret, Chapelain furent choisis pour donner leur avis sur le corps de l'ouvrage. De Cerisy et Baro, l'Estoile et Gombaud furent chargés de voir les vers en particulier. Ce fut Chapelain qui rédigea le résumé des observations. On le présenta au Cardinal qui trouva le jugement bon, mais qui manifesta le désir qu'on mêlât aux épines quelques fleurs... Il n'y a pas moins de 192 pages semées d'épines dans l'in-8° qui contient les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*.

Qui fut chargé de semer des fleurs dans le style de Chapelain? Ce fut Gombaud. Le Cardinal était à Charonne quand on lui soumit les premières feuilles imprimées de ce nouveau travail. A peine l'eut-il parcouru, qu'il laissa éclater un vif mécontentement, dit qu'on avait passé d'un extrême à l'autre, qu'il y avait, cette fois, trop de fleurs, ordonna d'arrêter l'impression, et nomma, pour éclaircir les fleurs du résumé, M. Sirmond. (1) Ce M. Sirmond, (neveu du savant jésuite de ce nom qui fut un des confesseurs de Louis XIII), était, en même temps qu'historiographe du roi, un pamphlétaire aux gages du Cardinal.

(1) Pelisson. — *Histoire de l'Académie française*.

Ce seul choix n'indique-t-il pas ouvertement l'intention de blesser au vif le gentilhomme huguenot ?

Cependant Richelieu se servait habilement de son influence à l'Académie pour ramener à lui les écrivains qui s'étaient rangés sous la bannière de Gaston d'Orléans. Et, il faut le dire, l'opposition, vaincue sans espoir, s'amendait en détail. Déjà en 1636, Voiture avait écrit la lettre aussi adroite qu'éloquente qui lui valut sa grâce et la protection de Richelieu. Vaugelas, l'ex-chambellan de Monsieur, venait de recouvrer la jouissance de sa pension et parlait à son ancien adversaire de « sa reconnaissance. » Enfin, mais plus tard, le chevaleresque Gombaud s'adoucit à son tour, et adressa au Cardinal un panégyrique. On fait toujours lourdement ce que l'on entreprend sans entraînement, et il suffit de lire les vers de Gombaud pour être édifié sur le plaisir qu'il trouva à les composer.

Néanmoins on sut gré au poète de l'intention, et le Cardinal l'en récompensa en prenant sa défense contre l'Académie. Dans une ode adressée au garde des sceaux, Gombaud avait introduit une apostrophe aux Muses. Un de ses confrères, un mauvais plaisant, — se serait-on douté avant cela qu'il ait pu s'en glisser un... dans une Académie? — l'en railla, lui disant qu'il était bien osé d'interpeller les neuf doctes sœurs, et qu'il n'avait rien à leur commander. Gombaud fut froissé, et cria à l'envie. Il fit tant de bruit que ses collègues le censurèrent. Richelieu leur fit dire « *que cela n'était pas bien de témoigner ainsi de l'aigreur, et qu'il fallait reprendre avec un esprit de douceur et de charité.* » Ces paroles évangéliques ramenèrent le calme, et si je les ai citées après Tallemant, c'est qu'il faut être bien convaincu que les académiciens de tous les temps et de tous les degrés auraient ainsi, le cas échéant, et la sa-

gesse de méditer leur morale si chrétienne, et le bon goût de la mettre en pratique.

La charge de gentilhomme du roi était le plus souvent honorifique. C'est ainsi que Malherbe l'avait acceptée et que la comprirent après lui Racine et Voltaire. Gombaud a-t-il gardé la sienne longtemps? La qualité lui en est donnée dans les privilèges de ses poésies datés de 1646. Mais soit que le besoin l'ait forcé à s'en défaire, soit qu'elle lui ait été retirée à cause de sa religion, on ne trouve plus son nom sur la liste de la maison du roi, imprimée en 1657. En tout cas, c'était une sinécure tout indiquée pour un poète de cour en faveur. Poète de cour..., voilà, en effet, la désignation qui me semble convenir à Gombaud. Et pourtant, à présent que son caractère nous est connu, ne nous semble-t-il pas que, s'il eût vécu assez tôt (1) pour prendre parti dans les discordes religieuses qui ensanglantèrent la fin du XVI^e siècle, on pourrait dire de Gombaud, ainsi que de d'Aubigné, calviniste et saintongeais comme lui, qu'il représente « un type accompli de la noblesse ou plutôt de la gentilhommerie protestante française, brave, opiniâtre, raisonneuse et lettrée, guerroyante de l'épée et de la parole, avec un surcroît de point d'honneur (2) et un certain air de bravade chevaleresque ou même gasconne qui est à lui » (3).

Quant à Gombaud considéré comme huguenot, il m'apparaît, au milieu des querelles des premières années du XVII^e siècle, guidé par ce même esprit qui avait animé les

(1) Il ne dut venir à Paris qu'en 1609, car jusqu'au moment où il fit ses vers sur la mort d'Henri IV, son nom n'apparaît nulle part.

(2) Gombaud eut plusieurs duels.

(3) Sainte-Beuve. *Causeries du lundi*, tome 10.

hommes qu'à la fin du siècle précédent on appelait les politiques modérés. C'était un partisan lettré de la libre discussion, un royaliste de cœur autant que de naissance, un pieux et excellent chrétien, et se tenant néanmoins, — non par froideur ou indifférence, mais par délicatesse de goût et distinction de caractère, — se tenant éloigné des fanatiques et des énergumènes, tragiques et autres, de tous les partis. Avec cela bon sonneur de sonnets, fin aiguiser d'épigrammes, intarissable conteur de madrigaux. C'était aussi le type du véritable gentilhomme de race, qui mettait au-dessus de tout son Dieu, son roi, sa dame. Jamais l'ambition ni l'intérêt ne l'ont pu contraindre à chercher des accommodements avec sa foi ou son principe. Ce trait compléterait la ressemblance que je lui trouve avec son compatriote d'Aubigné, si ce dernier avait eu moins de sauvagerie dans le caractère, et avait su tempérer l'âpreté de ses satires.

Après le départ de la reine-mère, madame de Longueville, sur les instances de Chapelain, fit offrir à Gombaud une pension de six cents livres. Il la refusa, considérant tout ce qui ne venait pas du roi « comme une servitude. » *Je suis*, disait-il, *l'homme libre du roi*, et ce ne fut qu'en cette qualité qu'on put lui faire accepter de Louis XIII un secours de huit cents écus (1).

Gombaud n'amassa jamais de biens, et depuis le départ de la reine-mère, il logeait modestement à *l'enseigne du Barillet*, à la troisième chambre. Il occupa les dernières années de sa vie à composer ses épigrammes, à jouer un rôle dans les brillantes joutes d'esprit qui se tenaient soit chez son ami Conrart, soit chez la marquise de Rambouil-

(1) Tallemant des Réaux.

let, puis à souffrir des suites d'une chute, puis, si l'on en croit Tallemant, de la tyrannie d'une servante maîtresse qui, après l'avoir pillé pendant sa vie, le dévalisa tout à fait après sa mort. Il serait allé jusqu'à l'épouser. M. Paul de Musset dit à ce sujet : « Nous avons peine à le croire en lisant ses ouvrages, où l'on voit une âme noble, qui n'adresse jamais ses vœux qu'aux lieux les plus élevés (1). »

Son premier ouvrage publié avait été *Endymion* (1624), poème en prose « qui fit un bruit prodigieux. » C'est une sorte de songe où la Lune joue le même rôle que dans la mythologie. On ne dit pas à quel personnage *Endymion* fait allusion, mais il paraît certain que Phœbé c'est la régente. Après l'*Amaranthe* (1631), quinze années se passèrent avant qu'il publiât ses *Poésies* (1646). Puis ses *Sonnets* parurent en 1649, et en 1658 *Les Danaïdes*, pastorale en cinq actes, qui ne vaut pas l'*Amaranthe*, et qui a été pourtant réimprimée en 1737, dans le tome vi du *Recueil des meilleures pièces de théâtre*. Enfin, en 1657, il imprima ses épigrammes. Il a composé aussi plusieurs pièces pour les ballets de la Cour.

Il ne fut pas toujours fidèle à la Muse, et la quitta souvent pour l'humble prose. A l'imitation de Balzac et de Voiture, il écrivit des *lettres*, puis des *considérations touchant la religion*. « C'étaient de tous ses écrits, dit Conrart, ceux que Gombaud estimait le plus. Sa plus grande passion était de les publier, parce qu'il était persuadé qu'ils seraient utiles, et peut-être n'a-t-on jamais vu d'homme séculier avoir autant de zèle pour la gloire de Dieu, et autant d'amour pour le prochain. » Cet ouvrage fut traduit en latin et en anglais, ce qui n'empêcha point un de ses

(1) *Les Originaux du XVII^e siècle*.

contemporains d'insinuer que Conrart en fit la préface, et que c'est la pièce la plus remarquable du volume. On pourrait, par un juste retour des choses d'ici-bas, terminer sur cette malice l'esquisse de la vie d'un homme qui a passé une partie de sa vie à polir des épigrammes. Mais on préférera sans doute rester sur l'impression de ce portrait tracé par Conrart, son intime ami : « Gombaud était un grand homme, bien fait, et de bonne mine. Il avait le cœur noble, l'âme droite et naturellement vertueuse, l'esprit élevé, moins fécond que judicieux ; l'humeur ardente et prompte, fort portée à la colère, quoiqu'il eût l'air grave et concerté. Ses mœurs étaient sages et bien réglées et sa probité à toute épreuve. »

II

Il ne faut pas s'y méprendre : je n'ai pas la prétention de donner l'*Amaranthe* pour un chef-d'œuvre. Je conviens qu'à maint lecteur elle n'apporterait aujourd'hui que lassitude. Je ne veux pas non plus présenter Gombaud comme un poète de génie et un novateur. Il est dans le panthéon littéraire de la première moitié du XVII^e siècle une figure d'un ordre secondaire, mais sa place y est indiquée.

Fontenelle a dit : « Pour juger de la beauté d'un ouvrage, il suffit de le considérer en lui-même ; mais pour juger du mérite d'un auteur, il faut le comparer à son siècle. » Pour apprécier Gombaud, reportons-nous donc à l'époque où il écrivit l'*Amaranthe*, en l'an 1625. Et qu'on se souvienne que, à ce moment, l'art du théâtre était sur le point de subir une secousse et de se transformer de nouveau. Mais, cette fois, de quelle façon décisive et éclatante ! Le public se pressait encore aux pièces informes du fécond Hardy,

aux cyniques comédies de Troterel. Il applaudissait toujours *Les amours tragiques de Pyrame et Thisbé* de Théophile, et, depuis 1621, continuait le bruyant succès de la *Silvie* de Mairet. Notre art dramatique sortait à peine du chaos ; il s'agitait dans l'obscurité et l'anarchie. En 1625, le temps est proche où l'ordre va s'établir, où la lumière va se faire. Rotrou doit apparaître avec l'*Hypocondriaque* en 1628, et en 1629, on verra surgir avec *Mélite* celui qui s'appellera le grand Corneille.

L'*Amaranthe* fut donc comme une lueur dans le crépuscule qui a précédé le lever de l'astre qui allait resplendir sur le règne du roi-soleil. Et c'est à ce titre qu'elle complètera notre étude sur la Pastorale.

Dans le chapitre qui précède celui-ci nous avons indiqué les diverses variations de la Pastorale au XVI^e et au XVII^e siècle. On pourrait lui en assigner une nouvelle aux environs de 1612, c'est-à-dire lorsque parurent les premières parties de l'*Astrée*. Le genre n'était pas nouveau, mais d'Urfé l'a rajeuni et paré de couleurs plus modernes. Il a fait subir à la Pastorale la transformation qui, à ce moment, s'effectuait dans les mœurs.

Voltaire dans l'*Introduction au Siècle de Louis XIV* dit : « Avant le siècle que j'appelle de Louis XIV, et qui commence à peu près à l'établissement de l'Académie française, les Italiens appelaient tous les ultramontains du nom de barbares ; il faut avouer que les Français méritaient en quelque sorte cette injure. Leurs pères joignaient la galanterie romanesque des Maures à la grossièreté gothique ; ils n'avaient presque aucun des arts aimables, etc. » Ces lignes signalent le changement qui, dans les premières années du XVII^e siècle, s'accentue tout à fait dans le sens de l'urbanité et de la civilisation. Mais cette transformation

avait été préparée par les Valois. Leur goût pour les arts et la protection qu'ils accordèrent aux lettres avaient contribué à faire disparaître par degré « cette grossièreté gothique. »

Déjà la noblesse française qui avait accompagné Louis XII à Gênes avait rapporté d'Italie le goût des bals et des spectacles dont les plus vifs attraits sont dus à la présence des femmes. François 1^{er} en montant sur le trône s'écrie : Point de cour sans dames ! Et les châtelaines quittent leurs tristes manoirs ; elles viennent concourir à l'ornement des fêtes royales et prendre leurs places dans les spirituelles et joyeuses assemblées que présidait l'auteur des *Contes de la reine de Navarre*, Marguerite de Valois. Aussi, dès les premiers jours de la Renaissance, voit-on la comédie et le drame s'appliquer à peindre les passions avec des couleurs moins crues. L'expression des tendres pensées prend une teinte de raffinement et de politesse. Le sentiment reste empreint de ce matérialisme sensuel mêlé de spiritualité que la fin du XVI^e siècle imita des Italiens, mais il s'y ajoute une pointe d'esprit qui le relève.

Sous Louis XIII, les poètes de l'école de Malherbe et les beaux esprits qui se réunissaient à l'hôtel de Rambouillet achevèrent cette œuvre de civilisation. Les premiers en apportant plus de pureté et de noblesse dans la langue française, les seconds en introduisant dans l'art de converser l'urbanité et la grâce, et dans les relations du monde la délicatesse et le savoir-vivre. Ce qui a fait que la Cour et la Ville ont lu avec tant d'avidité le roman de l'*Astrée*, ce n'est point seulement parce qu'on stimulait la curiosité en insinuant que les histoires amoureuses d'Henri IV composaient le fond de ses aventures, c'est surtout parce que

chacun y trouvait, en même temps qu'une lecture agréable, un manuel des bonnes manières.

Huet, dans ses lettres à M^{lle} de Scudéri sur d'Urfé, lui écrit : « M. d'Urfé se trouvait le diocésain de M. de Belley (Pierre Camus) par la situation de son marquisat (1), éloigné seulement de trois lieues de la ville de Belley, où il allait de temps en temps visiter son évêque. Il s'y rencontra un jour avec saint François de Sales, dont il était ami depuis longtemps, aussi bien que du savant Antoine Fabre, qui s'y trouva aussi. M. de Belley rapporte une réflexion que fit alors M. d'Urfé sur la *Philothée* du saint, sur le *Code Fabrien* du président, et sur son *Astrée*, disant que chacun d'eux avait travaillé pour l'éternité, que la *Philothée* était le livre des dévots, le *Code Fabrien* était le livre des barreaux, et l'*Astrée* était le bréviaire des courtisans. »

Le roman de l'*Astrée* fit école. Non-seulement il fut imité par tous les romanciers de ruelles, mais on le découpa en vingt endroits pour le mettre sur la scène. En 1630, cette mode durait encore. On rencontre à cette date la tragédie-pastorale : *Les amours d'Astrée et de Céladon*, de Raissiguier. Dans sa préface, l'auteur se vante d'avoir développé en deux mille vers deux histoires intriguées en six volumes. C'était le beau temps des concetti et des images ampoulées qui florissaient à côté des pointes et des subtilités pareilles à celles qui ont fait parmi les *précieuses* le succès des épîtres en prose et en vers de Voiture. On sait que Céladon, banni de la présence d'Astrée, se jette de désespoir dans le Lignon. Raissiguier reproduit cette situation, et il ajoute :

(1) Virieu-le-Grand, en Bugey, où l'on a prétendu que d'Urfé avait écrit l'*Astrée*.

Mais le dieu du Lignon, pour lui trop pitoyable,
Contre sa volonté le jeta sur le sable ;
De peur que la grandeur du feu de son amour
Ne changeât en guérêts son humide séjour.

C'est trouvé, cela ! Cet exemple du faux goût qui régnait encore en ce moment a son pendant dans une comédie de Mairet. Un amant appelle sa maîtresse « son soleil. » Elle lui réplique sérieusement qu'il se trompe, qu'elle n'est que sa « lune », parce qu'elle tient de lui tout son éclat.

C'est durant la période littéraire comprise entre l'année 1610 et celle de 1630 que le genre pastoral est le plus en vogue et le mieux cultivé. On ne représente plus que des comédies-pastorales, des tragi-pastorales et des tragi-comédies-pastorales. Les dieux mythologiques, les magiciens et les fées se glissent partout ; ils remplissent les divertissements de la Cour. En 1622, dans les ballets du roi, se mêlent Amphion et les Syrènes, les prêtresses d'Apollon et les Muses. Dans les ballets de la reine, on voit danser Jupiter et l'Aurore, et les Songes dorés ; les astres eux-mêmes dialoguent avec les bergers et les nymphes. Chaque rimeur sacrifie sur l'autel du dieu Pan. Les poètes purement lyriques composent des églogues imitées de celles de Virgile. Mathurin Regnier a, lui aussi, délaissé un jour la satire pour s'essayer sur la tendre musette (*Dialogue entre Chloris et Daphnis*).

Si les bergers des premières pastorales étaient trop peu civilisés, ceux de cette époque apportent trop de pédantisme dans le sentiment. Le théâtre se fait alors scrupuleux, moins osé dans ses peintures. Son langage poétique se ressent de l'influence de Malherbe, il prend de la pureté et de l'harmonie. Il devient raisonneur, professeur de mo-

rale, propagateur d'élégantes maximes. L'*Arthénice* de Racan et la *Silvie* de Mairet abondent en belles sentences.

L'*Arthénice* est d'un style plus soutenu que l'*Amaranthe*. Gombaud passe fréquemment de l'enflure au terre à terre. Sa lyre donne parfois de ces notes indécises que l'on n'entend point chez Racan. Mais l'action dramatique de l'*Amaranthe* est plus franche et plus rapide, mieux taillée pour la scène. Gombaud mélange plus modérément que ses contemporains le sacré avec le profane, et, sans expulser tout à fait ce loup de sa bergerie, il ne montre plus sur le théâtre l'impudent Satyre. C'est à un serviteur qu'il fait jouer le rôle de son *gracioso*, à qui il se garde bien de donner le langage trivial ou obscène des bouffons d'alors. Son Damon est déjà le *confident* du théâtre qui va naître.

III

Avant d'aborder l'analyse de l'*Amaranthe*, parcourons-en la préface. Elle est sensée, piquante parfois, et son style n'a rien de la boursouflure de la dédicace.

On commençait à se quereller sur la règle des trois unités, tout à fait méprisée jusqu'alors. Les acteurs se mêlèrent aux auteurs dans ce débat. Pendant longtemps ils refusèrent de jouer la *Sophonisbe* de Mairet, parce que cette règle y était respectée. Gombaud prend en sa faveur fait et cause; il nous apprend aussi que cette discussion n'était point nouvelle : « Et tant s'en faut, dit-il, que cet art soit si bref, que de n'avoir qu'un précepte, que de notre temps même il s'en est fait de gros volumes qui passent pour des chefs-d'œuvre. C'est la vérité que tous ceux qui ont mérité quelque estime en ce genre d'écrire,

« n'ont représenté que ce qui pouvait arriver du matin au soir, ou du soir au matin. » Voilà pour l'unité de temps. Plus loin, Gombaud se prononce pour l'unité d'action et de lieu : « la tromperie serait bien grossière qui voudrait faire passer la scène non pour une île, ou pour une province, mais pour tout l'univers. » Il déplore qu'il y ait des gens pour blâmer ces règles. Mais c'est à l'œuvre qu'il attend « ces esprits gaillards. » Il considère cette question comme importante et grave ; il déclare qu'il serait prêt à donner encore des avis, « si les autres en pouvaient devenir meilleurs », et il ajoute : « ce ne serait pas mal prendre son temps, à cette heure que les préfaces sont aussi grandes que les livres, et que l'on a tant de choses à dire à ceux qui n'ont pas la patience de les écouter. » Ces épigrammes ont dû viser quelques-uns de ses confrères dramatiques. Mairet, dans l'espèce de poétique qu'il a placée en tête de sa *Silvanire*, réclame seulement pour cette règle des trois unités la tolérance. Durval, un auteur qui eut quelques succès de 1630 à 1640, dans la préface de sa tragédie de *Panthée*, s'égaie aux dépens de « ces pauvres règles. » Il s'en moque à cœur joie, d'une manière vive et plaisante. Souvenons-nous que Richelieu ne dédaigna pas d'apporter dans cette querelle le poids de son autorité. En 1641, il imposa les *unités* aux comédiens du roi, titre qu'avait obtenu la troupe de l'hôtel de Bourgogne.

La Harpe affirme que la *Sophonisbe* de Mairet est la première pièce où l'on trouve observée la règle des trois unités. Si, comme l'indiquent Clément et de La Porte, l'*Amaranthe* a été jouée en 1625, Gombaud est le premier qui soit entré dans cette voie, car il a rigoureusement suivi les préceptes qu'il recommandait avec tant d'instances.

A ce propos, rappelons un détail. Corneille, au moment où il arriva de Rouen par le coche pour faire représenter sa comédie de *Mélite* (1629), ignorait qu'il y eût des règles. C'est lui qui nous l'apprend : « Cette pièce fut mon coup « d'essai, et elle n'a garde d'être dans les règles, puisque « je ne savais pas alors qu'il y en eût. Je n'avais pour « guide qu'un peu de sens commun, avec les exemples de « feu Hardy, dont la veine était plus féconde que « polie. » Il ajoute : « On n'avait jamais vu jusque-là que « la comédie fit rire sans personnages ridicules, tels que « les valets bouffons, les parasites, les capitans, les doc- « teurs. » Et il constate avec une sorte de naïf étonnement « le bonheur surprenant qu'obtint la nouveauté de « ce genre de comédie, dont il n'y a point d'exemple en « aucune langue. »

Dans les pages que nous avons consacrées à Hardy (cahier des *Annales* de septembre 1872), nous avons indiqué la prétention qu'eut le théâtre du commencement du XVII^e siècle de vouloir réformer les mœurs. On la retrouve aussi dans Gombaud, et mieux justifiée. Il se flatte de ne récompenser point ni les inconstants ni les téméraires, et de punir les méchants. Il laisse là les médiocres et ne termine rien qu'en faveur des vertueux.

Il rend responsable du mauvais goût littéraire l'ignorance des lecteurs « qui sont pour la plupart si stupides et si léthargiques, qu'ils ne se peuvent réveiller qu'à force de pointes. » Mais, tout en se plaignant des ignorants, il morigène vivement aussi « ces personnes faibles et impatientes, qui n'ont point de goût aux choses solides et qui ne cherchent que des fleurs. »

Après le public il s'en prend aux auteurs eux-mêmes. Il résume les observations qu'il leur adresse, par cette pen-

sée qui sera éternellement vraie : « J'ai cette croyance, « qu'homme du monde ne peut guère écrire chose qui « vaille, sans génie, sans art, sans la lecture des bons « auteurs, et sans la fréquentation des meilleurs esprits et « des plus honnêtes gens. »

Gombaud a peu suivi ses contemporains dans la voie des imitations italiennes. Pour ses *Danaïdes*, il s'est inspiré des *Suppliantes* d'Eschyle ; l'*Amaranthe* est pleine de cette passion dont Virgile a animé le 4^e livre de l'*Enéide*. L'usage de mettre des prologues en tête des pièces était encore en vigueur. Celui de Gombaud est curieux et se prête à de piquantes allusions. C'est l'Aurore qui parle ; elle dit qu'elle veut être

L'Aurore d'Amaranthe et celle du Soleil.

Tous les feux de la nuit devant moi se retirent.

Les Dieux, voyant ma gloire, incessamment soupirent,

Et ne peuvent souffrir, envieux et jaloux,

Qu'une beauté si jeune ait un si vieil époux.

Mon Tithon cependant s'accorde à mon destin,

Et ne m'empêche point de me lever matin.

Un plus jeune mari me rendrait paresseuse,

Et quiconque aujourd'hui me voit si matineuse

Me prend pour la Beauté que le Soleil poursuit

Et qui se veut cacher dans l'ombre de la nuit.

Les fleurs sont mon ouvrage, et les perles mes pleurs.

Malheur aux paresseux qui ne m'ont jamais vue !..

L'Aurore ne peut moins faire que de donner en cette occasion un souvenir à Céphale :

Pour le suivre aux forêts, bien souvent on présume

Que j'amène le jour plus tôt que de coutume.

Mais d'un plus grand éclat tous mes sens éblouis

Quitteraient volontiers Céphale pour Louis.

Toutefois un bel Astre allume son courage,
Et sa Reine aujourd'hui me porte en son visage.

Voici les bois sacrés, où si plein de jeunesse,
Tithon fut autrefois digne d'une déesse,
Où, le ciel le comblant de ses dons infinis,
Je craignais que Vénus le prit pour Adonis.

Henri IV avait vingt-trois années de plus que Marie de Médicis... et, à entendre parler l'Aurore de ce vieil époux, de ce Tithon que Vénus prenait pour Adonis, les malicieux de la Cour ont-ils pu s'empêcher de sourire en songeant à la belle Gabrielle, à la marquise de Verneuil, à la Bourdoisière, etc..., enfin aux orageux accès de jalousie que les infidélités du Vert-Galant soulevaient si fréquemment chez la reine ?

A côté du prologue, florissait alors le chœur. La musique instrumentale n'était point encore en usage durant les entr'actes. On les remplissait par des strophes morales sur les événements de la pièce. Fréquemment aussi, le chœur participait à l'action. Ce n'est qu'après 1630 qu'on l'a remplacé par l'orchestre.

Le premier chœur de l'*Amaranthe* chante la beauté des Nymphes, le second, l'Amour, le troisième, la Jalousie. Ce sont autant d'agréables petits poèmes. Chacun d'eux est sur un rythme différent ; la langue en est belle et le ton souvent élevé. On y trouve déjà la note plaintive et remplie de douceur de la poésie de Racine. Voici quelques jolies strophes du chœur 3^e :

Amour, quand tes divines flammes
Ont tant d'appas délicieux,
Et que l'espoir flatte les âmes,
Je te crois descendu des Cieux.

Mais quand les soupçons, les alarmes,
Les prisons, les feux et les fers
Tirent de nos yeux tant de larmes,
Je te crois sorti des Enfers.

Le poète décrit ensuite les douleurs qu'engendre la jalousie :

Ses yeux d'Argus et de Lyncée
De veiller ne sont jamais las ;
Non plus que ceux de sa pensée
Qui lui font voir ce qui n'est pas.
Elle est si contraire à soi-même
Que son humeur, cent fois le jour,
Lui faisant haïr ce qu'elle aime,
Accorde la haine à l'amour.
.
Mais quelle prison, quelle chaîne
Et quelle rigueur sans pitié,
Quelle vengeance, ou quelle haine
Est pire que cette amitié? etc...

Le quatrième chœur est une ode sur le trouble que les passions apportent dans l'âme et les obstacles qu'elles mettent au bonheur des hommes. Elle est sur le même rythme harmonieux et tout à fait lyrique qu'une pièce bien connue du XVI^e siècle, de Jean Bertaut, dont le dernier couplet

Félicité passée
Qui ne peut revenir,
Tourments de ma pensée,
Que n'ai-je, en vous perdant, perdu le souvenir !

a fait la fortune et qui, durant plus d'un siècle, a été chantée comme romance par les mondains qui n'y cherchaient que des sentiments tout profanes, et comme cantique par les dévots qui se plaisaient à l'appliquer à l'amour de Dieu. Et, en effet, M. Sainte-Beuve a fait remarquer qu'on peut la considérer comme une traduction rimée de ce verset du livre de Job : *Dies mei transierunt, cogitationes meae dissipatae sunt torquentes cor meum.*

On retrouvera dans l'ode de Gombaud le ton philosophique et mélancolique qui fait le charme des strophes de

Bertaut. Je la cite tout entière, car je la suppose à peu près inconnue et méritant un sort meilleur :

Les passions humaines
 Ont cet aveuglement
 Que les plus grandes peines
 Passent pour leur objet et pour leur élément.
 Toujours l'esprit de l'homme
 S'expose à la merci
 Du mal qui le consomme,
 Et semble qu'il ait peur de manquer de souci.
 Les ardeurs insensées
 Des jeux et des amours,
 Et les vaines pensées
 Lui viennent dérober les plus beaux de ses jours.
 La soif intolérable
 D'acquérir plus de bien
 Le rend si misérable,
 Qu'il veut tout posséder et ne jouir de rien.
 Enfin la destinée
 Par qui tout doit périr,
 Surprend l'âme étonnée,
 Qui sait vivre à grand'peine alors qu'il faut mourir.

*
 **

Le sujet de la pastorale de Gombaud est assez compliqué. Timandre, riche berger phrygien, avait eu de sa première femme une fille nommée Oronte, et de Clarice, la seconde, un fils appelé Polydamon. Un jour, revenant victorieux de la défaite d'un terrible serpent qui dévastait toute la contrée, il n'avait plus trouvé dans sa maison ni Clarice ni son fils. Tous les oracles consultés sur cette disparition n'avaient donné que de vagues réponses.

A peu près dans le même temps que Polydamon, était née Amaranthe. Daphnis, son père, et Timandre s'étaient réciproquement promis d'unir un jour leurs enfants.

Au moment où s'engage l'action, Amaranthe a grandi ; sa beauté tourne la tête à tous ceux qui la voient, et sa sévérité réduit la foule de ses amoureux au désespoir. Les montagnes de l'Hellespont ne font que retentir des plaintes et des soupirs de tant d'amants ; il n'y a pas un arbre où l'on ne voit écrit le nom d'Amaranthe ; on ne peut se promener dans la campagne sans rencontrer ici un berger qui pleure, plus loin un autre qui chante. Il y en a qui passent les nuits sur les rochers pour apprendre aux étoiles combien Amaranthe est cruelle ; d'autres bravent le plus ardent soleil pour se plaindre de ses rigueurs tant que dure le jour. Au milieu de tant de désolations, Amaranthe rit, se moque de tout le monde, et ne songe qu'au plaisir de suivre dans les forêts Diane et ses nymphes.

Chaque jour les plus riches bergers demandent à Daphnis la main d'Amaranthe. Celui-ci, fidèle à la promesse donnée à Timandre, espérant toujours que Polydamon serait retrouvé, refuse de les entendre. Enfin Timandre s'embarque pour aller demander des nouvelles certaines de son fils à l'oracle de Delphes. A peine est-il parti, qu'un vaisseau de pirates fait naufrage sur la côte, et personne ne s'en peut sauver qu'un jeune homme nommé Alexis. Bientôt Alexis voit Amaranthe et il en devient violemment épris. Il est jeune, beau, instruit, généreux, c'est enfin un modèle du parfait amant, mais Amaranthe se moque de lui comme des autres, et il n'a pour unique soulagement que de confier ses peines à Palémon, riche berger qui l'a sauvé du naufrage et recueilli. Alexis ne voit qu'une issue à son désespoir, c'est le trépas.

Oh ! bienheureux l'amant qu'elle voudra choisir !

Mais si je meurs de peine, il mourra de plaisir.

Cette jalouse pensée le retient sur le seuil de la tombe.

Palémon le reconforte en lui débitant de solennelles sentences. Voici quatre vers qui font souvenir d'un bel alexandrin de Corneille :

Les maux sont, Alexis, les degrés de la gloire,
Et parmi les périls; on gagne la victoire.
C'est le sort des mortels. Ainsi les demi-dieux,
Sans descendre aux Enfers ne montent point aux Cieux.

Amaranthe a aussi sa confidente ; c'est la nymphe Delphise qui lui signifie que sa fierté est inutile, et que tôt ou tard Diane lui donnera un époux. Cette scène renferme une sorte de tableau où Gombaud s'est complu à grouper Marie de Médicis, ses enfants et sa bru, et à revenir au style ampoulé de sa dédicace.

Crains les Dieux, Amaranthe, ils sont justes et doux.
Regarde les honneurs de ton illustre tige,
Et de quelles faveurs la déesse t'oblige.

.
Elle te veut orner d'une race féconde
De bergers, qui de rois doivent peupler le monde.
Le premier de tes fils, le plus grand des bergers,
Sera l'amour des siens, la peur des étrangers ;
Clément, victorieux, aux labeurs indomptable,
Aux crimes inflexible, aux monstres redoutable.
Il aura pour compagne en beautés un soleil
Qui sans lui n'aurait su rencontrer de pareil.
Du second la splendeur sera bientôt ravie,
Et les Dieux aux mortels en porteront envie.
Mais un autre en sa place ira de toutes parts
Faire éclater les dons de Minerve et de Mars.
Elle ajoute à tes fils trois filles, trois merveilles, etc.....

Arrive ensuite Daphnis avec Damon, son serviteur. Le père d'Amaranthe conte ses chagrins et moralise avec une élégante pureté. L'homme est « ondoyant et divers, » nous répète Gombaud après Montaigne :

Si de quelque plaisir la douceur le possède,
 Il trouve à ses ennuis un facile remède.
 Il rit de sa tristesse et s'étonne comment
 De si légers sujets lui donnent du tourment.
 Mais s'il est triste, il croit que la joie est un crime,
 Qu'on n'eut jamais de rire un sujet légitime ;
 Ennemi de soi-même, il aime ses douleurs,
 Et croit que les plaisirs présagent les malheurs.

Puis Daphnis décrit à Damon l'épisode du serpent tué par Timandre. Peut-être trouvera-t-on de l'intérêt, au point de vue des progrès de la langue poétique, à ce récit qu'on pourra comparer à celui de Théràmène dans *Phèdre*.

Voici la scène peinte par Gombaud :

Dieux ! je frémis d'horreur, et je crois voir encor
 Ce monstre épouvantable armé d'écailles d'or ;
 Soit qu'il se courbe en arc, soit qu'il lève la tête,
 Soit qu'il rase le champ, je vois sa grande crête,
 Son corps plein de venin, son énorme grandeur,
 Ses replis tortueux et ses yeux pleins d'ardeur.
 Il siffle horriblement, l'un et l'autre il regarde,
 Il enfle son gosier et trois langues il darde, etc...

Où Gombaud réussit le mieux, c'est dans l'expression des sentiments tendres et passionnés. Un des personnages les plus intéressants de sa pastorale est la nymphe Oronte qui serait enchantée de faire oublier à Alexis les dédains d'Amaranthe. Le monologue où elle se raconte à elle-même ses tourments est empreint d'une poésie naïve et touchante :

Je meurs pour un barbare insensible à mes charmes,
 Et qui n'est point touché de soupirs ni de larmes.

.....
 Sitôt que je le vis, je perdis ma franchise.

Mon sang en fut ému, mon âme en fut éprise,
 Je me perdis moi-même, et voulant l'acquérir,
 Je fus ingénieuse à me faire mourir.

Tantôt pour émouvoir ce berger insensible,
 J'ai fait par la douceur ce qui m'était possible.
 Je n'ai rien épargné, lui montrant chaque jour,
 Sous le nom d'amitié tous les signes d'amour.
 Tantôt, bien qu'à regret, sous la froide apparence
 D'un vain ressentiment ou de l'indifférence,
 Mes yeux, dissimulant mon extrême langueur,
 Ont emprunté les traits d'une feinte rigueur.
 J'ai même bien souvent tâché de lui déplaire,
 J'ai passé du mépris jusques à la colère.
 J'ai condamné ses mœurs, contredit ses propos,
 J'ai fait ce que j'ai pu pour troubler son repos,
 Mais il méprise, hélas, mon mépris et moi-même.

Une année s'est presque écoulée sans qu'on ait reçu de nouvelles ni de Timandre ni de son fils. Chaque jour voit augmenter les angoisses de Daphnis, car ce ne sont plus seulement les bergers périssant d'amour et d'impatience qui l'obsèdent pour qu'il oblige sa fille à faire choix d'un époux, ce sont encore toutes les compagnes d'Amaranthe. Elles se plaignent d'être délaissées, car, semblable à une déesse, Amaranthe accapare tous les cœurs.

Cependant on devine déjà que si elle doit se laisser fléchir, ce sera en faveur d'Alexis. Elle en est à désirer que celui qu'elle se verra contrainte de choisir lui pût ressembler. Alexis a déjà fait l'aveu de sa passion ; il a déjà déclaré que nécessairement il faudra qu'il meure, puisqu'il ne doit s'attendre qu'à des refus, et Amaranthe, sans lui donner un espoir certain, l'a rattaché à la vie par ces paroles énergiques :

Qui t'oblige à tenir ce funeste langage ?
 Est-ce donc un effet d'un généreux courage,
 D'être sans résistance à l'effort des malheurs,
 Et d'implorer la mort aux vulgaires douleurs ?
 Sur quoi peux-tu fonder ces plaintes insensées ?
 Sais-tu bien mes desseins, lis-tu dans mes pensées ?

As-tu par mes regards ou par mes actions,
Reconnu quelque objet de mes affections ?
Qu'un amant dissimule ou que le mal le touche,
L'amour lui met toujours mille morts en la bouche.
Mais si tu crois l'Honneur qui parle beaucoup mieux,
Il t'ordonne de vivre et de craindre les Dieux.

Enfin, Amaranthe est surprise par un satyre qui cherche à l'entraîner au fond des bois. Alexis entend ses cris, accourt, met en fuite l'impudent ravisseur et lui arrache une magnifique ceinture dont il s'était saisi pendant la lutte.

Après cet exploit, Alexis, fatigué, s'endort sur le gazon. Durant son sommeil, survient Oronte. A la vue de l'insensible qui repose paisiblement pendant que pour lui « elle endure des supplices, » son premier mouvement est de le faire passer « du sommeil à la mort. »

La pastorale va tourner à la tragédie, quand soudain Oronte aperçoit, sortant du vêtement d'Alexis, la ceinture d'Amaranthe. Quoi ! c'est donc lui qui triomphe de cette beauté si fière ! Tous deux ressentiront les effets de sa vengeance ! et elle s'enfuit, emportant le gage de la faiblesse de sa rivale.

Qu'on juge de la douleur de Daphnis à son réveil, et surtout lorsqu'il apprend qu'Amaranthe accorde sa main au berger qui lui rapportera sa ceinture ! A cette nouvelle, tous les soupirants se sont mis en quête, mais la ceinture est bien gardée. Alors notre héroïne déclare qu'elle acceptera le berger qui tuera un grand cerf que jusqu'alors les plus légers à la course n'avaient pu voir que de loin. Le vainqueur est toujours Alexis. Mais Amaranthe, par un dernier accès de coquetterie sans doute, se plait encore à ajourner son bonheur, et feint de s'être blessée au pied. Il est forcé de la secourir, et ne peut assister à la prise

du cerf qu'il a mortellement blessé. Oronte, arrivée la première, attache au cou de la victime un arrêt de mort contre le chasseur triomphant. Les bergers s'imaginent que l'arrêt émane de Diane elle-même. Ils s'emparent d'Alexis et le lient à un arbre.

Arrive Amaranthe. A la vue d'Alexis qu'on va frapper, elle regrette sa feinte et laisse éclater sa passion : Bergers, que faites-vous ? Si Alexis doit mourir, elle veut mourir la première. Son père, dont l'avarice serait satisfaite si on le délivrait d'un gendre sans fortune et sans appui, insiste pour que l'arrêt s'accomplisse. Le grand prêtre Aristée joint ses remontrances à celles de Daphnis. Alors, entre tous les assistants s'engage une lutte à coups de sentences philosophiques. Les répliques se croisent ;

Mais les Divinités n'ont que de justes lois
Qui ne demandent pas les humains pour victimes,

dit Palémon.

La volonté des Dieux nous tient lieu de raison !
s'écrie le grand prêtre.

Les hommes font des lois qu'ils imputent aux Dieux !
répond Amaranthe, qui traduit à sa manière, que Voltaire n'eût point désavouée, le vers de Virgile :

Heu vatam ignaræ mentes ! etc.

Mais voici que tout à coup Timandre revient de son inutile voyage. A peine a-t-il envisagé Alexis, qu'à sa ressemblance avec sa mère, il le reconnaît pour son fils, pour ce Polydamon qui lui a été enlevé au berceau. Hélas ! il ne le retrouve que pour le perdre à jamais, car Diane ne peut pardonner la mort du grand cerf.

Alexis, aimé d'Amaranthe, va donc mourir. Heureusement que la jalouse Oronte commence à se repentir de sa perfidie ; elle exprime ses angoisses en beaux vers :

Remords, craintes, soucis, et douleurs éternelles,
 Qui n'abandonnez point les âmes criminelles,
 Fureurs dont je ressens la terreur et les coups,
 Détournez-vous de moi, je ne vois rien que vous!
 Noirs hôtes de l'Enfer, Démons inexorables,
 Quoi? sortez-vous en foule après les misérables?
 Oh ! que la conscience est un pesant fardeau !
 L'amour m'a fait errer, et j'avais son bandeau.
 O vengeance, d'abord douce et pleine de charmes,
 Mais qui contre toi-même enfin tournes tes armes,
 Et fais voir à celui qui s'est le mieux vengé
 Qu'il est le plus coupable et le plus affligé.

En outre, Oronte retrouve son frère Polydamon dans Alexis, alors cédant à ses regrets et à la pitié, elle accourt et dévoile comment elle a ravi la ceinture, comment elle a de sa main attaché l'arrêt fatal au cou du cerf de Diane. A cette révélation tout s'arrange, Oronte embrasse Alexis à qui Daphnis donne la main d'Amaranthe. Mais, tout à coup, Daphnis se ravisant

Mais le cerf? mes amis,

s'écrie-t-il. On lui affirme qu'on lui en fera présent; satisfait de cette promesse, il marie définitivement les deux amoureux, sur lesquels chacun fait pleuvoir, pour succéder aux pleurs,

Les myrthes, les lauriers, la verdure et les fleurs.

*
* *

Au milieu du XVII^e siècle, la Pastorale était déjà tombée en défaveur. En Espagne, Michel Cervantès avait depuis longtemps tourné ce genre en ridicule dans le chapitre du *Don Quichotte*, où son héros propose à Sancho d'acheter quelques moutons, un chalumeau, une panetière. « Nous

nous habillerons tous deux en bergers, dit-il, et prenant le nom, moi du berger Quichottis, toi du berger Pancino, nous parcourrons les monts et les vallées en faisant répéter aux échos nos chansons. — Cette vie de paresseux me convient assez, répond Sancho, et il rêve d'y engager tout son village, y compris le curé. Don Quichotte n'oublie pas les idylles : « Moi, je me plaindrai de l'absence, toi, tu chanteras le constant amour, Carrasco prendra le dédain, un autre les faveurs, et le curé tout ce qu'il voudra. »

Molière frappa de ses railleries la Pastorale dans la scène entre Angélique et Cléante du *Malade imaginaire*. En 1675, elle était tout à fait passée de mode, car dans la suite du *Roman comique* par un certain Offray, on lit : « Cette fille (les comédiens viennent d'être invités par M. de La Fresnaye, gentilhomme campagnard, à jouer chez lui pour les noces de sa fille) cette fille, qui n'était pas des » plus spirituelles du monde, leur dit qu'elle désirait que » l'on jouât la *Silvie* de Mairet. Les comédiens se contrai- » gnirent beaucoup pour ne pas rire, et lui dirent qu'il » fallait donc leur en procurer une, car ils ne l'avaient plus. » Lademoisellerépondit qu'elle leur en donnerait une, ajou- » tant qu'elle avait toutes les pastorales. Car, disait-elle, » cela est propre à ceux qui, comme nous, demeurent dans » des maisons aux champs. » La *Silvie* de Mairet, dont le succès contrebalança celui du *Cid*, était alors tellement surannée que des comédiens de banlieue n'en ont pas même un exemplaire, et éclatent de rire quand on la nomme... ! La Pastorale n'était plus considérée que comme une pâture bonne à la province.

PIERRE BARBIER.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE CHEZ NOUS EN 1871

Le Bulletin de l'Instruction primaire. publication irrégulière jusqu'ici, devient mensuelle grâce à une allocation du Conseil général de l'Ain.

Le premier numéro de la nouvelle série contient le rapport du Conseil départemental sur la situation de l'instruction primaire. Nous en extrairons ces quelques mots.

Salles d'asile : il y en a 39 en 1871. Elles reçoivent 3,165 enfants. Une seule est laïque, c'est l'asile protestant de Ferney.

Écoles primaires : il y en a 848. 561 laïques reçoivent 26,166 garçons et 8,387 filles. 287 congréganistes reçoivent 4,668 garçons et 19,398 filles. De ces écoles 769 payantes reçoivent 37,165 enfants. 79 gratuites en reçoivent 21,454.

Le chiffre total des élèves des écoles primaires de l'Ain est 58,619. Il a augmenté en 1871 de 2,691 enfants.

Les instituteurs et institutrices, au nombre de 848, sont assistés de 590 maîtres-adjoints. En tout, 1,439 fonctionnaires. Les écoles congréganistes sont plus largement pourvues d'auxiliaires que les écoles laïques. On n'accorde à celles-ci un maître-adjoint qu'autant qu'elles ont 80 élèves pendant sept mois. Le fardeau ainsi imposé au pauvre instituteur laïque excède les forces d'un homme.

Cours d'adultes. Il y en a eu 275 l'hiver dernier. 250 ont réuni 4,242 hommes ; 25 ont réuni 277 femmes.

Les 66,403 élèves de nos écoles primaires se répartissent ainsi par arrondissement :

Nantua en a 10.207, soit 1 élève sur 5.4 habitants.

Bourg	20.207	1	6.1
-------	--------	---	-----

Trévoux	13.303	1	6.6
---------	--------	---	-----

Gex	3.197	1	6.7
-----	-------	---	-----

Belley	12,672	1	6.8
--------	--------	---	-----

Notre département est un des dix premiers de France par le chiffre relatif des élèves de ses écoles primaires. Parmi les quatre départements de l'Académie de Lyon, il est le premier, la Loire vient deuxième, Saône-et-Loire troisième, Lyon quatrième.

Le *matériel* de nos écoles est insuffisant. Sur 719 écoles publiques, à peine 220 répondent à leur destination.

Le *traitement* des instituteurs (900 fr.) est au-dessous de leurs besoins. Celui des maîtres adjoints (400 fr.) aussi.

« Au point de vue moral, la situation de nos écoles est satisfaisante. Au point de vue pédagogique, tout est à refaire. La routine règne. La lecture est mal enseignée; le calcul mieux. L'écriture est en pleine décadence. On s'occupe de la langue bien peu... »

Comme remède à cet état de choses, le rapport propose l'augmentation des élèves-maîtres à l'Ecole normale qui fournit les meilleurs instituteurs, l'amélioration du matériel, l'augmentation des traitements, l'établissement de conférences deux fois l'an, la création d'une bibliothèque pédagogique dans chaque école (il remercie la Société d'Emulation d'avoir concouru deux ans à ce dernier progrès).

Le rapport termine ainsi : « Le plus grand obstacle aux progrès de l'instruction primaire, c'est l'irrégularité de la fréquentation des écoles. Il est urgent d'y porter remède... » Ce dernier vœu est inscrit sous cette rubrique : *Instruction obligatoire*.

Pour extrait, J.

POÈMES HISTORIQUES

A CL. P...

Je ne suis pas fort en esthétique, mon cher ami. Je définirais la poésie : Le beau côté des choses présenté sous une forme belle. Quand les choses se font laides, les poètes se travaillent pour trouver à dire. Il leur arrive d'aller chercher au loin ce qui leur manque auprès. Tel refait la Grèce antique ; tel enlumine un Orient de convention ; on en voit qui s'aventurent dans l'Inde.

Pourquoi l'idée de puiser dans notre histoire, idée assez naturelle, n'est-elle pas venue plutôt ? — Parce que l'histoire chez nous semble le domaine propre des tragiques. Mais l'histoire, trop féconde en effet en tragédies, contient d'autres richesses encore. Je lui ai demandé (entre 1830 et 1848) de petits récits moins ambitieux que nos tragédies ou nos drames.

Le paysage est de notre province ; les faits de nos annales ; les mœurs sont ou ont été nôtres ; les sentiments sont de ceux que nous pouvons retrouver en nous, sans recherche et sans efforts. Si l'œuvre est manquée, ce n'est pas qu'on

*ait essayé l'impossible ni rien qu'il ne fût sensé de tenter.
Et l'avenir de notre poésie, à une époque si peu contente
d'elle-même, est dans cette voie.*

*
* *

Quand j'essayais, dans la Chevauchée, de ressaisir l'accent de notre vieille poésie, je lisais les Croisades dans les écrivains contemporains, un peu plus autorisés que les historiens d'hier ou d'aujourd'hui. Et j'avais surtout présents à la mémoire :

*1° Les passages des discours d'Urbain II à Clermont :
« Vous êtes les oppresseurs des orphelins, les spoliateurs des veuves, des homicides, des larrons, des voleurs et des pillards... Vous vous entre-déchirez... Renoncez à ces luttes sacrilèges... Enlevez la Terre Sainte aux impies et vous la soumettez... »*

On peut retrouver au complet ce tableau du monde féodal et cet exposé des motifs des Croisades dans Guillaume de Malmesbury, bénédictin anglais, et dans Robert, abbé de St-Remy de Rheims.

2° La promesse de l'évêque du Puy à Antioche : « Cil qui mourra de nous avec les Saints a son lit préparé » etc.

3° Le mot du Légat au sac de Béziers : « Tuez-les, le Seigneur sait ceux qui sont à lui », mot conservé par un moine de Cîteaux.

4° Le récit que fait le chanoine Paradin de la Croisade de 1336, conduite par le Comte Verd et « Messire Etienne de la Baume (Montrevel) qui a la superintendance de l'armée. »

LA CHEVAUCHÉE

XIV^e SIÈCLE

Huit jours après la Pentecôte,
Afin d'expier mainte faute,
Les chevaliers, barons et rois
Sans marchander ont pris la Croix.

De mille blasons émaillées,
Bannières flottent éployées :
Ce sont griffons, aigles, croissants,
Alérions, lions naissants...

Qui sur champ d'or a sept aiglettes ?
Qui sur gueule les trois merlettes ?
Or voici le drapeau des lys ;
Zéphyrus se joue en ses plis.

Voici votre pennon, Savoie !
Derrière, c'est raison qu'on voie
Les La Baume, les La Palu
Dans des armures d'or moulu.

Aucuns ont l'âme un peu marrie
D'avoir quitté leur seigneurie,
Douce Breysse ou plaisant Bieugeois
Pour aller au pays Grègeois...

De dangiers cette emprise est pleine ;
Le soleil est lourd dans la plaine ;
Hauts sont les monts, durs les chemins ;
Et les flots sont très-inhumains.

Preux chevaliers, peu vous importe.
Dieu le veut. L'emprise rapporte
Parfois, vers Tyr ou vers Sidon,
Quelque vicomté pour guerdon ;

Tels qui départent des plus minces
Passeront là-bas ducs ou princes.
Ceux qui mourront, je vous le dis,
Ont leur lit fait en Paradis.

Sus donc ! Riez des embuscades !
Tapez dru dans les estocades !
Tuez les moutons et les chiens ;
Le Seigneur connaîtra les siens.

*
* *
*

Au vent les bons chevaux hennissent,
Sous l'éperon d'or ils frémissent ;
Pour hâter l'instant des combats.
Les chevaliers pressent le pas.

Dames joyeuses comme reines
D'un palefroi tenant les rênes
En la troupe se peuvent voir
Aux preux enseignant le devoir.

Et puis de prudes damoiselles
Qui d'aller et venir pucelles
A Notre-Dame ont fort promis.
(Dont se gaussent bien leurs amis)...

Et puis troubadours et trouvères ;
Ils ont quitté gaiment leurs verres,
Mais luth et guiterne ont gardé,
Les dames l'ayant demandé.

Puis, sur sa mule bien nourrie,
Just, abbé de Sainte-Marie,
Ayant malgré son embonpoint
Salade en tête et lance au poingt.

Force écuyers et force pages,
Les soudarts et les équipages,
A côté, derrière courant
Et les chemins au loin couvrant...

*
* *

Où donc va cette chevauchée
Qu'on ne voit jamais empeschée ?
Les embûches, les mauvais pas,
Les Alpes ne l'arrêtent pas...

Elle a franchi la Lombardie,
Atteint Venise la hardie ;
Elle monte là sur la mer
Et traverse le flot amer...

« Ores, leur dit le duc d'Athènes,
En quelle terre si lointaine
Dames et preux vont-ils ainsi ?
S'ils voulaient reposer ici ?

A notre vin de Malvoisie
(C'est même chose qu'ambrosie)
Vous plairait-il pas de goûter ? »
— « Oui bien ! mais sans nous arrêter. »

Où donc allez-vous, chevauchée
Qu'on ne voit jamais empeschée ?
— « Ici ni là, sur notre honneur !
Au tombeau de Notre-Seigneur.

Sans nul délai ni demeurée,
Vers Sion, la moult désirée
Nous allons les Payens férier. »
— « N'avez-vous crainte d'y périr ? »

— « Nenni vraiment, beau duc d'Athènes.
Si la mort est pour nous certaine,
Le Paradis l'est bien autant :
Saint Pierre sur l'huis nous attend.

Suivez-nous avec votre mie »
— « Non, beaux sires, je n'irai mie ;
Car ma dame est en mal d'enfant,
Qui de départir me défend... »

*
* *

Non sans que larme fut versée
Sur la douce France laissée,
Les chevaliers, barons et rois
Et les dames ont pris la Croix.

Et puis, après la Pentecôte,
Afin d'expier mainte faute,
Dames, chevaliers et barons
S'en furent par vaux et par monts...

1833.

JARRIN.



BIBLIOGRAPHIE.

E. QUINET, M. C.

La République. Conditions de la régénération de la France.

(Paris, Dentu, 1872, un vol. in-18 de 336 p.)

Voici la série d'idées dont ce nouveau livre est fait, et quelques lignes montrant quelle langue parle M. Quinet; personne ne la parle plus que lui.

Le provisoire, c'est le pyrrhonisme; rien n'y peut croître. — La République serait provisoire! Et la monarchie? — Prendre la République à l'essai, c'est la prendre pour la détruire. — Réserver les questions vitales, c'est mettre obstacle à la vie.

Le suffrage universel n'a pas qualité pour choisir entre la République et la Monarchie, il ne peut que constater l'existence de l'une ou de l'autre. Un plébiscite ne prévalant pas contre le fait préexistant : il ne peut pas plus contre la science politique que contre toute autre science constituée : il ne fait point du crime le droit et du droit un crime.

Constituer n'est pas créer. Une constitution, c'est la réglementation d'un fait antérieur. Jamais assemblée n'a créé le fait social; elle le reconnaît et l'ordonne.

Pour que la France vive, il faut que son armée ait un esprit, un moral : c'est par là que Ney avec 6,000 hommes, entouré de 80,000 Russes refuse de capituler. — Civisme, premier élément de la nouvelle éducation militaire. — L'armée doit être la nation armée et rien autre. — L'état de siège corrompt la nation, le gouvernement, l'armée.

Le clergé va à un but qu'a défini le *Syllabus* ; le monde civilisé à un autre.

Refuser l'instruction à un enfant de par le droit du père de famille, argument de négrier. — Gratuité absolue de l'enseignement, sans quoi l'inégalité est fondée dès l'école. — Laïcité peut seule empêcher l'anarchie dans l'enseignement, elle existe en Hollande.

Relevez les hautes études, elles nous relèveront. L'Italie tombée s'est relevée par l'art ; elle est restée par là une nation. — « Tant qu'une nation conserve la puissance de produire et de créer... des choses utiles ou des choses belles, la mort ne peut rien sur elle. Ce n'est pas la France qui est vieille, c'est la monarchie ; laissons ce moule. »

La science officielle arrête nos développements. — L'écrivain a fait le monde moderne, nos lois lui ôtent la liberté d'écrire sur tout sujet sérieux. La liberté d'esprit n'existe pas chez nous ; la bonne compagnie le hait.

« Pauvre Cléon, tu répètes à tous les échos : la France est pourrie ; la France est morte. Prends-y garde, ce n'est pas la France qui est morte ; toi seul es mort, qui colportes avec indifférence cette nouvelle sur la place publique. Laisse là les obsèques de la France et parle-nous des tiennes. Ne manque pas de nous avertir... nous serons là et nous réciterons sur toi pour *De profundis* ta dernière palinodie... »

« La tâche de l'écrivain est plus difficile en France qu'en aucun autre pays d'Europe. N'importe, marchons ! Nous ne ferons pas taire la haine ; ne l'essayons pas. Elle nous suit tant que nous marchons dans la lumière. Malheur à nous si elle nous abandonnait un seul jour... Qu'ils crient, qu'ils ricanent, qu'ils vocifèrent... Cela ne fait point de mal... Ils n'empêcheront pas les rossignols de chanter au prochain mois de mai, dans la saison des roses... »

Les conservateurs à l'étranger sont imbus de l'esprit moderne ; en France ils réagissent contre lui. Organiser (dans l'état des

choses) une seconde chambre, c'est organiser l'esprit de routine ; il n'y a pas urgence.

On s'est usé en France depuis 1845 à des problèmes insolubles. — Mœurs restées monarchiques. — Paysan demeure primitif. — Bourgeoisie s'annule. — Le bas clergé n'est pas démocrate.

Le mariage français qui est *une affaire* aboutit à l'épicurisme dans la maison. — Education, situation des femmes, restes de l'institution monarchique. — Les deux sexes sont solidaires.

Le jésuitisme a passé dans la politique. — Etudier la marche de la réaction dans notre histoire, de 95 à 99 ; on saura ce qu'elle veut.

Diplomatie a son éducation à refaire. — Magistrature ; au ^{xv} siècle, les parlements nommaient leurs officiers ; revenir à l'élection. — Impôt sur le revenu, il existait, à Florence, en 1427.

Aristocratie d'argent ne gouverne qu'autant qu'elle est supérieure par l'esprit. — Une nation ne périt pas parce que les hautes classes s'affaissent ; elles sont remplacées par celles qui ont conservé la vie.

On ne détruit pas les nationalités. Nous nous abusons en ce qui concerne l'Italie. L'Allemagne s'abuse en ce qui nous concerne.

La République est la conséquence irrésistible de tous les événements antérieurs.

Pour extrait, J.

Chimie agricole.

M. LECHARTIER, ancien professeur au lycée de Bourg, publie les leçons de chimie agricole qu'il a faites à la Faculté de Rennes en 1871 et 1872. Nous croyons utile d'en extraire ici quelques vues :

Lorsqu'il s'agit d'amélioration, on doit tenir grand compte dans chaque contrée de l'expérience séculaire qui y a réglé la production, expérience qui ne s'est pas toujours faite sans péril. Il y a en effet souvent là une question d'acclimatation qui prime toutes les autres. Telle race d'animaux, telle plante prospèrent dans un pays et en font la richesse qui, transportées dans un autre, ne peuvent s'y acclimater et deviennent une cause de ruine.

Les premières leçons sont consacrées aux soins à donner au lait

et à la fabrication du beurre ; les suivantes sont réservées à la fabrication des fromages. L'auteur fait une très-grande part à l'art dans cette fabrication. On devient cuisinier, a dit Brillat-Savarin, mais on naît rôtisseur : on devient également, paraît-il, artiste en fromage ! et toute la différence qui existe entre les fromages fabriqués dans nos campagnes et les produits de ce genre les plus fins ne serait que le résultat de la différence de manipulation.

L'élevage des bestiaux, le parti qu'on en peut tirer comme fruits, comme travail ou comme viande de boucherie occupent ensuite la sollicitude du professeur. Nous ne pouvons le suivre dans cette partie de son étude qu'il faudrait reproduire tout entière : nous prenons un ou deux détails au hasard. Il veut que le métayer se rende un compte exact de tout ce qui se passe dans sa ferme. C'est la meilleure manière pour lui de s'enquérir de la valeur et de la santé de ses animaux. Qu'importe qu'une vache donne plus de lait qu'une autre si ce lait moins riche ne fournit pas plus de caséum et de beurre ?... Il ne doit pas avoir plus de têtes de bétail que ne le comportent les ressources de la ferme. S'il ne peut donner à ses bœufs que la ration d'entretien (on appelle ainsi la ration nécessaire pour entretenir l'animal adulte sans travail en bonne santé et sans perte de poids), le fermier aura fait consommer tout son fourrage en pure perte : son troupeau n'aura au bout de l'année ni plus ni moins de valeur qu'au commencement. Que si, avec une ration pareille, il demande à ses bœufs un travail quelconque, le troupeau souffrira par insuffisance d'alimentation et le fermier perdra sur chaque tête de bétail : plus le troupeau sera grand plus la perte sera forte. Si au contraire il n'a que le troupeau qu'il peut entretenir, avec la même quantité de nourriture il obtiendra une certaine somme de travail et une augmentation de poids qui représenteront son bénéfice.

Les leçons de 1872 sont consacrées à la culture des différentes espèces de fourrage et de quelques légumes. Toute la question se réduit ici à l'équation suivante : il faut donner à la terre une quantité de matière minérale égale à celle qu'on veut lui enlever, si on ne veut pas épuiser rapidement le sol et n'avoir que de maigres récoltes. La plante peut à la rigueur puiser dans l'air tout ou presque tout l'azote qui lui est nécessaire, mais elle prend au sol tout le phosphore, toute la potasse, toute la chaux dont elle a besoin ; de là une série d'analyses qui indiquent exactement la quantité

de fumier ordinaire ou d'engrais chimique nécessaire pour permettre au sol de suffire à la dépense occasionnée par telle ou telle plante.

Certaines plantes sont dites améliorantes, parce qu'elles donnent au sol, en perdant une partie de leurs feuilles, une portion de l'azote qu'elles ont pris à l'atmosphère et parce que, quand la charrue a détruit leurs racines, celles-ci rendent au terrain où elles ont vécu toutes les substances qu'elles lui avaient prises pour se constituer. Quelques plantes végètent à la surface du sol, d'autres vont puiser leur subsistance plus profondément : de là l'importance de l'alternance des récoltes et la nécessité d'ameublir plus ou moins le sol suivant la plante que l'on veut cultiver ; de là aussi le choix des terrains, dont quelques-uns, par le peu d'épaisseur de la couche arable et par l'imperméabilité des couches profondes, se refusent à la culture des plantes qui vont chercher profondément les matériaux qui leur sont nécessaires.

En résumé, ces leçons, où l'auteur s'attache avant tout à faire connaître la pratique des exploitations bien dirigées, où la science est à la portée de tout le monde par la simplicité avec laquelle elle est exposée, montrent bien ce qu'on ne sait pas assez, en quoi la science peut venir en aide à la pratique agricole et développer la plus sûre de nos richesses.

A. NODET.

MÉTÉOROLOGIE.

Climat de Bourg.

La Société d'horticulture publie son *Annuaire* pour 1873 ; il contient 46 ou 48 articles dont quelques-uns sont d'auteurs bien connus des lecteurs des *Annales* (MM. Chevrier, Barbier, Brossard). Je m'occuperai de celui qui donne sur notre climat des renseignements provenant de l'Ecole normale et rapprocherai les chiffres que l'Ecole a obtenus depuis 7 ans de ceux recueillis par mon père et par moi, pendant 24 ans, pour la Société d'Emulation (ceux-ci publiés dans les *Annales*, 1^{er} trimestre 1869).

La *température moyenne* des 24 ans (1844-1864) est 10°8 ; — celle des 7 ans (1865-1871) « dépasse un peu 11° »

Les plus *fortes chaleurs* des 24 ans sont $+38^{\circ} 6$ en juillet 1847; $+36^{\circ} 4$ en juin 1859; $+36^{\circ} 2$ en août 1863; $+36^{\circ}$ en août 1861; $+35^{\circ} 6$ en août 1857.

Les plus fortes chaleurs des 7 ans sont $+39^{\circ}$ en 1870 et en 1874; $+37^{\circ}$ en 1867; $+36^{\circ}$ en 1866.

Les plus *grands froids* des 24 ans sont $-48^{\circ} 6$ en janvier 1859; $-47^{\circ} 6$ en décembre 1853; -47° en janvier 1850; $-46^{\circ} 5$ en décembre 1846; -46° en février 1845.

Les plus grands froids des 7 ans sont -22° en 1871-1872; -20° en 1870-1874; -15° en 1867-1868.

Les hivers qui ont eu le plus de jours de *gelée* pendant les 24 ans sont celui de 1853, il en a 84; — ceux de 1849 et de 1874, ils en ont 83. Ceux qui ont le moins de jours de gelée sont celui de 1845 qui en a 15, ceux de 1858 et 1860 qui en ont 32, et celui de 1859 qui en a 33.

Pendant la période de 7 ans, l'hiver 1867-1868 a 75 *gelées*; l'hiver 1870-1874 en a 47; l'hiver 1865-1866 et l'hiver 1866-1867 en ont 36.

Les années les *plus pluvieuses* de la période de 24 ans sont 1844, 1860, 1846, 1856 qui ont 1405, 1394, 1276, 1242 millimètres d'eau. — Les *plus sèches* sont 1864, 1857, 1869, 1859 avec 635, 726, 784, 793 millimètres d'eau.

Les années les plus *pluvieuses* de la période de 7 ans sont 1866, 1867, 1868 avec 1240, 1100, 1080 millimètres d'eau. — Les plus *sèches* sont 1874 et 1870 avec 530 et 590 millimètres d'eau.

En *moyenne* on a eu pendant les 24 ans 403 jours de pluie et 4002 millimètres d'eau; pendant les 7 ans 402 jours de pluie et 900 millimètres d'eau.

Au *xviii^e* siècle, Lalande et Dandelin avaient amassé déjà des observations de ce genre, elles sont perdues. Il est utile de conserver celles-ci. Il faut, disent les gens compétents, à peu près 60 ans d'observations pour entrevoir sinon la loi, du moins l'habitude d'un climat. Nous n'en avons pas encore la moitié. Nous savons déjà que chez nous l'arrosement varie de 530 millimètres à 1405 millimètres et la température de $+37^{\circ}$ à -22° . Tel de nos hivers a 84 gelées, tel autre 15. On peut déjà voir que

nous n'avons pas à nous plaindre de la régularité et de la monotonie de notre climat. Tantôt il est aussi froid que celui de l'Alsace; tantôt aussi doux que celui de la Normandie. La sécheresse de 1870 est comparable à celles de Provence; les pluies de 1844 et 1860 ressemblent aux pluies de Bretagne. J.

P. -S. D'après un observateur qui a fait connaître les résultats obtenus par lui en 1872 dans la *Chronique horticole de l'Ain* de janvier, les pluies de l'année ont donné 1,271 millimètres d'eau, dont 961 pendant le second et le quatrième trimestre. Ces deux trimestres réunis ont donc reçu à eux seuls un peu plus d'eau qu'il en tombe dans une année moyenne. Les deux autres trimestres ont été assez secs.

ASTRONOMIE.

La terre a-t-elle traversé une comète le 27 novembre 1872?

La comète de Biela, une des huit dont le retour périodique est constaté, parcourt son orbite en 6 ans $1/2$. A la dernière apparition, cet astre se montra partagé en deux. Il était attendu en octobre dernier et a manqué au rendez-vous. Quand la pluie d'étoiles filantes du 27 novembre est arrivée, on s'est rappelé que les étoiles filantes sont des nébulosités de même nature que les comètes. On a remarqué que les 58,000 météores de la nuit du 27 suivaient la même orbite que la comète disparue. Enfin on a constaté que, pendant le phénomène du 27, la terre était dans le nœud même de l'orbite de cette comète. Sur ces prémisses on a, non pas conclu, mais supposé que le nuage météorique que nous avons traversé et qui avait l'aspect d'une pluie d'étoiles, n'était qu'une transformation nouvelle de la comète de Biela, divisée en deux à son précédent passage, cette fois « troublée et dissoute. » Ce sont MM. Faye à Paris, Herschell à Greenwich, Denza à Moncalieri, et le P. Secchi à Rome qui risquent cette conjecture hardie.

Ainsi, dit un autre savant qui traite de ces questions avec compétence dans la *République française* (n° du 7 janvier 1873),

l'événement sur lequel on a fait, soit dans la science, soit en dehors, de si fréquentes hypothèses, se serait réalisé en 1872. La terre a traversé une comète ! . . .

La science, quand les hommes d'imagination la conduisaient, avait cru voir dans des rencontres pareilles la cause de certaines évolutions cosmiques connues, non expliquées. Depuis qu'on peut affirmer que les comètes ne sont que des nébulosités colossales, on ne risque plus cette conjecture : elle deviendrait impossible si la preuve de fait était acquise. Ce ne serait pas un médiocre encouragement à ceux de nos savants qui ne connaissent plus d'autre méthode que celle qui spéculé uniquement sur le fait visible et tangible et l'expérience faite.

A défaut de perturbations plus graves, certains vont attribuer au phénomène splendide du 27 novembre les pluies qui ont suivi. Ceux-là oublient que si la France nord-ouest est inondée, si celle du centre et de l'est est arrosée un peu plus que de coutume, tel pays voisin baigné comme nous dans le nuage d'étoiles du 27 souffre d'une sécheresse intense, presque anormale.

On oublie ou on ne sait pas. On sait peu. La possibilité de cette collision qui s'est peut-être réalisée en 1872 causait, il y a deux siècles, assez d'émotion pour que la littérature ait pu s'en occuper. L'abbé Cotin publiait sa « *Galanterie sur la comète.* » Molière qui avait la permission de le parodier (l'aurait-il aujourd'hui ?) faisait dire en 1672 à Trissotin :

Je viens vous annoncer une grande nouvelle.
Nous l'avons, en dormant, Madame, échappé belle.
Un monde près de nous a passé tout du long,
Est chu tout au travers de notre tourbillon,
Et s'il eût en chemin rencontré notre terre
Elle eût été brisée en morceaux, comme verre.

Les éducations qu'on nous fait en France (notre pays est sans conteste le plus ignare du monde civilisé) sont si réussies que le beau phénomène du 27 n'a préoccupé que nos campagnes et que son explication passera inaperçue des *gens du monde.* J.

TABLE DES MATIÈRES.

- P. BARBIER. — *Croquis*, p. 83. — *Statuette*, poésie, p. 153. — *Etude sur notre ancienne poésie. Le théâtre militant au XVI^e siècle*, p. 176. — *La pastorale au XVI^e et au XVII^e siècle*, p. 259. — *Un faiseur de pastorales au XVIII^e siècle*, p. 353.
- J. BROSSARD. — *Les Jésuites et le Collège de Bourg* (suite et fin), p. 22. — *Note sur le Clon, ancien fromage de Bresse*, p. 349.
- L. CHABAUD. — *Les Logements militaires à Bourg pendant la guerre 1870-1871*, p. 311.
- E. CHEVRIER. — *Fragment d'un essai sur le savoir-vivre et sur l'art de la conversation*, p. 137. — *Ibid* (suite et fin), p. 241.
- L. DE COMBES. — *Le Service militaire en Bresse à la fin du XVII^e siècle*, p. 156.
- L. FONTAINE. — *Une Correspondance inédite au siècle dernier*, p. 1.
- INSTRUCTION primaire en 1871, p. 392.
- JARRIN. — *Ampère, membre de la Société d'Emulation*, p. 87. — *Un Milhræum à Vieu*, p. 132. — *Bibliographie. Rossini et son Guillaume Tell*, p. 135. — *Un Caprice du Diable, légende du Revermont*, p. 228. — *Un Buste de M. Cabuchet, l'abbé Gorini*, p. 239. — *Le Sabbat, légende du Revermont*, p. 290. — *Bibliographie. Aubret. MM. Brossard, Guigues, Mas, de Parseval, Pouriau*, p. 329. — *Deux mots sur une madone et une statuette de Voltaire*, p. 353. — *Poèmes historiques. La Chevauchée*, p. 394. — *Bibliographie. M. Quinet*, p. 400. — *Le climat de Bourg*, p. 404. — *Etoiles filantes du 27 novembre*, p. 406.
- MÉTÉOROLOGIE, p. 136.
- NODET. — *Chimie agricole*, p. 402.
- OLIVIER. — *Coup d'œil sur l'instruction primaire*, p. 337.
- DE PARSEVAL. — *L'Heure du berger*, p. 63.
- C. PERROUD. — *Sonnets et romances*, p. 58.
- R. PRADIER. — *La guerre civile telle qu'elle est*, p. 205.
-

